« rougeâtre », on admet un élément radical de type **eru-*, **ru-*, à côté du groupe bien établi de *ruber*, etc., la forme de *rutilus* ne sera pas éclaircie pour cela ; la structure du mot reste énigmatique.

rutrāmina n. pl. : « gangue », CIL I² 5181 (Lex metal. Vipasc.). Mot technique, que l'on dérive de *rutrum*, mais que Niedermann, *Recueil*, p. 173, rattache à *rūdus, -eris*.

rutrum : v. *ruō*.

rutuba, -ae f. : glosé *perturbatio* par Nonius 167, 9, qui cite un passage, du reste corrompu, de Varron, *Sexagesi* 488 : *ergo tum Romae parce pureque uiuentis | uiuere † in patriam; nunc sumus in rutuba*. Se retrouve dans les Glossaires et peut-être dans Symmaque (*rutuva*, Epist. 1, 14, 3?).

Sans rapport visible avec le nom d'une rivière de Ligurie, *Rutuba*, cf. Pline 3, 48, à moins de supposer quelque plaisanterie sur ce nom. Forme et sens douteux.

S

sabaia, -ae f. : sorte de bière. Mot illyrien, cité par Amm. 26, 8, 2 comme le dérivé *sabaiārius*. Cf. v. h. a. *saf* « Saft », rac. **sab.?*

sabanum, -ī n. : pièce de toile (*linteum uillōsum*) servant à divers usages, torchon, serviette, peignoir. Emprunt tardif (Pallad., Vég.) au gr. σάβανον, qui est lui-même d'origine sémitique et signifie « tissu fait à Saban (près de Bagdad) ». Représenté en espagnol et en v. fr. *savene*, cf. M. L. 7478 ; en germanique : got., v. h. a. *saban* et en v. sl. *savan* « linceul ».

sabbatum, -ī n. (surtout au pl. *sabbata* ; les langues romanes attestent un doublet *sambatum*, cf. M. L. 7479, et v. *sa(m)būcus, stra(m)bus*) : le sabbat. Emprunté à l'hébreu *sahabbat* « repos » par l'intermédiaire du gr. σάββατα ; apparaît dès l'époque impériale (Ov., Hor., etc.) ; panroman ; irl. *sapat*, britt. *abat* ; germanique : v. h. a. *sambaztac*. Autres emprunts : *sabbatizō, sabbatismus*. Avec suffixe latin : *sabbatārius*. V. B. W. *samedi*.

sabīna, -ae f. : sabine, plante. Ancien (Cat.), usuel. M. L. 7482 ; v. h. a. *sevina*. Le rapprochement avec *Sabīnus* « Sabin » est peut-être une étymologie populaire. Cf. *sabūcus?*

Sabīnī, -ōrum m. pl. : Sabins, ancien peuple italique dont la réunion aux Latins a contribué à former Rome. Apparenté à *Sabellī* et à *Samnium*, d'où dérivent *Samnīs, -ītis* ; *samnīticus*. Semble sans rapport avec *Sabus* (Silius 8, 423), dont l'*ā* fait difficulté. Cf. *Sabius, Sabidius*.

La forme indigène était *Safīnī* : osq. Safinim « Samnium » (cf. Solmsen, *Untersuchungen*, p. 202).

sabūcus : v. *sam-*.

sabulum, -ī (*sabulō, -ōnis* m. ; formes syncopées *sablum, sablō* dans Venant. Fort. et dans les gloses) n. : sable ; et spécialement « gros sable, gravier ». Attesté depuis Varron ; technique. V. B. W. s. u.

Dérivés : *sabulōsus* ; *sabulēta, -ōrum* : sablières (Plin.) et **sabellum* (M. L. 7481), M. L. 7484, 5, 6. Germanique : b. all. *zavel*.

Il y a un rapport avec d'autres noms du « sable », gr. ψάμμος et ἄμμος, ψάμαθος et ἄμαθος (à côté de ψαφαρός « fin »?), avec v. isl. *sandr* et v. h. a. *sampt*, et même avec arm. *awaz*. Mais on ne saurait préciser. Mot populaire, dont il n'y a pas lieu de tenter de restituer l'original ; le *-μ-* simple de ψάμαθος, ἄμαθος montre que *-μμ-* de ψάμμος, ἄμμος est expressif ; le *-b-* de *sabulum*, qui peut reposer sur **-bh-*, concorde avec le *-w-* de arm. *awaz*.

saburra, -ae f. : lest de navire, ballast. Dérivés : *saburrō, -ās* ; *saburrālis, -ārius*. Ancien (Plt.). M. L. 7487-7488.

Terme technique, suspect d'être emprunté, dont l'aspect rappelle celui des noms propres *Mamurra, Suburra*.

saccharum, -ī n. (Plin.) : sorte de sucre, fait de la distillation des pousses de bambou. Transcription du gr. σάκχαρον, qui est lui-même emprunté au moyen indien *sakkarā*. Les formes romanes et germaniques remontent à l'arabe *sukkar*. M. L. 8441 a ; B. W. s. u.

saccus, -ī m. (*ă* d'après le témoignage des formes empruntées du celtique et du germanique) : sac (à blé, à argent, etc.) ; *s. uīnārius* : sorte de panier ou de crible en osier dans lequel on passait le vin pour le clarifier, d'où *saccō, -ās* « filtrer » ; *s. niuārius* : morceau d'étoffe placé au-dessus d'un vase, d'une coupe, etc., sur lequel on disposait de la neige ou de la glace pour rafraîchir le vin ; cf. *cōlum*. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 7489 ; celtique : irl. *sacc*, britt. *sach*, et germanique : got. *sakkus*, v. h. a. *seckil* « bourse », de *sacculus*, etc.

Dérivés et composés : *sacculus* ; *sac(c)ellus* (cf. *offa/ofella*) ; *sacceus* et *saccīnus* (Vulg.) : fait de toile à sac ; *saccārius* ; *sacculārius* : coupeur de bourse ; *saccellārius* : trésorier ; *saccellō, -ās* ; *saccellātiō* (Vég.) ; *bisaccium* (Pétr. ; *bisaccia*, Gloss.) : besace, M. L. 1121 ; *saccipērium* : poche pour le porte-monnaie (Plt.), de *sacco* + un dérivé de πήρα « besace » ; la forme *saccibuccis* (Arn.) : « aux joues gonflées comme un sac », n'est qu'une conjecture de Saumaise. — Les gloses ont aussi *saccia*, et *sacelliōnēs* « sacculōs ».

Le mot se retrouve en gr. σάκκος, qui l'a emprunté au sémitique *śaq*, où il désigne une étoffe grossière servant à toute sorte d'usages : « cilice, tapis, couverture » et aussi « sac ». C'est dans ce sens secondaire que le mot a passé en latin ; toutefois, dans le latin biblique, il a aussi le sens du classique *cilicium*. La façon dont ces mots ont été empruntés n'est pas exactement déterminable.

sacellum : v. *sacer*.

sacēna (*scēna*), **-ae** f. : *scena ab aliis a quibusdam sacena appellatur dolabra pontificalis*, Fest. 422, 32 ; et 444, 8, *scenam... utrum securis an dolabra sit ambigitur... Liuius in Lydio* (Com. 2) : « *corruit quasi ictus scena, haut multo secus* ». Vieux terme du rituel, conservé seulement dans cette glose.

V. *secō*.

sacer, -cra, -crum (ancien *sakros* attesté dans l'inscription du Forum, CIL I² 1) ; cf. aussi *sacro-sanctus* (avec *ō*?) ; *sacer* est à *sanciō* à peu près comme **-tagro-* dans *in-tegер* à *tangō*. Pas de comparatif (c'est *sanctior* qui en tient lieu) ; superlatif *sacerrimus* (rare, archaïque). A côté d'un thème en *-o/e-*, qui se retrouve en osco-ombrien : osq. σακορο (qui semble féminin), ombr. sa-

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

kra « sacrās », a existé en thème en *-i- *sākri-*, bien attesté par osq. sakrim « hostiam » (abl. sg. sakrid, abl. pl. sakriss) et ombr. sakre « sacrum »(nom. acc. sg. n.), avec abl. pl. *sacris*, etc., conservé en latin dans la langue religieuse, notamment dans l'expression *sācrem porcum, sācrēs porcī* qu'on trouve chez les archaïques, cf. Fest. 420, 26 sqq. ; dans Rud. 1208, Plaute a la scansion *sācrēs*, sûre ; pour la longue, cf. lat. *ācer, ācris*, en face de gr. ὄκρος, et *pacer* (ital.) sous *paco*.

Ce qui est *sacrum* (ou *sācre*) s'oppose à ce qui est *profānum* ; ce qui est *sacrum* appartient au monde du « divin », *quicquid quod deorum habetur*, suivant l'expression de Trébatius (chez Macrobe II 3, 2), et diffère essentiellement de ce qui appartient à la vie courante des hommes ; on passe du *sacer* au *profānus* par des rites définis, et les deux catégories sont bien tranchées. Le sens de *sacer* diffère de *religiōsus* (distinction artificielle dans Gaïus, Inst. 2, 3, *sacrae [res] sunt quae dis superis consecratae sunt ; religiosae quae dis manibus relictae sunt*) ; cf. *Via Sacra, Sacer Oceanus*, etc. La notion de *sacer* ne coïncide pas avec celle de « bon » ou de « mauvais » ; c'est une notion à part. *Sacer* désigne celui ou ce qui ne peut être touché sans être souillé, ou sans souiller ; de là le double sens de « sacré » ou « maudit » (à peu près). Un coupable que l'on consacre aux dieux infernaux est *sacer (sacer esto* ; cf. gr. ἅγιος), d'où le sens de « criminel » (*auri sacra fames*) ; cf. aussi *sacer morbus* = ἱερὰ νόσος (épilepsie), *sacer ignis* ; *ōs sacrum* = ἱερὸν ὀστέον. Le n. *sacrum* désigne toute espèce de chose sacrée : *sacrum facere* « accomplir une cérémonie sacrée », d'où *sacrificūs, -ficō, -ās* (*-ficor* et *exsacrificō*, Enn.), *sacrificium* (cf. ἱερουργέω, -γία), *sacrificulus* (surtout dans l'expression *rex sacrificulus*, où *-ficulus* semble être à *-ficō* comme *bibulus, legulus* à *bibō, legō*). V. plus loin *sacerdōs*, pour une forme plus ancienne du nom d'agent. Au pl. *sacra, -ōrum* « les cérémonies du culte » et le culte lui-même : *s. pūblica, s. prīuāta*. Ancien, usuel, non roman, où il a été éliminé par *sanctus*, qu'a répandu l'Église. Celtique : l'irlandais a des mots d'Église : *sacrail, sacarbaic, sacrifis, sacramint, sacrista*.

Autres dérivés et composés : *sacellum* : diminutif du n. de *sacer*, substantivé dans le sens de « petit sanctuaire », consacré à un dieu, contenant un autel, mais dépourvu de toit, d'après Fest. 422, 15 ; *sacrārium* : endroit où l'on enferme les *sacra* (comme *armārium/arma*), cf. Dig. 1, 8, 9, « sanctuaire » ; *sacrārius* m. : sacristain ; *sacrānus, -a, -um* : *-i... Reate orti... dicti sacrani quod uere sacro sint nati*, P. F. 425, 1 (cf. *prīmānus, prīmus*) ; *sacrima* : *... mustum quod Libero sacrificabant*, P. F. 423, 1 (cf. κάλλιμος en face de καλός) ; *sacrō, -ās* : consacrer (cf. les formes osques du verbe fréquent, e. g. sakarater « sacrātur », avec les dérivés osq. sakaraklúm « sacellum » et pélignien *sacaracirix* « *sacrātrīx ») ; d'où le composé d'aspect déterminé *cōnsecrō* (*cōnsacrō*, M. L. 2155 ; celtique : irl. *cosecraim*, britt. *cysegru*) et ses dérivés *cōnsecrātiō* et, à basse époque, *cōnsecrān(e)us* : συμμύστης ; *dēsacrō* (*dēsecrō*), époque impériale (contamination de *cōnsecrō* et *dēdicō*) ; *exsecrō* (et *exsecror*) : exécrer, maudire ; *obsecrō* : « *obsecrare est opem a sacris petere* », P. F. 207, 7, « prier au nom des dieux », avec tmèse *ob uōs sacrō*, souvent formule de la langue familière ; employé en incise, avec valeur affaiblie, cf. Plt., Au. 733 : *quo, obsecro, pacto esse possum*, v. Bryant, Harv. Stud. 9, 123 sqq. ; Wackernagel, *Verm. Beitr. z. griech. Sprachk.* 24, d'où exo*secrō* (Plt.) ; *resecrō* : *resecrare soluere religione, utique cum reus populum comitiis orauerat per deos ut eo periculo liberaretur, iubebat magistratus eum resecrare*. Plaut*us* (Au. 684) : « *resecroque, mater, quod dudum obsecraram* », P. F. 353, 14 ; rare et archaïque. Cf. M. L. 7493, *sacrāre* ; 7494, *sacrātum*, et 7494 a, **sacrista* (avec suffixe grec).

De *sacrō* dérive, en outre : *sacrāmentum*, terme de droit : « dépôt fait aux dieux d'une certaine somme comme garantie de sa bonne foi ou de la bonté de sa cause dans un procès » ; cf. Varr., L. L. 5, 180, *ea pecunia quae in iudicium uenit in litibus, sacramentum, a sacro ; qui petebat et qui infitiabatur, de aliis rebus uterque quingenos aeris ad pontem* (l. *pontificem*?) *deponebant, de aliis rebus item certo* (*certabant* Collart) *alio legitimo numero assum* (l. *actum*?) *; qui iudicio uicerat, suum sacramentum e sacro auferebat, uicti ad aerarium redibat*. Cf. Festus 468, 16 sqq. Il est probable que ce dépôt s'accompagnait d'une prestation de serment (*iūsiūrandum*) ; de là le sens dérivé qu'a pris le mot ; cf. Fest. 466, 2 sqq. : *sacramento dicitur quod* ⟨*iuris iurandi sacratio*⟩*ne interposita actum* ⟨*est*⟩, et P. F. 467, 3. C'est ce sens de « serment » que le mot a pris dans la langue militaire, où il s'employait d'abord dans une acception différente de *iūsiūrandum*, le *sacrāmentum* étant personnel et volontaire, le *iūsiūrandum* étant collectif et imposé ; cf. T.-L. 22, 38, 2-5. Dans la langue de l'Église, *sacrāmentum* a désigné tout objet ou tout acte ayant un caractère sacré : mystère, révélation, sacrement, etc. (v. Blaise, s. u.). M. L. 7492 ; *sacrāmentārium* : sacramentaire. Sur *sacramentum*, v. H. Lévy-Bruhl, REL XXX, 1952, 296 sqq.

sacerdōs, -dōtis c. (le féminin *sacerdōta* est récent, plus récents encore *sacerda*, CIL VIII 3307, 10575, fait peut-être sur *sacerdōs* prononcé *sacerdus* ; et *sacerdotissa* (cf. *abbatissa*) : celui qui accomplit les cérémonies sacrées, prêtre en général ; cf. Varr., L. L. 5, 83, *sacerdotes uniuersi a sacris dicti*. Passé par l'Église en celtique : irl. *sacart, sacerdote*, et en germanique : v. angl. *sacerd*. Dérivés : *sacerdōtium, -dōtālis, -dōtāre* ; *sacerdōtula*. De **sakro-dhō-ts*, le second élément appartenant à la racine **dhē-*, v. *faciō* et *-dō* ; le vocalisme du timbre *o* du second terme de composé est ancien. Thème consonantique : le génitif pluriel est *sacerdōtum* ; pour la formation, cf. *locu-plēs, plē-t-is*. Vieux composé de type indo-européen, à côté duquel s'est formé en latin même le type récent *sacrificus*, voisin de *sacrificium*. V. H. Pedersen, MSL 22, 5.

sacrilegus (cf. *legō* et la citation de Non. 332, 23), qui du sens de « voleur d'objets sacrés », ἱερόσυλος, a passé au sens plus large de « sacrilège, profanateur » ; *sacrilegium* (époque impériale) ; ‡ *sacrifer* (Ov.) ; *sacricola* (époque impériale) : victimaire, prêtre.

sacrōsanctus (*ō*, Orientius 2, 830 ; confirmé, selon L. Havet, *Man.*, § 322, par la prose métrique ; cf. Cic., Balb. 32, *si quidem sacrosanctum est* ; et la « tmèse », *sacroque sanctus* (Plin. 7, 143) : adjectif appartenant à la langue du droit et de la religion, qualifiant une personne ou un objet dont le caractère sacré ou inviolable a été solennellement reconnu ; cf. F. 422, 17 : *-m dictum quod iure iurando interposito est institutum, si quis id uiolasset, ut morte poenas penderet*, et Rosenberg, Hermes 48, 3. Sans doute juxtaposé formé de *sacrō* (ablatif instrumental de *sacrum*) + *sanctus* (cf. *uērisimilis*). Les explications par un couple asyndétique *sacro(s) sanctus* dont les éléments se seraient soudés ou par un composé dont le premier élément serait la forme du thème nu *sacro-* semblent contredites par la quantité longue de l'*o* de *sacrō-* et soulèvent, du reste, d'autres objections. Toutefois, Tertullien recrée *sacersanctus*.

sanciō, -īs, sānxī, (*sancīuī*, Pomp.), **sānctum,** (*sancītum*, Lucr.), **-īre** : terme de la langue religieuse et politique « rendre sacré ou inviolable » : *s. lēgem* ; par suite « établir solennellement par une loi, etc. » : *s. lēge ut, nē* ; et enfin « ratifier, sanctionner ». Alors que *sacer* signifie en certains cas « voué aux dieux infernaux, exécrable, etc. », *sanciō* a aussi le sens de « proclamer comme exécrable », d'où « interdire solennellement », puis « punir » : *s. capite, suppliciō, execrātiōnibus pūblicis*. De là : *sānctus* « rendu sacré ou inviolable, sanctionné », cf. Ulp., Dig. 1, 8, 9, où la différence avec *sacer* est bien établie : *proprie dicimus sancta quae neque sacra neque profana sunt, sed sanctione quadam confirmata, ut leges sanctae sunt, quia sanctione quadam sunt subnixae. Quod enim sanctione quadam subnixum est, id sanctum est, etsi deo non sit consecratum* (cette différence de sens entre *sacer* et *sānctus* n'exclut pas la parenté initiale ; l'état de *sānctus* est obtenu par un rite de caractère religieux ; *sacer* indique un état, *sānctus* le résultat d'un acte) ; puis *sānctus* a reçu le sens du gr. ἅγιος, qui, lui-même, chez les juifs et les chrétiens, a reçu le sens de l'hébreu *qōdəš* ; du sens de « consacré, établi, consolidé par un rite », on est passé ainsi à un sens essentiellement moral : « vénéré » et « vénérable », « vertueux » et, dans la langue de l'Ég ise, « saint ». *Sānctum* n. « sanctuaire » : *s. sānctōrum* (rendant τὸ ἅγιον, τὰ ἅγια, τῶν ἁγίων). Mais, dans le latin classique, *sānctus* est encore loin de cette valeur toute morale ; chez Cicéron et Virgile, *sānctus* est dans une période de transition.

Dérivés : *sānctiō* f. : sanction ; *sānctor* (Tac.) ; *sānctitās* « inviolabilité » et « sainteté » ; *sānctitūdō* ; *sanctimōnium, -mōniālis* ; *sānctuārium* (époque impériale pour *sacrārium*) ; *sānctēscō* (Acc.), et, dans la langue de l'Église, *sānctificus, -ficō, -ficium, -ficātiō*, etc., calques du gr. ἁγιάζω, ἁγιασμός. Cf. M. L. 7569, *sanctus* ; 7567, *sanctificāre* ; 7568, *sanctitās* [celtique : irl. *sant, saith* ; britt. *sanct, sanctáir*, mots savants], tous mots qui ont pénétré dans les langues romanes par l'intermédiaire de l'Église.

Pour *Sancus*, v. ce mot.

La forme de *sanciō* est pareille à celle de *uinciō* ; le perfectum *sānxī*, l'adjectif en *-to-*, *sānctus*, sont du même type que *uinxī, uinctus*. Comme dans lit. *jùngiu* en face de lat. *iungō* (v. ce mot), il y a ici à la fois l'infixe nasal, qui s'est largement développé en latin et en baltique, et le suffixe de présent *-ye/-ĭ-*. L'*ā* de osq. saahtúm « sanctum » a l'air de supposer un ancien **sankto-* en italique ; l'ombrien a, de même, *sahatam* « sanctam ». Les objections de Kretschmer, Glotta, 10, p. 155 sqq., ne prouvent pas contre le rapprochement de *sacer* et de *sanciō*, que Kretschmer n'écarte, du reste, pas absolument, et elles aboutissent à priver *sanciō* de toute étymologie. Du reste, de même que l'on a lat. *con-iugāre* en face de *con-iungere*, l'osque a sakahíter (pour **sakarahiter*?) « sacrificātur », à côté de saahtúm, en face de lat. *sanciō*. Un présent à nasale infixée tel que *sanciō* indique le passage à un état de choses nouveau. Si, comme il semble, *sacer, sanciō* est apparenté à hitt. *šaklai-* « coutume, rite », le latin et le hittite auraient en commun une racine servant aux idées religieuses et juridiques du plus ancien vocabulaire indo-européen. En dehors de ce rapprochement, il est impossible de trouver un correspondant précis au groupe italique de lat. *sacer, sanciō*. On rapproche v. isl. *sótt* « entente, compromis », qui est de sens différent et où le caractère de la consonne finale n'est pas discernable. Ce mot scandinave ne doit pas être séparé du groupe de got. *sakan*, qui s'applique à toute discussion, à toute querelle de caractère verbal et, à en juger par le sens précis de v. isl. *sǫk*, v. sax. *saka*, v. h. a. *sahka*, etc., se rapporte originairement à une « affaire judiciaire », à un « procès », donc à quelque chose qui se règle au moyen de formules. Un rapprochement avec le groupe de *sacer, sanciō* est donc possible. Le fait que le germanique a le représentant *k* d'un ancien *g* en face de *k* italique ne fait pas difficulté : la forme du verbe *sakan* donne lieu de croire qu'il s'agit d'une racine fournissant un présent aoriste radical de type athématique, ce qui rendrait aussi compte de lat. *sanciō* ; dans ces racines, le flottement entre sourde et sonore finale arrive souvent. Dès lors, rien n'empêcherait de rapprocher, d'autre part, le groupe de gr. ἄζομαι « j'ai un respect religieux pour », présent dérivé dont la forme s'expliquerait bien dans une racine fournissant un ancien présent radical athématique, ἅγιος « saint », ἁγνός « pur » ; le rapprochement de ces mots grecs avec la famille indo-iranienne de skr. *yájati* « il sacrifie » n'est bon ni pour la forme ni pour le sens. Toutefois, les trois groupes de lat. *sanciō*, de got. *sakan* et de gr. ἄζομαι ne comportent pas de concordances de sens ni de formes assez précises pour autoriser une affirmation. Il est curieux qu'aucun mot pour la notion de « sacré » ne soit attesté pour l'indo-européen commun : le vocabulaire proprement religieux varie beaucoup d'une langue indo-européenne à l'autre.

sācôma, -atis n. : contrepoids. ‡ Emprunt (Vitr.) à une forme dorienne correspondant à att. σήκωμα.

Dérivé : *sācōmārius, -a, -um* (tardif).

sacrima : v. *sacer*.

saeculum (*saeclum*), **-ī** n. : génération (sens fréquent dans Lucrèce, au pluriel : *saecla hominum, ferārum, animantum* ; *mortālia saecla*, etc.), correspondant à gr. γενεά et à φῦλον ; cf. avec Hom. η 206, ἄγρια φῦλα γιγάντων, la traduction latine *fera saecla* et les exemples cités par Burger, *Les mots de la famille de* φύω *en grec ancien*, p. 83 sqq. ; durée d'une génération, fixée, entre autres, à cent ans, « siècle », cf. Varr., L. L. 6, 11, *saeculum spatium centum annorum uocarunt*, et P. F. 441, 4, *saeculares ludi apud Romanos post centum annos fiebant, quia saeculum annos centum extendi existimabant* ; puis « longue période d'une durée indéterminée » ; enfin, dans la langue de l'Église, « le siècle, le monde », traduction du gr. αἰών, qui lui-même s'est chargé du sens d'un mot

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

hébreu. Ancien, usuel et classique. Remplace en partie *aeuom*, q. u. ; les représentants romans du type fr. *siècle* sont des mots savants, M. L. 7495, comme irl. *sáigul*. Le dérivé *saeculāris* s'applique aux jeux, *s. lūdī* ; ce n'est que dans la langue de l'Église qu'il a pris le sens de « séculier, profane », d'après *saeclum*.

Sans étymologie hors du celtique : cf. gall. *hoedl*, de **saitlo-* « durée de la vie, vie », dont le sens concorde avec celui qu'a lat. *saeculum*, notamment chez Lucrèce. Ce rapprochement, limité à deux langues, est peu significatif. Beaucoup de mots à diphtongue en *-ae-* sont sans étymologie.

saepe adv. : souvent. D'où *persaepe*, *saepenumerō*, forme renforcée ; *saepiusculē*, *saepiculē*. Attesté de tout temps, mais concurrencé en latin même par *subinde* ; non roman. V. B. W. *souvent*.

Semble le neutre d'un adjectif **saepis* « συχνός » dont le comparatif *saepior* et le superlatif *saepissimus* sont cités par Prisc., GLK III 80, 5 et II 90, 15, qui les attribue aux *antīquī* et cite un exemple de Caton auquel on peut ajouter le *copiast saepissuma* de Plt., Persa 633 (leçon de *A* ; *sepisse B*, *sepissime CD*). Le sens aurait été d'abord « d'une façon serrée » ; cf. ital. *spesso* « souvent », de *spissus*.

On a rapproché *saepēs*. Adverbe expressif dont l'origine n'est pas claire.

saepēs (*saepis*, *saeps*, *sē-* ; mais les manuscrits en capitale de Virgile ont toujours la diphtongue), **-is** f. : haie ; puis « clôture ». Ancien (*saepiō* est dans Enn.).

Dérivés : *saepiō*, *-īs*, *-psī*, *-ptum* : entourer d'une haie, enclore ; puis « protéger, défendre » ; *saeptum* ; *saeptātus* (tardif) ; *saeptuōsus* (archaïque) : employé seulement au sens dérivé de « obscur, caché » ; *saepīmen* (Apul.) ; *saepīmentum* : enclos ; *saeptiō* (rare, époque impériale) ; *saeptor*, *saeptus*, *-ūs* (Itin. Alex.) ; *cōnsaepiō* et *cōnsaeptum* ; *intersaepiō* = διαφράσσω ; *intersaeptum* = διάφραγμα ; *saepicula* f. : petite haie ; *praesaepe* (*praesēpe*), *-is* n. (et *praesēpēs* f., Plt., Cu. 228) : parc à moutons, étable, écurie ; *praesēpium*, *-pīārium*, *-piātus* (tardifs). Mot de la langue rustique, *saepēs* (*sēpes*) est bien représenté dans les langues romanes, cf. M. L. 7496 ; cf. aussi 7497, *saeptum* ; 6724, *praesēpe*, et 6724 a, *praesēpium*. Celtique : irl. *praiseach*, britt. *preseb*.

Le rapprochement qui a été proposé avec gr. αἰμός « buisson, broussailles », αἰμασιᾶ « clôture (d'épines ou de pierres sèches) » ne s'étend pas hors du grec et n'explique pas le détail du mot latin. En tout cas, il s'agirait d'un terme technique, comme le montre le vocalisme *a*.

saeta (*sēta*), **-ae** (souvent au pl. *saetae*) f. : 1° soies, crins, poil (rude) d'un animal, piquants ; par dérivation, « crinière » ; 2° objet fabriqué en soie, ligne de pêcheur, brosse, etc. Depuis Plt., Cas. 929. Technique. Panroman, sauf roumain. M. L. 7498. Le français suppose *sēta*, comme le germanique : v. angl. *sēta* « Seide », et l'irl. *sita* ; toutefois, dans les manuscrits, la graphie avec *ae* est la plus fréquente, notamment chez Virgile.

Dérivés et composés : *saetōsus* (poétique et époque impériale) ; *saetiger* (poétique) ; *saetula*, rare et tardif (Arn.), demeuré en italien, M. L. 7500 ; *saetācius* (*sē-*) attesté dans les gloses : *cribrum setacium ad pollinem* (Plac. V 59, 24), et demeuré dans les langues romanes, M. L. 7499 (cf. fr. *sas*), et *saetaciō*, *-ās* (Orib.) ; *buscia* (*porca*) ; *equisaetum* (v. *equus*).

Sans étymologie claire. On compare germ. : v. h. a. *seid*, *seita* « corde, lacet », lit. *sētas* « crible (en crin de cheval) », etc.

saeuus (*saeuos*), **-a, -um** : emporté, furieux, féroce ; adv. *saeuiter* et *saeue*.

Dérivés et composés : *saeuiō*, *-īs* (ancien et fréquent, mais semble évité par César, qui n'en a qu'un exemple, et par Cicéron, qui n'emploie que *saeuus* et *saeuitia*) ; *saeuitia* (usuel et classique) ; *saeuitiōsus* (Gl.) ; *saeuitās* (tardif et rare) ; *saeuitūdō* (ἅ. λ. Plt.) ; *saeuidicus* (Tér.) ; *dēsaeuiō* (poétique ; époque impériale) : 1° être en fureur ; 2° cesser d'être en fureur (Luc. 5, 304) ; *exsaeuiō* : cesser d'être en fureur (T.-L. 30, 39, 2) ; *in-*, *per-*, *re-saeuiō*.

Même diphtongue en *a* et même suffixe que dans beaucoup d'adjectifs désignant un défaut : *aeger*, *laeuus*, *scaeuus*, *caecus*, *claudus*, *ualgus*, etc. Le sens premier était peut-être « à l'aspect (au visage) effroyable » ; cf. gr. αἰανής. Ancien (Liv. Andr.), surtout poétique. Non représenté dans les langues romanes.

On a rapproché lett. *sievs* « cruel » ; quand les adjectifs de ce genre ont un correspondant, ce qui est le cas de *laeuus*, *scaeuus*, *caecus*, l'extension en est faible.

sāga : v. *sāgus*.

sagēna, -ae f. : seine, filet de pêche. Emprunt au gr. σαγήνη. M. L. 7505. Celtique : britt. **seulenn*? ; et germanique : v. angl. *segne*, fris. *seine*, etc.

Dérivés : *sagēnicum* (Ed. Diocl. 5, 11) ; *sagēnula* (Gl.).

sagīna, -ae f. : 1° « engraissement », *s. ānserum*, *gallīnārum*, etc., et par suite « nourriture, régime » (en particulier des gladiateurs) ; 2° embonpoint, obésité, graisse ; 3° animal engraissé (rare). Ancien (Plt.), usuel.

Les langues romanes supposent un doublet *sagīnum* (et **sagīmen*). M. L. 7506 ; B. W. *saindoux*.

Dérivés : *sagīnō*, *-ās* ; *sagīnātiō*, *-tor* ; *sagīnārium* : endroit pour engraisser.

Aucune étymologie. Terme technique.

sāgiō : v. *sāgus*.

sagitta, -ae f. (*ī*) : 1° flèche ; 2° objet en forme de flèche : pointe d'une branche (cf. Isid., Or. 17, 5, 7) ; lancette ; sagittaire (plante) ; la Flèche (constellation). Ancien (Pl., Naev.), usuel. M. L. 7508. Celtique : irl. *saiget* ; britt. *saeth*.

Dérivés et composés : *sagittula*, demeuré en italien, M. L. 7510 ; *sagittārius* ; *sagittātus* (Plt., Tric. 242), sur lequel a été fait à l'époque impériale *sagittō*, *-ās*, qui a passé dans les langues romanes, M. L. 7509, d'où *sagittātor* ; *sagitti-fer*, *-potēns* (poétique) ; *sagit(t)icum* : *Iouis barba*, CGL III 576, 50.

Sans doute mot d'emprunt à une langue non indo-européenne ; l'arc et la flèche ne sont pas des armes nationales à Rome. La finale *-itta* paraît étrusque ; Plaute scande *sagitta* ; cf. Havet, *Man. crit. verb.*, § 1142 ; Lindsay, *Early Lat. Verse*, p. 115.

sagma, -ae f. : bât, selle ; chargement suspendu au bât, (bête de) somme. Emprunt technique et populaire au gr. σάγμα, -ατος, (Vég., Vulg., Isid.). Dérivés : *sagmō*, *-ās* (Gloss.) ; *sagmat* : σάσσει ὄνον ; *sagmārius* « sommier ». Panroman, sauf roum. ; *sagmārius* : irl. *suma*, britt. *sam*, et germanique : v. h. a. *soum*, v. angl. *seam*, sous la forme *sauma* (cf. *Reuma*) attestée dans Isid., Or. 20, 16, 5 ; M. L. 7511, 7512 ; *Einf.*[3], p. 170 ; Sofer, 151 ; B. W. *somme* I et *sommier*.

sagmen, -inis n. : *-a uocantur uerbenae, i. e. herbae purae, quia ex loco sancto arcebantur a consule praetore, legatis proficiscentibus ad foedus faciendum belliumque indicendum ; uel a sanciendo, i. e. confirmando*, F. 424, 24 ; cf. Dig. 1, 8, 8. Vieux terme rituel (Naevius) ; sans doute apparenté à *sacer*, *sanciō* ; cf. Dumézil, *Jupiter, Mars, Quirinus*, p. 256, n. 2. Cf. *sāmentum*?

sagum, -ī n. (*sagus* m., Enn. ; certaines formes romanes supposent aussi *saga*, sans doute d'après *toga*, v. B. W. *saie*) : 1° sayon, sorte de manteau en laine grossière, d'origine gauloise, d'après Polybe, cf. Rich, s. u. ; particulièrement « manteau de soldat » (opposé à *toga*, vêtement du civil), d'où *saga sūmere*, *pōnere*, *ad saga īre*, *in sagīs esse* ; 2° couverture, housse. M. L. 7515. Celtique : irl. *sái*, *sachill*. Les autres mots celtiques proviennent peut-être du français par l'anglais ; v. J. Loth, s. u. *sae*.

Dérivés : *sagātus* ; *sagārius* ; *sagulum*, M. L. 7514 ; *sagulātus*, *-rius*.

Cf. lit. *sagis* « manteau de voyage pour femmes », lett. *sagsa*?

sāgus, -a, -um : surtout au fém. subst. *sāga* « sorcière » ; *sāgiō*, *-īs*, *-īre* ; peu usités et remplacés par leurs composés plus précis *praesāgus*, *praesāgiō*, *-īs*, d'où *praesāgium* ; et à basse époque *praesāgō*, *-ās* ; *sāgāx*, *-ācis*, ancien (Enn.), fréquent et classique ; *sāgācitās*, *-ter* ; et peut-être *sāgāna* « devineresse » qu'y rattache Priscien, GLK II 120, 21, mais qui est attesté seulement comme nom propre et dont l'*ā* fait difficulté.

Le sens est défini par Cic., Diu. 1, 31, 65 : *sagire sentire acute est ; ex quo sagae anus, quia multa scire uolunt, et sagaces dicti canes. Is igitur qui ante sagit quam oblata res est, dicitur praesagire, i. e. futurum ante sentire.* Le sens général est « avoir du flair » ; cf. *sagax nasum habet*, Plt., Cu. 110 b ; *uoltures sagacius odorantur*, Plin. 10, 191, etc. Pour l'alternance, cf. *contāgium* et *tāgax*, *dīcere* et *dīcax*.

Praesāga est demeuré en français, où il désigne un oiseau de mauvais présage, l'orfraie, dite aussi *fresaie*. M. L. 6723 ; B. W. s. u.

La racine **sāg-*, **sag-* a dû fournir un présent radical athématique, à en juger par l'opposition entre lat. *sāgiō* et irl. *saigim* « petō, adeō » (avec subj. *sás-*). Le grec s'est tiré d'affaire en employant le type itératif : dor. ἀγέομαι, att. ἡγοῦμαι « je conduis, je dirige en qualité de chef » (aor. ἠγησάμην). On ne peut déterminer si le type germanique de got. *sokja* « je cherche » répond à celui de lat. *sāgiō* ou à celui de gr. ἡγοῦμαι. Sur hitt. *šakiya* « montrer des signes, présager », *šakiyah* « faire connaître, manifester, prononcer un oracle », v. Benveniste, BSL 33, 141. Cette racine n'est pas attestée en indo-iranien. *Sāgiō* serait un terme de chasse : du

sens de « quêter » appliqué au chien, on serait passé à celui de « avoir du nez ».

saiō, -ōnis m. : *poenātor*, *tortor* ; cf. Thes. Gloss., s. u. ; Isid., Or. 10, 262. Se trouve aussi dans Cassiodore. Mot de basse époque, germanique, latinisé. V. Sofer, 153 ; M. L. 7507.

sāl, sālis m. et n. (abl. *sale* indiquant un thème *sal-*, et non **sali-* ; le masculin semble ancien, cf. Non. 223, 11 sqq. ; le pluriel est toujours masculin : *salēs* ; *sāl* neutre (dans Fabius Pictor) est peut-être formé d'après *mel*, auquel il s'oppose ; on trouve aussi un doublet *sale* dans Enn., A. 385 ; Caton, Agr. 162, 1 ; Varron ap. Non. 223, 17 ; 162, 1, sans doute formé sur *salis*, d'après *mare*, *maris*) : 1° sel, puis toute substance salée ou amère, d'où **salnitrum*, M. L. 7546 ; **salpetrae*, 7550 ; le pluriel *salēs* désigne les grains de sel ; en poésie, à l'imitation du gr. ἅλς « mer » (rare, Vg. Ae. 3, 385) ; 2° sel de l'esprit, piquant, etc., cf. Plin. 31, 88 : (*sal*) *adeo necessarium elementum est, ut transierit intellectus ad uoluptates animi quoque. Nam ita sales appellantur, omnisque uitae lepos et summa hilaritas, laborumque requies non alio magis uocabulo constat* ; sens qu'on retrouve dans *salsus* et son contraire *īnsulsus* « non salé, insipide, fade ». Gr. ἅλες a le même emploi dans la κοινή. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7521.

Dérivés : *salārius* : relatif au sel : *Salaria uia Romae est appellata quia per eam Sabini sal a mari deferebant*, P. F. 437, 4 ; *salārium* : somme donnée aux soldats pour acheter leur sel (cf. *calceārium*, *congiārium*, *uestiārium*), par suite « solde, salaire » ; d'où *salāriārius* m. (tardif) « salarié, mercenaire ».

salīnus : de sel, salin ; subst. *salīnum* : salière, et *salīnae* f. pl. : saline(s) ; *salīnārius* ; *salīnātor* (usité comme surnom), cf. M. L. 7535-7538 ; *salīniēnsis* (Inscr.) « marchand de sel » ; *salillum* n. : petite salière.

Composé : *salifodīna* f. (mine de sel » (Vitr.).

sallō (*salō*), *-īs*, *salsus*, *-ĕre* et *sal(l)iō*, *-īs*, *sal(l)ītus* : saler, M. L. 7539 (logoud.) ; irl. *saillim*? Il y a deux formations différentes : *sallō* est issu de **sal-d-ō*, comme le montre *salsus* de **sald-tos* ; *sal(l)iō* est un dénominatif à suffixe *-ye/o-* ; *sallīō* est influencé par *sallō*, comme *salō* par *saliō*. De là *salsus*, *salsa*, M. L. 7550 a, et *subsalsus*, *īnsulsus*, M. L. 4476 ; *īnsulsē*, *īnsulsitās* ; *salsūrā* (*saltūra*, que Bücheler veut lire dans Plt., Cu. 22, est invraisemblable), *salsāmentum* (*-men*, Arn.), *salsāmentārius* ; *salsēdō*, *salsitās*, tous deux rares et tardifs ; *salsiusculus* (St Aug.) ; *salsitūdō*, *salsūgō* (et *salsilāgō*) ; *Salsulae* (*Aquae*) ; et aussi *salītūra* (Colum.) ; *salacaccabia*, *-ōrum* (Apic. ; lecture douteuse) : salaisons. Cf. aussi M. L. 7528, **saltcāre* ; **salmūria*, 7545, attesté aussi par le germanique : v. angl. *soelmeyrie* ; *salsīcius* (de *salsus*, comme *emptīcius* de *emptus*), d'où *salsīcia* (*farta*) : britt. *selsig* « saucisse ».

L'*ā* de *sāl* s'explique par le caractère monosyllabique de la forme ; lat. *sal-* (avec ombr. *salu* « salem ») est à rapprocher de gr. ἅλς, ἁλός (masculin ; féminin seulement au sens de « mer ») ; même *a* dans v. sl. *solĭ* (féminin), qui repose sur *sal-*, à en juger par le dérivé *slanŭ* (de **solnŭ*) « salé » ; l'arménien *al* « sel » est un thème en *-i-* ; le tokharien B a *sālyi* ; il peut y avoir eu un élar-

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

gissement *-i-* ; car le celtique a une forme élargie : irl. *salann*, et il y a une autre forme élargie dans got. *salt* (neutre) et arm. *alt* (thème en *-i-*) « sel, saline ». Lat. *sallō* de **saldō* n'a rien à faire avec un thème nominal en *-d-* ; *-de/o-* y est le suffixe de présent connu par *tendō*, *cūdō*, *fallō*, etc. Vocalisme radical *a* qui n'a rien de surprenant dans ce terme technique.

salamandra, -ae f. : salamandre. Emprunt (Celse, Plin., Pétr.) au gr. σαλαμάνδρα, déformé dans la langue populaire ; cf. M. L. 7525.

salapitta, -ae f. : chiquenaude (Arn., Ital. Ioh, 18, 22, et Gloss.). Conservé dans un parler italien. M. L. 7526. De gr. σαλπι(γ)κτής, avec épenthèse osque?

salapūtium, -ī n. (*salaputtium*) : nain, nabot (?). Mot familier (Catul. 53, 5), de formation et de sens obscurs. On a un cognomen *Salaputis*, CIL VIII 10570.

salar, -aris m. : sorte de truite, ou jeune saumon (Aus., Sid.). Cf. *salmō*.

salāriāna, -ae f. : sorte de châtaigne (Pline). De *salārius*?

salebra : v. *saliō*.

salgama, -ōrum n. pl. : conserves (faites dans le sel = ἅλμη), Col. Le singulier *salgamum* est plus récent.

Dérivés : *salgamārius* et sans doute *salmacidus*, glosé ἁλμυρός ; **salmūria* « saumure ». M. L. 7543, 7545.

Sans étymologie.

salicastrum : v. *salix*.

Saliī, -ōrum m. pl. : Saliens, collège de prêtres consacrés au service de Mars par Numa. Leur nom est rattaché à *saliō* par tous les anciens, cf. Varr., L. L. 5, 85, *Saliī ab salitando, quod facere in comitiis in sacris quotannis et solent et debent*, et les références de Goetz-Schoell, ad loc., et le composé *praesul* semble désigner à l'origine le chef des Saliens ; cf., toutefois, F. 438, 27, *salios a saliendo et saltando dictos esse quamuis dubitari non debeat, tamen Polemon ait Arcada quendam fuisse, nomine Salium, quem Aeneas a Mantinea in Italiam deduxerit, qui iuuenes Italicos ἐνόπλιον saltationem docuerit.*

Dérivés : *Saliāris*, *-e* ; *saliares cenae*, *epulae*, expressions dont dérive le sens de « somptueux, magnifique » ; cf. Fest. 439, 7 sqq. ; *Saliātus*, *-ūs*.

La forme *Salisubsli* (*-lis*?), génitif d'un nom de divinité (?), Catul. 17, 6, est obscure : de *saliō* + *subsiliō*?

saliō, -īs, saluī (et *salīuī*, *saliī*, époque impériale), **saltum, salīre** : sauter, bondir ; cf. Plin. 10, 111, *ambulant aliquae* [*aues*] *ut cornices ; saliunt aliae ut passeres, merulae* ; jaillir (*dē aquā*), palpiter (*dē corde*) ; saillir (transitif dans la langue des éleveurs) ; d'où *salāx* « lubrique » et « aphrodisiaque ». Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7540 ; B. W. *saillir*. Irl. *salach* « salāx ».

Dérivés : *salāx* (cf. plus haut) ; *salācitās* ; *Salācia*, nom d'une déesse marine, opposée à *Malacia* (v. *salum*) ; *salēbra*, *-ae* : aspérités du sol, ornière, cahot, M. L. 7527 ; cf. *latebra*, *scatebra* ; *salebrōsus* et *salebrātus*, *salebritās* (tardifs).

saltus, *-ūs* m. : saut, bond, puis « passage étroit, pas » (cf. Pas de Calais, Pas des Thermopyles), « défilé » (sensū obscēnō, dans Plt., Cas. 922 et Cu. 56), et, comme ces endroits sont souvent couverts de bois ou de pâturages, « pâturage, herbage », et même « mesure de terre de 4 centuries » (Varr., R. R. 1, 10). Dérivés : *saltuārius*, *saltuātim*, *saltuēnsis*, *saltuōsus*. Cf. *saltus*, M. L. 7553, 7554, et *saltuārius*, 7552 ; *saltor* (et *salītor*), *salītiō* (Vég.). Celtique : irl. *salt*.

Saliō a fourni de nombreux composés en *-siliō* dans lesquels le préverbe précise seulement l'idée verbale : *ab-*, *ad-*, *circum-*, *dē-*, *dis-*, *ex-*, *in-*, *prae-*, *prō-*, *re-*, *sub-*, *trāns-siliō*. Il faut noter seulement que *insultus* apparaît dans la langue de l'Église avec le sens de « insulte », sans doute sous l'influence de *insultāre*, qui est employé au sens moral déjà par Cicéron. Cf. aussi **assalīre*, **assaltus*, M. L. 713, 714.

Pour *praesul*, v. ce mot.

De *saliō* existe un itératif-intensif ancien et usuel : *saltō*, *-ās* (*salitō*, Varr.), qui tend à se substituer à *salīre* (comme *cantāre* à *canere*) dans le sens de « sauter », bien représenté dans les langues romanes, M. L. 7551, et en germanique : v. h. a. **salzōn*, v. angl. *sealtian*. Du sens ancien de « sauter à plusieurs reprises » est dérivé le sens technique de « danser » ; de là : *saltātor*, *-trīx*, *-tiō*, *-tiuncula*, *-tōrius*, *-tus*, *-ūs*, *saltābundus*, qui tous se rapportent à l'idée de « danser ». Comme *saliō*, l'itératif *saltō* a de nombreux composés qui sont en *-sultō* : *ad-* (*as-*), *dis-*, *ex-*, *in-*, *per-*, *prae-*, *re-*, *sub-* (*sus-*), *trāns-sultō*. *Exsultō* et *insultō* ont souvent le sens moral qu'ont leurs calques du français savant *exulter* et *insulter*. Forme récente sans apophonie : *dēsaltō*. Dérivé secondaire : *saltitō* (Hist. Aug.).

Le présent *saliō* n'a d'autre correspondant exact que gr. ἅλλομαι, qui a le même sens. Pas plus en grec qu'en latin, il n'y a trace d'un aoriste en *-s-*. La langue homérique a conservé un aoriste radical ἅλτο, *-ἁλμενος*.

salis(s)ātiō, -ōnis f. (Marc. Emp. et Gloss.) : palpitation, *s. cordis*, gl. παλμός Du gr. σαλάσσω, cf. *comissātiō* et κωμάζω ; rattaché par étymologie populaire à *saliō*, cf. Isid., Or. 18, 26, *salisatores uocati sunt, quia dum eis membrorum quaecumque partes salierint, aliquid sibi exinde prosperum seu triste significari praedicunt.*

salīua, -ae f. (pl. *salīuae*, ap. Lucr. 4, 1108) : 1° salive, bave. Se dit aussi de toute espèce de sécrétion visqueuse ; 2° saveur (qui excite la salive) ; salive en tant que marque de désir ou d'appétit. Ancien (Lucr., Catull.) ; panroman (sauf roumain). M. L. 7541.

Dérivés : *salīuārius* (Plin.) ; *salīuārium* « mors » ; *salīuōsus* ; *salīuō*, *-ās* ; *salīuātum* ; *salīuātiō*, tous d'époque impériale.

Même formation que *gingīua*. Sans étymologie claire. Irl. *saile* peut être emprunté.

saliunca, -ae f. : valériane ou nard celtique (depuis Vg. et Plin.) ; dim. *saliuncula*. Celtique ou ligure?

salix, -icis f. : saule. Ancien ; panroman. M. L. 7542 ; v. B. W. s. u. Cf., pour la formation, *larix*.

Dérivés : *salicastrum* n. : douce-amère qui croît parmi les saules, dite aussi *labrusca*, Pline, 23, 20, M. L. 7531, et irl. *soileastar* ; *salignus* ou *saligneus* : de saule ; *salictum* : saussaie, et *salicētum*, M. L. 7532-7534, gall. *sailchoit* ; *salicētārius*. Certaines formes romanes supposent **salicārius* et **saliceus* ; cf. M. L. 7530-7533.

Salix a un correspondant dans irl. *sail* « saule » (gén. *sailech*). Dans v. h. a. *salaha*, v. angl. *sealh* « saule », la formation est différente (de **salhjōn-*). Si l'on rapproche la forme que donne Théophraste, ἑλίκη, pour le nom de « saule » en Arcadie, il faut admettre que la forme latine reposerait sur **selik-* (mais alors on attendrait plutôt **silix*) et la forme germanique sur **solk-*.

salmacidus : v. *salgama*.

salmō, -ōnis m. : saumon (Plin., Aus.). M. L. 7544. Mot gaulois. Cf. *Salmōna* « Salm », affluent de la Moselle, et *salar*. Passé en germanique : v. h. a. *salmo*.

salpa, -ae f. : saupe, poisson de mer (Ov., Plin.). Emprunt au gr. σάλπη. M. L. 7549.

salpūga (*-punga*), **-ae** f. : sorte de fourmi ou d'araignée venimeuse. Mot (espagnol d'après Plin. 29, 92?) déformé par l'étymologie populaire en *solipuga*, *solipugna*, *solifuga* ; cf. P. F. 389, 4, *solipugna, genus bestiolae maleficae, quod acrius concitatiusque fit ardore solis, unde etiam nomen traxit.* V. Sofer, p. 58, et Alessio, R. di Filol., 1938, p. 152, qui suppose un emprunt à un gr. **σαλεπῦγος* (μύρμηξ)? Sans étymologie.

saltem : particule invariable signifiant « du moins, au moins » et marquant une restriction, généralement après une proposition concessive commençant par *sī*, tout au moins à l'époque archaïque, e. g. *si illud non licet, | saltem hoc licebit*, Tér., Eu. 639-640. Toutefois, l'opposition peut n'être pas exprimée ; cf. Cic., Fam. 12, 23, 3, *antehac quidem sperare saltem licebat ; nunc etiam id ereptum est* ; entendez « il nous était permis au moins d'espérer ‹à défaut d'autre chose : *si nil aliud*› ». De cet emploi découle celui qu'on fait de *saltem* à l'époque impériale, où on le joint à *nōn*, *neque* avec un sens équivalent à celui de *ne... quidem* ; cf. T.-L. 5, 38, 1, *ibi tribuni militum non praemunito uallo... non deorum saltem si non hominum memores, nec auspicato... instruunt aciem.* Ancien, usuel et classique. Ne semble plus attesté après Apulée ; non roman.

Étymologie inconnue ; la finale rappelle celle de *autem*, *quidem*, etc. De **s(i) al(i)tem*?

saltus, -ūs m. : v. *saliō*.

saluber, -bris : v. *saluus*.

saluia, -ae f. : sauge (Plin.). Panroman. M. L. 7558. Germanique : v. h. a. *salbeia*. Sans doute de *saluus*, à cause de ses propriétés bienfaisantes. Le sens de « sauge » est secondaire. A l'origine, semble avoir désigné une autre plante ; cf. Pline, 22, 147 et 26, 31.

salum, -ī n. (et *salus* dans Enn., e. g. Sc. 195, *undantem salum* ; le changement de genre est dû sans doute à l'influence de *mare*, cf. *sale*) : mer libre, mouillage devant le port ; cf. T.-L. 37, 10, 10, *ante portum in salo* ; 37, 13, 18, *pars in salo ad ostium portus in ancoris stetit* ; Cic., Verr. II 5, 35, 98, *quadrirememque fluctuantem in salo reliquerat.* Peut-être emprunt au gr. σάλος, quoique le sens de « mouillage » ne soit pas attesté avant Polybe et puisse provenir du latin. Sur le mot « préi.-e. » *sala*, v. Battisti, St. Etruschi, XVI, 342 sqq.

salor, *-ōris* m. : couleur de la mer (Mart. Cap.)? Forme unique et peu sûre.

Les Latins y rattachent aussi *Salācia*, nom d'une déesse marine (qui s'oppose à *malacia*) et femme de Neptune ; cf. Varr., L. L. 5, 85, *Salacia Neptuni ab salo*, avec les références de Goetz-Schoell, ad loc., et l'étymologie de Fest. 436, 14, *Salacia... quod salum ciet.* Sans doute étymologie populaire ; *salācia* semble inséparable de *salāx*.

Pour *īnsula*, v. ce mot.

salūs, -tis f. : v. le suivant.

saluus (*saluos*), **-a, -um** : entier, intact ; cf. Plt., Au. 207, *di me seruant, salua res est* : *saluom est si quid non perit*, et les expressions du type *saluā lēge*, *saluō iūre*, *saluīs auspiciīs* ; par suite « sauf, sain et sauf, en bon état » (souvent joint à *sānus* dans le couple allitérant *sānus saluus*) ; usité dans la formule de politesse *saluus sīs*. Dans la langue de l'Église a pris le sens moral de « sauvé du méchant ou du mal par le Sauveur ». Usité de tout temps. Panroman (sauf roumain). M. L. 7559. Adverbe *saluē*, usité surtout dans la langue de la comédie : *satin saluē?* Formule archaïque reprise par Apulée, e. g. Met. 1, 26. Le substantif correspondant à *saluus* est :

salūs, *-ūtis* f. (thème consonantique, abl. *salūte*) : état de celui ou de ce qui est *saluus*, bon état, salut, sauvegarde, conservation ; souvent joint à *ops* dans *opem salūtemque ferre* ; par suite « vie (sauve) » par opposition à « mort », *pestis, perniciēs* : *salūtem dēbēre alicuī*. Personnifié et divinisé dans la déesse *Salūs* « celle qui assure le salut » (*Salūs Sēmōnia*, Macr., Sat. 1, 16, 8) ; cf. Plt., Mo. 351, *nec Salus nobis saluti iam esse, si cupiat, potest*, par allusion à une formule usuelle ; employé souvent comme formule de salut : *salūtem dīcere, dare, reddere, accipere*. Dans la langue de l'Église a désigné le « salut » (= σωτηρία). M. L. 7555 ; britt. *sal*.

Dérivés et composés : 1° de *saluus* : *saluēō*, *-ēs*, *-ēre* : être sain et sauf, bien portant, etc., usité surtout comme formule de salutation, *saluē*, *saluētō*, etc., souvent joint à *ualēre* : *uale*, *salue*, Cic., Fam. 16, 9, 4, etc. ; *saluō*, *-ās* : sauver. Bas latin, apparaît à partir de Végèce et remplace *seruō*, auquel ne correspondait aucun adjectif. Usité surtout dans la langue de l'Église, ainsi que les dérivés et composés : *saluātor* = σωτήρ, *saluātiō*, *-mentum* ; *saluificus*, *-ficō* ; *resaluō*. Panroman (sauf roumain). M. L. 7557, 7557 a ; britt. *salw*, *sylwadour*.

Noms propres : *Saluius*, *-uīnus*, *-uīllus*.

2° de *salūs* : *salūber* (*-bris*), *-bris*, *-bre* « salutaire » et « salubre » (souvent opposé à *pestilēns*) ; quelquefois aussi « en bonne santé », M. L. 7556 a ; d'où *salūbritās*, *-ter* et l'opposé *īnsalūber* (*-bris*) ; *salūtāris* : salutaire (conservé par la langue de l'Église) ; *salūtāriter*.

salūtō, *-ās* : donner le salut, sauver. Sens rare et tardif ; *salūtō* est presque uniquement usité avec un sens affaibli dans des formules de politesse au sens de « saluer », comme les dérivés et composés : *salūtātor*, *salūtātiō*, *cōnsalūtō*, *obsalūtō* (Festus), *persalūtō*, *resalūtō*, *īnsalūtātus*, etc. Panroman. M. L. 7556 ; britt. *saludi*.

salūti-fer (poétique) ; *salūtificātor* (Tert.) ; *salūtiger*

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

(poétique, tardif) ; *salūtigerulus* : porteur de salutations (Plaute).

Salūs est, comme *fidēs*, un exemple d'un ancien terme religieux, passé ensuite dans la langue courante, puis repris par la langue de l'Église chrétienne, qui lui a redonné un nouveau sens religieux. *Saluō* est de création récente ; on disait dans la langue classique *seruō*, *cōnseruō* dans ce sens ; *saluō* a été créé par suite de l'affaiblissement de *salūtō*, qui, ne subsistant plus guère que dans des formules de politesse, n'avait pour ainsi dire plus rien de commun avec *salūs*, *saluus* ; de là *saluātor*, *saluātiō* ; cf. Aug., Serm. 299, 6. C'est le gr. σῶος, σῴζω, σωτήρ, σωτηρία qui a servi de modèle. Au IIIe siècle après J.-C., il n'y avait pas plus de rapport entre *saluāre* et *salūtāre* qu'il n'y en a en français entre « sauver » et « saluer ».

Saluus rappelle skr. *sárvaḥ* « entier, intact, tout », av. *haurvō*, v. p. *haruva-* « entier », gr. ὅλϝος (supposé par la correspondance hom. οὖλος, att. ὅλος), où le vocalisme radical est autre. Le mot indo-iranien s'oppose par le sens à skr. *viçvaḥ*, av. *vīspō*, v. p. *visa-*, qui se traduit par lat. *omnis* ; en sanskrit, il a été fléchi comme *viçvaḥ* ; mais, à en juger par Y., LVIII 6, où le nominatif pluriel *haurvā* signifie « intacts », le fait n'est pas indo-iranien. En latin, *saluus* n'a gardé que le sens originel de « entier », avec la nuance « en bon état de santé » ; et il n'a pas reçu la flexion du démonstratif, parce que c'est *tōtus* qui a reçu le sens de « entier » et a pris en conséquence cette flexion ; ceci n'empêche pas, du reste, que, pour rendre le sens de « intact, entier », sans aucune nuance religieuse, le latin a créé *integer*, qu'ont conservé les langues romanes. Le sens propre de *saluus* a été commandé par la valeur religieuse qui est attachée à ce mot et qui ressort de *salūs*. — Le vocalisme à degré zéro de lat. *saluus* se retrouve dans osq. σαλαϝς, s a l a v s « saluus », ombr. *saluvom* « saluum », etc., et dans le nom de notion lat. *salūs*, qui est ancien (v. BSL 28, p. 40 sqq.), tandis que av. *haurvatās*, qui y répond pour le sens, est un dérivé secondaire de *haurvō*. Les mots italiques supposent une forme de suffixe à voyelle initiale ; cf. gr. ὁλοός. Le vocalisme à degré zéro est sans doute ancien dans ces formes, et l'o radical de gr. ὁλοός doit être pris à ὅλος.

Sans le suffixe **-ϝo-*, on a en latin même *solidus*, avec *-l-* simple (cf. osq. s u l u h « omninō » ?), et *sollus*, avec *-l-* géminé, ce dernier se retrouvant largement en osque : s u l l u s « omnēs », pélignien *solois* « omnibus », etc. La forme *-ll-* est du type des formes expressives à géminées, qui est courant en italique. La gémination se retrouve dans le nom propre *Sallustius*. De même gall. *holl* « tout entier ». Comme la racine n'est pas dissyllabique, irl. *slán* « entier, sain et sauf » ne s'explique pas directement ; comme *sānus* s'associe à *saluus* (*salua ac sana sunt*, Plt., Mer. 176), il peut y avoir dans irl. *slán* une contamination.

Dans got. *alls* « πᾶς, ὅλος », etc., il y a, sans *s* initial, un mot pareil en tout à lat. *sollus*, gall. *holl* ; il y a *-l-* simple dans *ala-* au premier terme de composés (got. *in allaim alamannam* « dans tout l'ensemble des hommes »), ce qui rappelle lat. *sollus* : *solidus*. — H. Pedersen, *V. Gr. d. kelt. Spr.*, I, p. 411, enseigne que la forme sans *s-* initial de irl. *uile* « tout, entier » résulte d'un passage de *s-* à *h-* en celtique ; l'irlandais a, en effet, une orthographe *huile*, et le gallois a *holl* et *ol* « tout entier ». Quant à arm. *oł*, équivalent à lat. *saluus* pour le sens, on ne saurait dire s'il y a eu un *s-* initial. — La coexistence des formes avec et sans *s-* rappelle le cas de lat. *sine* : got. *inu*, etc.

Le germanique et le slave ont un autre mot : got. *hails*, v. sl. *cělŭ* ; sur v. pruss. *kailūstikan*, v. BSL 28, 42.

sam : v. *sum*.

samardacus, -ī m. : imposteur (St Aug.). Mot africain?

samartia, -ae f. : erreur causée par une borne située aux confins de trois champs? (Grom., p. 360).

samauca, -ae f. : sorte de poisson (Polem. Silv.). Mot gaulois?

sambūca, -ae f. : 1° sorte de harpe ; 2° machine de guerre qui servait à escalader les murailles, *nam ut in organo chordae, sic in machina intenduntur funes*, P. F. 435, 4. De là : *sambūcus* « harpiste », *sambūcina*, *sambūcistria*. Emprunt au gr. σαμβύκη, σαμβυκίστρια, qui est lui-même emprunté. M. L. 7560.

sambūcus, -ī (Plin. ; *sābūcus*, Ser. Samm. et gloss., *sabbūcus*, *sabuncus*) f. : sureau ; *sambūcum* (*sab-*) n. : baie du sureau ; *sambūceus* (*-cius*). — Depuis Lucilius, Panroman. Les deux formes *samb-* et *sab-* sont représentées dans les langues romanes, mais la seconde a plus d'extension que la première (cf. *sabbatum* et *sambatum*). M. L. 7561-7562 ; v. h. a. *būhhila*?

Sans correspondant, sauf peut-être le dace σεβα ; Vaï Cuny, MSL 16, 329. Même finale que dans *albūcus*, *lactūca*.

sāmentum, -ī n. : défini par Marc-Aurèle ap. Front., Ep. 4, 4, *lingua Hernica pelliculam de hostia quam in apicem suum flamen, cum in urbem introeat imponit*. Sans autre exemple ; sans doute vieux terme du rituel. De **sak-s-mento-m*? Cf. *sagmen*.

samera (*samara*), **-ae** f. : semence d'orme (Plin., Col.). Gaulois? Cf. fr. *samare*.

samius, -a, -um : de Samos ; *samia* n. pl. : vaisselle de Samos ; *samia testa*, *samius lapis* : tesson de vase ou pierre servant à polir ; d'où *samiō, -āre* : fourbir, polir (terme de la langue militaire, Vég.), M. L. 7563 ; *samiator*, gl. ἀκονητής ; *samiārium*.

samolus, -ī f. (?) : plante inconnue. Mot peut-être celtique ; cf. Plin. 24, 104.

sampsa, -ae f. : pulpe d'olives triturée et conservée (Plt., Col.). M. L. 7564.

Sānātēs : v. *sānus*.

sanciō, sanctus : v. *sacer*.

Sancus, -ūs (et *Sancus, -ī* récent) m. : nom d'une ancienne divinité italique d'origine sabine d'après Varr., L. L. 5, 66. *Sancus* signifierait « le ciel » d'après Lydus, De Mens. IV 90, et est identifié à *Deus Fidius*. Le mot est joint à *Sēmō* dans le groupe *Sēmō Sancus* (ou *Sancius*). — Le dérivé *Sanquālis*, cf. *-is porta appellatur proxima aedi Sancus*, P. F. 465, 6 ; *-auis quae ossifragi dicitur*, id. 421, 1, prouve l'ancienneté du thème en *-u-*.

L'ombrien a *Sansio-*, épithète des dieux **Fiso* (Fisovio- et **Vesticio-* de sens inconnu. On rattache généralement *Sancus* à *sacer*, *sanciō* (cf. Ov., F. 6 213 sqq., qui identifie *Sancus* et *Sanctus*, et CIL XIV, 3458) comme *Fidius* à *fidēs*, ce qui justifie l'assimilation à *Deus Fidius*. Mais le groupe *Sēmō* (v. *serō* « semer ») *Sancus* ne s'explique pas par là ; et la présence du thème en *-u-* n'est pas plus claire (cf. *Consus*, *Iānus*). Il y a là peut-être la trace d'une vieille divinité indigène, dont le culte primitif s'est perdu et qui a été rapprochée secondairement de *sanciō* et assimilée au *Dius Fidius* Ζεύς πίστιος « le dieu qui sanctionne ».

sandala : v. *scandala*.

sandalium, -ī n. : sandale. Emprunt au gr. σάνδαλ(ι)ον.

Dérivés et composés : *sandaliārius* (Suét.) ; *sandaligerula* (Plt.).

sandapila, -ae f. : sorte de civière ou de bière grossière qui servait à porter en terre les corps des pauvres et des malfaiteurs. — Mot populaire, attesté seulement à l'époque impériale (Mart., Suét., Juv.), sans doute emprunté.

Dérivés : *sandapilō* : νεκροθάπτης ; *sandapilārius*.

sanguis (puis *sanguīs* à partir de Vg.), **-inis** m. (arch. *sanguen* n., Enn., et *sanguis, -guis*, tardif) : 1° sang (qui coule, différent de *cruor* « sang coagulé »), pas de pluriel, sauf dans la langue de l'Église, *uir sanguinum* (Vulg.), *uae ciuitati sanguinum* (Ezech.), qui traduit sans doute un hébraïsme ; 2° sang en tant que constituant la parenté ou la descendance : *sanguine coniuncti*, Cic., Inuent. 2, 161 ; Sall., Iu. 10, 3 ; *in suum sanguinem saeuire*, T.-L. 40, 5, 1 ; *o sanguen dis oriundum*, Enn. ; de là *cōnsanguineus* = ὅμαιμος, σύναιμος, *cōnsanguinitās* ; 3° sang en tant que symbole de la force. Unité de tout temps. Panroman. La langue écrite de l'époque classique et de l'empire n'emploie que *sanguīs*, mais les formes romanes remontent à *sanguen*. M. L. 7574.

Dérivés et composés : *sanguineus* : de sang, sanglant, et *cōnsanguineus*, M. L. 7572 ; *sanguinālis* et *sanguinārius* ; d'où *sanguināria* f. « sanguinaire, renouée » ; *sanguinolentus* et *sanguilentus* (*-nentus*, Orib.) : sanglant, M. L. 7570 ; *sanguinōsus* : sanguin (langue médicale, Cael. Aurel. = αἱματώδης), M. L. 7573 ; *sanguinō, -āre* : saigner (époque impériale), M. L. 7571 ; *sanguiculus* : boudin de sang de chevreau (Plin., M. L. 7569 c) ; *sanguncula* (Pétr. 66, 2) ; *sanguiūga* : sangsue, composé qui se substitue à *hirūdō* à l'époque de Pline (v. s. *hirūdō*), et *sansūgia* (Gloss.) par haplologie, M. L. 7575 ; *sanguī-uorus, -bibulus* (tardifs) ; *exsanguis* (ancien, classique) ; *exsanguinātus* (Vitr.) ; *exsanguinēscō* (tardif).

Il est vain de rappeler ici le groupe de skr. *dṛṣṭ*, *undṛ* « sang », signalé sous *assyr*, car il n'y a de commun aux deux groupes que *s*, et toute la formation de *sanguis* ainsi coupé demeurerait inexpliquée. Le baltique a connu le groupe de skr. *dṛṣṭ* ; car le lette a encore *asins* (féminin) pour désigner le « sang » ; mais le slave a généralisé le mot v. sl. *krŭvĭ*, etc., qui est de la famille de lat. *cruor*, et le lituanien a aussi *kraŭjas* « sang », en face de v. pruss. *krawian* (neutre) et *krawia* (féminin), Ench. ; *crauyo*, Voc. Souvent les mots qui

désignent le « sang » sont d'origine obscure, ainsi gr. αἷμα, got. *bloþ*, irl. *fuil*, gall. *gwaed*. Le genre neutre est fréquent pour cette notion ; *sanguen* se comprend donc bien ; c'est le masculin *sanguīs* qui est un peu surprenant. Comme dans lat. *sanguen*, il y a un *a* radical dans gr. αἷμα et dans gall. *gwaed*.

saniēs (*sania*, Gl.), **-ei** f. : 1° « sang corrompu » qui s'écoule des blessures, intermédiaire entre le sang proprement dit (*sanguīs*) et le pus (*pūs*, *tabum*) ; cf. Cels. 5, 26, 20, *ex his [uolneribus ulceribusque] exit sanguis, sanies, pus... sanies est tenuior hoc [sanguine], uarie crassa et glutinosa et colorata...* ; 2° en poésie « bave du serpent », puis toute espèce de liquide ressemblant à la sanie. Ancien (Enn., Cat.). M. L. 7577.

Dérivés et composés : *saniōsus* (Plin.), M. L. 7579 ; *saniō* et *exsaniō, -ās* (technique, époque impériale), M. L. 3065 a ; *saniola* (Cass. Fel.).

Pas d'étymologie. A en juger par des cas tels que *aciēs* ou *prōgeniēs*, serait le dérivé d'un thème radical représenté par lat. *san-*, mais dont aucun correspondant n'est connu. Les Romains étaient naturellement tentés de rapprocher *sanguīs* ; mais cela ne prouve rien.

sanna, -ae f. : grimace, moquerie (Pers., Juv.) ; *sanniō, -ōnis* : bouffon, paillasse, grimacier (déjà dans Cic.) ; *sannō, -ās, sannātor* et *dē-, sub-sannō, -ātor, -ātiō, subsannium* (tardifs), M. L. 8392. Emprunts populaires au gr. σάννας, σαννίων. M. L. 7583.

Sanquālis : v. *Sancus*.

santerna, -ae f. : borax (Plin.). Sans doute mot étranger (étrusque?). Cf. Runes-Cortsen, *Der etr. Text d. Agramer Mumienbinde*, p. 72.

Santonicus, -a, -um : adjectif dérivé du nom de peuple gaulois *Santonī*, appliqué à différents produits qui en sont originaires, en particulier *-m* (*absinthium*) : santoline. M. L. 7583 b.

sānus, -a, -um : sain, bien portant (de corps ou d'esprit). Souvent joint à *saluus*. L'adverbe *sānē* « d'une manière saine » s'emploie comme *ualdē* avec une valeur intensive : *sānē sapere*, puis avec toute sorte de verbes ou d'adjectifs ou d'adverbes : *sānē metuere, sānē bonus, sānē bene, s. sapienter* ; et, avec négation, *haud, nōn sānē*. Souvent joint dans la langue familière à un impératif qu'il renforce : *i sane*. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 7584.

Dérivés et composés : *sānitās* : santé, M. L. 7580 (d'où **sānitiāre, sānitōsus*, Orib., M. L. 7581, 7581 a) ; *sānō, -ās* (et tardif *sāniō*, Mul. Chir.) : rendre sain, guérir (sens physique et moral), M. L. 7566 ; *sānātiō* (Cic.) ; *sānātor* (Paul. Nol.) ; *sānātōrius* (Cass.) ; *sānābilis* (rare, mais classique) et *īnsānābilis* = ἀνίατος ; *sānātiuus, sānāria, sānātāria* « pucédan », déformé en *satanāria*, v. André, *Lex.* (tous tardifs) ; *con-, per-, praesānō, resānō* (rares tous quatre et d'époque impériale) ; *sānēscō* (Col., Cels., Plin.) et *resānēscō* (d'après *recrūdēscō*?) ; *sānifer* (Paul. Nol.). Sur *sānāre* « châtrer » dans certains dialectes romans, v. M. Leumann, KZ, 1942, 215.

īnsānus : malsain, malade ; presque uniquement employé dans le sens de « qui n'est pas sain d'esprit, insensé, fou » et aussi « qui rend fou » (*īnsāna herba*,

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

i. e. *laurus*) ; cf. *Īnsānī montēs* traduisant le nom grec d'une montagne de Sardaigne, τὰ μαινόμενα ὄρη. *Insānum, īnsānē* s'emploient aussi comme adverbes de renforcement, cf. notre « furieusement », dans la langue familière. Dérivés : *īnsānia*, mot courant ; M. L. 4455, *īnsānitās* (rare, mais dans Cic., Tusc. 3, 4, 8 et 3, 5, 10, Varr. ap. Non. 122, 24) ; *īnsāniō, -īs* ; *uēsānus, uēsānia, uēsāniō, -īs* : même sens que *īnsānus* ; cf. *uēcors*.

A *sānus* les anciens rattachent aussi *Sānātēs* ; cf. Fest. 474, 22 : *Sanates dicti sunt qui supra infraque Romam habitauerunt. Quod nomen his fuit quia, cum defecissent a Romanis, breui post redierunt in amicitiam, quasi sanata mente. Itaque in XII* (1, 5) *cautum est ut idem iuris esset Sanatibus quam Forctibus, i. e. bonis, et qui numquam defecerant a P. R.* Sans doute étymologie populaire ; il s'agit vraisemblablement d'un nom propre du type *Arpinās*, cf. *forctis* s. u. *fortis*. V. M. Lejeune, R. Ph., 1951, p. 221.

Aucun mot pareil ne se retrouve ailleurs, sauf peut-être en ombr. *sanes* « sānīs, integrīs », T. E. IV 8 (emprunt?). Le vénète *śahnatei* dat., épithète d'une déesse *Reitia*, est obscur. Un rapprochement avec gr. ἰαίνω « je guéris », etc., ne s'obtient qu'à l'aide d'hypothèses arbitraires. Pour irl. *slán*, v. sous *saluus*.

sapa, -ae f. : vin cuit jusqu'à réduction des deux tiers. Ancien (Cat.), technique. Dans les langues romanes, *sapa* a le sens de « sève ». M. L. 7585.

Le sens de « sève » qui est celui des mots romans, it. *sapa*, fr. *sève*, etc., se retrouve dans un mot germanique semblable : v. isl. *safe*, v. h. a. *saf*, etc., ou, avec consonne géminée, v. angl. *saep*, etc. (si ces mots ne viennent pas du latin). D'autre part, arm. *ham* « goût » fait penser à lat. *sapiō, sapidus*, etc.

sāperda, -ae f. : *genus pessimi piscis*, F. 434, 7. Emprunt au gr. σᾶπέρδης.

sapiō, -is, sapīuī (*-iī*), **-ĕre** (parf. *sapuī* dans Aug., C. D. 1, 10 et inf. *sapēre* supposé par les formes romanes du type *savoir*, cf. M. L. 7586 ; *sapēre* n'est pas représenté en roman) : avoir du goût, de la saveur (ou du parfum) ; s'emploie absolument des choses : *oleum male sapiet*, Cat., Agr. 66, 1.; ou des personnes, le plus souvent au sens figuré « avoir du goût, du discernement ; être sage », *hic homo sapienter sapit*, Plt., Poe. 606 ; joint à *sentīre*, cf. Plt., Poe. 1200, *nunc hinc sapit, hinc sentit quicquid sapit*, et Cic., Rep. 1, 65, etc. Transitivement : « se connaître en, comprendre, savoir ». Formule courante de la conversation : *si sapis, si sapias*. Usité de tout temps. Panroman. De là : *sapiēns* adj. et subst. « sage », *sapienter, sapientia* (= σοφία et φιλοσοφία ; Ennius emploie *sapientia* pour traduire σοφία et le marque expressément ; c'était une innovation), M. L. 7588 ; *persapiēns, īnsipiēns, īnsipienter, -tia, sapientipotēns* (composé artificiel créé par Ennius, qui l'oppose à *bellipotēns*) ; *sapientificō* (Itala) ; *cōnsipiō* : être dans son bon sens (rare, époque impériale) ; *dēsipiō* : n'être pas dans son bon sens (classique) ; *dēsipientia* (Lucr.) ; *resipīscō, -īuī* (*-iī* et *resipuī*) : reprendre ses sens, recouvrer la raison ; *resipīscentia* (Lact., pour traduire μετάνοια). Par contre, *resipiō* a presque uniquement le sens concret de « avoir le goût, la saveur de » (cf. *redoleō*), e. g. Varr., R. R. 1, 54, 3, *mustum resipit ferrum* ; cf. **resapium*, M. L. 7237 (la forme sans apophonie *resapiō* se lit dans Isid. 10, 236, et dans le Pseudo-Apulée ; v. Sofer, p. 108) ; ce n'est que tardivement qu'il est confondu avec *resipīscō*. Ont également le sens concret le substantif *sapor* « saveur, goût » et « sens du goût » (physique et moral), d'où *sapōrō, -āre*, *sapōrātus, -ōsus, sapōrus*, l'adjectif *sapidus* (époque impériale, Apul., Apicius), M. L. 7590 et 7587, et son contraire *īnsipidus* (**īnsapidus*), M. L. 4466 ; cf. aussi *male sapidus* > fr. *maussade* et *flōrisapus*, CIL VIII 211, 90 ; *sapidulus*. Toutefois, le sens de « sage » pour *sapidus* apparaît dans Ausone. Pétrone a un composé *nesapius* « imbécile » (cf. *nesapus* « qui non sapit », Terent. Scaur., GLK VII 12, 4, forme populaire faite sur *nescius*) qu'il met dans la bouche de Trimalcion, Sat. 50, 5 ; c'est à *sapius* que remontent le type roman *sage* et britt. *saib*, mais les formes romanes sont troubles ; v. B. W. sous *sage*.

Sapiō a un correspondant en germanique : v. sax. *an-sebbian* « apercevoir, remarquer », v. h. a. *int-seffen* (prétér. *-suob*) « remarquer, goûter » ; cf. v. isl. *sefi* « pensée ». La formation est la même que celle de *capiō*. Mais il n'a pas survécu de formes telles que *captus* ou *cēpī*. En revanche, l'osque a une forme à *ē* unique en son genre : *sipus* « sciēns », cf. volsque *sepu* « sciente » ; à ce *sipus* osque il faut sans doute rattacher *sibus* et *persibus*.

saplūtus : adaptation latine de ζάπλουτος (= διάπλουτος) « très riche », qu'on lit dans Pétr. 37, 6, avec prononciation *s* de ζ initial ; cf. *Saguntum* = Ζάκυνθος.

sāpō, -ōnis m. : savon (Plin., Mart., Ser. Samm.) ; M. L. 7589 ; britt. *sebon* (mot savant). Dérivés : *sāpōnātum, -ī* « eau de savon » ; *sāpōnārius* (Orib.). Mot d'emprunt, germanique ou celtique, désignant d'abord une substance propre à laver et à teindre les cheveux. Cf. all. *Seife* « savon ».

sappa, -ae f. : sorte de hoyau (Gloss., Isid.). Le britt. a *saffwy* « lance, pique ». Français *sape*, v. B. W. s. u. ; M. L. 9599 : *zapp-* (illyrien?).

sappīnus (*sapīnus*), **-ī** f. : sapin, sapine. Dérivé : *sap(p)īneus* ; d'où *sappīnea* : partie inférieure du sapin et « pomme de pin ». Les manuscrits de Pline ont aussi une forme *sappium* (16, 61). Ancien (Varr., R. R. 1, 6, 4). M. L. 7592.

Le v. fr. et prov. *sap* représentent un ancien **sappus*, prélatin ou gaulois ; et *sappīnus* serait issu d'une combinaison de **sappo-* et de *pīnus*, ou simplement dû à l'influence de *pīnus*, favorisée par l'existence de formes comme *carpinus, fraxinus* : tout ceci, incertain. Le v. angl. *saeppe* (Gl., v. Hoops, *Waldbäume*, p. 226) doit être un emprunt adapté du latin.

sappīrus, -ī f. : saphir. Emprunt au grec d'origine sémitique σάπφειρος attesté sous cette forme dans Pline 37, 119 ; et plus tard sous la forme hellénisée *sapphīrus* (*sapphīrus*, Fort.), d'où *sapphīrinus, -rātus*, etc. fr. *safir, saphir* ; irl. *saifir*.

sapsa : v. *ipse*.

sarciō, -īs, sarsī, sartum (*sarsum*, tardif ; *resarsurum*, Suét., Claud. 6), **-īre** : défini par Festus, 428, 25, « *integrum facere* ». Le sens premier est sans doute « recoudre », cf. *sarcina* et *sarcīmen* : suture (Apul.), *sarcinātrīx* (Non. 56, 22) ; *sarculum* : alène (Gl.) ; et plus généralement « réparer, raccommoder ». Sens propre et figuré ; le participe figure dans le couple asyndétique *sartus tectus*, employé notamment dans le cahier des charges des bâtiments de l'État que l'entrepreneur devait s'engager à maintenir en bon état « clos et couverts » ; cf. Fest. 428, 25 ; Plt., Tri. 317 ; T.-L. 29, 37, 2. L'expression est devenue proverbiale ; cf. Cic., Fam. 13, 50, 2 : *hoc mihi da atque largire ut M'Curium sartum et tectum, ut aiunt, ab omni incommodo, detrimento, molestia, sincerum integrumque conserues* ; de là *sānē sartēque*. Ancien, usuel. M. L. 7599 et 7615, *sartum* ; B. W. *sertir*. Brittonique : gall. *seirch*, de **sarcia*.

Dérivés et composés : *exsarciō* (*exercīō*), archaïque ; *resarciō* ; *sartor*, M. L. 7614, *-trīx, -tūra* ; *sartāgō* : 1° mélange, ramassis, fait de pièces et de morceaux ; 2° poêle à frire (= τήγανον), M. L. 7613 ; *sarcitector*, Isid., Or. 19, 19, 2 (*sarcitātor*, Gloss.) ; *sarcōrius*, Col. (W. H.) ; *sarsōrius* (bas latin) ; *sarcīmen* (Apul.) ; *sarcina* (usité surtout au pluriel) « paquet(s), bagage(s) » enveloppés d'abord dans une toile cousue (opposé à *fascis, impedīmenta*), M. L. 7598. De là : *sarcinula*, diminutif affectif et familier ; *sarcinālis, -ārius* (*-e, -ium iūmentum*) ; *sarcinōsus* (Apul.) ; *sarcinātus* (*sarcinō* n'est pas attesté, mais l'époque impériale connaît *cōnsarcinō*) ; *sarcinātor, -trīx* : raccommodeur, -deuse.

La racine de *sarciō* n'a de correspondant exact nulle part ; en italique, on a rapproché l'expression ombr. *sepse sarsite*, qui se lit une fois (T. E. VI b 11) et dont les deux termes ont été traduits de manière conjecturale : *sānē sartē*, mais que Vetter estime « noch nicht sicher [aufgeklärt » (*Hdb.*, p. 249). Hors de l'italique, cf. gr. ἕρκος « clôture », ὀρκάνη « enceinte, clôture » et hitt. *šarnink* « dédommager » ? Le vocalisme radical de lat. *sarc-* n'est pas surprenant dans un terme technique ; cf. *sarpō*, etc. La technique de la clôture qui est envisagée ici est celle du clayonnage.

sarcophagus, -ī m. (*sarcophagum, sartophagus, sartofagus*, inscr.) : cercueil. Emprunt tardif (Plin., Juv.) au gr. σαρκοφάγος (λίθος) « (pierre) qui consume les chairs », passé en français. M. L. 7600 ; B. W. s. u. ; v. h. a. *sark*.

sarculum : v. *sar(r)iō*.

sarda, -ae f. : sorte de thon ; **sardīna, -ae** f. : sardine (Orib.). De *Sardus* « Sarde », en raison de leur origine. M. L. 7603, 7604.

sarda, -ae f. : cornaline, pierre précieuse ; *sardius, -a, -um* et *sardius* m. subst., *sardinus lapis* ; cf. *sardonyx*, emprunts au gr. σάρδιος, σαρδόνυξ.

sardāre : « intellegere ». Infinitif d'un verbe **sardō*, employé par Naevius au dire de Varr., L. L. 7, 108, et de Festus, P. F. 429, 8. Peut-être dérivé par plaisanterie de *Sardus* « comprendre comme un Sarde », le nom des Sardes étant devenu proverbial de plusieurs manières.

sargus, -ī m. : sargue, poisson (Enn.). Emprunt au gr. σάργος, demeuré dans les langues romanes, M. L. 7605. Diminutif : *sargulus*.

sariō, -ōnis m. : nom d'un poisson (la truite saumonée?) dans Aus., Mos. 130. V. *fariō*.

sariō, -īs, -īuī (*-uī*), **-ītum** (*sartum*, Col.), **-īre** (*sarriō*, cf. Niedermann, Mél. Sauss. 46) : sarcler. Ancien (Cat., Plt.) ; technique. Rare dans les langues romanes, où il a été remplacé par *sarculāre*, qui est panroman. M. L. 7606 et 7615, *sartum*.

Dérivés et composés : *sar(r)ītiō, -tor*, M. L. 7607 ; *-tōrius*, 7608 ; *-tūra*, 7608 à ; *sarculum* (de **sar-tlo-m*) « houe, sarcloir », M. L. 7602 ; *sarculō, -ās* (époque impériale), M. L. 7601 ; *sarculātiō* ; *resar(r)iō*?, Plin. 18, 183 (lecture douteuse, mais cf. M. L. 7238) ; **sarcellum*, M. L. 7597. Cf. aussi M. L. 3066, *exsartum* (Lex Burgund.), fr. *essarts*. Terme technique, à vocalisme radical *a*, comme *sarpō* ; v. ce mot.

saris(s)a, -ae f. : lance macédonienne. Emprunt au gr. σάρισα.

sarma : v. *serna*.

sarmen, -mentum : v. *sarpō*.

sarpa, -ae f. : héron (Serv. ad G. 1, 364). Forme douteuse : de gr. ἅρπη avec influence de *sarpō*?

sarpō (*sarpiō*), **-is, sarpsī** (Gramm.), **sarptum, sarpere** : tailler la vigne ; cf. P. F. 429, 1, *sarpta uinea, putata, i. e. pura facta, unde et uirgulae abscisae sarmenta. Sarpere enim antiqui pro purgare ponebant.* Ancien (XII Tables), technique. Panroman. M. L. 7612. Cf. fr. *serpe*.

Dérivés : *sarmen*? (Plt., Mo. 1114, texte corrompu) ; *sarmentum* : sarment, M. L. 7609 ; *sarmentōsus* ; *sarmentīcius*. Cf. aussi M. L. 7610, *sarminium* (comme *sēmen, sēminium*) ; v. André, *Lex*.

Une racine **serp-* est attestée par gr. ὄρπηξ « rejeton, scion », v. sl. *srŭpŭ* « δρέπανον » et lette *sirpis* « faucille ». Le vocalisme *a* de lat. *sarpō* ne surprend pas dans un terme technique. Gr. ἅρπη « faux, faucille » a un vocalisme ambigu. — Cette racine comporte peut-être un élargissement : cf. skr. *sṛṇī* « faucille » et lat. *serra* (et *sariō*?). Irl. *serr* « faucille », qui peut se rattacher à *sarp-*, est sans doute emprunté au lat. *serra*.

sarraca, -ae f. : hellébore (Ps. Dsc.). De *serra*.

sarrācius, -a, -um : *-a lactūca* (bas latin, pour *serrācius*) ; *sarrālia* « scarole » ; v. *serra*.

sarracum, -ī n. (et *sarraca* f.) : sorte de chariot à roues basses et pleines. Mot vulgaire d'après Quint. 8, 3, 21. On trouve aussi *serracum*, cf. Juv. 3, 255 et 5, 23, et le grec a σάρσαι· ἅμαξαι (Hes.) et σαράγαρον (ed. Diocl.). Sans doute emprunt à l'illyrien, déjà dans Sisenna.

sartāgō : v. *sarciō*.

sat, satagō : v. *satis*.

satelles, -itis m. (surtout au pluriel) : garde(s) du corps ; satellite (sens propre et figuré). Dérivé tardif : *satellitium*. Ancien, usuel et classique. Étymologie inconnue ; sans doute mot d'emprunt, peut-être étrusque (v. Ernout, Philologica I, p. 46), le premier roi de Rome à qui la légende attribue des « satellites » étant Tarquin le Superbe. — V. *termes*.

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

satira : v. *satur*.

satis adv. (forme abrégée *sat* de **sate* issu de **sati* sans *s* final ; cf. *satin* de **sati(s)n(e)*, comme *uiden*) : assez et, à basse époque, « très » (Peregr. Aeth.), comme *nimis*. Souvent joint à *esse, habēre* : *sat est, sat habeō*. Peut avoir un complément au génitif : *satis uerbōrum*, etc. Muni d'un comparatif *satius* employé dans la langue courante avec le sens de *potius* : *satius est* « il vaut mieux ». Ancien (Enn.), usuel, classique. Représenté seulement en ancien fr. *sez*, M. L. 7617 ; remplacé par *ad satis*, panroman, sauf roumain, M. L. 199.

Satis s'unit à un certain nombre de verbes pour former des juxtaposés, dont le plus usité et le mieux soudé est *satisfăciō* « donner satisfaction à quelqu'un » (formes savantes en roman, M. L. 7618), d'où *satisfactiō* ; d'après ce mot, *satisacceptiō, satisdatiō*, termes de la langue du droit. De *sat* a été formé *satagō, -is* (*-agitō, -ās*), usité surtout dans le sens de « en avoir suffisamment à faire », terme de la langue militaire, litote du genre de *labōrāre* « être à l'ouvrage » ; cf. Caton ap. Charis., GLK I 218, 2, *iam apud uallum nostri satis agebant* ; Auct. B. Afric. 78, 7, *Caesar alteram alam mittit qui satagentibus celeriter occurrerent* ; par suite « être affairé, se démener » (= πολυπραγμονέω), d'où *satagius* dans Sén., Ep. 98, 8.

Dérivés de *satis* : *satietās* : abondance, suffisance, satiété. Comme il n'y a pas d'adjectif **satius*, le dérivé *satietās* doit être formé analogiquement, peut-être sur *ebrietās*. De *satietās* est issu, sans doute par haplologie, *satiās, -ātis* (n'est ni dans Cicéron ni dans César ; archaïque et postclassique, employé par Lucrèce pour éviter le tribraque de *satietās*) ; *satiō, -ās* : rassasier, satisfaire (premier exemple dans Cicéron) ; *satiēs, -ei* f. (Pline, Juvencus) ; *satiātē, satianter* ; *exsatiō* (époque impériale) ; *īnsatiātus, īnsatiābilis* « insatiable », traduction du gr. ἄατος, et « dont on ne peut se rassasier » ; *īnsatiābiliter*. V. aussi M. L. 7919, *satium*, et *assatiāre*, M. L. 717.

A *satis* se rattache :

satur, -ra, -rum : rassasié (surtout de nourriture). Ancien (Carm. Fr. Aru.), usuel. M. L. 7621.

Satur est sans doute pour *satu-ro-s*, dérivé à l'aide du suffixe *-ro-* d'un thème en *-u- *satu-*.

Un féminin *satura* (scil. *lanx*), puis *satira* (époque impériale), substantivé a désigné une macédoine de fruits, de légumes, un mets composite, cf. Varr., Quaest. Plaut. II dans GLK I 486, 7, et P. F. 417, 1 ; et par dérivation, en littérature, une pièce de genres mélangés (cf. notre mot « farce »), pour s'appliquer spécialement ensuite à la satire d'Horace ou de Juvénal. C'est du moins l'explication des anciens, mais qui a chance d'être une étymologie populaire ; sur une origine étrusque du mot, v. F. Muller, *Zur Gesch. d. römischen Satire*, Philol. 78 (1923), 230 sqq. L'expression *per saturam* s'applique à une loi de caractère composite ; sur le sens et l'emploi de l'expression, v. Hammarström, Eranos, 25 (1927), 37 sqq.

De *satur* dérivent : *saturitās* (auquel la prose classique préfère *satietās*) ; *saturō, -ās*, doublet de *satiō*, demeuré en roman, M. L. 7622, et les dérivés *saturāmen* (Paul. Nol.) ; *saturātiō, -tor*, tous de basse époque ; *exsaturō, -turābilis* ; *īnsaturābilis*. Il en existe aussi un diminutif familier *satullus* (Varr.) avec un dénominatif **satullāre* (id.), qui est demeuré dans les langues romanes, fr. *saoul*, etc., M. L. 7620. Le diminutif *satillum* qu'on lit dans Pl., Tri. 492, est peu sûr (*salillum*, Lindsay avec les manuscrits palatins).

sati-, dans *satietās* et *satiāre*, et aussi dans *sat est*, etc., et *satis* ont l'air de formes adverbiales ; cf. pour la finale, gr. χωρί : χωρίς, etc., ou lat. *sine*, en face de még. ánc ; l'explication par un ancien nom en *-i*, **satis* devenu invariable, est moins vraisemblable. Le vocalisme de *satis* est le même que celui de hom. ἄ-ατος « insatiable » à côté de l'adverbe ἄαπτος « à satiété » ; got. *saþs* « rassasié », v. h. a. *sat*, all. *satt*, irl. *sathech* « rassasié ». Le degré plein *ā* de la racine figure dans irl. *sáith* « satiété », got. *du soþa* « πρὸς πλησμονήν », *ga-soþjan* « χορτάσαι » et lit. *sotùs* « rassasiant, rassasié », *sótis* « fait de rassasier », v. pruss. *sātuinet* « tu rassasies ». Le grec seul conserve des formes verbales : hom. ἄμεναι (infinitif supposant un thème radical de type athématique), ἄσαι, ἄσασθαι, ἄσειν, toutes formes où ā est conservé. — Les formes à *-s-* désidératif ont fourni des dérivés : irl. *sásaim* « je rassasie » et, avec ă, gr. (ion. et lesb.) ἀσάω « je rassasie », ἄση « acte de rassasier ». — Lit. *sotùs* et lat. *satur* indiquent une forme à *-u-* après *-t-*. Il y a un *-u-* ajouté à la racine directement : arm. *y-ag* « satiété », *y-agim* « je me rassasie » (où *g* doit reposer sur un ancien *w*), v. sl. *syti* « rassasié », *do syti* « à satiété », véd. *á-sinvan* (composé du participe d'un présent à infixe nasal à thème *si-n-u-*, d'après quoi a été fait *asinvāḥ* « insatiable » (ou, inversement, le composé *á-sinvan* d'après *asinvāḥ*). Racine dont les formes verbales ne subsistent qu'exceptionnellement et dont les représentants diffèrent d'une langue à l'autre, en raison des éléments affectifs qui s'associent à son sens, mais dont on entrevoit quelques formations anciennes. Les formes à *t* : **sāt-, *sət-*, y sont nombreuses ; *satis* n'est pas isolé.

satura : v. *satur* sous *satis*.

satureia, -ae f. : autre nom de la *cunila*, « sarriette » (depuis Ov.). Panroman, sauf roumain. M. L. 7623 ; B. W. s. u. Origine inconnue.

satureia, -ōrum n. pl. D'après André, *Lex.*, contamination de *satyrion* et de *saturcia* désignant des plantes aphrodisiaques (orchidées).

Sāturnus, -ī m. (doublet ancien *Saeturnus*, CIL I² 449) : Saturne, divinité italique ; la légende en fait le plus ancien roi du Latium, qui serait venu en Italie sous le règne de Janus. Identifié avec Κρόνος et devenu, par un rapprochement avec *sātus* dû à l'étymologie populaire, le dieu des Semailles, époux de *Ops Cōnsīua*, cf. Fest. 432, 17, *qui deus in Saliaribus Sat(e)urnus* (lire *Saeturnus?*) *nominatur, uidelicet a sationibus*. Peut-être d'origine étrusque ; cf. F. Muller dans l'article cité s. u. *satur* et v. *crāpula*. M. L. 7624. A fourni le nom d'un jour en celtique : irl. *dia satharann*, gall. *dydd sadwrn*, et en germanique : v. angl. *sæternesdæg*, etc.

Dérivés : *sāturnius* (*-ī uersūs* « vers saturniens », *quibus Faunus fata cecinisse hominibus uidetur*, cf. Fest. 423, 11) ; *Sāturnīnus* (gall. *Sadyrnin*) ; *Sāturnālis*, d'où *Sāturnālia* ; *Sāturniācus* ; *Saturnālicius* ; *Sāturnigena* (poétique).

saucaptis (*sc-*), **-idis** f. : sorte de parfum. Mot de Plaute, Ps. 832, sans doute forgé par lui, comme *maccis*.

saucius, -a, -um : blessé, frappé. Se dit des personnes et des choses, du physique comme du moral. Dans la langue familière s'emploie, sans doute par litote, au sens de « ivre » (attaqué par la boisson, ainsi Pétr. 67, 11 et Enn. cité par Fulg., Serm. ant. 19, p. 117, *haec omnia... nimirum sauciauit se flore Liberi* ; cf. l'emploi de *percutiō*, Plt., Cas. 639-640, *nisi haec meraclo se uspiam percussit flore Liberi*). Ancien (Liv. Andr., Enn.), usuel, classique. Non roman.

Dérivés : *sauciō, -ās* et *cōnsauciō* ; *sauciātiō* (Cic., Caec. 15, 43) ; *saucietās* (un exemple de Caelius Aurelius).

Adjectif expressif à vocalisme radical *a* ; étymologie inconnue. Le sens de ombr. *sauitu* (T. E. VI b 60) est incertain.

sāuillum : v. le suivant.

sāuium, -ī n. : baiser amoureux ; cf. Serv., in Ae. 1, 160 ; *sauium uoluptatis... scorto sauium*. Ancien (Plt.), surtout familier.

Dérivés : *sāuior, -āris* (et *sāuiō*), d'où *dissāuior* (Q. Cic. in Cic. Fam. 16, 27, 2) ; *sāuiolum* (Catulle) ; *sāuiātiō* (Plt.).

D'après Kretschmer, Glotta 9, 228, serait issu par dissimilation de **suāuium* (*suāuis*), mot de la langue enfantine ou amoureuse ; cf. *sāuillum* dans Cat., Agr. 84, de **suāuillum*, désignant une sorte de gâteau, et *sauia suauia*, Apul., Met. 6, 8 ; *suāui sāuiātiō* (Plt., Ba. 116). Cl. *bāsium*.

saurix : v. *sōrix*.

saurus, -ī m. : saurel, poisson de mer. Emprunt au gr. σαῦρος (Laevius), passé en roman, également avec le sens de « lézard ». M. L. 7627. Sans rapport avec *saurus* « brun clair, saur », M. L. 7626, sans doute germanique.

saxum, -ī n. : pierre, et spécialement grosse pierre, roc, rocher : *saxum Tarpeium, saxum sacrum*. Ancien, usuel et classique, mais peu représenté dans les langues romanes, où il a été concurrencé par un mot nouveau, *petra*. M. L. 7631.

Dérivés et composés : *saxeus*, M. L. 7629 ; *saxōsus* ; *saxātilis* (cf. *aquātilis*) : qui se tient dans les pierres ; *saxālis* (bas latin, cf. *glaciālis*) ; *saxulum* (un exemple de Cic., De Or. 1, 196) et *Saxula* ; *saxētum* : terrain pierreux (rare) ; *saxitās* : dureté, nature pierreuse (Cael. Aurel.) ; *saxicola* : qui adore les idoles de pierre (langue de l'Église) ; *saxifer* (Valer. Fl.) ; *saxificus* : pétrifiant (épithète poétique de Méduse = λιθοεργής) ; *saxifragus* : qui se brise contre les rochers (Enn.) et *saxifraga, -gum* (*-frica*) : saxifrage ; v. André, *Lex.*, s. u. ; M. L. 7630 ; *saxigenus* (Prud.) ; *Subsaxāna*, épithète de Cérès.

Pour la forme, *saxum* concorde avec v. isl. *sax*, v. h. a. *sahs* « couteau, épée courte » ; mais le mot germanique appartient à un groupe de noms indiquant des objets tranchants : v. h. a. *sega, sego* « scie », *segesna, segansa* « faux », etc. Les mots germaniques sont donc évidemment de la famille de lat. *secāre*. Le lat. *saxum* y peut aussi à la rigueur être rattaché, mais par un autre procès de sens : le rapport serait de même ordre que celui de lat. *rūpēs* avec *rumpō*, v. sl. *skala* « pierre, rocher » avec lit. *skeliù* « je fends », etc. Pour le vocalisme, cf. lat. *sacēna*, avec *sac-* issu de **sᵒkˢ-* ; mais l'*a* de v. h. a. *sahs*, etc., peut reposer sur *o* ; il n'est donc pas évident que le mot latin et le mot germanique doivent être superposés.

scabellum, scabillum : v. *scamnum*.

scabō, -is, scābī (un exemple de *scāberat* dans Lucilius, cité par Priscien, GLK II 507, 1), **scabere** : gratter, se gratter. Mot de la langue familière. Non roman ; le français, l'italien, le provençal ont *gratter, grattare, gratar* empruntés au germanique occidental ; cf. all. *kratzen*.

Formes nominales et dérivés : *scabiēs, -ei* f. (et *scabia*) « aspérité, rugosité » et « gale, lèpre, démangeaison » (sens physique et moral). Ancien (Cat.) ; technique et familier. M. L. 7634. De là *scabiō*, ψωριῶ, Pelag., *scabiālis, scabidus, scabiōsus*, M. L. 7635, *scabitūdō, scabiola*.

scaber, -bra, -brum (forme dialectale *scafer* : *tofus inaequalis*, GGL V 243, 2?) : rugueux, raboteux (sens physique et moral), galeux, M. L. 7633 a ; *scabra, -ōrum* « dépôts, sédiments ». De là : *scabreō, scabrātus*, d'où **scabrāre*, M. L. 7636 (conservé en espagnol et portugais), *scabrēdō, scabrēs* (Varr.), *scabridus* ; *scabritia* (*-tiēs*), Plin., Col.

Avec vocalisme *o* de la racine : *scobis, -is* f. (et *scobs* dans Prisc., GLK II 320, 24) : râpure, raclure, copeau, etc. ; *scobīna* f. : râpe, écoine ; *dēscobīnātus*, Varr. ap. Non. 99, 25 (cf. *deasciārī, dēruncinātus* dans Plaute). Les formes romanes remontent à *scobīna* et **scoffīna*, ce dernier sans doute dialectal. M. L. 7729 ; B. W. *égoïne*.

Scabō est un verbe technique à vocalisme radical *a* ; par *scobis*, on voit que la racine avait la forme (**skebh-*), **skobh-*. Le perfectum *scābī* a été fait sur *scabō*, peut-être par Lucilius. On ne saurait dire si l'on a *a* ou *o* dans got. *skaban* « gratter », lit. *skabiù, skõbti* « gratter », v. russe *skobliti* désignant sans doute une sorte de couteau à racler. Le grec a α dans le groupe de σκάπτω ; mais le sens est « creuser » et, en considération de pers. *šikāfaδ* « il fend », *kāfaδ* « il creuse », dont *f* suppose **ph*, on ne peut dire si le φ de σκάφος « action de sarcler, bêcher », σκαφή « tombeau » et de l'aor. ἔσκαφην repose sur *bh* ou sur *ph* ; le *p* de lette *kaps* « tombeau » est ambigu, de même que celui de v. sl. *kopati* « creuser » ; le grec a π dans κόπτω « je frappe », κόπος « coup, fatigue », etc. V. *scapula*. Il y a ici une racine d'emploi technique à formes variées et à sens variés ; v. *scrobis*.

scaena : v. *scēna*.

scaeuus, -a, -um : gauche, qui est à gauche ou qui vient de gauche. Usité surtout dans la langue augurale ou avec des sens figurés : subst. *scaeua, -ae* f. « présage qui vient à gauche » ; *Scaeua, Scaeuola*, cognomen, « gaucher ». Comme *laeuus*, a le sens de « d'heureux augure, favorable » ; cf. l'emploi de *bona scaeua* « bon présage » et *obscaeuāre* dans Plt., St. 461, 672 (v. *strēna*), Ps. 1138, et le témoignage de Varr., L. L. 7, 97, *pueris turpicula res in collo quaedam suspenditur, ne quid obsit, bonae scaeuae causa scaeuola appellatur. Ea dicta ab*

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

scaeua, i. e. sinistra, quod quae sinistra sunt bona auspicia existimantur. D'autre part, comme *sinister*, l'adjectif *scaeuus*, peut-être d'après le grec σκαιός, a pris (du reste rarement) le sens de « gauche, maladroit » et aussi de « défavorable, sinistre » (surtout dans Apulée) ; cf. P. F. 443, 8 : *scaeua res dicitur mala, quasi sinistra* : σκαιὸν *enim Graece sinistrum dicitur* ; mais *scaeua* avait conservé le sens de « présage » (indifférent, cf. Fest. 432, 26, *scaeuam uolgus quidem et in bona et in mala re uocat, cum aiunt bonam et malam*). Ancien et repris par les archaïsants. Non roman. Outre *scaeuola* et *Scaeuīnus*, on rencontre à l'époque impériale *scaeuitās* (Gell., Amm., Apul.) fait sur le modèle de gr. σκαιότης.

Les noms pour « gauche » sont divers (par contraste avec celui de « droite » ; v. aussi *sinister* opposé à *dexter*). Le latin, qui a *laeuus* en face de λαιός, a de même *scaeuus* en face de σκαιός ; formation parallèle, avec diphtongue *a* radical, ou emprunt? De *scaeuus*, σκαιός, on rapproche lit. *kairẽ* « main gauche », mais qui semble provenir de **krairẽ*. Irl. *ciotan* « la gauche » et gall. *chwith* « gauche » ne concordent pas ; à en juger par *scandō* et les cas analogues, le vocalisme *a* est une variante expressive et populaire (v. *saeuus*). Du côté oriental, il y a des mots analogues : skr. *savyáḥ* et v. sl. *šujĭ* « gauche » ; sl. *šujĭ* indique un ancien **seuyo-*, avec vocalisme *e*. Cf. *obsc(a)enus*?

On a supposé pour *Scaeuola* une origine étrusque (cf. Schulze, *Lat. Eig.* 369-419), de même que pour *Scaeua* ; mais la démonstration n'est pas aussi probante que l'affirme W. Schulze. *Scaeua, Scaeuola* rentrent dans la série des nombreux surnoms en *-a*. Tout au plus peut-on penser à un emprunt au grec.

scala, -ae f.? : *calices et calathi et scalae poculorum genera, ante ex ligno facta, inde et uocata : Graeci enim lignum* κᾶλα *uocauerunt*, Isid. 20, 5, 5.

Mot germanique : all. *Schale*, etc. V. Sofer, p. 154 sqq.

scāla : v. *scandō*.

scalmus, -ī m. : dame ou tolet, cheville pour l'aviron. Emprunt au gr. σκαλμός (déjà dans Cicéron), passé dans les langues romanes. M. L. 7640.

scalpō, -is, -psī, -ptum, -ere : gratter. Ancien, populaire dans ce sens (comiques, satiriques, etc.). A pris dans la langue des graveurs et des statuaires un sens technique et a servi à traduire le gr. γλύφω « tailler, graver, inciser » et « sculpter ». Il n'y a pas de doute que la langue classique n'ait connu que *scalpō* et ses dérivés dans ces sens divers, et la différence que l'on a voulu établir entre *scalpō* = ξέω et *sculpō* = γλύφω n'est pas fondée. Varron ne connaît que *scalpō* (cf. L. L. 6, 96, « *scalpere* » *a* σκαλεύειν) ; Diomède également, GLK I 378, 31 : *scalpo, insculpo : quare « gemma scalpta » dicendum non « sculpta » ; adiecta enim praepositione facit « sculpta »*. Mais à l'époque impériale, sur le modèle des composés *exsculpō* (déjà dans Plt., Ci. 541, avec un sens figuré), *īnsculpō*, on voit peu à peu se substituer à *scalpō* dans le sens technique un simple *sculpō* ; et il s'établit une différenciation de caractère secondaire et récent entre *scalpō* « gratter » et *sculpō* « sculpter, tailler ». Les inscriptions de bonne époque et les bons manuscrits ne connaissent que les formes en *a* : les Acta fratr. Arual. opposent correctement *scalptūra* (*marmoris*) à *īnsculpō* ; les index de Pline l'Ancien et de Vitruve montrent que les meilleurs manuscrits ont en majorité les formes *scalpō, scalptor, scalptūra* ; cf. Hülsen, Philol. 56, 388. Très souvent, là où les éditeurs lisent *sculptūra*, les manuscrits hésitent entre la forme en *a* et la forme en *u* ; et la préférence donnée par les modernes à celle-ci n'est fondée que sur la différence de sens qu'on suppose arbitrairement entre *scalpō* et *sculpō* (l'article du dictionnaire de Georges, 8e éd., est à ce point de vue entièrement faux) : ainsi, par exemple, dans Ov., M. 10, 248, M1 a *scalpsit* correctement, la correction *sculpsit* adoptée par tous les éditeurs est de seconde main ; dans Hor., S. 2, 3, 22, les manuscrits se partagent entre *sculptum* et *scalptum* ; et la comparaison de C. 3, 11, 51 montre que cette dernière leçon est la bonne. La différence entre *scalpō* et *sculpō* est une différence non de sens, mais de date. Toutefois, la forme *sculpō*, d'abord évitée par les puristes, et attestée pour commencer dans les inscriptions de langue peu soignée (cf. Hülsen, l. l.), a vers le IIIe siècle fini par éliminer *scalpō* dans le sens de « sculpter » ; c'est à partir de cette date qu'elle a dû se répandre dans les manuscrits, dont elle a souvent chassé un ancien et authentique *scalpō* ; c'est ainsi que dans Cic., Ac., 2, 31, 101, tous les éditeurs lisent : *non est e saxo sculptus aut e robore dolatus*, alors que Cicéron a fort probablement écrit *scalptus* (cf. N. D. 2, 60, 150, *itaque ad pingendum ad fingendum ad scalpendum... apta manus est*) ou *exsculptus... edolatus* (cf. Att. 13, 28, 2, *exsculpseram* ; 13, 47 a 1, *edolauī*). Il est à peu près certain que, jusqu'au milieu du second siècle de notre ère, les écrivains n'ont connu que *scalpō*. Dans les gloses, la différenciation entre les deux formes est achevée et l'on y trouve : *scalpō, scalptor, scalptūra, scalptīuum* (et naturellement *scalprum, scalpulus, scalpellum, scalpuriō, scalpellat*), comme aussi *sculpō*, -*ās* (et peut-être *sculpō, -ās* ; cf. les gloses *sculpa* γλύψων = γλύψον et *sculpātor*, et le composé *exsculpō, -ās* dans Aus., Idyl. 11, Préf.), *sculptor, sculptūra, sculptus, sculptilia*. Les langues romanes ont conservé *scalpere* et un itératif **scalpitāre* ; l'ital. *scolpire* suppose un doublet **sculpīre*, cf. M. L. 7643, 7644, 7754.

Formes nominales, dérivés et composés : *scalprum* (et *scalper* m., cf. *cultrum* et *culter*) : outil tranchant. De ce sens général sont dérivés divers sens spéciaux dans les langues techniques : ciseau (*s. fabrile*) ; tranchet (de cordonnier) ; lancette, bistouri ; canif ; serpe, cf. Rich et Daremberg-Saglio, s. u. Demeuré dans les langues romanes, cf. fr. *échoppe*, M. L. 7645. De là *scalprātus* : en forme de serpe ; *scalpulus* (Gloss.), *scalpellum* (*-lus*, Celse ; **scarpellum*) : scalpel, M. L. 7642, et *scalpellō, -ās* (Marc. Emp.), M. L. 7641 ; *scalptor, scalptūra* : graveur, gravure ; sculpteur, sculpture ; cf. Plin. 36, 5, 1, *scalptores marmorum* ; *scalptōrium* : grattoir.

scalpitiō, scalpitūdō (Gloss.) : démangeaison, prurigo, *scalpurriō, -īs*, Plt., Aul. 467 (*scalpuriō*, Gloss.) ; *scalpur(r)īgō* ; *scalticus* : dartreux (Theod. Prisc.).

exsculpō : arracher en grattant ; faire sortir en creusant, d'où « faire sortir du marbre, sculpter » (cf. *exprimō*). Ancien (Plt.), comme le montre le vocalisme intérieur ; *īnsculpō, -is* : tailler, sculpter dans (cf. *incīdō*). — A côté de ces formes anciennes existent des composés récents qui ont maintenu l'*a* : *adscalpō* (Apul.), *circumscalptus* (Plin.), *exscalpō, interscalptus, rescalpō*, tous avec le sens de « gratter » ; *auri-, dentiscalpum* : cure-oreilles, cure-dents (cf. ὠτογλυφίς).

Terme technique sans étymologie claire, comme les autres verbes à vocalisme radical *a* (cf. *caedō, claudō*, etc.). Même radical dans gr. σκάλλω « fouir » et σκάλοψ « taupe ».

scambus : v. *scaurus*.

scamnum, -ī m. : 1° escabeau, marchepied, tabouret, banc ; 2° dans la langue rustique « banquette de terre entre deux sillons » ; qui, dans la langue des agrimensores, a servi à désigner la « largeur » d'un champ, par opposition à *striga*, sa longueur. V. Rich, s. u. Ancien (Enn., A. 96) ; technique. M. L. 7649 et 7648, **scamnium*. Celtique : irl. *scamon*, britt. *yscafn*.

Dérivés : *scamnātus* : en forme de scamnum ; *scamnārium* : droit de banc ; *scabellum* (*scabillum, scabellus*) : 1° petit tabouret, escabeau ; cf. Varr., L. L. V 168, *qua simplici scansione scandebant in lectum non altum, scabellum ; in altiorem, scamnum* ; 2° instrument de musique composé essentiellement d'une semelle de bois très épaisse dans laquelle était insérée une lame vibrante, cf. Rich, s. u. M. L. 7633 ; *scabillārius* (Inscr.) ; *scamellum* (*-millum*) : doublet de *scabellum*, également représenté dans les langues romanes, M. L. 7647, en germanique : v. h. a. *scamal*, et en celtique : corn. *scavel*. V. B. W. *escabeau*.

Il y a, pour exprimer la notion de « appuyer » et « ce qui sert à appuyer », des mots à **sk-* initial et labiale finale, mais avec élément interne variable et des différences dans la forme de la labiale, soit skr. *skabhnāti* « il étaie », *skambháḥ* « étai, pilier », av. *fraskəmbō, fraskimbanəm* « étai, pilier » — lat. *scāpus* et dor. σκᾶπτον, att. σκῆπτρον « bâton » — et, avec cela, gr. σκίμπτομαι « j'appuie », σκίπων (et variante σκίμπων d'après σκίμπτομαι) ; v. lat. *scīpiō*. On peut penser à σκᾶπος ~ κλάδος et au groupe de gr. σκήπτω. Sur des mots de sens comparable et de forme **stebh-, *stabh-*, v. W. H. s. u.

scandala (*sandala, scandula*), **-ae** f. : épeautre (Plin.). Sans doute mot étranger, demeuré en roman (italien, langues hispaniques). M. L. 7650.

scandalum, -ī n. : pierre d'achoppement ; dispute, scandale. Emprunt fait par la langue de l'Église (Tertullien) au gr. σκάνδαλον ; d'où *scandalizō, scandalōsus*. Formes savantes : fr. *scandale* (v. B. W. s. u.) ; irl. *scandal*.

scandō, -is (parfait et supin non attestés), **scandere** : monter, gravir ; dans la langue de la grammaire, « scander » les vers, par allusion aux mouvements du pied qu'on levait et baissait pour marquer la mesure (cf. en gr. ἄραις et θέσις). *Scandō* est ancien (Cat., Agr. 50, 2) et classique, mais rare, et remplacé par ses composés d'aspect déterminé *ad-* et *cōn-scendō*.

Dérivés : *scānsiō* (très rare, sauf au sens technique de « scansion » ; on dit *ascensiō*) ; *scānsilis* (époque impériale) ; *scānsor* (Gl.) ; *scānsōrius* (Vitr.) ; **scānsus* n'existe pas.

scāla (de **skand-s-lā* ; usité surtout au pluriel *scālae*) : échelle(s) ; marches d'escalier, M. L. 7637, et britt. *ysgol*. De là : *scālāris, scālārius*.

Composés : *ascendō* (*ads-*), *ascendī* et *ascendidī* à basse époque (cf. *prandidī* ; *ascendiderat*, Itala, Euang. Palat. Ioh. 6, 22) : monter ; faire monter (Itala, Act. 9, 39, Cod. Laud., traduisant ἀνήγαγον εἰς) ; *ascendentēs* « ascendants », terme de la langue juridique (opposé à *descendentēs*) ; *ascēnsiō* (= ἀνάληψις dans la langue de l'Église), cf. M. L. 695 ; *ascēnsus, -ūs* m. : abstrait et concret, 1° montée, 2° degré, échelon, 3° terme de rhétorique = κλῖμαξ ; *cōnscendō* : monter, spécialement « s'embarquer » ; *cōnscēnsiō* (rare) ; *cōnscēnsus* (tardif) ; *dēscendō* (parfait *dēscendidī*, Valer., ap. Gell. 7, 9 ; Laber., ibid.) : descendre ; *dēscēnsiō, -sus*, M. L. 2589, britt. *discynn* et, dans la langue de l'Église, *condēscendō* = συγκαταβαίνω, cf. Cassian. Conl. 17, 20, 3, *condescendisse se et a perfectionis rigore aliquid relaxasse* ; *escendō* (*exsc-*) : monter, synonyme de *ascendō, escēnsiō* (T.-L.), *escēnsus* (Tac.). *Escēnsiō* a aussi le sens de « débarquement » : *escensio ab nauibus in terram*, T.-L. 22, 20, 4 ; *īnscendō* : monter dans ou sur ; *īnscēnsus, -tiō* ; *trānscendō* : s'élever au delà, traverser.

Ascendō est représenté en italien, espagnol, vieux provençal, mais a été concurrencé par un dérivé de *mōns*, fr. *monter*, etc. ; v. B. W. s. u. ; M. L. 5668 ; *descendō* est panroman, M. L. 2588 ; le gallois a emprunté *ascen* et *disgyn*. Sur **scandāculum* « échelle, sonde » que supposent certaines formes romanes, v. M. L. 7649 a.

Scandō a le vocalisme radical *a* qui caractérise des formes populaires, expressives, telles que *caedō*. Ce vocalisme n'a rien d'essentiel ; c'est une déviation qu'explique le caractère particulier du mot ; le védique a des intensifs : *caniṣkadat, kániṣkan*. Le celtique offre le vocalisme *-e-* qui est normal : m. irl. *scendit* « ils s'élancent », etc. (v. H. Pedersen, *V. Gr. d. K. Spr.*, II, p. 616), gall. *cy-chwyn* « partir ». L'*a* est ambigu dans l'aoriste véd. *adhi-ṣkán* « in-siluit », dans le parfait *caskanda* et dans v. irl. *sescaind*, qui ont sans doute d'anciens *o* radicaux. Le présent skr. *skándati*, en face de l'aoriste athématique *skan*, doit avoir été fait secondairement ; les anciennes formes à *e* radical ont dû s'éliminer du sanskrit, où elles se seraient confondues avec la racine *chand-* « sembler », racine dans laquelle *ch-* a été généralisé. Le terme technique gr. σκάνδαλον « piège, pierre d'achoppement » a le même vocalisme, expressif et populaire, que lat. *scandō*. — Pour les racines à **sk-* initial signifiant « sauter », v. *scateō*.

scandula, -ae f. (et *scindula*, gr. σχίδαξ) : bardeau, petite planche servant à la couverture d'un toit. Attesté depuis Hirtius ; technique. V. Rich, s. u. Les formes romanes remontent à *scandula* et *scīndula*, M. L. 7652 ; à *scindula* le v. h. a. *scintala*, l'irl. *slind* « imbrex ». Le correspondant grec et la technique même de la fabrication du bardeau, que l'on obtient en fendant l'arbre suivant le fil du bois — c'est du moins ainsi que l'on procède en Savoie, où les chalets sont couverts avec des bardeaux de sapin — sont en faveur de *scindula*, quoique la présence de l'*n* soit étonnante.

Dérivés : *scandulāris, scandulārius*.

Il doit s'être produit des associations qu'il est actuellement impossible de déterminer et qui rendent difficile de faire un départ entre l'origine réelle et l' « étymologie populaire ».

scandulāca, -ae f. : *genus herbae frugibus inimicae*

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

quod eas uelut edera implicando necat, P. F. 443, 10 ; cuscute, cf. *scandala*. Cf., pour la finale, *portulāca*. Autre forme : *scandulācium*. Le rapport supposé avec *scandō* n'est peut-être qu'une étymologie populaire.

scapha, -ae f. : barque. Emprunt (depuis Plt.) au gr. σκάφη latinisé, d'où *scaphārius* : caboteur (Inscr.) ; *scaphō, -ōnis* m. : cordage [qui tient la barque] (Caec.) ; *scaphula* (tardif, Vég., Cael. Aur.). M. L. 7653. Celtique : britt. *cafat* ; irl. *scaf, scabal*. De **scapa* provient le v. h. a. *scaf*.

scaptos (*scaptus*) : *sagitta*, Isid., Or. 18, 8, 2. Sans doute germanique ; v. Sofer, 44.

scapula, -ae f. : sorte de vigne, synonyme de *uennucula*, Plin. 14, 34. Sans doute de *scāpus*.

scapulae, -ārum f. pl. (singulier rare et tardif, Vulg.) : épaules ; sens techniques : bras d'une machine (Vitr.) ; croupe d'une montagne (Tert.). Ancien (Cat., Plt.), usuel ; sert de cognomen : *Scapula*, d'où *Scapulānus*. Peu représenté dans les langues romanes, cf. M. L. 7657, où il a été remplacé par *spatula*, v. B. W. *épaule*. Dérivés tardifs : *scapulāre* n., irl. *scabal* « scapulaire » ; *scapulātus, interscapulae* = μεταφρένιον (Cael. Aur.).

En ombrien, on lit une fois *destrame scapla* « in dextram scapulam ». L'explication du mot par la racine de gr. σκάπτω « je creuse », etc., qu'on justifie par le fait que les os des omoplates servaient de bêches à creuser la terre, est évidemment hypothétique ; cf. la substitution postérieure de *spatula* à *scapula*. V. *scabō* ; les omoplates ont pu, du reste, être nommées d'après leurs ressemblances avec des bêches. J. Bloch a signalé marathe *khavā*, de *skapaka*.

scāpus, -I m. : désigne d'une manière générale toute espèce de montant ou de soutien ; spécialisé dans les langues techniques avec diverses acceptions : fût de colonne (d'où le sens de « membrum uirīle »), d'escalier, montant de porte, tige de candélabre, fléau d'une romaine, cylindre sur lequel on roulait les manuscrits, ensouple de tisserand autour duquel est enroulée la chaîne ; cf. Rich, s. u. Depuis Varron ; technique. Dérivés : *scāpulus* (Greg. T.). M. L. 7656, **scapiculus*.

V. *scamnum* et *scopa*. Peut-être emprunté au grec : cf. σκᾶπος · κλάδος (Hes.).

scara, -ae f. : escarre. Emprunt tardif (Cael. Aur.) au gr. ἐσχάρα, avec chute de l'*e* initial comme dans *scia*, q. u. M. L. 2915 a, *eschara*.

scarabaeus, -I m. : scarabée, escarbot, etc. (Phèdre, Pline). Sans doute dérivé du gr. κάραβος « crabe » ; pour la variation à l'initiale, cf. *corium* et *scortum* ; le doublet **scarafaius*, M. L. 7658, doit être d'origine osque ; v. *crabrō*. Sur les contaminations qui se sont produites entre *escarbot* et *escargot*, v. B. W.

scarda, -ae f. : poisson inconnu (Pol. Silv.).

scardia, -ae f. : autre nom de l'aristoloche, Ps.-Ap., Herb. 19 (seulement dans la classe β des manuscrits ; cf. Howald-Sigerist, p. 57, l. 27 et appar. crit. ad l.).

scarfia, -ae f. : coquille d'œuf (Gl.). Latinisation tardive d'un mot germanique.

scarizō, -ās : emprunt tardif au gr. σκαρίζω « s'agiter vivement » (Irén. I 24, 1 ; 30, 6).

scarificō, -ās (Colum., Pallad.), **scarifiō** (Scrib. Larg.) : scarifier ; adaptations de *scarifō* (*scari-ficātiō, -fātiō*, Col., Plin. ; *-factiō*, Orib.), emprunt au gr. σκαριφάομαι, sous l'influence de *sacrificō*, etc. M. L. 7662. L'origine de germ. *schreppen, schrappen* est douteuse.

scarpinat : forme de glossaire, d'un verbe *scarpĭnāre* « gratter », que supposent quelques formes romanes, M. L. 7663. Appartient au groupe des mots populaires en *sca-*, cf. *scabō, scalpō*, et suppose peut-être un verbe **scarpō*, alternant avec *carpō*, cf. *corium* et *scortum*. Les gloses ont bien une forme *scarpo* : *eligo*, CGL V 578, 15 ; mais ce *scarpo* n'est qu'une « graphie inverse » par « hyperurbanisme » (cf. *scia*) de *excarpō*, doublet vulgaire de *excerpō* ; cf. *dēcadō* (Isid., Or. 16, 2, 10) en face de *dēcidō*.

scarus, -I m. : scare (déjà dans Ennius). Emprunt au gr. σκάρος, demeuré en italien, espagnol, portugais. M. L. 7664.

scateō, -ēs (et doublet ancien *scatō, -īs, -ĕre*), **-ēre** : sourdre, jaillir (d'une source). Le verbe évoque une idée d'abondance ; aussi est-il employé dans le sens de « déborder, grouiller, regorger de » (cf. *abundō*). Ancien (Enn.), technique.

Dérivés : *scatebra* f. : jaillissement ; eau jaillissante ; *scatebrōsus* ; *scatur(r)iō*, doublet expressif de *scateō*, d'où *scaturrex* (Varr. ap. Non. 172, 23) « source abondante » ; *scatur(r)īginēs* (Front., Amm.) ; *scatur(r)iginōsus* (Col.). Les gloses attestent aussi *scatiscō* CGL V 514 60 et 482, 53 (avec un doublet *scaliscō* qui n'est peut-être qu'une faute de copiste) ; on y trouve aussi : *scatus* : *impetigo, sicca scabies* ; *scaturrio* (*scaterio* : *lepra* ; confusion avec *scalpturriō*?).

Il n'y a pas d'autre rapprochement clair qu'avec lit. *skastù, skataũ, skàsti* « sauter » ; l'*a* du latin est du type des *a* du vocabulaire « populaire » ; l'*a* lituanien est ambigu. — Si la racine ne se retrouve pas ailleurs, c'est que, pour « sauter », les formes expressives à *sk-* initial sont variées, ainsi gr. σκαίρω, σκιρτάω (et κόρδαξ, κραδαίνω), sl. *skokŭ* « saut » (et tout le groupe), etc. On notera arm. *çayti* « il jaillit » (avec forme à *th* « populaire » *çayt'i*), qui est intéressante pour le sens ; le *ç* initial arménien s'explique bien par **sk-*.

scauria : v. *scōria*.

scaurus, -a, -um : pied bot, *cuius calces retrorsum abundantius eminent* (Gloss.). Surnom romain : *Scaurus*, d'où *Scaurīnus, Scauriānus*.

Le grec a σκαῦρος, mais seulement dans les Hippiatrica, dont la date est fort tardive. Il est peu probable qu'il y ait eu emprunt du latin au grec, et le contraire est plus vraisemblable, étant donné l'ancienneté du mot en latin. Les gloses expliquent *scaurus* par σκαμβός, σκελλός, στρεβλόπους, βλαισόπους, mais ignorent σκαῦρος, ce qui prouve que les rédacteurs ne connaissent que la forme latine de l'adjectif.

Adjectif à vocalisme radical *a* pour indiquer une infirmité. Cf. le type de *claudus, caecus*, etc. La structure du gr. σκαμβός (emprunté par Suét., Oth. 12, 1) est pareille. On rapproche skr. *khoraḥ* « boiteux », qui, comme *scaurus*, a un aspect « populaire » avec son *kh*.

scelus, -eris n. : 1° mauvaise action, faute, crime ; 2° dans la langue familière, terme d'injure « vaurien, criminel ». Terme général, sans doute d'origine religieuse ; cf. dans la formule du *uer sacrum* conservée par T.-L. 22, 10, 5, *si quis clepsit, ne populo scelus esto, neue cui cleptum erit* ; et le sens de *scelerāre* « souiller », opposé à *pius* dans Vg., Ae. 3, 42, *parce pias scelerare manus* ; de même *scelerātus*, e. g. *scelerata terra*, id., ibid. 3, 60 ; *Scelerātus Vīcus, Campus*, etc. On trouve aussi dans la langue familière *scelus* avec le sens de « malheur, infortune », et *scelestus* avec le sens de « malheureux » ; cf. Plt., Cap. 762 ; Mo. 563, *ne ego sum miser, | scelestus, natus dis inimicis omnibus*. Les deux sens de « malheureux » et « misérable » sont réunis, As. 476, *sceleste, non audes mihi scelesto subuenire?* Ancien, classique, usuel. Non roman.

Dérivés : *scelestus* : très fréquent dans la langue de la comédie ; Cicéron ne l'applique qu'à des choses ou à des mots abstraits : *rēs, facinus* ; pour les personnes, il se sert de *scelerātus* ; *scelerōsus* (archaïque et postclassique) ; *scelerō, -ās* (rare et seulement poétique ; premier exemple dans Catulle) : souiller ; *scelerātus* (très fréquent ; cf. *scelerāta* (*herba*), v. André, *Lex.*, s. u.), d'où *cōnscelerō* et *cōnscelerātus*. L'existence d'un adjectif *scelerus* dans Plaute est douteuse ; v. G. Lodge, *Lex. Plaut.*, s. u. L'adjectif gallois *ysceler* est issu de *scelere*.

Évidemment ancien, mais sans correspondant. Le rapprochement avec skr. *skhālati* « il fait un faux pas », arm. *sxalim* « je fais un faux pas, je commets une faute » est possible (cf. *peccō*), mais ne s'impose pas ; celui avec got. *skulan*, lit. *skelĕ́ti* « devoir » pas davantage, encore moins celui avec gr. σκέλος « jambe ». Faute de concordance exacte, on ne sort pas de vagues possibilités. Cf. encore hitt. *iškallā(i)* « briser, mutiler ».

scēna (et *scaena*, graphie fréquente qui note sans doute un *ē* ouvert ; aussi *scaina*, par « contrépel », CIL I² 1794), **-ae** f. : scène (sens propre et figuré) ; puis « spectacle, spectateurs ». Ancien (Plt.), classique, usuel. Irl. *scian*. Germanique : v. h. a. *giscīn*, v. angl. *scin(n)* « phantasma ».

Dérivés et composés : *sc(a)enālis* (rare, Lucr.) ; *sc(a)enārius* (Amm.) ; *sc(a)enātilis* (Varr.) ; *sc(a)enāticus* (id.). Mais l'adjectif le plus employé est *sc(a)enicus* du gr. σκηνικός substantivé dans *sc(a)enicus, -a* « acteur, actrice », avec son adverbe *sc(a)enicē* (Quint.) ; *proscaenium* (*-scē-*) : avant-scène ; emprunt au gr. προσκήνιον, déjà dans Plaute ; technique.

Le mot latin, avec tout son groupe, est emprunté au gr. σκηνή, dans la mesure où ce mot grec a un sens technique et s'applique à des choses du théâtre. Mais la forme ionienne-attique σκηνή ne rend pas compte de la graphie *scaena*, et la forme σκᾶνᾶ des autres dialectes ne fournit pas davantage une explication.

Un intermédiaire étrusque est possible ; la graphie *scaena* rappelle les transcriptions étrusques *Calaina, Laeis* de gr. Γαλήνη, Λαῖς. Cf. aussi *Saeturnus, Aesculāpius, paelex* et, inversement, *crāpula*. Le mot ferait partie des mots relatifs aux jeux et au théâtre venus par l'étrusque : *lūdus, persōna, histriō, sporta*, etc.

scēna : v. *sacēna*.

sceptrum (et *scaeptrum*, cf. *scēna*), **-I** n. : sceptre.

Emprunt au gr. σκῆπτρον, latinisé (depuis Lucr., Cic.) ; composés poétiques *sceptri-fer, -ger* = σκηπτοῦχος (Hom.), σκηπτροφόρος (Anth.).

scheda : v. *scida*.

schedius, -a, -um : impromptu, fait sur-le-champ. Emprunt au gr. σχέδιος ; d'où *schedia* : *genus nauigii inconditum, i. e. trabibus tantum inter se nexis factum, unde mala poemata schedia appellantur*, P. F. 451, 9. M. L. 7680.

schēma (*sce-*), **-ae** f. (puis *schēma, -atis* n.) : figure, aspect ; figure de rhétorique, figure de géométrie. Plaute a seulement *schēma, -ae* (Am. 117, Pe. 463). Emprunt au gr. σχέμα (les termes latins correspondants sont *habitus* et *figūra*), entré d'abord en latin par la voie orale et passé dans la première déclinaison, et par là rangé dans la catégorie des féminins, puis refait par la langue écrite sur le modèle grec plus fréquent σχῆμα. Adverbe plautinien : *ineuschemē*. M. L. 7684 a. Irl. *sciam*.

schidiae, -ārum f. pl. : copeaux. Emprunt (Vitr.) au gr. σχίδια, demeuré dans quelques langues romanes. M. L. 7689.

schisma, -atis n. : séparation, schisme. Emprunt de la langue de l'Église (Tert.) au gr. σχίσμα. M. L. 7693.

schoenus (*-num*), **-I** m. : sorte de jonc, dont on tirait un parfum grossier dont se servaient les prostituées de bas étage ; Plaute, pour cette raison, a *schoenicula*, Ci. 107. Emprunt au gr. σχοῖνος.

schola (*scola*), **-ae** f. : école (sens abstrait ou concret), exercice d'école, etc. Emprunt au gr. σχολή (Lucil.), d'abord rendu par *lūdus* et dont le sens est ainsi défini par Festus, 470, 14, *scholae dictae sunt non ab otio ac uacatione omni, sed quod, ceteris rebus omissis, uacare liberalibus studiis pueri debent*. Le sens de « repos, lieu de repos » est conservé dans une expression technique : *schola lābrī, schola aluei* qui désigne une sorte de salle d'attente ou de repos dans les bains, cf. Rich, s. u., et dans *Octauiae scholae* « galerie d'Octavie » (Plin. 36, 29). Représenté en roman par des formes savantes, M. L. 7703 ; B. W. *école*. Irl. *scol*, britt. *yscol* ; germanique : ags. *scol*, etc. Dérivés latins : *scholāris* (époque impériale), M. L. 7704 ; *antescholārius* (Pétr., CIL VI 14672, 9) ; *antescholānus* (Gloss.). Les autres dérivés : *scholasticus*, etc., sont des calques du grec.

scia, -ae f. : os de la hanche (Plin., Val.) ; *sciaticus* : qui a la goutte sciatique (id.) ; *sciaticum* (Ps.-Apul.) ; formes tardives de *ischias, ischiaticus, -cum* (avec *t* au lieu de *d* d'après *arthriticus*, etc.), du gr. ἰσχιάς, ἰσχιαδικός. Cf. *scara, Spania*, pour *Hispānia*, etc., par « hyperurbanisme ». M. L. 4549. Celtique : irl. *siatag*.

scida, -ae f. : feuille de papyrus, feuillet. *Scida* est la graphie des manuscrits de Cic., Fam. 15, 16, 1 ; Att. 1, 20, 7, et de Quint. 1, 8, 19 ; aussi a-t-on pensé à rattacher le mot à *scindō*, mais la formation serait sans exemple. D'autre part, le palimpseste de Pline, 13, 77, a la leçon *schida* (comme Martial 4, 89, 4), et Charisius, GLK 1, 107, note : « *scida* » ἀπὸ τοῦ σχίζειν. Ceci incline à penser que *sc(h)ida* est une déformation de *scheda* (cf. *schedius* par étymologie populaire, sous la double influence de σχίζω et de *scindō*. De *scheda* dérive *schedula*.

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

« cédule » (Hier., in Ruf. 3, 2). M. L. 7678, 7681. Irl. *sgeotha* ; germanique : all. *Zettel*.

scīlicet adv. : évidemment (= δηλονότι), sans doute. Adverbe affirmatif, fréquent dans la langue parlée, souvent avec valeur ironique. Attesté de tout temps ; non roman. Cf. *īlicet*.

L'étymologie *scīre licet* apparaissait encore assez nettement pour que *scīlicet* ait pu être accompagné, sans doute par recomposition étymologique, d'une proposition infinitive, complément de *scīre* ; e. g. Pl., Ru. 395, *nunc eam cum naui scilicet abiisse pessum in altum*.

scilla, -ae f. : scille ou oignon marin. Emprunt au gr. σκίλλα, comme les dérivés *scillinus*, *scillītēs*. V. aussi *squilla*.

Sur *sylla* « sorte de luzerne », qui est sans rapport avec *scilla*, v. M. L. 8494 a.

scincus (*stinchus*, *stingus*), **-ī** m. : nom d'un lézard (Plin.) ; transcription du gr. σκίγκος, dont la chair passait pour aphrodisiaque et qui a été pris pour un nom de plante à la même propriété, l'*orchis* ou *satyrion* ; v. André, R. Phil., 1954, p. 60.

scindō, -is, scicidī (puis *scidī* tiré des composés), **scissum, -ere** : 1° fendre (*s. cuneīs lignum*, comme *findō*, de même formation) ; et par suite « déchirer », *s. uestem* ; puis « arracher », *s. comam* ; 2° par dérivation « diviser, séparer », quelquefois « interrompre ». Ancien (Naev.), usuel et classique. Ne semble pas représenté dans les langues romanes, cf. M. L. 7719 ; certaines formes supposent un dérivé **scīsāre*, M. L. 7725.

Dérivés et composés : *-scidium* dans *di-scidium* « déchirement, séparation, divorce », synonyme de *discissiō*, joint par Lucrèce à *perscindere*, 6, 293 ; cf. Cypr., Un. eccl. 23, *scindi unitas non potest, nec corpus unum discidio compaginis separari*. Rien de commun avec *cadō*, malgré Walde ; cf. gr. σχίσμα, et aussi *ex(s)cidiō*, *ex(s)cidium*, dont le rapport avec *exscindō* est évident ; cf. Vg., Ae. 1, 177, *nec posse Argolicis exscindi Pergama telis* ; et, 12, 655, *deiecturum arces Italum excidioque daturum* ; mais des confusions ont pu se produire entre *cadō*, *caedō*, *scindō*, en raison du voisinage de sens, et, pour les composés de *caedō* et *scindō*, l'homonymie de certaines formes. Pour *excidiō*, le Thes. note : « ab *exscindo*, ut uid. (cf. *excidium*...) ; contra *cīdio* : PAVL. FEST : p. 80 *-nem* urbis a caedendo dictam manifestum est... At fortasse re uera duae uoces i. *-cīdio* et *-cidio* extitisse putandae sunt ; cf. *abscīdio*, *occīdio* (V 2, 1231, 60 sqq.) » ; *scissiō* (Macr., Vulg.) ; *scissor* « écuyer tranchant » (Pétr.) ; *scissūra* (époque impériale) ; *scissus*, *-ūs* (Gloss.) ; *scissilis* (Cels.) ; *scissim* (Prud.), tous tardifs.

ab-scindō = ἀποσχίζω, souvent confondu avec *abscīdō* ; *circum-*, *cōn-scindō*, M. L. 2156 ; *discindō* = διασχίζω ; *exscindō* ; *interscindō* = skr. *antár-chid* « séparer en coupant » ; *per-*, *prae-*, *prō-* (M. L. 6786), *re-*, *trān(s)-scindō*.

La racine de *scindō* fournissait un aoriste radical athématique, conservé dans véd. *chedma* « nous avons coupé » (le thématique *áchidat* est fait sur la 3e plur. *áchid-an*, qui est attestée). Le présent est du type à infixe nasal dans véd. *chinátti* « il coupe », 3e plur. *chindánti*, comme dans lat. *scindō*. Le perfectum *scicidī* est comparable à skr. *cichide*. *Scindō* se comporte vis-à-vis de véd. *chinátti* comme *findō* vis-à-vis de skr. *bhinátti* « il fend », de la racine *bhid-*. — A côté de la racine normale **skeid-*, établie par les faits sanskrits, il y a une forme expressive à *-kh-*, attestée par le groupe de gr. σχίζω (présent secondaire dérivé d'un aoriste athématique) et de véd. *khidáti* « il déchire », forme sans *s* d'une racine *skhid-* aussi attestée : véd. *askhidat*. Le latin ne distinguant pas *kh* de *k* non aspiré, on n'a pas le moyen de décider si le groupe de *scindō* repose sur **skid-* ou sur **skhid-*. — Le verbe à vocalisme populaire, expressif, lat. *caedō*, est sans doute une forme de ce groupe. Sur les formes celtiques peut-être apparentées v. H. Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.*, I, p. 77. Lit. *skėdžiu* « je coupe (un liquide), je filtre » est ambigu : *k* peut reposer sur *k* ou *kh*, *ė* sur n'importe quelle diphtongue en *-i-* ; mais le v. sl. *čistŭ* « pur » indique *k* et sans doute *ī* ; sl. *cěditi* « διυλίζειν » a un ancien *k*. Le gt. de arm. *çtem* « j'égratigne, j'écorche » doit reposer sur **skid-* ; il exclut *skh-* et concorde ainsi avec véd. *chinátti*. Comme la racine fournissait un aoriste radical athématique, il a pu y avoir, à la finale, une alternance de la sourde et de la sonore, ce qui expliquerait que, à côté de v. angl. *scītan* « cacāre », qu'on rapproche d'ordinaire, le germanique ait, avec des représentants de *-t-*, got. *skaidan* « séparer ».

scindula : v. *scandula*.

scinip(h)es (*-fes*, *cini-*), **-um** f. pl. : artison, ver du bois. Emprunt (attesté depuis Pétrone, Sat. 98) au gr. σκνῖπες, κνῖπες et σκνῖφες.

scintilla, -ae f. : étincelle. S'emploie au propre et au figuré, et comme nom propre. Ancien, usuel. M. L. 7720.

Dérivés : *scintillula* ; *scintillō*, *-ās*, M. L. 7721 ; *scintillātiō* (Plin.) ; *scintillōsus* (Cassiod.).

Mot expressif. Le vocalisme *i* joue un rôle pareil dans le nom grec de « l'étincelle », σπινθήρ, et dans gr. στίλβω ; cf. *cicindēla*.

sciō, -īs, -īuī (et *scīī*, d'où les formes contractes *scīstī*, *scīsse*, etc., fut. *scībō*), **scītum, scīre** : savoir ; *sciēns* « qui sait » (opposé à *īnsciēns*, *imprūdēns*, d'où le sens de « à bon escient ») substantivé *sciēns*, e. g. : *uitis pampinari, sed a sciente*, Varr., R. R. 1, 31, 1 ; *sciēns esse* « être au courant de », *scientem facere*, etc. *Sciēns*, traité comme adjectif, a un comparatif et un superlatif, comme *sapiēns*, et un adverbe *scienter*.

Le sens de « savoir » est le seul attesté pour *scīre* ; on trouve parfois, chez les historiens de l'époque impériale, le sens de « décider, décréter », e. g. T.-L. 26, 33, 10, *ut tribunus plebis rogationem ferret sciretque plebs uti...*, mais c'est par suite d'une confusion avec *scīscō*, due à ce que les deux verbes ont un même parfait et un même supin ; de même, Tacite, H. 4, 80, 1, emploie *adscīrī* abusivement pour *adscīscī*. Ces exemples n'autorisent pas à conclure que le sens premier de *sciō* était « décider », encore moins à déduire que ce sens moral de « décider » prōvient d'un plus ancien sens physique de « séparer, trancher ». Ancien, usuel, classique. Peu représenté dans les langues romanes, où il a subi la concurrence d'un verbe de forme plus pleine, et plus expressif, *sapēre*, M. L. 7722, et 7727, *scīta* ; 7239, *rescīre*. V. B. W. sous *savoir*.

2° *scīscō, -is, scīuī, scītum* : inchoatif, « chercher à savoir, s'informer », par exemple Acc. ap. Non. 505, 15, *ibo ad eam ut sciscam quid uelint* ; spécialisé dans la langue du droit public au sens de « discuter, débattre une question », *sciscere rogationem*, d'où *scīuī* « j'ai débattu et je décide », par suite « je décrète », *scītum* « décret », *populī-*, *plēbī-scītum* « décision du peuple, de la plèbe ». Le sens du parfait s'est ensuite étendu au présent (comme dans *nōscō* vis-à-vis de *nōuī* ; cf. l'emploi de *scīscō* au sens de *sciō* dans Plt., Ba. 301-302, *auferimus aurum...* | *palam atque aperte, ut illi id factum scisserent*) ; de là des emplois comme Cic., Leg. 2, 5, 13, *multa perniciose sciscuntur in populis* (joint à *sancīre*).

3° *scītor, -āris* : itératif intensif bâti sur *scītus* (de *scīscō*) « chercher à savoir » (archaïque, poétique et tardif). Évité par la prose classique, qui lui préfère la forme tirée de *scīscō* (comme *agitō* de *agō*) : *scīscitor* (*scīscitō*, Plt., Merc. 386) ; d'où *scīscitātor*, *-tiō*, d'époque impériale. M. L. 7726?

Dérivés et composés : 1° de *sciō* :

scius : qui sait, doublet de *sciēns*, rare et non classique sous cette forme, mais très usité dans les composés : *cōnscius* = συνειδώς « qui sait avec d'autres, conscient de, confident, témoin, complice ». Souvent joint à *mēns*, *animus*, ou accompagné d'un pronom au datif, e. g. Tér., Ad. 348, *conscia mihi sum a me culpam esse hanc procul* ; d'où *cōnscientia* (= τὸ συνειδός) « connaissance commune, conscience, complicité », souvent avec une valeur péjorative. C'est le sens de *cōnscius* qui a amené Horace à créer *cōnscīre* sur le modèle de σύνοιδα, Ep. 1, 1, 61, *nil conscire sibi, nulla pallescere culpa* ; *īnscius*, *nescius* (ce dernier fait sur *nesciō*) ; *praescius*. De *scius* apparaît à basse époque un diminutif *sciolus*. De *sciēns* a été dérivé *scientia* : science (= ἐπιστήμη), britt. *sciant*, *scient* ; *scientiola* (Aug., Arn.), *scientiālis*, *scientificus* (Boèce) ; *īnsciēns* (formé sur *inscius*), *īnscientia* ; *scībilis* : qui peut être su (Tert., Mart. Capella) ; *nesciō* : « je ne sais pas », ancien juxtaposé dont les termes se sont soudés. M. L. 5899, 5900.

2° de *scīscō* :

scītus : adjectif en *-to-* marquant l'état (cf. *adolēscō/adultus*) « qui a appris à connaître, qui sait, savant » ; se dit surtout des personnes, mais aussi des choses : *scītum cōnsilium* ; par extension, « bien fait », cf. Plt., Merc. 755, *sati' scitum filum mulieris*, sens fréquent surtout dans le diminutif *scītulus* (Plt. repris par Apul., Arn.) ; *īnscītus* : ignorant ; *īnscītia*. La langue distingue *īnsciēns*, *īnscius* de *īnscītus* ; le premier signifie seulement « qui ne sait pas », *haec insciente me euenerunt* « ces choses se sont faites à mon insu ». Dans *īnscītus*, à l'idée d'ignorance se joint une nuance de blâme ou de mépris.

Scīscō a fourni un certain nombre de composés avec préfixe, dont les uns appartiennent à la langue du droit et ont un sens dérivé de celui de « décider » ; les autres, au contraire, se rattachent simplement au sens de « savoir ». On a ainsi :

1° *adscīscō* : adjoindre par décret, ou officiellement, Cic., Rep. 2, 25, *regem alienigenam... sibi... populus adsciuit eumque... Romam Curibus acciuit* ; Leg. 2, 19, *deos... aduenas... publice adscitos*. En droit privé « s'adjoindre par adoption ». Dans la langue courante est devenu synonyme de *arcessō*, *adiungō*, *assūmō* ; cf. P. F. 13, 22. Sur *adscīscō* d'après *adsciuī* a été formé *adsciō*, peut-être sous l'influence de *acciō*. *Adsciō* est rare : premier exemple dans Vg., Aen. 12, 38.

cōnscīscō : arrêter, décider en commun ou d'accord avec d'autres. Joint à *cōnsentiō*, *cēnseō*. Dans la langue commune, « arrêter, décider », surtout dans l'expression *mortem sibi cōnscīscere*. A basse époque, quelquefois synonyme de *sibi comparāre*.

dēscīscō « *scīscendō dēficere* », abandonner un parti, une alliance, etc., à la suite d'une délibération publique ; cf. Caes., B. C. 1, 60, 5, *multae longinquiores ciuitates ab Afranio desciscunt*. Dans la langue courante est devenu synonyme de *dēficiō*, *dēserō* ; ainsi dans le Mon. d'Ancyre, 5, 28, *desciscentem* est traduit par ἀφιστάμενον.

2° *per-scīscō* : s'informer en détail (très rare et tardif, un exemple de Dict. Cret.).

prae-scīscō : chercher à deviner (Vg., Col.) ; *re-scīscō* : venir à savoir, apprendre par contre-coup (surtout langue familière, Plt., Tér.). *Resciō* semble avoir été formé sur *rescīscō* ; cf. Gell. 2, 19.

L'italique n'a pas trace d'un correspondant du parfait indo-européen attesté par skr. *véda*, gr. (*F*)οἶδα, got. *wait* « je sais », que le celtique conserve, au contraire. Le latin a recouru à une racine qui n'a de correspondant dans aucune autre langue. On admet d'ordinaire que le sens initial serait « décider », plus anciennement « trancher » ; cf. skr. *chyáti* « il coupe » et irl. *scían* « couteau ». Mais autre chose est « cribler, séparer », qui a fourni *cernō*, autre chose « couper ». Le sens de *dē-scīscō* est dû au préverbe, et *plēbīscītum* n'indique rien. Le rapprochement avec le groupe de « couper » est en l'air, tout en étant, semble-t-il, le seul possible. Des mots comme *sciō*, *scīscō* n'ont pas de chance d'être des emprunts. Le hittite a « savoir » (de **sk-*) *sēk-/šak-* ; cf. Vaillant, BSL XLII, p. 84 sqq.

scīpiō, -ōnis m. : bâton, sceptre. Surnom célèbre de la gens *Cornelia*. Ancien (Plt.), conservé surtout à l'époque impériale dans la langue de la chancellerie : *s. eburneus*. Non roman.

Cf. gr. σκίμπτομαι « j'appuie », σκίπων « bâton », et v. *scamnum*, pour l'ensemble du groupe ; peut-être *cippus*?

scirpus (quelquefois *sirpus*), **-ī** m. : jonc. Ancien (Plt., Enn.). M. L. 7724 ; et germanique : v. h. a. *scilf*, etc.

Dérivés : *scirpeus* (*sir-*) : de jonc ; *scirpea* : panier de jonc, caisse de tombereau, M. L. 7723 ; *scirpiculus*, *-a*, *-um* et *scirpiculus*, *-ī* m. (*scirpicula* f.), même sens que les précédents, avec les graphies *sir-*, *surp-* ; *scirpō* (*sirpō*), *-ās* : tresser, lier avec du jonc ; *scirpula* : sorte de vigne.

Pas de rapprochement clair.

sciūrus, -ī m. : écureuil. Emprunt au gr. σκίουρος, devenu dans la langue populaire *scīriolus*, par dissimilation du diminutif **sciūriolus*, CGL III 569, 76. M. L. 8003 ; B. W. s. u.

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

sclareia, -ae f. : nom de plante (*saluia sclarea* « sclarée, ormin, toute-bonne »). Tardif (Gargil. Mart., De med. 62, et Capit. carol. *de uillis*) ; cf. A. Thomas, Rev. Philol. 31 (1907), 199 sqq. Sans doute mot étranger, d'origine inconnue.

scloppus : v. *stloppus*.

scobis : v. *scabō*.

scolopendra, -ae f. : 1° scolopendre ; 2° poisson de mer. Transcription du gr. σκολόπενδρα déjà dans Pline. Passé dans le latin vulgaire et de là dans quelques dialectes romans ; v. M. L. 7730 et Schuchardt, Z. f. roman. Philol. 32, 238 sqq.

scomber, -brī m. : maquereau. Emprunt au gr. σκόμβρος (depuis Plt.). M. L. 7733.

scopa, -ae f. : nom de plante, *s. rēgia* (Plin. 21, 28 ; 25, 44), variété d'ansérine. — Même mot que le suivant? V. André, *Lex.*, s. u.

scōpae, -ārum f. : balai. Le singulier est tiré du pluriel plus fréquent *scōpae* « brins, brindilles, balayures » ; cf. Varr., L. L. 8, 7, *unae dicuntur scopae* ; et 9, 24, *scopae, non dicitur una scopa*. Ancien (Naev., Cat.) ; technique et familier. Celtique : irl. *scúap* ; britt. *yscub, yscubawr*. V. fr. *escouve* et *écouvillon*.

Dérivés : *scōpō, -ās* : balayer (Vulg.) ; *scōpārius* : balayeur (Dig.) ; *scōpulae, scōpīliae* (Gloss.) ; *scōpiō, -ōnis* m. « rafle » ou « raffe », grappe de raisins sans grains ; attesté aussi sous la forme *scōpius*. M. L. 7734, 7735, 7736, 7737.

V. le groupe de *scāpus*, etc.

scopulus, -ī m. : rocher, écueil. Emprunt ancien (Enn.) fait par voie orale et latinisé au gr. σκόπελος apparenté à σκέπτομαι, v. Vendryes, *Choix d'études*, p. 124 ; s'emploie au propre comme au figuré. Dérivé : *scopulōsus*. Panroman, sauf roumain. M. L. 7738 ; B. W. *écueil*.

scordalus, -ī m. : querelleur ; *scordalia, -ae* f. Mots populaires de la latinité impériale (Pétr., Sén.). Sans doute mot d'argot grec *σκορδαλός, dérivé de σκόροδον, σκόρδον, par allusion à l'habitude de nourrir avec de l'ail les coqs de combats ; cf. σκοροδίζω « nourrir avec de l'ail », et par suite « exciter, aigrir, exaspérer » (Aristophane).

scordiscus, -ī m. : selle de cheval ; *scordiscum*, cuir cru ; *scordiscārius*. Mots tardifs, de *Scordiscī*, peuple d'Illyrie.

scōria (*scau-*), **-ae** f. : scorie (Plin.). Emprunt au gr. σκωρία. M. L. 7739.

scorpiō, -ōnis m. (et doublets poétiques *scorpios, scorpius*) : 1° scorpion et « rascasse » ; 2° nom de plantes diverses ; 3° objets évoquant le scorpion, machine de guerre, fouet à pointes de fer, tas de pierres. Emprunt au gr. σκορπίος, Σκορπιών (nom propre). M. L. 7741, 7741 a et 7740 *scorpaena*. Irl. *scoirp*. Dérivés latins : *scorpiōnius, scorpiacum*. De *scorpiōnem* provient got. *skaurpjo*.

scortum, -ī n. : 1° peau, cuir ; 2° prostitué, prostituée (cf. le français vulgaire « peau ») « *quia ut pelliculae subiguntur* » ; cf. Hammarström, Eranos 23 (1925), 104 sqq. ; et aussi Don. in Eu. 424, *abdomen in corpore feminarum patiens iniuriae coitus scortum dicitur*. Une forme *scortis* (d'après *pellis*?) est supposée par la glose *scortes* ; *i. e. pelles testium arietinorum, ab eisdem pellibus dicti*, P. F. 443, 8. Ancien ; technique ou familier. Non roman.

Dérivés : *scorteus* : de peau, d'où *scortea* « écorce » dans les langues romanes, M. L. 7742 et B. W. s. u. ; *scortia* : outre pour l'huile (Diocl.) ; *scortīnus*. Au sens de « prostituée » se rattachent : *scortulum* ; *scortillum* ; *scortor, -āris* (irl. *cortan*?) ; *scortātor, -tus*, mots de la langue familière ou vulgaire.

Pour l'étymologie, v. *corium*. La racine est de la forme **sker-* ; cf. v. h. a. *sceran* « couper, tondre », irl. *scaraim* « je me sépare » et, pour le sens, v. sl. *skora* « peau », à côté de *kora* « écorce ».

scoruscus, scoriscus : v. *coruscus*.

scotōmia, -ae f. : *ab accidenti nomen sumpsit, quod repentinas tenebras ingerat oculis cum uertigine capitis*, Isid. 4, 7, 3. Adaptation tardive de gr. σκότωμα, v. Sofer, p. 155 ; *scotōmō, -ās* : étourdir ; *scotōmaticus*.

scrattae (*scraptae*) : mot de Plt., Neruol. fr. 97 L., que Festus 448, 4 explique par « *nugatoriae ac despiciendae mulieres... ab [h]is quae screa idem appellabant* ». Fait partie d'un ensemble obscur : *scrattae, scruppedae* (*scrupipedae*, Varr., L. L. 7, 65), *strittabillae* (*strittiuillae*, Gell. 3, 3, 6), *sordidae* (*tantulae*, Varr., ibid.). Cf. Hammarström, Eranos 23 (1926), 111 sqq.

Mot de type populaire en *-a*, comme *scurra*, etc. ; forme peu sûre (*sartae* P. F. 449, 1).

scrautum : *pelliceum, in quo sagittae reconduntur, appellatum ab eadem causa qua scortum*, P. F. 459, 7. Sans doute identique à *scrōtum, -ī* n. « scrotum » (Cels.). Peut-être faut-il y rattacher *scrūta, -ōrum* « nippes, vieilles hardes » (v. ce mot), *scrūtulus, scrūtillus* « ventre de porc farci »? Cf. *raudus/rōdus/rūdus* ; *nōgae* et *nūgae*. V. *scortum*.

On rapproche les formes germaniques du type v. h. a. *scrōtan* « couper, tailler », *scrot* « coupe ».

screa n. pl. (cf. Fest. 448, 4 s. u. *scrattae*) : crachats. Peut-être le nom est-il tiré du verbe *screō, -ās* : cracher (en râclant la gorge, expectorer), dont dérivent *screātor, screātus*, uniquement dans Plt. et Tér., *exscreō* (cf. *expuō*), *cōnscreor*. Non roman. Sans doute onomatopée, comme les formes romanes dérivées de types **krak-* (B. W. *cracher*), **rak-*, **rūsp-*, M. L. 4752, 7017, 7461. Cf. *crepō*. Mot expressif, comme *spuō*.

scrīb(i)līta, -ae f. : tarte au fromage (v. Caton, Agr. 78) ; de là *scrīb(i)lītārius*. Rare et familier.

Rappelle certains dérivés grecs en *-ιτης* ; cf. W. Heraeus, *Die Spr. des Petron. u. die Glossen*, p. 4 (Kl. Schr. 59), et M. Niedermann, I. F. Anz. 29, 36 ; sans doute emprunté, comme de nombreux termes de cuisine. Mais le rapport avec στρεβλός n'apparaît pas.

scrībō, -bis, -psī, -ptum, -bere : écrire. Correspond au gr. γράφω qu'il traduit, ainsi *dicam scribere* = δίκην γράφειν ; s'emploie au sens propre de « tracer des caractères », e. g. Plt., Ps. 132, *quasi in libro quom scribuntur calamo litterae*, et se dit d'un écrivain qui compose une œuvre : *s. historiam, poēmata*, etc. ; s'emploie aussi dans

la langue du droit : *s. lēgem, s. mīlitēs* « enrôler des soldats », *s. hērēdem, s. nummōs, pecūniam, aliquī*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7745. Celtique : irl. *scribaim, scriptur* ; britt. *yscrif, yscrifen, Yscrythur* ; et germanique : v. h. a. *scrīban*, etc.

Formes nominales, dérivés et composés : *scrība* m. : *a proprio nomine antiqui et librarios et poetas uocabant ; at nunc dicuntur scribae equidem librarii qui rationes publicas scribunt in tabulis*, P. F. 446, 23, M. L. 7744 et B. W. *écrivain* ; *scrībātus, -ūs* m. (Cod. Just.) ; *scriptor*, spécialisé au sens « noble » de « écrivain » lorsque *scrība*, forme vulgaire en *-a*, eut pris le sens de « scribe, greffier » ; *scriptōrius* ; *scriptōrium* = γραφίον ; *scriptiō* : écriture et « art d'écrire » (presque uniquement cicéronien) ; *scriptiuncula* (rare et bas latin) ; *scriptilis* (Amm.) ; *scriptiōnālis* (Mart. Cap.) ; *scriptō*, attesté seulement dans Priscien, GLK II 429, 23 ; III 466, 17, et remplacé par *scriptitō* (classique) ; *scriptūra* « écriture » et « art d'écrire », dans la langue de l'Église « les Écritures » et « l'Écriture », d'après le gr. γραφή, γραφαί, M. L. 7746 a. Dans la langue du droit, *scriptūra* a désigné une taxe sur les pâturages de l'État fixée par écrit ; cf. Plt., Tru. 144 et 146 ; de là : *scriptūrārius* : *ager publicus appellatur in quo ut pecua pascantur certum aes est, quia publicanus scribendo conficit rationem cum pastore*, F. 446, 23 ; *scriptus, -ūs* m. « greffe, secrétariat » ; *scriptūriō, -īs* (Sid.).

Cf. aussi les noms propres *Scrībō, -bōnius, -nia, -niānus*.

Scrībō a fourni en outre, comme γράφω, un grand nombre de composés dans lesquels le préverbe précise le sens du verbe simple ; à ces verbes composés correspondent généralement des abstraits en *-tiō*, des noms d'agents en *-tor*, des noms concrets en *-tum*, etc. On a ainsi *adscrībō* (*ā-*) = προσγράφω « ajouter par écrit », *āscriptiō, -ptor, āscriptīcius, āscriptīuus* (= *accēnsus*) ; *circumscrībō* = περιγράφω ; *cōnscrībō* = συγγράφω et *cōnscribillō, -ās* (sur la quantité dans Catulle 25, 11, v. Havet, *Man.*, § 265), M. L. 2157 ; *dēscrībō* « écrire d'après un modèle, copier, transcrire » = καταγράφω ; *exscrībō* ; *inscrībō* = ἐγγράφω ; *inter-, per-, post-, prae-, prō-, re-, su(s)-, super-, trān(s)-crībō* ; de *scriptus* existe le composé négatif *in-scriptus* = ἄγραφος, cf. *indictus*. Un certain nombre de composés se sont spécialisés notamment dans la langue du droit, public et privé : au sens de « enrôler » se rattachent *āscriptīcius, āscriptīuus* ; *cōnscrībō*, d'où *cōnscriptī* formant avec *patrēs* un couple asyndétique dans l'expression *patrēs cōnscriptī* : « *nam patres dicuntur qui sunt patricii generis ; conscripti qui in senatu sunt scriptis adnotati* », P. F. 6, 22. — *Perscriptiō* désigne la rédaction exacte, par suite la teneur d'un acte public ; *praescrībere* « écrire en tête d'une loi » a pris le sens de « prescrire », et spécialement de « exciper, produire un moyen déclinatoire » ; de même *praescriptiō, praescriptīuus* ; *prōscrībō* « publier par écrit, afficher » s'est entendu dans le sens de « afficher le nom et les biens d'un condamné, proscrire, confisquer », d'où *prōscriptiō, prōscriptūriō, -īs* (créé par Cicéron, qui le joint à *sullaturiō*, Att. 9, 10, 6) ; *rescrībō* a désigné sous l'Empire les réponses faites par l'empereur à une question et a pris le sens de « rendre un arrêt », d'où *rescriptum* ; *subscrībō* « soussigner une accusation » (se dit du censeur qui blâme un citoyen, ou d'un particulier qui accuse un citoyen) ; de là *subscriptiō, -tor*. On voit par là l'importance du document écrit dans le droit romain.

Termes italiques : osq. *scriftas* « scriptae » et ombr. *screhto* « scriptum » ; *screihtor* « scripta » (*e* et *ei* étant des notations, exceptionnelles, de *ī*). La notion d' « écrire », qui est rendue en perse par *ni-pišlam* « écrit » et en slave par *pišǫ, plsati* « écrire », cf. v. pruss. *peisāi* « ils écrivent », est exprimée ailleurs par des racines signifiant « inciser » ; tel est le cas de v. angl. *writan*. Lat. *scrībō* rappelle lit. zém. *skrēbiù, skrēbti* « tracer des traits, dessiner », en face de lette *skrīpât* « inciser » et de v. isl. *hrîfa* « gratter ». Le gr. σκαριφᾶσθαι· ξύειν, σκάπτειν, γράφειν (Hés.) montre que *-ī-* et la labiale résultent d'élargissements. Et, en effet, il y a un groupe de russe *skrebú* « je gratte », lette *skrabu* « je gratte », v. angl. *sceorpan* « gratter ». Le rapport de lat. *scrībō* avec ce groupe rappelle celui de got. *greipan* « saisir » et de lit. *grebiu* « je saisis » (fréquentatif *graibañ*) avec skr. *grbhnâti* « il saisit », v. sl. *grabiti* « saisir », etc. Cf. *scrobis*.

scrīnium, -ī n. : écrin, boîte ou cassette de forme circulaire servant à serrer des objets portatifs (livres, papiers, lettres ; boîtes à parfums, etc.), spécialement « étui à livres ». Attesté depuis Horace ; roman. M. L. 7746. Celtique : irl. *scrin*, britt. *yscrin* ; germanique : v. h. a. *scrini*.

Dérivés : *scrīniārius* : bibliothécaire, archiviste ; *scrīniolum*.

Mot technique qui n'a pas de correspondant sûr.

scrīpulum : v. *scrūpus*.

scrobis (et *scrobs* d'après Prisc., GLK II 320, 24), **-is** c. (semble d'abord avoir été masculin, cf. Plt. ap. Non. 225, 7 ; masc. dans Plin. et Colum. ; serait devenu féminin d'après l'analogie des noms en *-is*) : fosse, trou : *s. uirginālis* = pudendum muliebre (Arn.). Ancien, technique. M. L. 7747.

Dérivés : *scrobiculus* (Varr.) ; *scrobātiō*.

Cf. russe *skrebù* « je gratte », lette *skrabu* (même sens), etc. V. *scrībō* et le suivant. Cf. sans doute *scabō*.

scrōfa, -ae f. : 1° truie. Sert également de surnom, comme *Verrēs, Strūma* (cf. *Asina*, etc.). M. L. 7748. Ancien (Plt.). Terme technique de la langue rustique, dialectal (cf. Ernout, *Élém.*, p. 225), comme l'indique *f* intervocalique ; 2° écrouelles (Mul. Chir.).

Dérivés et composés : *scrōfīnus* ; *scrōfipascus* (Plt.) ; *scrōfulae* (Vég.) : scrofules, imitation du gr. χοιράδες, M. L. 7750 et 7749 ; **scrōfellae*, 7751 et B. W. *écrouelles* ; **scrōfulōsus*.

A basse époque apparaît une forme *scroba porca quae generauit*, CGL V 331, 23, influencée par *scrobis*, la truie étant considérée comme « la fouilleuse », ce qui explique le sens de *scrōfa* (*scrōba*) « écrou » dans les langues romanes (fr. ; ital. du Sud *scrofula* ; cf. esp. *puerca* « truie » et « écrou ») ; cf., toutefois, B. W. sous *écrou*.

De **skrōbhā* ; cf. peut-être γρομφάς· ὀς παλαιὰ (Hés.).

scrōtum : v. *scrautum*.

scruppedae (*scrupedae*, ap. Gell. 3, 3, 6) : terme d'injure que Plaute applique aux femmes ; v. *scrattae*.

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

Cf. Varr., L. L. 7, 65, *scruppedam* (*-pidam*) *Aurelius scribit a scauripeda; Iuuentius comicus dicebat a uermiculo piloso qui solet esse in fronde cum multis pedibus; Valerius a pede ac scrupea.* De **scrūpipeda*?

scrūpus, -ī m. : caillou pointu. Employé aussi une fois par Cic., Rep. 3, 16, 26, au sens de « angoisse, souci », réservé d'ordinaire au diminutif *scrūpulus* ; cf. P. F. 449, 5, *scrupi dicuntur aspera saxa et difficilia attrectatu; unde scrupulosam rem dicimus quae aliquid in se habet asperi.* Ancien (Enn.) ; rare. Doublet tardif *scrūpō* dans Isidore et les gloses. Non roman.

Dérivés : *scrūpeus*, d'où *scrūpea* f. ; *scrūpōsus* (Pac.) ; *scrūpulus* (*scrī-*), *scrūpulum*, et *scriptulum* (*-lus*) par rapprochement avec *scrīptum*, cf. Charisius, GLK I 105, 5, *scriptulum quod nunc uolgus sine t dicit*, et qui cite un exemple de *scriptulus* de Varron ; du reste, les médecins grecs de l'Empire traduisent ce *scriptulum* par γράμμα) : 1° petit caillou ; 2° scrupule, 24e partie de l'once, puis de l'heure, etc., en général la plus petite division d'une unité de mesure (pour le double sens de « caillou » et de « poids », cf. *calculus* [Thes. III 143 sqq.], angl. *stone*) ; 3° au sens moral « petit ennui qui blesse », *inicere, eximere scrūpulum*, joint à *aculeus* par Cic., Att. 1, 18, 2 ; de là « scrupule ». Ancien, usuel, classique. Celtique : irl. *screpul*, « monnaie », d'où britt. *yscrubl* « bétail » ; cf. pour le sens *pecūnia, pecūlium* ; germanique : all. *Skrupel* (tardif, savant). Dérivés : *scrūpulōsus* « caillouteux » et « scrupuleux » (époque impériale) ; *scrūpulōsē, -lōsitās* (rare et non classique).
Pas de rapprochement clair.

scrūta, -ōrum n. pl. : hardes, défroques, friperies. Synonyme de gr. γρύτη. Populaire (satiriques ; Vulg.). Non roman.

Dérivés : *scrūtārius* ; subst. *scrūtārius, -a* « fripier, fripière », *-um* n. = γρυτοπωλεῖον ; *scrūtor, -āris* (et *scrūtō*) : fouiller (comme un chiffonnier, cf. dans les gloses *scrūtor* = γρυτεύω), scruter, explorer (sens physique et moral ; avec ce sens déjà dans Ennius), irl. *scrutaim* ; *scrūtātiō* (rare, époque impériale), *-tor, -trīx* (id.) ; *scrūtinō* (Vulg.) ; *scrūtinium* (Apul., Vulg.), irl. *scrutan*, d'où **scrūtiniāre*, M. L. 7752-7753 ; *perscrūtor*, M. L. 6425.

Scrūtor s'est dit d'abord des chiffonniers qui fouillent dans les tas de hardes, soit des enquêteurs qui fouillent les esclaves ou les voleurs ; cf. Cic., Rosc. Am. 34, 97, *non excutio te... non scrutor.*
Pas de rapprochement sûr ; cf. peut-être *scrautum, scrōtum.*

scrūtillus, -ī m. : *uenter suillus condita farte expletus*, P. F. 449, 2. Sans doute de *scrautum.*

scūdicia, -ae f. : instrument aratoire (Isid.). Sans doute de *excūdere* ; cf. *scia.*

sculca, -ae f. (*sculta*) : forces (militaires ; Greg. M. ep. 2, 33 *bis*, 13, 23). M. L. 7753 a. Probablement germanique.

sculna, -ae c. : synonyme, vulgaire et rare, de *sequester* « arbitre, médiateur » ; cf. Gell. 20, 11, 2 ; glosé συνθηκοφύλαξ. — Mot étrusque?

sculpō : v. *scalpō.*

sculpōneae, -neī f. et m. : sorte de galoches à semelles de bois ; cf. Rich, s. u. *sculpōneātus*. Sans doute de *sculpō.*

scultātōrēs (*exculcātōrēs*, Not. Dign.), m. pl. : soldats de l'infanterie légère. Mot tardif (IVe siècle) de l'argot militaire, Vég., Mi. 2, 17 ; *scultātōria* (*exculcō-*) : vaisseau éclaireur (Cassiod.). La graphie avec *ex-* doit noter une prononciation *escul-*. V. *sculca* et *prosculō.*

scultimidōnī : *qui scultimam suam quod est podicis orificium gratis largiatur : dicta scultima quasi scortorum intima* (Gloss.).

scurra, -ae (et *scurrus, scurrō* dans les Gloss., cf. Thes. Gloss. s. u.) m. : « citadin », « civil », le plus souvent avec une nuance de mépris ou d'injure (opposé à *homo mīlitāris*, Plt., Ep. 15 ; cf. aussi Tri. 202, *urbani adsidui ciues quos scurras uocant*) ; « galant, mignon, débauché », cf. Cic., Sest. 17, 39, de harusp. resp. 42, ad Herenn. 4, 14 ; usité surtout dans le sens de « bouffon » et « parasite », cf. Lejay, *Sat. d'Hor.*, p. 551 sqq. Dans le Bas-Empire désigne aussi un soldat de la garde de l'empereur (Lamprid., Alex. Sev. 61 ; Elag. 33), parce que ces soldats restaient en ville au lieu de faire campagne. Ancien, usuel, classique. Non roman.

Dérivés : *scurrīlis* (*scurīlis*) (*-bilis*, tardif ; cf. *seru-īlis, uern-īlis*), *-itās, -ter* ; *scurrula* (Apul., Arn.) ; *scurror, -āris* (Hor.).
Terme populaire, sans rapprochement clair. — Étrusque comme *sculna*?

scutāle, -is n. (*ū*?) : bourse ou courroie de la fronde. Uniquement dans Tite-Live ; peut-être dérivé du gr. σκῦτος.

scūtica (*scytica*, P. F. 449, 7), **-ae** f. : fouet à lanière de cuir, peau d'anguille. Attesté à partir d'Horace. Sans doute féminin de l'adjectif *scuticus*, i. e. *scythicus*, gr. Σκυθικός ; le gr. σκῦτος avec υ long ne convient pas. M. L. 7758.

scutilus, -a, -um : *-m tenue et macrum, et in quo tantum exilis pellicula cernitur*, P. F. 441, 6. Sans exemple ; étymologie inconnue.

scutra, -ae f. (*scrūta*, Ital. = χυτρόπους) : 1° sorte de plateau ou de plat en bois ; 2° sorte de marmite, cf. Serv., G. 1, 110, *uasa, ubi calda solet fieri, scutrae appellantur.* — (Plt., Cat.) ; technique. Non roman.

Dérivés : *scūtella* (et *scūtella* dans les langues romanes, par croisement avec *scūtum*) : plateau, écuelle, M. L. 7756 ; B. W. s. u. ; celtique : britt. *ysgudell* ; et germanique : v. h. a. *scuzzīla* ; *scutriscum*, Cat., Agr. 10, 11 (avec suffixe grec?) ; *scutrillus* (tardif). Sur *scutella*, qui est le diminutif phonétique de *scutra* (**scutro-lā* > **scutrlā* > *scutella*), ont été refaits *scūla* (Lucil. ap. Prisc., GLK II 115, 8, *scūtam* | *ligneolam in cerebro infixit*) et *scutula*, d'après le type *tabula, tabella* ; cf. *martellus, martulus*. *Scutula*, outre une écuelle sans doute en forme de losange (Mart. 11, 31, 19), a désigné aussi dans les langues techniques des objets de forme semblable, entre autres des incrustations en marbre, des garnitures de robe (chez Plt., Mi. 1178, une sorte de cache-nez). Dérivés : *scutulātus* ; *scutulārius* « ouvrier marqueteur ou mosaïste », gr. σκουτλάριος. N'a rien de commun avec *scutula* « cylindre, rouleau de bois » (César, B. C. 3, 40, 4), qui est emprunté au gr. σκυτάλη.
Terme technique, aucun rapprochement sûr.

scūtum, -ī n. (*scūtus*, Turp.) : grand bouclier oblong, différent du *clipeus* ; cf. Rich, s. u. Ancien (Enn.), classique, usuel. Panroman. M. L. 7759. Rattaché à σκῦτος par les anciens ; cf. P. F. 449, 7 : σκῦτος... *graece pellis dicitur, unde... scuta quia non sine pellibus sunt.*

Dérivés : *scūtārius, -a, -um* ; *scūtārius* : fabricant de boucliers. Sous l'Empire, le pluriel *scūtāriī* désigne les « gardes de l'Empereur » (Amm. 20, 4) ; M. L. 7755, fr. *écuyer* ; *scūtātus* ; *scūtulum.*
On est tenté de rapprocher le groupe de skr. *skáuti* « il couvre » ; cf. lat. *ob-scūrus*. Mais irl. *sciath*, gall. *ysgwyd* et v. sl. *štitŭ*, v. pruss. *staytan* (lire *scaytan*?), tous mots signifiant « bouclier », offrent une forme qui, si l'*ū* latin repose ici sur *oi*, apporterait un rapprochement plus exact. Aucun fait actuellement connu ne permet de déterminer quelle est l'origine de *ū* dans *scūtum.*

scyphus, -ī m. : coupe, vase à boire. Emprunt au gr. σκύφος, déjà dans Cicéron. Diminutif : *scyphulus* (*scypulus*). M. L. 7760. Celtique : irl. *escop, escibul.*

sē : v. *suī.*

sē : v. *sed.*

sēbum, -ī n. : suif, graisse. Ancien (Plt.), technique. Panroman. M. L. 7762 ; B. W. s. u.

Dérivés : *sēbōsus* : gras, sert aussi de surnom ; *sēbō, -āre* (Col.), M. L. 9708 ; *sēbālis* (Amm.) ; *sēbāceus* (Apul.) ; *sēbāciārius* (cf. *sebbaciaria*, CIL VIII 3028). Terme technique sans rapprochement net. Cf. *sapō*?

sēcāle (*sicale*), **-is** n. : seigle (Plin.). Les langues romanes attestent un *ă*, ce qui exclut le rapprochement avec *secō* ; cf. M. L. 7763 ; B. W. s. u. ; celtique : irl. *secul*, britt. *segal* ; et germanique : v. h. a. *sihhila*, v. angl. *sicol*. Sans doute emprunté. Sur **consēcale*, v. M. L. 2157 a.

secespita, -ae f. : *cultrum ferreum oblongum, manubrio eburneo, rotundo, solido, uincto ad capulum argento auroque fixum, clauis aeneis, aere Cyprio, quo flamines, flaminicae, uirgines pontificesque ad sacrificia utebantur. Dicta autem est secespita a secando*, P. F. 473, 6. Vieux terme de rituel, de formation obscure. Le rapprochement avec *secāre* n'est peut-être qu'une étymologie populaire.

secessiōnēs : *narrationes*, P. F. 453, 19. Peut-être à rapprocher de *insectiones* « *narrationes* » qu'Aulu-Gelle attribue aux *antīquī*, 18, 9, 11. V. *inquam.*

sēcius : v. *sētius.*

secīuum : *libum est quod secespita secatur*, P. F. 473, 11. V. *secō.*

secō, -ās, -uī, sectum (mais *secātūrus*), **-āre** : couper, découper ; griffer, taillader (sens propre et figuré) ; couper en deux, diviser (cf. gr. τέμνω), et aussi « trancher une question, décider ». Dans Vg., Ae. 10, 107, *quam quisque secat spem*, le verbe est sans doute employé d'après *secāre mare, aurās, uiam*, et d'après le rapport que les Latins avaient faussement établi entre *secō* et *secta*, cf. Ae. 6, 899, *ille uiam secat ad nauis*, où Servius note « *unde et sectas dicimus habitus animorum et instituta philosophiae circa disciplinam* », Ae. 5, 658, *ingentemque fuga secuit sub nubibus arcum.* Ancien (Cat.), classique, usuel. Le verbe est bien représenté dans les langues romanes, où il s'est spécialisé dans les langues techniques, notamment dans la langue de l'agriculture, éliminant *serrāre* dans ce sens ; v. B. W. sous *scier*, M. L. 7764 ; d'où **seca*, M. L. 7762 a.

Dérivés et composés : *-sex*, dans *resex* m. : jeune vigne taillée, M. L. 7242 ; *fēnisex* m. : faucheur de foin, d'où *fēniseca* (avec l'*a* des noms de métiers, etc.), refait sans doute sur *fēnisicium* (employé au pluriel) ; *fēnisecta, -ōrum* ; *-sicium* et *-sicia* dans *īncicium* (*-cia*) : *-a ab eo quod insecta caro, ut in carmine Saliorum est, quod in extis dicitur nunc prosectum*, Varr., L. L. 5, 110 (les formes romanes remontent à **isīcia*, M. L. 4551, avec *ī*?), d'où *īnsiciārius* : charcutier, *īnsiciātus* ; *prōsicium* : *quod praesecatum proicitur*, P. F. 252, 12, terme du rituel désignant les parts de viande découpées et offertes au dieu, qu'on retrouve dans ombrien pruseçia ; *secīuus* non attesté en dehors de la glose de Festus, cf. plus haut, mais dont le composé *subsecīuus* est bien attesté dans la langue de l'agriculture, cf. plus bas.

sectiō : coupe ; *sector* : coupeur. Tous deux rares dans ce sens, mais conservés dans les langues romanes, avec un dénominatif **sectāre*, M. L. 7766-7768, et l'adjectif *sectōrius*, M. L. 7769. Se sont surtout employés dans la langue du droit, où *sectōrēs* désigne les acheteurs de biens capturés ou confisqués par l'État qui sont vendus *sub hastā* ; cf. Gaius, Inst. 4, 146 ; *sectiō*, la vente de pareils biens, et aussi la confiscation ; de là *sectōrius* ap. Dig., *sectrīx* (Pline). L'origine de cette appellation est obscure. D'après Mommsen, l'acheteur est ainsi désigné parce qu'il doit retrancher du bien qu'il a acquis un certain pourcentage représentant le montant des dettes dont ces propriétés sont grevées ; cf. Halm dans son édition du pro Roscio Amer., préface, n. 26 ; *sectīlis* ; *sectīuus* (tous deux d'époque impériale ; cf. *secīuus*, qui doit être plus ancien) ; *sectūra* (rare, Varr., Plin.), M. L. 7770 ; *secābilis, -bilitās* (tardifs, Lact., Claud. Mam.), formes savantes, refaites sur le composé *īnsecābilis*, qui semble moins récent ; *secāmenta, -ōrum* : ouvrages de menuiserie (Plin.).

segmen (rare, usité surtout au pluriel) : coupure(s) ; et *segmentum* : entaille(s), coupure, segment, bandes taillées, chamarrures ; *segmentātus.*

sēcula : nom campanien de la faux (ou de la faucille), cf. Varr., L. L. 5, 137, *hae* [scil. *falces*] *in Campania secula a secando.* L'*ē* est long d'après le témoignage de l'ital. *segolo*, cf. M. L. 7771.

secūris, -is f. : hache. Le rapport avec *secō* semble certain, mais la formation est obscure, M. L. 7775 ; de là : *secūricula, -lārius* ; *secūriclātus* et *secūrifer, -ger* (poét.).

Secō a de nombreux composés : *circum-, con-, dē-, dis-* (M. L. 2688), *ex-, in-, inter-, per-* (M. L. 6425 a), *prae-* et *praesegmen* « rognure » (Plt.), *prō-, re-* (M. L.

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

7241) et *resectōrium* « ciseaux à ongles » (Gl.), *sub-secō* (et *-sicō*, forme à apophonie régulière souvent attestée chez Varron : *resicārī*, R. R. I 31, 2 ; *praesicātur*, ibid. 3, 16, 34 ; *subsicuerunt*, ibid. I 50, 1, etc.), où le préfixe précise l'idée exprimée par le verbe. Certains composés ont servi à traduire des modèles grecs ; ainsi *īnsecābilis*, à l'époque impériale (Sén., Quint.), traduit ἄτομος (Cicéron n'avait pas osé le créer) ; *īnsectum* dans Pline traduit ἔντομον. L'adjectif *subsecīuus* (*subsi-*) appartient à la langue des *agrimēnsōrēs* ; il y désigne une portion de terre qui est retranchée du partage comme étant en sus de la mesure, cf. Suét., Dom. 9, 3, *subsiciua, quae diuisis per ueteranos agris carptim superfuerunt* ; il s'est appliqué ensuite au temps « retranché sur le temps des affaires », puis a fini par désigner le superflu, ou l'accessoire, et par prendre le sens de « occasionnel, accidentel ».

La racine **sek-* « couper » est attestée dans plusieurs langues ; v. sl. *sěkǫ, sěsti* « couper » indique, par son *ē*, un présent radical athématique indo-européen ; on cite aussi, du vieux lituanien, *ī-sekti* « graver », *iš-sekti* « sculpere ». L'irlandais ne connaît que des formes à préverbe *in-* : *ésgid* « il abat », *tescaid* « il coupe », etc. (v. H. Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.*, II, 612). Le présent en *-ā-*, *secō*, *secās*, est une formation dérivée remplaçant un ancien présent athématique ; l'ombrien a de même pru-sekatu « prōsecātō » (la forme prusektu provient sans doute d'une faute du graveur ; cf., toutefois, Vetter, *Hdb.*, p. 198). Le participe *sectus* indique une racine monosyllabique, tandis que l'ombrien a pru-seçetu, *pro-seseto*, aseçeta « non sectā » ; l'ombrien a étendu le type *-eto-*, comme on le voit par *uirseto* « uīsum ». Le perfectum *secuī* ne concorde ni avec l'*ā* constant de *secāre* ni avec le type de *sectus*. Hors du slave, du baltique, du celtique et de l'italique, il n'y a pas de formes verbales connues.

La formation de *secūris* a un pendant approximatif dans v. sl. *sekyra* « hache » : **sek-ū-r-* est commun aux deux mots. L'*e* du slave en face du *ě* de *sěkǫ* atteste l'antiquité de la forme slave. La formation est insolite, aussi bien que la limitation au latin et au slave.

Il n'y a pas lieu de poser un rapprochement particulier de lat. *secīuum* (chez Festus) et de v. sl. *sěčivo* « hache » ; les sens divergent.

Le degré *ē* apparaît peut-être dans *sēcula* (cf. plus haut), si ce mot a le vocalisme de *tēgula*, *rēgula*.

Le germanique a plusieurs formes, toutes nominales : v. h. a. *saga* « scie », *sagesna* et *sēgansa* « faux », v. angl. *secg* « épée », v. isl. *sax* « couteau » (de **saksa-* du germanique, le sens ne permet guère de rapprocher lat. *saxum*, on l'a vu), etc. L'*s* de v. isl. *sax* se retrouve peut-être dans lat. *sacēna* (de **sacesna*?). L'irlandais a *scian* « couteau, lime » (de **skeinā*?).

Racine à sens technique de la civilisation du Nord-Ouest inconnue à l'indo-iranien, à l'arménien et au grec. Si *sciō* a pour sens originel « je coupe », ce serait une forme élargie de **sek-* ; v. ce mot.

secrētus : v. *cernō*. M. L. 7765.

secta, -ae f. : ligne de conduite ; suite, parti, secte, école (dans la langue philosophique). Souvent joint à *sequī* ; cf. Naev., B. P. 9, *eorum sectam sequontur multi mortales* ; Cic., Cael. 17, 40, *nos qui hanc sectam rationemque uitae... secuti sumus*, etc. Rattaché par les anciens à *secō*, *sectus*, cf. Serv., Ae. 6, 899, cité s. u. *secō*, mais, d'autre part, non séparé de *sequī*, dont *sector* est considéré à juste titre comme l'intensif ; cf. Plt., Mi. 91, *ait sese ultro omnis mulieres sectarier*. Il est possible que *secta* soit un postverbal de *sector*, comme *pugna* de *pugnō*.

Dérivés : *sectārius* : *uerbex qui gregem agnorum praecedens ducit*, P. F. 453, 15 ; *sector, -āris* : suivre habituellement, accompagner ; et « poursuivre », *s.* « sectateur » ; *sectātrīx* (Aug.) ; *sectātiō* et les composés *as-*, *cōn-*, *īn-*, *per-sector* et leurs dérivés. M. L. 719, *assectāre*.

V. *sequor*.

secundus, -a, -um : ancien participe de *sequor* avec la forme exceptionnelle en *-undus* ; cf. *oriundus*, proprement « qui suit », « qui n'offre pas de résistance ». S'est dit d'abord du courant que descend la barque, du vent qui la pousse : *secundo flumine ad Lutetiam iter facere coepit*, Caes., B. G. 7, 58, 5 ; *et uentum et aestum uno tempore nactus secundum*, id. 4, 23, 6. S'est ainsi opposé à *aduersus* et a pris le sens de « qui va dans le sens de », « favorable », d'où *secundum* « suivant, conformément à », *secunda* n. pl. « prospérité », *secundae rēs, secundō, -ās* (époque impériale), *secundē*. Ancien, usuel, classique. Sert de cognomen, comme *Secundīnus, Secundilla*. M. L. 7772-7774.

Il y a eu un développement de sens particulier : qui vient après, second (et par suite « inférieur ») ; dans ce sens, *secundus* a servi d'adjectif ordinal à *duo* et a fourni les dérivés : *secundānus* (*-diānus*) : de la seconde légion (terme de la langue militaire, cf. *prīmānus*, etc.) ; *secundārius* : de second rang, secondaire ; *secundātus, -ūs* (Tert., opposé à *prīmātus*) ; l'adverbe *secundō* (et *secundum*), d'où *secundicērius*, cf. *prīmicērius*. Substantivé, le pluriel *secundae* désigne : 1° l'arrière-faix (dit aussi *secundīnae*, Vulg. = τὰ δεύτερα) ; 2° le second rang, la seconde part.

Le sens de « conforme, favorable » rappelle celui qu'a pris le correspondant de skr. *sácē* en iranien : av. *hačaite* « il convient ».

Le procédé indo-européen pour exprimer « second » était l'adjectif en *-tero-*, dont got. *anþar* donne une idée ; l'italique l'a remplacé par la formation nouvelle du type lat. *alter* ; le brittonique a remplacé ce mot disparu par le représentant de **alyos* : m. gall. et bret. *eil*. Pour le besoin de l'expression, les langues ont recouru à des procédés nouveaux, ainsi le grec avec δεύτερος. L'irlandais a un mot obscur, *tánaise* (M. Pedersen rapproche *im-thánad* « changement »). Lat. *secundus* « deuxième » résulte de la même tendance.

sēcula, secūris : v. *secō*.

sēcūrus : v. *cūra*.

secus : v. *sexus*.

secus adv. et prépos. : *secus* comme préposition signifie « le long de », et Charisius, GLK I 80, 18 sqq., qui en note l'emploi, en fixe aussi le sens et l'étymologie : *id quod uolgus usurpat « secus illum sedi » hoc est « secundum illum » et nouum et sordidum est.* Il ajoute, pour en fixer la valeur adverbiale : *significat... aliter, exemplis omnium fere qui eam uocem usurpant.* Souvent *secus* est joint à une négation : *nōn*, et surtout *hau(d)*. *Secus* s'emploie aussi par litote pour « *nōn* », e. g. *nobis aliter uidetur : recte secusne, postea*, Cic., Fin. 3, 13, 44, ou pour un adverbe comme *male* dans *secus accidere* « arriver autrement [qu'on ne voudrait] », d'où « échouer », etc. ; cf. Plt., Cas. 376-7, *si illuc quod uolumus eueniet, gaudebimus ; | sin secus, patiemur animis aequis*. Le sens de « *secus* » est voisin de celui de *minus* ; celui de *haud secus* [*quam*], de *haud minus* [*quam*] ; cf., par exemple, Plt., Poe. 835, *bibitur, estur quasi in popina, hau secus*. C'est cette similitude de sens qui a sans doute amené la création d'un comparatif *sequius*, sur le modèle de *sētius*, synonyme de *minus*, cf. plus bas s. u., avec lequel *secus* n'a rien de commun à l'origine ; cf. Afran. 293 R³, *sin, id quod non spero, ratio talis sequius ceciderit*. D'après *sequius* a été rétablie une forme de comparatif d'adjectif *sequior* = *inferior*, qu'on trouve attestée à partir d'Apulée : *sexus sequior* « le sexe faible ».

Secus comme adverbe est usuel et classique ; à partir de Cicéron, il est surtout fréquent en poésie ; la prose impériale l'emploie peu et, à partir du 1er siècle, il tombe en désuétude. Comme préposition, *secus* apparaît, du reste rarement, chez Caton et Ennius ; inconnu de la prose et de la poésie classiques, il avait subsisté dans la langue populaire, où il se manifeste à basse époque (Inscriptions, Vulg.), ce qui justifie le jugement de Charisius cité plus haut. Existe aussi comme second terme de composé dans *altrin-*, *extrin-*, *utrin-*, *post-*, *circum-secus*. Représenté seulement en logoudorien, M. L. 7777 ; quelques dialectes ont aussi un représentant de *sētius*, M. L. 7883.

V. *sequester*.

Comme le groupe de **pedo-* « trace de pas » (gr. dial. πεδα « après », arm. *y-et* « après », littéralement « sur la trace de »), mais plus largement, le groupe de **sekʷ-* fournit des formes adverbiales et prépositionnelles, diverses d'une langue à l'autre. Les plus proches du latin sont irl. *sech* « praeter, ultrā » (avec accusatif, comme *secus*) et v. gall. *hep* « sans », qui rendent compte des sens latins. Lette *sec, secen* (avec accusatif) signifie « le long de », v. Endzelin, *Lett. Gramm.*, p. 532. En indo-iranien, **sáčā*, qui est un instrumental : skr. *sácā* « avec », avec locatif, et av. *hača*, v. p. *hačā*, avec ablatif, pour indiquer le point de départ : on notera la concordance de sens de lat. *secus, sequester*, v. gall. *hep* et de l'iranien *hačā*. Le sanskrit a de plus *sākám* (avec instrumental) « avec » et l'ancien locatif véd. *sáci* « de même », d'où véd. *saci-vid* « qui pense de même » ; on voit qu'il s'agit de formes isolées d'un ancien nom d'action radical **sekʷ-*. Les deux valeurs « le long de » et « séparément » remontent donc à l'indo-européen ; ceci rappelle la double valeur, aussi indo-européenne, du groupe de **n-*, **ndh-* (v. *infrā*, etc.). Il y a là des faits de sens à expliquer, sans doute par une mentalité différente de la nôtre. — Cf. *sequor*.

sĕd, sĕ, sŏ- : particule marquant la séparation, l'éloignement, la privation ; cf. P. F. 453, 9, *sed pro sine inueniuntur posuisse antiqui*. — *Sē, sed* préposition est encore attesté dans d'anciens textes de lois : *se* (*sed*) *fraude*, dans la loi des XII Tables (cf. aussi *sēdulō*), mais a été remplacé dans cet emploi par *sine* et ne se trouve plus dans les textes littéraires, où *sĕ* n'apparaît que comme préverbe au premier terme de composés : *sēcēdō, sēpōnō, sē-cūrus, sēdulō, sēcernō*, etc. (*sēd-* devant voyelle : *sēd-itiō*), avec voyelle brève dans : *soluō* de **sĕluō*, ou **sŏ-luō* ; *sŏcors* (seulement dans Prudence) ; *sĕorsum* n'enseigne rien ; v. aussi *sōbrius*.

Sĕd est fréquent comme conjonction adversative ou restrictive au sens de « d'autre part, mais » ; se place en tête de la phrase ; en opposition à un *nōn* : d'où *nōn sōlum... sed etiam*. Il est probable que *sēd* représente *sēd* dont l'*e* s'est abrégé devant le *d* final, tandis qu'il s'est conservé en composition : *sēditiō*. Les grammairiens citent une forme archaïque *sedum*, douteuse, et non autrement attestée ; cf. Lindsay-Nohl, *Lat. Spr.*, p. 690 ; la graphie *set*, blâmée par eux, note sans doute un assourdissement du *d* final devant sourde initiale du mot suivant, cf. *apud* et *aput*, etc.

Trop peu expressif, *sed* n'a pas subsisté dans les langues romanes, où il a été remplacé par d'autres mots, en français par *magis*.

Le slave a de même *svĕnĭ, svĕnĭje* « en dehors de », et l'arménien *k'eç* « détaché, séparé ». Il y a ici un sens particulier du groupe du réfléchi *sē*, qui comporte des formes avec et sans *w* et dont le sens initial comporte l'idée d'un groupe séparé ; v. *suī*. L'ombrien a de même *seipodruhpei* « seorsum utrōque », dont on rapproche le *sēdutraque* de Paute, Sti. 106 (leçon contestée, *id utraque*, Ritschl).

sedeō, -ēs, sēdī, sessum, sedēre : être assis, siéger ; indique la station assise, par opposition à la station debout, *stāre*, et à la station couchée, *cubāre*. A divers sens spéciaux : dans la langue du droit et du rituel, se dit du juge qui siège, e. g. Cic., Clu. 38, 105 : *a quibus si qui quaereret sedissentne iudices in Q. Fabricium, sedisse se dicerent* (cf. gr. καθίζω) ; de l'augure qui prend les oracles ; familièrement, s'emploie de quelqu'un qui reste inactif et sans bouger : *sedemus desides domi*, T.-L. 3, 68, 8 (de là : *dēsideō, dēses* et *resideō, reses, obsideō* opposé à *oppugnō*) ; se dit aussi de quelque chose qui reste stable, Vg., Ae. 4, 15, *si mihi non animo fixum immotumque sederet, | ne cui...* ; ou de quelque chose qui se dépose (par opposition à *surgere*) ; cf. Lucr. 5, 474, *quod neque tam fuerunt grauia ut depressa sederent, | nec leuia ut possent per summas labier oras* (de là : *sedimen, sedimentum*). Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7780 ; fr. *seoir*, esp. *ser* « être », etc.

Nombreux dérivés et composés :

1° en *sed-* : *sedīle, -is* n. : siège (semble évité par la prose classique, surtout fréquent à l'époque impériale), M. L. 7783 ; *sedibilis* (Cassiod.) ; *sediculum* : *sedile*, P. F. 453, 12, non usité d'après Varr., L. L. 8, 54 ; *sedimen, -mentum* (Cael. Aur., Plin.) : fond, sédiment, M. L. 7784 ; *sedentārius* : sédentaire (rare, non classique, cf. *praesentārius*) ; *sedulāria, -ōrum* : sièges (Dig.), avec vocalisme *u* (cf. *edūlis*) ; *sella* de **sed-lā* : siège, chaise à porteurs, chaise percée, selle, etc. ; sur les différentes sortes de sièges désignées par ce mot, v. Rich, s. u. : *s. curūlis, castrēnsis, balneāris, pertūsa, familiārica, tōnsōria, gestātōria, fertōria, portōria, baiulātōria, equestris* ; de là : *sellārius, -ria, -ris, -riolus* ; *sellula, -lārius* ; *selli-*

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

sternium (cf. *lecti-sternium*) ; *adsellō* (*-lor*), *-ās* : aller à la selle, laisser aller, substitut de *cacāre* dans la langue médicale (d'après le gr. ἕδρα?), *adsellātiō* ; *sub-sellium* (employé surtout au pluriel *subsellia*) : ban(c)s ; en particulier, ban(c)s où siègent les magistrats, tribunal. *Sella*, *sellārius* sont demeurés dans les langues romanes ; cf. M. L. 7795, 7796.

Enfin, il a dû exister un substantif **sedica* (cf. *pēs/pedica*, etc.), dont le dénominatif **sēdīcāre* est supposé par certaines formes romanes du type « siéger ». M. L. 7782 ; B. W. s. u.

Avec vocalisme en *-ē-* :

sēdēs, *-is* f. : siège, fondement ; résidence (sens propre et figuré) ; diminutif : *sēdēcula* (Cic., Att. 4, 10, 1). M. L. 7781 et 7785, **sēdula*. Britt. *swydd*.

Avec vocalisme à degré zéro, on a *nīdus* de **ni-zdo-* ; v. ce mot.

2° en *sess-* (d'après *sessus*) : *sessiō* (Cic. et, après lui, auteurs tardifs : Apul., Cael. Aurel., Dig.) : fait de s'asseoir ou de siéger ; session ; siège et bain de siège, κάθισμα ; *sessiuncula* (Cic.) ; *sessor* (rare ; premier exemple dans Corn. Nép.) : celui qui est assis (spectateur, cavalier) ; celui qui réside, résident, d'où *sessōrium* (Pétr., Cael. Aurel.) ; *sessus*, *-ūs* m. : fait de s'asseoir (Apul.). Formes rares : *sessibulum* (Plt., Apul.) et *sessibile* (bas latin) ; *sessilis* : qui peut servir de siège ou de base (poétique et prose impériale), sessile (*s. lactūca*) ; *sessimōnium* (Vitr.) ; *sessitō*, *-ās* (rare ; un exemple de Cic., Brut. 15, 59, et un d'Apul.). Les langues romanes attestent, en outre, **sĕssula* et **sessīcāre* ; cf. M. L. 7879, 7880.

Une forme *-ses* de **-sed-s* (cf. *compos*), à thème consonantique se trouve dans les composés du type *dēses*, etc. V. plus loin.

Composés : *adsideō* (**assedeō*) : être assis auprès ; de là « assiéger », sens plutôt réservé à *obsideō* ; assister, ne pas quitter, s'occuper assidûment de ; dans la langue du droit, « être assesseur » ; d'où *assessiō*, *assessor*. M. L. 729. — *adsidēlae mensae*, *ad quas sedentes flamines sacra faciunt*, P. F. 18, 8 ; formation du type *candēla*, *suadēla* ; M. L. 721, **assediāre* (cf. *seditō*) ; M. L. 722, **asseditāre*.

assiduus : assidu, continu, continuel. Dans la langue du droit, *assiduus* substantif a désigné l'homme « établi » (*locuplēs*), par opposition à *prōlētārius*. L'étymologie ancienne *ab asse dando* n'est qu'un calembour. De là : *assiduē*, *-duō*, *-duitās* et, à basse époque, *assiduāre* : continuer sans cesse.

dēsideō : être toujours assis, être paresseux, inactif ; *dēses*, *-idis* : oisif ; *dēsidia* ; *dēsidiābulum* ; *dēsidiōsus*. Sur la possibilité d'une forme **dēsedium*, v. M. L. 2590.

dissideō : se tenir à l'écart de ; siéger dans un parti opposé ; être en dissidence, différer d'avis ; et simplement « être différent ». Usité surtout au sens dérivé ; le sens physique semble être créé par les poètes de l'époque impériale pour fournir un substitut rare de *distāre*, *differre*. Joint à *discordāre*, Cic., Fin. I 44, 58 ; à *dīiungī*, Verr. II 5, 182.

īnsideō : être assis dans ou sur ; d'où être établi, fixé (sens physique et moral) ; peut être transitif : *i. locum*, *arcem*. De là *īnsidiae* : embuscade, proprement « fait de s'établir à un endroit » pour y guetter une proie, un ennemi, cf. ἐνέδρα ; par extension « guet-apens, perfidie, ruse, artifice », terme de la langue militaire, comme *obsidium*, *praesidium*, *subsidium*, cf. *suppetiae* ; *īnsidior*, *-āris* et ses dérivés ; *īnsidiōsus*, M. L. 4460-4461.

obsideō : être assis ou établi devant, occuper un endroit ; dans la langue militaire « camper devant une place forte pour en faire le siège », assiéger (sans combattre, différent de *oppugnō*) ; de là : *obsidiō* (*-dium*, archaïque et postclassique, et **absedium*, M. L. 6022), *-diōnalis*, *-diālis* ; *obsidior*, *-āris* (rare et tardif ; sur les formes romanes, v. B. W. sous *siège*) ; *obsessiō* ; *obsessor*. Pour *obses*, v. ce mot.

persedeō (*persi-*) : rester assis (latin impérial).

possideō : v. ce mot.

praesideō : présider ; *praeses*, *-idis* : celui qui préside. Dans la langue militaire « être posté en avant » ; de là *praesidium* « *dictum qui extra castra praesidebant quo tutior regio esset* », Varr., L. L. 5, 90 ; *praesidārius*.

prōtosedeō : avoir la préséance. Hybride forgé par Tertullien.

resideō : résider, rester, demeurer en arrière ; *reses* « qui reste en arrière, paresseux, inactif » ; *residuus* : qui reste (synonyme de *relicuus*, *superstes*), en particulier « qui reste dû », d'où *residuae* f. pl. : arrérages, M. L. 7243 a.

subsideō, mal attesté, remplacé par *subsīdō* : se baisser pour s'asseoir ; se baisser ; se déposer, avec différents sens techniques « se soumettre au mâle » (cf. *submittō*) ; « faire halte » ; « être placé en réserve » ; de là *subsidium* « troupes placées en réserve », *quod hi* [scil. *triarii*] *subsidebant ab eo* « *subsidium* » *dictum*, Varr., L. L. 5, 89 (cf. *suppetō*, *succurrō*) ; de là « secours » et « subside, impôt » ; *subsidior*, *-āris* ; *subsidiārius*, *-ī* « les réserves » et *subsidiālis* (Amm.) ; *subsiduus* : qui s'est déposé au fond (rare) ; *subsidentia* : dépôt (Vitr.) ; cf. aussi *subsessor* : qui se tient en embuscade ; *subsessa* : embuscade (tous deux tardifs).

A *sedeō* correspond un factitif ou causatif : *sēdō*, *-āg* (cf. *placeō/placō*), proprement « je fais asseoir, je fais retomber », qui s'est appliqué à des objets soulevés par l'agitation, la tempête, etc. : *sēdāre fluctūs*, *mare*, *puluerem*, puis à toute espèce d'objets, avec le sens de « calmer, apaiser » : *s. sitim*, *famem*, *dolōrem*, etc. Ancien (Plt.), usuel. Non roman. De là : *sēdātiō*, *-tor* (rare et tardif), *-men* (id.) ; *insēdābilis*, glosé ἀκατάπαυστος ; *īnsēdābiliter* (Lucr.) ; *resēdō* (Pline) et *resēda*?

Enfin, à *sedeō* correspond une forme à redoublement *sīdō*, *-is* ; le perfectum ancien est le même que celui de *sedeō*, soit *sēdī* ; toutefois, il a été fait secondairement, sur *sīdō*, une forme *sīdī* qui se trouve aussi ; *sīdō* a l'aspect déterminé et indique le procès arrivant à son terme : « je m'assieds, je me pose » (cf. *sistō* « je m'arrête » en face de *stō* « je suis placé, je suis debout », et *-cumbō* « je me couche » en face de *cubō* « je suis couché ») ; ainsi Vg., Ae. 6, 203, [*columbae*] *sedibus optatis gemina super arbore sidunt*. Comme *sedeō*, *sīdō* a fourni de nombreux composés qui ont tous cette même nuance « déterminée » : *assīdō* « s'établir », M. L. 729 ; *circumsīdō* « s'établir autour », *dēsīdō* « s'affaisser », *dissīdō* « s'établir dans un camp séparé », *īnsīdō* « se placer sur », *obsīdō* « attaquer », *possīdō* (Lucr.) « prendre possession de », *persīdō* « s'arrêter, se déposer » (Lucr., Vg.), *resīdō* « se déposer », *subsīdō* « baisser ».

Le type indo-européen n'est bien conservé nulle part. Le fait que les formes slaves et baltiques reposent sur **sēd-*, avec *-ē-*, dans une racine de la forme **sed-*, indique un ancien aoriste radical athématique. Mais déjà le védique a généralisé un type thématique *sáda-*. Dans les racines signifiant « se tenir debout, s'asseoir », ou « se coucher », il faut, à côté d'un aoriste indiquant le procès pur et simple, un présent indiquant la réalisation du procès, ce qui s'obtient avec des formes thématiques à redoublement ou une forme à nasale (v. *-cumbō*) ; à en juger par *sistō*, le présent *sīdō* est un ancien présent de cette sorte, soit **si-zd-ō*, et c'est ce que montre, en effet, ombr. sistu « sīditō » ; le skr. *sīdati* « il s'assied », avec son correspondant avestique *ni-š(h)iδaiti* « il s'assied », représente une forme altérée par un procédé qui n'est sûrement pas déterminé. Pour indiquer la notion d' « être assis », un type en *-ē-* est attendu ; de même que le slave a *sědĕti* et le lituanien *sėdėti* « être assis », le latin a *sedēre*, l'ombrien a *sersitu* « sedētō », *zeřef*, *serse* « sedēns » ; le présent *sedeō* est fait sur un type en *-ē-*, comme dans plusieurs autres cas en latin, notamment dans *uideō* ; un procédé plus archaïque de formation du présent, avec vocalisme radical au degré zéro, apparaît dans v. irl. *saidi* « tu es assis », en face de v. sl. *sěditŭ*, lit. *sėdi* « il est assis ». La forme du perfectum qui, de par son sens, s'oppose à la fois aux deux infectum *sīdō* et *sedeō* est *sēdī* ; phonétiquement, elle peut représenter soit **sēd-*, cf. got. *setun* « ils se sont assis », soit **se-zd-*, cf. le parfait skr. *sasāda* « il a été assis » (pluriel *sedúḥ*, d'un indo-iranien **sazd-*) ; la comparaison de *stetī* donne lieu de croire qu'il faut partir du type du parfait à redoublement (cf. ombr. *sesust* « sēderit »?). — Comme *sīdō* n'a pas reçu la valeur factitive qu'admet *sistō*, il fallait une sorte de causatif ; or, le latin n'a pas conservé l'ancien causatif, qui est attesté, avec *ŏ*, dans irl. *at-suidi* « il retient » et got. *satjan* « poser », et, avec *ō*, dans v. irl. *sóidim* glosé « fīgō », v. sl. *sadĭti* « établir », skr. *sādáyati* « il place », v. perse *niyašādayam* « j'ai établi » ; il a été créé en latin une forme nouvelle : *sēdāre*, du type de *cēlāre*.

En indo-iranien, en arménien et en grec, la réalisation du procès est souvent indiquée par un préverbe. En indo-iranien, le préverbe le plus fréquemment employé à cet effet est *ni-* ; en iranien, l'emploi en est presque constant : av. *nišhiδaiti*, v. perse *niyašādayam* et persan *nišastan* « s'asseoir ». En sanskrit, il est fréquent : *niṣīdati* « il s'assied », etc. En arménien, il est constant : *nstim* « je m'assieds », aor. *nstay* (avec un nom d'action *nist* « siège »). En grec, **ni-* a été remplacé par κατα- ; déjà chez Homère καθίζω et καθίζετο sont fréquents et l'attique n'a que καθίζω. Cette présence du préverbe est chose ancienne. Les langues comme le germanique, le celtique, l'italique ne l'ont pas maintenu près des formes verbales, en partie sans doute parce que le préverbe *ni-* y est sorti de l'usage. Mais il en reste une trace : il y avait un composé **ni-zd-o-*, « lieu où l'on s'établit », que le sanskrit garde sous la forme *nīḍáḥ* ou, au neutre, *nīḍám*. Au sens spécial d' « endroit où s'établit un oiseau », le mot est conservé dans lat. *nīdus*, irl. *net* (où *t* note un *d* non spirant), gall. *nyth* (féminin), v. h. a. *nest*, et, sous des formes altérées, dans lit. *lizdas*, v. sl. *gnĕzdo* (neutre, comme skr. *nīḍám*).

Il y a un nom d'action **sĕd-* radical, dont le védique a des formes : acc. *sádam*, dat. *sáde* ; c'est ce thème que présente, avec élargissement *-ē-*, lat. *sēdēs* ; au génitif pluriel, *sēdum* est resté plus courant que *sēdium*, et l'ablatif singulier est *sēde*, du type consonantique, et non du type en *-i-* ; l'accusatif pluriel est *sēdēs*, et non **sēdīs*.

Comme il est normal, le thème **sed-* a la valeur de nom d'agent à la fin d'un composé, dans le type *prae-ses*, etc., en indo-iranien : véd. *apsu-ṣád* « qui réside dans les eaux », av. *maiδyōi-šādəm* (accusatif singulier) « qui réside au milieu ». Le sl. *sǫ-sědŭ* « voisin » a passé au type thématique.

Le mot *sella* doit aussi être ancien : le laconien a ἑλλά· καθέδρα, conservé par Hésychius et qu'on ne saurait séparer du masculin got. *sitls* « siège ». — *Subsellium* en est dérivé.

Le mot *sedīle* est fait comme *cubīle* ; sans correspondant hors du latin.

Dans *solium*, on observe le passage du *d* intervocalique à *l* qu'offrent d'autres mots latins (d'origine dialectale) tels que *oleō* en face de *odor*. L'irlandais a un correspondant *suide* « fait de s'asseoir ».

Quant au type *dē-sidia*, l'emploi du suffixe, qui est spécial au latin, est rendu nécessaire par le fait que *dē-ses* s'applique à une personne. On a de même *praesidium* en face de *praeses*. Avec même formation, le mot *īnsidiae* est à rapprocher pour le sens de gr. ἐνέδρα, ἐνεδρεύω.

Le correspondant de *sessus* se trouve dans skr. *sattáḥ*, pers. *ni-šast* « assis » ; et *sessor* est fait comme le nom d'agent skr. *sáttar-*, av. *aiwi-šasta* « celui qui est monté (sur un cheval) » ; *sessiō* est l'élargissement d'un thème en *-i-* **sed-ti-*, cf. skr. *niṣattiḥ* « inaction ».

Le type de *assiduus*, *residuus* n'a pas hors du latin de correspondant exact ; mais il y a en sanskrit un type en *-van-*, *-vara-* qui joue un rôle semblable ; le védique a *pari-ṣádvan* « qui réside autour », *dru-ṣádvan-* « qui réside dans les arbres », etc. (*-an-*, *-ara-* est ici un élargissement).

sēditiō, -ōnis f. : *ea dissensio ciuium, quod seorsum eunt alii ad alios, seditio dicitur*, Cic., Rep. 6, 1, 3 ; « sédition » ; par suite « dissension, discorde, soulèvement », etc. De là : *sēditiōsus* (classique) ; *sēditiōnor*, *-nārius* (tardifs, rares).

Serait formé directement de *sēd* + *itiō*, peut-être d'après *sēcessiō* ; il n'y a pas de verbe **sēd-eō*.

sēdō, -ās : v. *sedeō*.

sēdulō, sēdulus : v. *dolus*.

sedum, -ī (doublets *sadum* et *sesuuium* d'après Fest. 462, 13) n. : joubarbe des toits.

seges, -etis f. : terre préparée et prête à recevoir la semence ou déjà ensemencée ; cf. Fest. 460, 22 : *dicitur ea pars agri quae arata et consita est*, et Cat., Agr. 29 : *partem dimidiam* (*stercoris*) *in segetem, ubi pabulum seras, imponito* ; par suite « ce qui pousse sur le champ, récolte, moisson » (sens propre et figuré). Ancien (XII Tables, Cat.) ; technique. Conservé seulement en sarde. M. L. 7786.

Dérivés : *segetālis* (Ps.-Apul., Herb. 79, 18) ; *Se-*

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

gesta, *-ae* (Plin.) ; *īnsegestus* (Plt., Tru. 314) ; v. Buecheler, Kl. Schr. 3, 54. S'y rattache sans doute *Seia* « déesse tutélaire de l'ensemencement ».

Pas d'étymologie claire. Pour rendre compte de m. gall. *sehe* « semence » (d'où *hen* « semer »), on pense à lat. *seges* plus qu'à la racine **sē-*.

segestre, -is n. (*segestra* f., Ed. Diocl., et *tegestre*, ibid. 8, 4 et 8, 42, par étymologie populaire qui faisait dériver le mot de *tegō* (cf. *tegeste*, Schol. Iuu. 6, 117) ; *sagestra*, Ital., d'après *sagum*?) : couverture faite de paille tressée qui servait aussi d'emballage. Dérivé : *segestellum* (Not. Tir.). Du gr. στέγαστρον, déformé par une dissimilation que favorisait un rapprochement avec *seges* ; cf. Varr., L. L. 5, 166 : *qui lecticam inuoluebant, quod fere stramenta erant e segete, segestria appellarunt... nisi a Graecis : nam* στέγαστρον. La finale *-tre* dénonce peut-être un intermédiaire étrusque, comme dans *aplustre*. V. W. Heraeus, Kl. Schr., p. 6.

segmen, -mentum : v. *secō*.

sēgnis, -e (sur l'*e* long, v. Class. Rev., 1913, 125) : lent, paresseux. Attesté depuis Plaute (Tri. 796). Usité surtout au comparatif à l'époque classique (Cic., Cés.) ; de même pour l'adverbe *sēgniter* qu'on trouve particulièrement dans les litotes : *nōn, nihilō sēgnius*. Le positif est surtout fréquent à l'époque impériale.

Dérivés : *sēgniter* ; *sēgnitiēs -(tia)*, plus usuel que *sēgnitās* ; *sēgnēscō, -is* ; *sēgnipēs* (Juv.). Non représenté dans les langues romanes.

Aucun rapprochement sûr.

segūsius (*canis*) : chien de chasse. Mot gaulois, tardif (Lex. Sal. 6, 1) ; cf. le nom des *Segūsiāuī*.

segutilum, -I n. (*segullum*) : terre qui indique le gisement d'une mine d'or. Mot espagnol d'après Pline (33, 67), qui est le seul à l'employer. Conservé dans l'esp. *segullo*, M. L. 7790.

Seispita, Sispita : v. *sospes*.

selāgō, -inis f. : plante odoriférante citée par Pline, 24, 103, qui d'après lui ressemble à l'*herba sabīna*, mais non autrement précisée : sélaginelle?

Terme technique, sans origine connue. Pour la forme, v. Ernout, Philologica I, p. 165 sqq.

sēlibra : v. *lībra*.

seliquastrum, -I (*sili-*, Varr., L. L. 5, 128) n. : siège à l'ancienne mode (cf. Fest. 460, 1), dont la forme n'est pas autrement précisée. Dérivé de *sedeō* par les anciens, « *d littera in l conuersa* », peut-être par étymologie populaire, qui, du reste, n'explique pas la seconde partie du mot.

sella : v. *sedeō* ; B. W. *selle*.

sem- : racine marquant l'unité, qui n'est plus attestée en latin que comme premier élément de composé, par exemple dans *simplex, simplus*, ou avec des particules (*semper*) ou des suffixes de dérivation (*semel, similis, sincērus, singulī*, etc.). Correspond au skr. *sa-* dans *sa-kŕt* « une fois », gr. ἅ-παξ (de **sm̥-*), etc.

S'y rattachent sans doute ombr. *semu* « cum ūnōquōque », T. E. I b 42 ; *semenies* « singulīs », T. E. II b 1 ; v. Vetter, *Hdb.*, p. 187 et 249.

V. ces mots ; et *ūnus*.

sembella : v. *lībra*.

semel adv. : 1° « une (seule) fois », « en une fois » ; 2° « une première fois », sens qui s'est développé de l'expression *semel atque iterum* ; de là *ubi, ut semel = ubi, ut prīmum* ; 3° « une fois pour toutes, définitivement », cf. Vg., Ae. 11, 418, *procubuit moriens et humum semel ore*I *memoedit* (*semul* P, *simul* MR, *semel* M^{a} b c γ Servius) ; de là *semel in perpetuum* à l'époque impériale. Ancien (Enn., Caton), usuel. Conservé dans quelques parlers italiens. M. L. 7800.

Semel appartient évidemment au groupe de *sem-* « un » ; mais on ne sait comment le mot est formé : la formation est isolée ; on notera cependant le type germanique de got. *simle* « une fois, autrefois ». Le groupe de *similis* a un autre vocalisme.

sēmen : v. *serō*.

sēmi- : demi, moitié. N'est employé que comme premier terme de juxtaposés ou de composés du type *sēmianimis, sēmideus, sēmiuocālis, sēmiuir*, etc., dont un grand nombre appartiennent à la langue littéraire et sont faits sur le modèle de mots grecs en ἡμι-, procédé de composition qui s'est surtout développé dans la latinité impériale. L'*i* de *sēmi-* peut s'élider devant la voyelle initiale du second terme : *sēm-ēsus, sēmuncia* ; *sēmis* et *sēmissis* de **sēm(i)-as(s)* « moitié de l'unité, demi », « demi-as », monnaie de cuivre pesant six onces (*unciae*) ; en banque « intérêt d'un demi pour cent par mois ». *Sēmis* est quelquefois traité comme adjectif : *semissem panem*, Pétr. 64, 6 ; le plus souvent, il est considéré comme un adverbe invariable, cf. Pall., 2, 13, in fine, *duobus semis pedibus*. Il a survécu dans certains dialectes italiens ; cf. M. L. 7811 et 7812, *sēmissis*. *Sēmis-* est réduit à *sēs-* dans *sēstertius* : *dicitur quarta pars denarii quo tempore is decussis ualebat, i. e. dupondius et semis tertius*, P. F. 453, 3 ; dans *sēsqui* (de **sēmisque*), employé seul par Cicéron, Or. 56, 188, mais seulement usité dans le dérivé tardif *sēsquātus*, ou en composition : *sēscuncia, sēscuplus*, et *sēsquiplex, sēsquiplāris, Sēsculixēs, sēsquipēs, sēsquipedālis* « d'un pied et demi », *sēsqueopus* « un travail et demi ; moitié plus d'ouvrage », Plt., Capt. 725 ; *sēsquisenex* (Papin.) : *sēsquiuolus*, adjectif composé tardif qui désigne l'écureuil ; etc.

Sēmi- se réduit à *sē-* par haplologie dans *sēmodius, sēmēstris* de *sēm(im)odius, sēm(im)estris* ; sur *sēmodius* a été formé *sēlibra* (que Martial scande *sēlibra*) ; *simbella* est issu sans doute de **sēmi(li)bella* > **sēm(i)-bella* > *simbella* avec fermeture de *ē* devant le groupe *m* + *b*, cf. *simplex* de **sem-plex* ; de même *sinciput* (v. ce mot).

A côté de *sēmis* apparaît en bas-latin (Cassiod., Jordan. et dans les Gloss.) un adjectif *sēmis* ou *sēmus* ; cf. *semum* : ἡμίεκνον, CGL II 182, 3, avec un dérivé *sēmātum*, CGL II 181, 45 et Diom. ; ces formes sont demeurées dans les langues romanes ; cf. M. L. 7811, *sēmis* et *sēmus* ; 7799, **sēmāre*. B. W. *seime*.

Comme premier terme de composé, avec la même valeur, on a les correspondants : gr. ἡμι- (ἡμίβιος, etc.), v. h. a. *sāmi-*, skr. *sāmi-*. C'est à peine si, en

sanskrit, *sāmi* existe à l'état de mot isolé, et il doit d'ailleurs avoir été détaché de composés. I.-e. **sēmi-* indique ce qui n'a qu'un côté et appartient originellement au groupe **sem-* de *sim-plex*, etc.

sēmita, -ae f. : chemin de piéton, sentier, trottoir (= *crepīdō*). Ancien, usuel. Panroman (sauf roumain). M. L. 7813 ; B. W. *sente*.

Dérivés rares : *sēmitālis* (= ἐνόδιος), Vg., Cat. 8, 20 ; *sēmitārius*, Cat. 37, 16 ; *sēmitātim*, Titin. ; *sēmitō, -ās, -tātus* ; *Sēmitātrīcēs* (*deae*).

Sans étymologie sûre. Cf. *trāmes*? On partirait de **sē-mita*.

Sēmōnēs : v. *serō* 1.

semper adv. : une fois pour toutes, toujours ; chaque fois. De *sem* + *per*, qu'on a de même dans *parum-per*, etc.

Dérivés : *sempiternus*, formé sur *aeternus*, d'où, à basse époque, *sempiternitās*. Composés (rares et tardifs) : *semper-flōrium, -uīuus* (= ἀείζωος, -ον, nom de la joubarbe). Usité de tout temps. Panroman (sauf roumain). M. L. 7814.

Le *sem-* qui est ici est le mot indo-européen pour « un » que conservent gr. εἷς, ἕν avec le féminin gr. μία, le dérivé arm. *mi* « un » et des formes tokhariennes de même sens. Les autres langues ont en général, comme le latin l'a fait dans *ūnus*, substitué à l'ancien mot pour « un » le terme plus expressif pour « seul, unique ». — Ce **sem-* a largement subsisté dans des dérivés et des composés ; v. *sēmi-, simplex, sin-cērus, similis* et *simul, semel, singulī*.

senex, -is (abl. *sene*, gén. pl. *senum*), adjectif et substantif ; s'emploie seulement au genre animé, masculin et féminin : « vieux, vieillard », de même le comparatif *senior*. Se dit surtout des personnes, cf. Caton, Agr. 2, 7, (*pater familias*) *uendat boues uetulos, plostrum uetus, ferramenta uetera, seruom senem...* ; l'emploi avec des noms d'animaux ou d'objets n'est attesté que dans la poésie impériale. Le comparatif *senior* substantivé s'oppose à *iūnior* : *centuriae seniōrum*, T.-L. 1, 43, 1, etc. Il comporte souvent une nuance de respect (que n'a pas *uetus*, tout au moins chez Plaute) ; cf. Flor. 2, 16, 10, *sapienter, ut senior, suaserat*, qui explique le sens pris par le mot dans les langues romanes. Usité de tout temps. M. L. 7819, *senex* et **senicus* ; 7821, *senior* ; B. W. *seigneur*. Irl. : *senóir* « senior » et *senad, senatóir*. Pas de superlatif.

Le nominatif de *senex* comporte un suffixe *-c-* qui se retrouve dans un certain nombre de dérivés, tandis que d'autres sont formés sur le thème **sen-* des cas obliques. On a donc :

1° *senica* ; *seneca, -ae* (vulgaire ; Pompon., ap. Non. 17, 18), avec nuance, péjorative, de dérision, surtout usité comme surnom *Seneca* (cf. *Nāsica*), M. L. 7816 ; *seneciō* (Afran.), forme de diminutif comme *homunciō*, « vieillard », et « seneçon », plante (cf. *auia*), ainsi nommée à cause des poils blancs de ses aigrettes, M. L. 7817 ; sert aussi de surnom *Seneciō* ; *seniculus* (Apul.) ; *senectus, -a, -um* (archaïque), usité surtout dans *senecta aetās*, d'où *senecta* « vieillesse » (cf. *iuuenta*), archaïque et postclassique, conservé dans des dialectes italiens, M. L. 7818, auquel la langue classique préfère *senectūs, -ūtis* f. (sur cette forme, v. Ernout, Philologica I, p. 225 sqq.) ; et les composés *sēmi-, per-senex*.

2° *seneō* (Acc., Pacuv.) ; *senēscō* et *as-, con-, dē-* (M. L. 2591), *īn-senēscō* ; *senīlis, senīliter* ; *senium, -ī* n. : fait d'être vieux, déclin, débilité, consomption ; puis, par métonymie (l'effet étant pris pour la cause), « chagrin, douleur, dégoût » ; cf. Non. 1, 1, *senium est taedium et cdium : dictum a senectute, quod senes omnibus cdio sintlett aedio* (cf., toutefois, les doutes de Buecheler, Kl. Schr., III, 138 sqq.). Quelquefois terme d'injure pour désigner un vieillard (Lucil., Tér.).

senātus, -ūs m. (et aussi *senātus, -ī*, cf. osq. gén. *senateis* (emprunt?) ; autre gén. *senatuos*, SC Ba. ; *senatuis*, Varr. ; on trouve aussi *sinātus* à partir de la Lex Iul. Mun. de 45 av. J.-C., et *sinātor* dans la Lex Urson., 44 av. J.-C.) : sénat, assemblée des anciens, cf. gr. γερουσία de γέρων (dont la racine n'est pas représentée en latin), et Cic., Cat. M. 6, 19 ; quelquefois, par extension, « assemblée délibérative, conseil » (cf. Plt., Mi. 592) ; *senāculum, -ī* : lieu de réunion ou assemblée du Sénat ; *senātor, -ōris* m. : sénateur, sans doute formé sur *dictātor, ōrātor* ; féminin *senātrīx* en bas latin ; *senātōrius*. *Senātus* appartient à un groupe de substantifs en *-tus* qui a pris dans la langue politique un sens concret ; cf. de même *aedilis/aedilātus* ; *tribūnus/tribūnātus* ; *magister/magistrātus*, etc. ; et, pour le sens concret, *exercitus*.

Senex est l'élargissement d'un mot-racine **sen-* dont la forme ordinaire est thématique : gaul. *seno-* (dans les noms propres), irl. *sen* et gall. *hen*, gr. ἕνος, lit. *sẽnas*, arm. *hin* (gén. *hnoy*), véd. *sánaḥ* (et l'adverbe *sanát* « depuis longtemps »), av. *hanō*. C'est l'adjectif qui s'oppose à ce qui est « jeune » ; dans l'Avesta, *hanō* « vieux » est distingué de *zaururō* « détérioré par la vieillesse ». En latin, les *seniōrēs* s'opposent aux *iūniōrēs* (l'irlandais a le comparatif *siniu*, de même que le gotique a le superlatif *sinista* ; cf. l'indication d'Ammien Marcellin, 5, 9, 14, sur « *sinistus sacerdos apud Burgundios maximus* ») ; mais *senex* ne s'oppose pas à *nouus*. Ceci concorde avec le fait que la flexion de *senex* est la même que celle de *iuuenis*, et non que celle de *nouus*, ce qui est propre au latin. Toutefois, en védique, *sánaḥ* s'oppose à *návaḥ* comme à *yúvā*, et le grec oppose τὴν ἔνην τε καὶ νέαν « la vieille et la nouvelle (lune) », ainsi, Arist., Nuées 1178 ; cf. Platon, Crat 409 b. De même que pour *iuuenis*, la forme du nominatif *senex* est à part ; il n'y a guère lieu d'en rapprocher un thème *sánaj-* qui figure une fois dans le Ṛgveda. Sur le sens de cette forme en *-ex*, v. Ernout, Philologica I, 133 sqq. — Lat. *senēre* est fait comme lit. *senėti* « devenir vieux » ; cf. le participe véd. *sanāyánt-* « vieillissant ». *Seneca* est un dérivé populaire en *-a* ; le sanskrit a une forme en *-a/e-, sanakáḥ* ; le francique a *Sinigus*.

Le hitt. *ṣana-* s'emploie comme *seneō, senēscō* pour désigner le déclin, le décroît (de la lune, de l'hiver, etc.) ; le sens de « vieux, vieillir » serait une spécialisation secondaire ; v. Benveniste, BSL 50 (1954), p. 33 sqq.

sēnī : v. *sex*.

sēnsus, sententia : v. *sentiō*.

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

sentīna, -ae f. : sentine ; par extension « rebut, lie ». Depuis Caton ; technique et classique. Non roman.

Dérivés : *sentīnōsus* ; *sentīnō, -ās* : *-are satagere, dictum a sentina, quam multae aquae nauis cum recipit, periclitatur*, F. 454, 8 (Caecil.) ; *sentīnātor* ; *sentīnāculum* (Paul. Nol.).

Étymologie incertaine ; on a rapproché, entre autres, lit. *semiù, sémti* « puiser ». Sur gr. ἄντλον « sentine », v. Benveniste, BSL 50 (1954), p. 39. Peut-être mot d'emprunt, comme beaucoup de mots relatifs à la navigation, influencé par *sentiō*.

sentiō, -īs, sēnsī, -sum, sentīre : sentir, éprouver une sensation ou un sentiment. S'emploie seul ou avec un complément ; cf. Lucr. 4, 228, *perpetuo quoniam sentimus* ; et Cic., N. D. 3, 13, 32, *omne animal sensus habet ; sentit igitur et calida et frigida et dulcia et amara…* Se dit des sens et de l'esprit ; par suite « être d'un sentiment ou d'un avis » et, dans la langue juridique, « exprimer un sentiment, décider, voter » ; de là *sententia* : façon de sentir et aussi de penser ou « décision, sentence ». Correspond pour le sens à gr. αἰσθάνομαι comme *sēnsus* à αἴσθησις ; ainsi *commūnis sēnsus* traduit ἡ κοινὴ αἴσθησις, *sēnsibilis* = αἰσθητός, *īnsēnsibilis*, ἀναίσθητος. Sénèque écrit, Ep. 124, 2 : (*uoluptatem*) *sensibile* (= αἰσθητόν) *iudicant bonum, nos contra intellegibile* (= νοητόν). Usité de tout temps ; panroman. M. L. 7824 ; B. W. *sentir* ; celtique : gall. *synio*, bret. *senti*. Substantif dérivé : **sentor, -ōris* « sententeur », M. L. 7825.

A *sentiō* correspond un intensif-duratif en *-ā-*, *-sentor, -āris* dans *assentor* (*ad-*) « partager l'avis de, approuver » (souvent avec une nuance de flatterie qu'on retrouve dans les dérivés *assentātor, -tiō, -tiuncula*).

Nombreux dérivés et composés : *sentīscō, -is* (Lucr.) : commencer à sentir ; *sēnsus, -ūs* m. : sens (organe ; faculté de sentir) ; sensibilité ; sentiment, façon de sentir ; pensée ; signification (d'un mot, etc.), M. L. 7822 ; irl. *seis, sians*. En rhétorique, « phrase, période » (en tant que renfermant un sens plein) ; cf. Quint. 1, 8, 1 : *puer ut sciat ubi claudatur sensus* ; de là : *sēnsiculus*, Quint. 8, 5, 14 ; *sēnsilis* et *īnsēnsilis*, tous deux lucrétiens et faits sur des types grecs, remplacés à l'époque impériale par *sēnsibilis, īnsēnsibilis*, d'où *sēnsibilitās* et *īnsēnsibilitās* (= ἀναισθησία) (très tardifs) ; *sēnsuālis, -tās, -ter* (Apul., Tert.) et *īnsēnsuālis, -tās* (Cassiod., latin ecclésiastique) ; *sēnsātus* et *īnsēnsātus* (= ἀνόητος) (Firm., Vulg.) ; *sēnsūtus* (Ital.) ; *īnsēnsātiō, -sābilis*, etc. ; *sēnsōrium* (Boèce), traduisant αἰσθητήριον d'Aristote ; *sēnsifer* (Lucr.) ; *sēnsificus* (Macr.), *-ficō* (Mart. Cap., Claud. Mamert.).

sēnsa, -ōrum « pensées » (Cic., Quint.).

sēnsim adv. : de manière à être senti, a été employé par restriction dans le sens de « de manière à être seulement », c'est-à-dire « à peine, senti », « légèrement, entement » et en est arrivé à signifier « insensiblement » ; cf. Cic., Cat. M. 11, 38, *sensim sine sensu aetas senescit*.

sēnsiō, -ōnis f. (n'existe que dans les composés *as-, ōn-, prae-sēnsiō*).

sententia : uniquement employé des sentiments de l'esprit et spécialisé dans la langue du droit (cf. plus haut) ; et dans la langue de la rhétorique au sens de « phrase », et en particulier « trait qui termine la phrase » ; de là *sententiola* « petit trait ». Dans la langue philosophique traduit δόξα ; cf. Cic., N. D. 1, 30, 85, *selectae* (*Epicuri*) *sententiae quas appellatis* κυρίας δόξας ; et aussi γνώμη ; de là *sententiōsus* (rare, mais classique) et *sententiālis* (tardif) = γνωμικός.

Ce substantif suppose sans doute un participe **sentēns*, non attesté, qui est à *sentiō* ce que *parēns* est à *pariō* ; il y aurait là un reste de thèmes radicaux qui indiquent l'antiquité du groupe de *sent-*. J. Wackernagel (I. F. 31, 251 sqq.) et M. Niedermann (Mnemos., 3e sér., 3 [1936], p. 267) supposent, toutefois, *sententia* issu de **sentientia*, dont le premier *i* serait tombé par suite d'une dissimilation (ou plutôt d'une assimilation).

Sentīnus « per quem infans sentit primum », *Sentia* « a sententias inspirando », noms d'*indigitāmenta* cités par Varron ; v. Funaioli, *Gramm. Rom. Fgm.*, p. 241.

Composés de *sentiō* : *adsentiō* (et *adsentior* sans doute d'après *adsentor*) : joindre son sentiment à celui d'un autre, donner son assentiment à ; d'où *assēnsiō, -sus* (qui traduit, dans la langue philosophique, συγκατάθεσις ; cf. Cic., Acad. 2, 37), *-sor* ; *adsentiae*, CGL V 14, 14 (haplologie de **ad-sententiae*?) ; *assentāneus* (Gloss.).

cōnsentiō : 1° être du même avis (= ὁμονοέω), décider unanimement ; 2° sentir en même temps (traduction dans la langue philosophique de συμπάσχω, συναισθάνομαι) ; *cōnsēnsiō* ; *cōnsēnsus* (plus fréquent) ; *cōnsentāneus* ; *dissentiō* (*-tior* dans Prisc., GLK II 339, 12) : être d'un sentiment ou d'un avis différent ; être incompatible avec ; *dissēnsiō*, qui dans la langue technique traduit σχίσμα, διχοστασία ; *dissentāneus* ; *per-sentiō* (*-sentīscō*, Plt., Tér., Lucr., qui a aussi le simple *sentīscō*) ; *prae-, prō-* (archaïque), *sub-* (archaïque, cf. *suboleō*) *-sentiō*.

On rapproche irl. *sét*, gall. *hynt* « chemin » et got. *sinþa* dans *ainamma sinþa* « une fois », *ga-sinþa* « compagnon de voyage » ; cf. v. h. a. *sindōn* « voyager », parce que v. h. a. *sinnan*, qui semble appartenir à ce groupe, signifie « voyager, tendre vers, penser à » (all. *sinnen*). Simple possibilité, et vague, puisque hors du latin on n'a qu'un substantif avec son dérivé. On rapproche de plus un av. *hant-*, mais les deux passages de gâthâs cités par Bartholomae sont obscurs ; arm. *anicʻ anam* « je cours », qui pourrait être rapproché, a un ancien *-th-*, mais le sens est différent. En somme, rien de clair.

sentis, -is m. (et f., Nux 113, Cul. 55), usité surtout au pl. **sentēs, -ium** : buissons, ronces ; *sentis canis* (dite aussi *sentix*, Ps.-Apul., Herb. 88, 31) = κυνόσβατος Ancien (Plt.), technique. Non roman. Le doublet *sentix* est aussi dans Isid., Or. 17, 7, 59 : *rhamnus genus est rubi, quam uolgo senticem ursinam appellant…* ; 60 : *sentix dicta a situ, quod est terra inculta in qua sentices spinaeque nascuntur*.

Dérivés : *senticētum* (Plt.), *senticōsus, sentōsus, sentuōsus* ; et **senticella* supposé peut-être par le roumain, M. L. 7823. On y rattache aussi *sentus, -a, -um* « broussailleux », attesté depuis Térence, rare et poétique.

Sans étymologie sûre.

sentix, sentus : v. le précédent.

seorsus, -a, -um : qui est à l'écart, à part. Rare dans cet emploi ; usité surtout comme adverbe et préposition sous la forme *seorsus, seorsum* (*sorsus, sorsum*) « à l'écart, à part (de) » ; usuel, mais semble évité par la prose classique (non dans César, une seule fois dans Cicéron ; évité aussi par Virgile et Horace). De *se* + *uorsus*, cf. *uertō*.

sēpar, -aris : v. *pār*. M. L. 7825 a.

sēparō : v. *parō*. M. L. 7826.

sepeliō (bas latin *sepelliō*, cf. Graur, *Notes étym.*, p. 16), **-īs, -īuī** (*-iī*), **sepultum** (*sepelītus*, Cat.), **-īre** : ensevelir, mettre au tombeau. S'emploie au propre et au figuré : *uīnō, somnō sepultus*. Ancien (XII Tables), classique, usuel. M. L. 7827 ; B. W. *ensevelir*.

Dérivés : *sepelībilis* (ἅ. λ. Plt., Cis. 62) ; *sepulcrum* : tombeau. Souvent écrit *sepulchrum* par un faux rapprochement avec *pulcher* ; *sepulcrālis* (Ov.) ; *sepulcrētum* (Catulle) ; *sepultūra* (irl. *sabaltair*) ; et tardifs *sepultor, -tōrius* (*-rium*) ; *sepultūrārius* ; *sepultō, -ās* ; *īnsepultus* : 1° non enseveli (*in-* privatif) ; 2° enseveli dans (*in* local), cf. *inhumātus* ; *sēmisepultus* (Ov.). La loi des XII Tables oppose *sepelīre* à *ūrere*, distinguant ainsi les deux modes de traiter le cadavre ; cf. Cic., Leg. 2, 23, 58. Dans la suite, *sepelīre, sepulcrum* se sont appliqués aussi aux rites de la crémation : Tér., An. 128 sqq. ; Luc. 8, 729, *sepulcra* = *busta* ; 6, 526, *accenso… sepulcro*, etc. Mais le terme a une valeur générale, bien indiquée par Pline, 7, 187 : *sepultus intellegitur quoquo modo conditus, humatus uero humo contectus*.

Étant donné que l'indo-iranien et le latin ont des termes juridiques et religieux en commun (v. *rēx, iūs, crēdō*, etc.), le rapprochement avec véd. *saparyáti* « il honore » ne saurait être négligé malgré la différence du sens ; *sepeliō* se serait dit par spécialisation des honneurs rendus à un mort (cf. ital *ossequii* « hommages, honneurs rendus » en face de fr. *obsèques*) ; il s'agirait, comme dans *crēdō*, de la conservation d'un ancien terme religieux. Sur un rapport plus lointain avec véd. *sápati* « il soigne », v. Benveniste, *Orig. de la formation des noms en i.-e.*, p. 47 ; Renou, BSL, 36, 22.

sēpia, -ae f. : seiche. Emprunt ancien au gr. σηπία. Panroman, sauf roumain. M. L. 7828 ; *sēpiola* : diminutif employé par Plt., Cas. 493, à côté de *lolliguncula*.

septem (invar.) : sept. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7830.

Dérivés et composés : *septimus*, M. L. 7835, irl. *sept* ; d'où *Septimius, -a* ; *septimānus* : qui touche au nombre sept : *-ae Nōnae* : nones qui tombent le sept du mois (par opposition à *quintānae*) ; *-ae fētūrae* ; *-ī* : soldats de la 7e légion ; en bas latin *septimāna* = *hebdomas* « semaine », M. L. 7834, irl. *sechtman*, britt. *seithun* ; *septimātrus* (cf. *quinquātrus*), Varr., L. L. 6, 14 ; *Septimuleius*.

septēnī, -ae, -a (avec un singulier *septēnus* dans les langues romanes, M. L. 7833) ; *septēnārius* ; *-us numerus, uersus* ; *septiēs, septiēns* ; *september* (*mēnsis*) m. : septembre, septième mois de l'ancienne année qui commençait en mars, M. L. 7832 ; *septembrius* (Orib.) ; irl. *septimber* ; *septās* (Macr.), latinisation de ἑπτάς.

septuāgintā : soixante-dix, M. L. 7836, d'où *septuāgēsimus, -gēnī, -gēnārius*, etc. ; sur la formation (d'après *octuāgintā*?), v. Wackernagel, KZ 25, 281 ; Skutsch, *Forsch.* 1, 23). Irl. *seitien*.

septingentī, -ae, -a : sept cents ; d'où *septingentēsimus, -gēnī, -gēnārius*, etc.

Le nom de nombre dix-sept, *septemdecim*, est un juxtaposé. *Septem, sept-, septi-, septu-* (sans doute d'après *quadri, quadru-*, etc.) servent de premier élément à de nombreux composés, adjectifs ou substantifs, correspondant au type grec en ἑπτα- : *septem-fluus* (Ov.), *-geminus* (Catul.), *-mēstris* (Censor.), *-plex* (Vg.), *-uirī, -uirālis, -uirātus* ; *septentriōnēs* « les sept bœufs de labour », nom d'une constellation (la Grande ou la Petite Ourse). Le sens du second élément est vite devenu inintelligible. Comme la constellation avait pour avantage de marquer le nord, le nom s'est employé pour désigner le nord par opposition au midi, *merīdiēs*, et, dans cette acception, au pluriel s'est substitué le singulier *septem-(septen-) triō*, malgré la composition du mot. Virgile écrit, G. 3, 381, *septem subiecta trioni*, avec tmèse des deux composants (*septentriō* n'entrant pas dans l'hexamètre), si bien qu'ici *septem* se trouve accompagné d'un singulier. Du singulier *septentriō* est dérivé l'adjectif *septentriōnālis*, sur lequel a été fait *merīdiōnalis*.

septi-collis, -fāriam, -folium, -formis ; *septimontium* (Varr., Fest.), sur lequel a été créé *Septizōnium* ; *-rēmis* (Q.-Curce), *septeresmom* sur la col. Rostrale, c'est-à-dire *septirēmus* ; et *septuennis* (*septennis*), *-ennium* ; *-plex* ; *septunx, -cis* m. : les 7/12 de l'unité.

Septem a des correspondants exacts : irl. *secht n*, gr. ἑπτά, arm. *ewtʻn*, skr. *saptá*, av. *hapta*. L'ordinal *septimus* est dérivé de *septem* comme *decimus* de *decem* (en face de *nōnus* : *nouem*) ; mais c'est gr. ἕβδομος et v. sl. *sedmŭ* « septième » qui, avec leur sonore intérieure, représentent, évidemment, la forme ancienne. Donc, malgré skr. *saptamáḥ* et pers. *haftum* « septième » et malgré gaul. *sextametos* (attesté à la Graufesenque) et les formes correspondantes de parlers celtiques, le *-pt-* de *septimus* est secondaire. D'autre part, il y a une forme à suffixe dental : véd. *saptáthaḥ*, av. *haptaθō*, lit. *setpiñtas*, v. h. a. *sibunto*, qui est postérieure. Le hittite a un dérivé *šiptamiya*, où le nom de nombre « sept » est reconnu sûrement ; v. Eheloff, Orient. Literat. Ztg., 1929, col. 322 sqq. — La mutilation de la fin de *septem* dans des composés tels que *septennis* a ses analogues ailleurs (v. Brugmann, *Grundr.*², II 2, p. 19). *Septuāgintā* fait partie de ces formes de dizaines dont le point de départ est *quadrāgintā* (v. ce mot) et dont le détail ne se laisse pas exactement expliquer.

septentriō : v. *septem*.

sequester, -tra, -trum (et *sequestris, -tre* plus récent) : adjectif usité surtout substantivement comme terme juridique : 1° *sequester* m. « dépositaire d'un objet en litige » ; *dicitur apud quem plures eandem rem, de qua controuersia est, deposuerunt*, Dig. 50, 16, 110 ; d'où « médiateur, intermédiaire », avec un féminin *sequestra* ; 2° *sequestrum* (*sequestre*) n. : séquestration, séquestre.

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

Dérivé : *sequestrō, -ās* : déposer, et par suite « éloigner (de), soustraire (à) ». Ancien (Plt.), classique, usuel. Conservé en logoudorien. M. L. 7840 ; *sequestrātiō, -tor, -tōrius* ; *sequestrārius*.

V. *secus*, dont *sequester* est un dérivé, fait comme *magister*, etc. ; pour *sequestris*, cf. le type *terrestris*.

sequior : v. *secus*.

sequor, -eris, secūtus sum, sequī : suivre. Emploi transitif et absolu ; a une valeur locale ou temporelle « venir après » (cf. *secundus*, gr. ὁ ἑπόμενος), physique ou morale (*sequī magistrum* [cf. *secta*], *sententiam*). A aussi le sens de « marcher dans la direction de », *Italiam sequī*, et au sens moral *iustitiam s.*, d'où « s'attacher à », *sequitur heredem possessio*, « poursuivre ». S'emploie pour marquer une conséquence : *sequitur ut* « il s'ensuit que » (gr. ἕπεται et inf.). Se dit d'un objet qui prend facilement la direction qu'on lui donne, qui vient facilement ; cf. Varr., R. R. 1, 47, *herbae dum tenerae sunt uellendae : aridae factae celerius rumpuntur quam sequuntur* ; Cic., Or. 16, 52, *oratio mollis et ita flexibilis ut sequatur quocumque torqueas*. De là le sens de « obéir », réservé surtout au composé *obsequī*, et la valeur favorable de *secundus* ; cf. aussi Plt., Tri. 1118, *quod ago adsequitur, subest, subsequitur*. Usité de tout temps ; panroman (sauf roumain). M. L. 7839, *sĕquĕre* ; 7838, *sequēns* ; 7837, *sequĕnda* ; B. W. *suivre*.

L'ancien participe passé de *sequor* devait être **sectus*, d'où *secta, sector* (q. u.) ; *secūtus* est analogique. A *sequor* se rattachent aussi *secus, secundus* (v. ces mots). Pour *socius*, v. ce mot.

Dérivés et composés : *sequāx* adj. et *sequācitās* (bas latin) ; *sequēla* f. : suite, séquelle ; conséquence ; *sequentia* f. (Boèce) ; *-secuus* (*-sequus*) dans *as-, cōn-, sub-secuus*, auquel correspondent des substantifs comme *cōnsequiae, obsequiae, subsequium* (cf. *relicuus, rĕliquiae*) ; *pedi-sequus, -qua*.

ad-sequor (*as-*) : se mettre à la suite de ; poursuivre ; atteindre ; suivre par la pensée, *mente assequī* (cf. ἕπεσθαι), M. L. 724 ; B. W. sous *assouvir* ; *assecula* (*assecla*) m. : suivant, acolyte (type de diminutif populaire en *-a*) ; *adsĕcŭē* adv. ; *assecūtiō, -tor* (bas latin) ; *cōnsequor* : 1° se mettre à la suite ou à la poursuite de ; d'où « rattraper, atteindre, obtenir » (cf. M. L. 2158, *consequĕre*) ; 2° venir à la suite de ; *cōnsequēns* : qui suit ; dans la langue philosophique, « qui résulte de, qui est la conséquence de ». Traduit ἀκόλουθος (tandis que *īnsequēns* traduit παρεπόμενος, cf. Quint. 5, 10, 75), et quelquefois aussi προσῆκον (par confusion avec *conueniēns*) ou ἀνάλογος ; *cōnsequentia* f. (= ἀκολουθία) ; *cōnsecutiō* ; *cōnsecuus* ; *cōnsequiae* : suite, cortège, conséquence.

exsequor : suivre jusqu'au bout, faire cortège, notamment à un mort ; accomplir, achever (opposé à *aggredior*) ; poursuivre en justice, d'où « punir, venger » ; *exsecūtiō, -tor* (surtout termes de droit) ; *exsequiae* : convoi funèbre (pour la formation, cf. *reliquiae*) ; *exsequiālis* (Ov., St.) ; *exsequior, -āris* (Varr.) ; *īnsequor* : suivre, poursuivre ; venir après, M. L. 4456 ; *īnsecūtiō, -tor* ; *ob-sequor* : se prêter à, céder à, obéir ; *obsequēns* et *inobsequēns* ; *obsequentia* ; *obsequibilis* ; *obsequium* ; *obsequiōsus* ; *obsequēla* (archaïque) ; *obsecula* (Laev.). Même préfixe que dans *oboediō* ; *per-* (M. L. 6426), *prō-* (M. L. 6787), *re-, sub-sequor*, qui ne présentent d'autres modifications de sens que celles qu'apporte le préfixe ; noter le sens spécial de *persecutiō, -tor* dans la langue de l'Église ; *obsequium* a donné en m. irl. *ósaic* « lavement des pieds ».

Le présent *sequor* repose sur un thème indo-européen où les désinences moyennes étaient usuelles ; cf. irl. *sechur* « je suis », hom. ἕπομαι, véd. *sáce* ; le lit. *sekù* « je suis » ne peut rien enseigner à cet égard. La forme à redoublement qu'offrent véd. *sisáḱti* « il suit » (3e plur. *sáçcati*), ou du type thématique, véd. *sáçcasi* « tu suis », moy. *saçce* « je suis » et de gr. ἑσπέσθαι (senti comme aoriste) n'est pas représentée en latin ; l'aspect « déterminé » d'achèvement du procès est exprimé par les formes à préverbes : *assequor, cōnsequor, exsequor*. La généralisation de la forme analogique, assez singulière, *secūtus* s'explique par une tendance à différencier l'adjectif en **-to-* de **sekʷ-* « suivre » de celui de **sekʷ-* « dire » que suppose *īnsectiōnēs* (v. sous **insecō*), et surtout de *sectus* (en face de *secāre*) ; et sans doute plus encore par le besoin qu'on ressentait de retrouver dans le participe le *qu* de *sequor* ; *loquor, locūtus* offrent la même particularité dont il est difficile de juger, faute de connaître l'étymologie de *loquor* ; on pense souvent à une imitation de *uolūtus, solūtus*. — Le fréquentatif *sector* a pu, au contraire, garder sa vieille forme et demeurer indépendant de *sequor*, parce que les fréquentatifs ont en latin leur autonomie.

sera, -ae f. : serrure, constituée à l'origine par une barre de bois qu'on glissait derrière la porte (μοχλὸς θύρας), puis « verrou, cadenas » ; cf. Rich, s. u. Ancien (Plt.), usuel. Non roman. Mais brittonique : gall. *ser*.

Dérivés et composés : **serula*, M. L. 7871 ; *ob-serō, -āre* : fermer (cf. *occlūdō*) ; *reserō* : ouvrir (propre et figuré ; cf. *reclūdō*). Le simple *serō* n'apparaît qu'à basse époque (Ven. Fort.) ; le *serāre* « aperire » de Varr., L. L. 7, 108, semble n'être qu'une fantaisie étymologique pour expliquer *sardāre*. Les formes romanes remontent à **serrāre*, cf. M. L. 7867 ; B. W. sous *serrer*, dont il faut rapprocher les formes de gloses *serra, sarra* et *serrāculum*, « gouvernail », glosé πηδάλιον, *clāuis nāuis*, M. L. 7862. La géminée est obscure (formation expressive? ou, plutôt, influence de *serra*, en raison de la forme dentelée de certaines pièces de serrure ou de cadenas ; cf. British Museum, *A guide to the exhibition illustr. Greek and Roman Life*, fig. 171, 172, 174, 175). *Serrāre* est panroman, sauf roumain.

Comme il s'agit d'un terme technique, le rapprochement avec les groupes de *serō, sertus* ne peut être affirmé. Le vocalisme *o* de *toga* en face de *tegō* ne s'y retrouve pas ; mais le cas de *toga* est isolé en latin.

serēnus, -a, -um : serein (se dit du ciel, de l'atmosphère, etc. ; puis s'emploie par image) ; *serēnum* : temps ou ciel serein. Le sens premier est « sec » ; cf. Plt., Me. 877, *hic fauonius est serenus, illic auster imbricus* ; Vg., G. 1, 100, *umida solstitia atque hiemes orate serenas* ; Pline, 10, 188, *salamandra magnis imbribus prouenientes atque serenitate deficiens* ; et Lucrèce emploie *serēscō* dans le sens de « se sécher », par opposition à *ūuēscō*,

1, 306 : *denique fluctifrago suspensae in litore uestes | uescunt, eaedem dispansae in sole serescunt*. Ancien (Enn.), usuel. Panroman. M. L. 7843 ; B. W. s. u.

Dérivés et composés : *serēnitās* ; *serēnō, -ās* ; *Serēnātor* (épithète de Jupiter) ; *serēni-fer, -ficus* (époque impériale).

Serēnus est formé, comme *terrēnus, egēnus*, d'un ancien **seres-no-s* ; sans doute dérivé d'un ancien thème neutre en *-os/es-* désignant l'état clair et sec du ciel.

Le sens de « sec » suggère un rapprochement avec gr. ξηρός, ξερός « sec », skr. *kšārah* « brûlant », et avec v. h. a. *serawēn* « sécher » (v. H. Pedersen, *Vergl. Gr. k. Spr.*, I 78). Mais tout ce groupe est obscur et mal défini, pour le sens comme pour la forme. Le mot grec ξερός ne s'applique qu'à la terre ferme, hom. ξερὸν ἠπείροιο, et le sens en est bien loin de *serēnus*.

serēscō : v. le précédent.

sēria, -ae f. : jarre, cruche. Attesté depuis Plaute jusqu'au Digeste. M. L. 7846. Sans doute emprunté à une langue méditerranéenne. Diminutif : *sēriola*, M. L. 7851.

serichatum, -ī n. : plante aromatique, mentionnée par Pline, 12, 99, non autrement connue. Non latin.

sēricus, -a, -um : dérivé du nom de peuple *Sērēs* (transcription du gr. Σῆρες) « les Chinois » et appliqué à certains produits originaires de la Chine, notamment la soie : *-a uestis*, etc. ; de là *sēricum*, et *sērica, -ōrum*, M. L. 7848, *sērica* et *sarica, sīrica* (panroman sous des formes diverses ; fr. *serge*) ; passé en celtique : irl., gall. *siric*, et en germanique : v. angl. *syric*, v. h. a. *silihho*, v. norr. *silke*, etc. Le mot n'apparaît pas avant l'époque d'Auguste.

Dérivés et composés tardifs : *sēriceus* ; *sēricārius* ; *sēricātus* ; *sēricoblatta* ; *trāmosēricus* ; *holosēricus* ; *subsēricus* (Lampr.). Cf. aussi, dans les gloses, *seres : uermes qui texunt*, CGL V 390, 23.

seriēs, serīlia : v. *serō* « j'entrelace ».

sērius, -a, -um : sérieux. Dans la langue classique, se dit seulement des choses, tandis que *seuērus* se dit des personnes et des choses. De là *sērium* (opposé à *iocus*), souvent au pluriel *sēria*. Ancien (Naev., Plt.), classique. Non roman.

Dérivés tardifs : *sērietās* (Aus., Sid.) ; *sēriōsus* (Ps.-Boet.), *-ōsē* ; fr. *sérieux*.

Le seul rapprochement qui s'offre est celui qu'on fait avec le groupe de got. *swers* « ἔντιμος », v. h. a. *swāri* « lourd » et de lit. *sveriù* « je pèse », *svarùs* « lourd ». L'*s* du germanique se retrouverait en latin. Il faudrait admettre une alternance initiale : *sw-/s-*, dont il y a nombre d'autres exemples.

sermō, -ōnis m. : discours suivi ; propos ; conversation, entretien (familier, par opposition à *contentiō* [Cic., De off. 1, 132 et 2, 48], *ōrātiō* étant le terme générique ; cf. *sermō pedester* « prose familière »), propos ; d'où « façon de parler, langage, langue ». Dans la langue littéraire, a souvent le sens de *disputātiō*, cf. Cic., Rep. 1, 24, 38 ; désigne aussi la satire. Dans la langue de l'Église, « sermon » ; cf. M. L. 7853. Usité de tout temps. Conservé seulement sous des formes savantes en roman ; et en celtique : irl. *sermon*.

Dérivés et composés : *sermunculus* : méchant propos ; *sermōnālis* (Tert.) ; *sermōnor*, attesté dans Aulu-Gelle 17, 2, 7 : *sermonari rusticius uidetur, sed rectius ; sermocinari crebrius est, sed corruptius*, et sous la forme *sermōnō* dans les Inscr. ; remplacé par *sermōcinor* (classique, Cic. ; fait sans doute sur *uāticinor*) et ses dérivés.

Sermō est rattaché à *serō, seriēs* par les anciens, et il n'y a pas de raison de douter du rapprochement, bien qu'aucune langue n'offre pour la racine **ser-* le même développement de sens ; le latin a usé de cette racine largement, plus que toute autre langue. Cf. Varr., L. L. 6, 64 : *sermo est a serie : sermo enim non potest in uno homine esse solo, sed ubi oratio cum altero coniuncta* (toutefois, cette seconde partie de l'explication est contestable, *sermō* désignant plutôt étymologiquement « l'enfilade des mots »), et Serv., in Ae. 4, 277 : *sermo est consertio orationis et confabulatio duorum uel plurium* ; l'expression *sermōnem, sermōnēs serere* est fréquente, cf. Plt., Mi. 700 ; Vg., Ae. 6, 160, d'où *sermōnem cōpulāre*, Pl., Poe. 655. Cf. *disserō, dissertō*. Pour le suffixe et le genre animé, cf. *Sēmō, termō*.

serna, -ae f. (attesté dans les gloses, dans Diosc. lat. et dans Isidore sous les formes *sarna, (t)zerna, sarma, sterna*) : gale.

Dérivé : *serniōsus* (*-nōsus*) : galeux (bas latin) ; *serniosi quos nos petiginosos dicimus*, Theod. Prisc. 1, 12. Sans doute non latin, mais ibérique. V. Sofer, 154, 177, et Corominas, *Dicc. etim. de la lengua castell.*, s. u.

1. serō, -is, sēuī, satum, serere : semer (= gr. σπείρω) planter (= φυτεύω), sens propre et figuré. Se dit des plantes qu'on sème et des arbres qu'on plante : *s. oleam et uitem*, Cic., Rep. 3, 9, 16. Ancien, classique. Représenté seulement, sous forme de dérivés, en logoudorien. M. L. 7844 ; cf., plus bas, *sēmināre*.

Dérivés et composés : *sēmen* : semence (en particulier « semence de blé », d'où le sens de « blé », *adōreum*, dans la langue rustique ; cf. Isid., Or. 17, 3, 6 ; Colum. 2, 12, 1) ; rejeton d'une plante (e. g. Vg., G. 2, 354) ; germe ; correspond pour le sens au gr. σπέρμα, et comme lui, et sans doute d'après lui, a été employé par la langue littéraire et poétique dans des sens imagés « principes, rejeton, descendance » ; *sēmina*, comme σπέρματα, désigne aussi les céréales, les plantes, M. L. 7802 ; celtique : irl. *semen*. Dérivés : *sēminium* n. (rare) : descendance, race (se dit des animaux), conservé en campidanien, M. L. 7810 et 7809, **sēminiāre* ; *sēminālis* (= σπερματικός) ; *sēminārius*, d'où *sēminārium* : pépinière (sens propre et figuré) ; *sēminō, -ās* : semer (attesté dès Plaute, mais rare, évité par la prose classique ; sans doute terme de la langue rustique, qui a éliminé *serō* dans les langues romanes, M. L. 7807) ; *sēminātor* (Cic., Lact.), M. L. 7808 ; *sēminiuerbius* (Vulg., Act. 17, 18, calque du grec) ; et *dissēminō*, non attesté avant Cicéron, qui l'emploie au figuré, e. g. joint à *dispergō*, Planc. 56. Rare, usité surtout dans la langue de l'Église. Sans doute imité du gr. διασπείρω.

sēmō, -ōnis m. : nom d'un ancien dieu des semailles, *sēmō Sancus* ; pour le suffixe, cf. *sermō* (*serere* 2), *termō* ; au pluriel dans le Carm. Fr. Aru. *Semunis* ;

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

féminin *Sēmōnia* (Macr. 1, 16, 8) ; pélignien *Semunu* « Sēmōnum ». Formes de genre « animé » du thème qui est au neutre dans *sēmen*.

sēmentis, -is (accusatif et ablatif en *-im, -ī*) f. : semailles (opposé à *messis*), temps des semailles, et « semences », M. L. 7805. De là : *sēmentīuus* ; *sēmentō, -āre* : porter semence (très rare, Plin. 18, 259), M. L. 7803 ; *sēmentātiō* (Tert.) ; **sēmentifer* (Vg., Cir. 477, texte peu sûr). Cf. aussi B. W. s. u. ; M. L. 7804, **sēmentia*.

satus : semé, ensemencé ; et « né de », *sate sanguine diuom*, Vg., Ae. 6, 125 (poétique d'après σπαρτός) ; *sata, -ōrum* : champs semés ; *satiō*, synonyme de *sēmentis*, M. L. 7616 ; *sator* « semeur » ; *uītisator* (Accius). Sur fr. *saison*, v. B. W. s. u.

ad-serō : semer auprès de ; *cōnserō* : planter, ensemencer, surtout usité au participe passé *cōnsitus* ; **disserō* (rare), remplacé par *dissēminō* pour éviter les confusions avec *disserō* (de *serō* « tresser ») ; *inserō* : implanter (sens propre et figuré), greffer (avec lequel se confond le composé de *serō* : « tresser », v. le suivant), M. L. 4457 et 4467, *īnsitāre* ; 4437, *inīnsitāre* ; 4468, *īnsītum* ; *īnsitor, -tiō, -tīuus, -tīcius* ; *obserō*, surtout *obsītus* ; *inter-, per-, prae-, re-, sub-serō* ; *pro-sātor, -trīx* (tardifs d'après πρόγονος).

A la racine de *serō* « je sème » les Latins rattachaient *Cōnsīuius*, surnom de Janus (*Conseuius* dans Tert., Nat. 2, 11), cf. Macr. 1, 9, 16, *Consiuius a conserendo, i. e. a propagine generis humani, quae Iano auctore conseritur* ; et *Consīua*, surnom de *Ops*, cf. Varr., L. L. 6, 21, et Fest. 202, 19 : *opima spolia... ab Ope, Saturnī uxore... itaque illa quoque cognominatur Consiua, et esse existimatur Terra.* Mais l'ī fait difficulté (cf. Stolz, *Hist. Gramm. d. lat. Spr.*, I, p. 140, pour un essai d'explication).

Le double sens de *serō*, « semer » et « planter » (cf. *īnsitus*), reporte à une époque où l'on semait non à la volée, mais en enfonçant un à un les grains dans la terre.

Inconnue à l'indo-iranien, à l'arménien et au grec (le rapprochement de ἵημι est à rejeter), la racine **sē-, *sə-* « semer » se trouve du slave jusqu'à l'italo-celtique. Le présent *serō* représente une ancienne forme à redoublement, sans doute thématique comme *sistō*, soit **si-sō* ; il n'a de correspondant nulle part. Ailleurs, le présent est de la forme : v. sl. *sějǫ*, lit. *sėju*, got. *saia* (avec un prétérit *saiso*) ; le celtique n'a pas de forme verbale. La forme **sē-* est conservée dans *sēuī*. Le **sə-* de *satus* ne se retrouve qu'en celtique : gall. *had* « semence ». Lat. *sēmen* est comparable à v. sl. *sěmę* « semence » et v. pruss. *semen* (même sens) ; à *Sēmō* répondent lit. or. *sémenes* (masculin pluriel ; génitif *semenų*) « semence » et v. h. a. *sāmo* « semence » (également masculin). L'irlandais a une autre formation : *sil* « semence » (cf. gall. *hil* « descendance, postérité ») avec un suffixe de nom d'instrument ; le lituanien connaît de même *séklà* « semence ». — Il semble que, hors du latin, on rencontre seulement le sens de « semer » ; cf., toutefois, got. *menasēþs* « humanité ». V. *iaciō*.

2. **serō, -is, seruī, sertum, serere** : attacher en file, en enfilade ; tresser ; lier ensemble, attacher ; engager (*s. bella, certāmina*). Ancien, usuel, classique. Non roman.

Dérivés et composés : *seriēs, -ei* f. : file, enfilade, enchaînement, suite ininterrompue (sens physique et moral), série ; *serta, -ōrum* n. pl. : guirlandes, tresses (d'où irl. *seirt*) ; *sertula campāna* : mélilot (Pline 21, 53) ; *sertātus* (Mart. Capel.) et *sertō, -ās* (Gl.).

Les noms propres *Sertor, -ōris* (Fest. 460, 13 Li), *Sertōrius*, seraient étrusques selon W. Schulze, *Lat. Eig.* 230 (étr. *sertur, serturu*, cf. *Numitor*), et rattachés à *serō* par « étymologie populaire ».

sermō : v. ce mot ; *serīlia, -ium* n. pl. : cordages, cf. P. F. 460, 24.

adserō (*as-*) : attacher à soi. Terme technique de la langue du droit, usité dans la *līberālis causa*. L'*assertor libertātis* attire par la main devant le juge (*asserere manū* ou *manum*, cf. osq. *manim aserum*) la personne dont la liberté est en jeu et plaide pour elle. De là *asserō* est arrivé à signifier « revendiquer, réclamer, affirmer, défendre », tous sens dérivés plus ou moins directement de l'acte de l'*assertor* et qui se sont développés à l'époque impériale. Mêmes sens dans *assertiō, -tor, -tōrius* (bas latin) ; *asserta, -ōrum* « assertions ».

cōnserō : attacher ensemble, lier, entrelacer, enlacer. Terme de procédure : *cōnserere manum* « entrer en contestation », par allusion au geste des parties qui posaient chacune la main sur l'objet revendiqué ; de là *cōnserere manūs* « en venir aux mains, engager la lutte », *c. pugnam*, etc. ; *cōnsertē* « avec enchaînement » ; *cōnsertiō* (Arn.).

dēserō : se détacher de ; lâcher ; déserter. D'abord terme de la langue militaire, formé sur *cōnserere*, dont il est l'opposé : *dēserere pugnam*, d'après *cōnserere pugnam* (cf. συγκρίνω formé sur διακρίνω) ; de là *dēsertor, dēsertiō*. Dans la langue commune a pris le sens de « abandonner » (= *dērelinquere*, auquel il est souvent joint ; cf. Cic., Planc. 5, 13 ; N. D. 1, 5, 11) ; *dēsertus* « lâché (par ceux qui y étaient attachés), abandonné, désert » ; *dēserta, -ōrum* (classique) ; *dēsertum* (langue de l'Église traduisant le gr. ἡ ἔρημος). M. L. 2592 ; irl. *disert*, britt. *diserth*.

disserō : exposer, s'expliquer sur, disserter. Terme de logique « raisonner logiquement de », traduisant le gr. διαλέγομαι (cf. Cic., De fato 1 ; De or. 1, 68 ; Fin. 1, 22, 5, 9, etc.) ; avec un fréquentatif *dissertō* (rare), d'où *dissertātiō* (Gell.) ; *ēdisserō* et *ēdissertō*, intensifs de *disserō*. Par contre, il ne semble pas qu'il faille y rattacher, au moins directement, *disertus*, q. u.

exserō : tirer (d'un endroit où quelque chose est attaché) : *e. linguam* ; en particulier « tirer de dessous un vêtement, découvrir » : *dextris umeris exsertis*, Cés., B. G. 7, 50, 2 ; d'où à l'époque impériale : *exsertus* « non dissimulé, évident » ; *exsertē* « ouvertement ». Intensif : *exsertō, -ās*.

īnserō : insérer, introduire (glosé ἐντίθημι) ; greffer (peut-être par confusion avec *īnserō* de *serō* « planter », confusion dont témoignent les langues romanes ; cf. M. L. 4457, *inserere* ; 4468, *insītum*, et 4459, *insertāre*, synonymes ; B. W. sous *enter* ; de là *īnserta* « ornement » (Macr.) ; *īnsertiō, īnsertīcius* ; *īnsertīuus* ; *īnsertō, -ās* (attesté depuis Virgile), M. L. 4459 et **insĕrta*, 4458 ; *inter-, per-, prae-, prō-, re-, sub-serō* ; *subsertus* : inséré dessous ; *trāns-sertus* : enté.

praesertim adv. : surtout ; proprement « en avant de la série » ; cf. *praecipuē*. Surtout employé dans *praesertim sī, p. cum.*

A la racine de *serō* se rattache sans doute *sors*, q. u. ; v. aussi *sermō* et *sera*.

Le présent *serō* ne se retrouve qu'en osque : *manim aserum* « manum adserere » sur la table de Bantia (emprunt ?). Il doit remplacer un ancien présent athématique. Le vieil irlandais a *sernaid* « serit », qui doit sa forme en *-na-* à un autre verbe et qui représente indirectement une forme **ser/ne-o-* (v. en dernier lieu Marstrander, *Présents i.-e. à nasale infixée*, p. 26) ; l'irlandais a aussi le substantif *sreth* « rangée », de **srta*. Le grec a ξυνείρειν « attacher, entrelacer » ; exceptionnellement sans préverbe dans un exemple de Pindare : εἴρειν στεφάνους « tresser des couronnes », Ném. 7, 77 ; il y a trace de *s-* dans les formes homériques du parfait : ἐρμένος, ἔερτο, ion. ἐν-ειρμένος. En face de *sermō*, le grec a ἕρμα, κάθερμα « pendant d'oreilles », ὅρμος « collier », ὁρμαθός « file, rangée ». Le germanique a v. isl. *sørve* « collier de perles enfilées », et peut-être got. *sarwa* « ὅπλα ». Arm. *orm* « mur » est loin pour le sens. Les formes sont aberrantes les unes par rapport aux autres, ce qui n'est pas étonnant pour un verbe de sens technique. V. *sermō*.

serpēns : v. *serpō*.

serperastra, -ōrum n. pl. : éclisses pour redresser les jambes des enfants (Varr., L. L. 9, 11). Employé plaisamment par Cic., Att. 7, 3, 8, pour désigner les officiers qui empêchent les soldats de « mal tourner ».

Formation populaire d'origine obscure. Cf. *serpō*?

serpō, -is, -psī, -ptum, -ere (*serpiō*, Itala) : ramper, se glisser (sens propre et figuré). Ancien, usuel et classique. Peu représenté dans les langues romanes ; cf. M. L. 7857. Le participe présent a été substantivé : *serpēns* f. (scil. *bestia*) ou m. (d'après le gr. *dracō*) : serpent, épithète qui a remplacé le vieux nom du serpent, *anguis*, sans doute par suite de certaines interdictions de vocabulaire ; panroman, M. L. 7855, *serpens* et **serpes* ; v. B. W. s. u., et celtique : irl. *serrcend* (? v. Vendryes, s. u.), britt. *sarph, sarff*. De là *serpentīnus* (langue de l'Église), *Serpentīna, serpentāria* (*-nia*?) = *uīperīna*, (Ps.-Ap.) : serpentaire (cf. M. L. 7856, **serpentia*) ; *serpenti-pēs, -gena* (poétiques et rares). A *serpō* comme à *rēpō* ne correspond aucun substantif. Cf., toutefois, *serpula* : petit serpent (Messala ap. Fest. 472, 37 ; 476, 23) ; **serpīgō* : dartre, M. L. 7858 ; *serpēdō* (Isid.), d'après gr. ἕρπης.

Composés : *dē-, dis-, in-, prō-serpō* (v. *Proserpina*).

Cf. skr. *sárpati* « il rampe » et ion.-att. ἕρπω. Pour les noms du « serpent », cf. skr. *sarpáḥ*, gr. ἑρπετόν, alb. *g'arpɛr*. — Le sens de « ramper » est attesté par l'accord du sanskrit, de l'ionien-attique et du latin ; mais il résulte d'une spécialisation ; car en arcado-cypriote, en grec occidental, et même en lesbien, ἕρπω a eu le sens général de ἔρχομαι (cf. *rēpō*) ; v. Bechtel, *Gr. Dial.*, I, p. 69 sqq., 390 et 447 ; II, p. 282, 509 et 785. La racine **serp-* provient sans doute d'un élargissement de **ser-* « aller, couler » : véd. *sisarti, sárat*, etc., lat. *serum* ; **serp-* est à **ser-* ce que lat. *rēpō* (cf. lit. *replióti* et *ropóti*, v. Trautmann, *B.-sl. Wört.*, p. 246), avec le même élargissement, est à **srē-* de v. h. a. *strāla* « flèche » en face de hom. ῥώομαι « je m'empresse » ; le vieux prussien a de même *rīpaiti* « suivez » en face de lit. *rép-, rop-* « ramper » ; le lette a *rāpāt* « ramper ». Avec un autre élargissement, qui est sans doute *-s-*, l'arménien a *z-ĕram* « je rampe » et *z-ĕrun* « rampant, serpent ». — Le perfectum latin est *serpsī* ; les formes d'aoriste ne concordent pas d'une langue à l'autre : le védique a *asṛpat* et le grec la forme anomale εἵρπυσα.

serpullum (*serpil-*), **-ī** n. : serpolet, M. L. 7859 ; et 7860, **serpulliolum*. Emprunt au gr. ἕρπυλλον, avec *s* rétabli d'après *serpō* ; *serpyllifer* (Sid.). Attesté depuis Varron.

serra, -ae f. : 1° scie (outil) et scie (poisson) ; 2° ordre de bataille en dents de scie (cf. *aciēs, globus, cuneus*, etc.) ; 3° montagne (bas latin ; v. Hoogter, Bulletin Du Cange, 9, p. 10 ; dans ce sens, peut être un autre mot prélatin). Ancien, technique. M. L. 7861. Celtique : irl. britt. *serr*.

Dérivés : *serrula* f. ; *serrārius* m. : scieur (de pierres) ; *serrātus* : en dents de scie (épithète de la germandrée) ; *serrātim* ; *serrō, -ās* : scier (bas latin), concurrencé par *secō*, fr. *scier*, v. B. W. ; *serrāgō* : sciure (Cael. Aurel.), M. L. 7863 ; *serrābilis* (Plin.), etc., tous tardifs ; *serrātula*, nom italique de la « bétoine » (Plin.) ; *serrālia* (var. *sarralia*, Isid., Or. 17, 10, 11) : salade frisée, cf. M. L. 7865, et *sarracla*, CGL III 540, 36 (*sarracia*) ; 7866, **serrānus* « poisson-scie » ; *Serrānus*, nom propre ; 7868, *serrāta* ; 7869, *serricula* : petite faucille.

Terme technique sans étymologie claire. V. *sarpō* et *sera*.

serrāculum, serrō : v. *sera*.

sertum, -tor : v. *serō* 2.

serrācum : v. *sarrācum*.

seruāculum : déformation de *serrāculum*.

serula (*serola*) : *fisalidus* (*-dis*) = φυσαλίδος (Gloss.). Sans doute de *serum*, désignant une ampoule ; cf. *scara* : *scabies super uolnera*, et *scaria* : *fisalida* (Gloss.).

serum (*serū*, Charis., GLK I 31, 36, 1, *seru*, ὀρός) n. : petit-lait, puis toute liqueur séreuse. — Mot rustique, attesté depuis Virgile ; M. L. 7870 (*seru*) ; *serēscō, -is* : se tourner en petit-lait (Plin.) ; **serāceum*, M. L. 7842 ; *serūtum* n. : plante = *sanguināria*, v. André, *Lex.*, s. u.

Le vocalisme radical *e* est normal dans un thème neutre en *-o-*. Le grec a, avec le même sens, un substantif correspondant, masculin, à vocalisme radical *o* : hom. ὀρός (l'absence d'esprit rude indique que le mot est, là où il figure en attique, un emprunt). Le sanskrit, où la racine **ser-* « couler » fournit des formes verbales, telles que *sisarti, sárat*, etc. (cf. lat. *serpō*, avec élargissement), a *sarāḥ* « qui coule », *sarít* « cours d'eau ». Par sa forme, lat. *serum* se dénonce comme une survivance d'un mot indo-européen, vocalisé comme gr. *Fέργον* et comme v. pruss. *kelan*, v. isl. *huel* « roue », en face de gr. πόλος.

seruō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : 1° préserver, garder, sauver, assurer le salut ou la conservation de (joint à *saluus*, dans une vieille prière, sans doute grâce à l'allitération ; cf. Caton, Agr. 141, 3, *Mars pater, te precor*

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

ecuaque salua seruassis ; souvent opposé à *per*-it., Cu. 335, *perdis me tuis dictis. — immo seruo m uolo* ; Cic., Fam. 14, 2, 2 ; à *occidere*, Hor., 129 ; A. P. 467) ; 2° ne pas quitter des yeux, (dans la langue augurale : *auem seruāre, dē īre*), cf. Vg., Ae. 6, 338, *Palinurus dum sidera* ne pas quitter, demeurer dans, garder (« gar-mbre »), Hor., Ep. 1, 10, 6, *tu nidum seruas*. out temps, M. L. 7872, mais concurrencé dans de l'Église par *saluāre* ; v. *saluus*.

és et composés : *seruātor, -trīx* (*Iuppiter* = Σωτήρ), tous deux classiques ; *seruātiō* tardif) ; *seruābilis* (Ov., Plin.) ; *seruātōrium* ; *adseruō* : garder près de soi ; *adseruātiō* ήρησις dans la langue de l'Église) ; *cōnseruō* : é dans le sens de « conserver, respecter, sau-*cōnseruātor, -tiō*. *Cōnseruō* a souvent l'aspect né vis-à-vis de *seruō* ; mais souvent aussi les rbes sont confondus : *seruare ordines*, Cés., 26, 1 ; *conseruare ordines*, Cés., B.G. 3, 93, 2 ; garder dans (rare, époque impériale) ; *ob*-bserver (sens physique et moral) ; veiller sur ; (conservé en logoudorien, M. L. 6021) ; *ob*-*uanter* ; *obseruantia* et *inobseruantia* (Quint., ns doute d'après *inobseruāns, inobseruātus*) ; *obseruātiō, -tor, -bilis* (et *in*-) ; *obseruitō*. *tia* a plutôt le sens de « observance », cf. Cic., 2, 65 ; *obseruātiō* celui de « observation » (con-bstrait) ; mais à l'époque impériale les deux t souvent confondus ; *praeseruō* : observer nt ; *praeseruātus* : préservé (tardif) ; *reseruō* :

urrait être, pour la forme, le dénominatif u sens ancien supposé de « gardien » ; v. ce pour un Latin, les deux mots n'avaient plus mun ; les explications données pour les rap-t de fantaisie ; ainsi Justin, Inst. 1, 3, 3 : *appellati sunt quod imperatores seruos uen-hoc seruare, nec occidere, solent*.

-um : tardif. Épithète du soir ; cf. l'expres-biale *nescis quid uesper serus trahat* ; de là u simplement *sērum*, et aussi *sēra* (Marcel., h. 28, 2) « uespera », sens conservé dans les anes, M. L. 7841, dont certaines semblent niné *sērus* et *sērēnus* ; v. B. W. s. u. Ancien, que. Dérivé : **sērēscō, -is* « se faire tard », De l'adverbe *sērō* « tard, trop tard » sont *inus* (cf. *annōtinus, mātūtinus*, etc.), *Sērō-apia* (Pétr.) ; *sēribibī* (Inscr.).

correspondant exact, pour la forme, dans long » = gall. *hīr* (compar. irl. *sía*, gall. esque exact pour le sens dans skr. *sāydm* rapproche, de plus, d'une part, lat. *sētius* t, de l'autre, le groupe germanique de got. if » ; mais ni l'un ni l'autre de ces deux rap-ne se soutient sans hypothèses qui com-'arbitraire.

, **-um** : 1° esclave ; adjectif s'opposant à les hommes, *seruus homō*, et des choses, en es biens soumis à une servitude, *serua prae*-tantif *seruus* m. : esclave ; *serua* f. (rare ploi ; le féminin qui s'oppose à *seruus* est *ancilla* ; toutefois, Plaute écrit, Ru. 218, *nunc qui minu' seruio quasi serua forem nata*?). Comme pour *famulus*, l'emploi de l'adjectif semble secondaire. — *Serua* désigne la condition juridique de la femme esclave ; *ancilla*, la fonction qu'elle remplit. *Seruus* est un terme de sens général à côté de *mancipium, captīuus*, qui désignent des esclaves faits dans des conditions particulières, et de *famulus*. Sur *seruus* a été fait un dénominatif que sa forme dénonce comme récent : *seruiō, -īs* « être esclave ». *Seruīre* n'a pu être construit que parce que *seruō* existait avec un sens qui pour les Latins était sans rapport avec celui de *seruus* ; la formation en *-iō* a été choisie parce qu'elle servait à exprimer un état (cf. *febriō, custōdiō*, etc.). Usité de tout temps. Panroman.

Autres dérivés et composés : *seruīlis* ; *seruīliter, -tās* (Gloss.) ; *seruulus, -a* ; *seruolicula* (Plt.) ; *seruiculus* ; *seruitium* n. : 1° condition d'esclave, esclavage, classe des esclaves ; 2° sens concret « esclave(s) » ; *cōnseruitium* (Plt.) ; *seruitūdō* (très rare) ; *seruitūs, -ūtis* f. : servitude (sens actif) ; *seruītor* (bas latin) ; *cōnseruus, -a, -uula*. Cf. aussi les noms propres *Seruius, Seruīlius*, etc. Les langues romanes ont des représentants de *seruus, seruitium, seruīre, seruiēns*, cf. M. L. 7873-7876, et de *cōnseruus*, 2160. Sur *cōnseruiēns*, v. 2159. Sur le latin médiéval *s(c)lauus*, v. Aebischer, Arch. Rom., 1936, 484.

as-seruiō : assister (cf. de Cic., Tu. 2, 24, 56) ; *dēseruiō* : servir avec zèle (rare, mais classique ; non attesté avant Cicéron) ; *īnseruiō* : être esclave de ; *praeseruiō* : servir avec dévoûment (Plt., Gell.) ; *subseruiō* : servir en sous-ordre (archaïque).

L'Avesta a un correspondant phonétique exact de *seruus* au second terme de deux composés qui servent à désigner des chiens : *pasuš-haurvō* « qui garde le troupeau » et *viš-haurvō* « qui garde le village ». L'Avesta a, de plus, un exemple du présent *niš-haurvaiti* « il surveille ». La racine est de la forme **swer-*, qui admet les variantes **ser-* et **wer-*. La seconde se trouve dans lat. *uereor*, v. isl. *varr* « qui veille sur » (v. sous *uereor*), etc. sans doute aussi hom. (*F*)ἐρυσθα, skr. *varutā* « protecteur ». La première est attestée, outre les exemples cités, par ombr. seritu, *seritu* « seruātō », *aseriatu* « obseruātō », av. *nī... haraite* « il préserve », *harətar-* « celui qui veille sur ». La forme complète de la racine figure dans le groupe du gr. (*F*)οράω « je vois », att. φρουρός « gardien », βῶροι · ὀφθαλμοί Hes. (c'est-à-dire *Fōροι*) ; Homère a ὄρονται « ils veillent sur ». Ces rapprochements expliquent toutes les valeurs de lat. *seruus, seruāre, obseruāre*. Mais le fait précis qui éclaircirait le passage de *seruus* du sens de « gardien » à celui d' « esclave », seul attesté en fait, est inconnu. Aussi l'étymologie est-elle contestée par E. Benveniste, R. Ét. Lat., 10, 1932, p. 429 sqq., qui considère *seruus* comme un mot emprunté à l'étrusque (*Seruius Tullius* était d'origine étrusque et son nom étrusque était *Mastarna*), de même que *famulus* et *uerna* : l'étrusque a des noms propres *Serui, Serue*, et l'esclave paraît avoir été une institution des peuples méditerranéens, mais non indo-européens (cf. δοῦλος, qui est lydien). M. Vendryes, BSL 107 (1935), p. 124 sqq., rapproche *seruus* de irl. *serbh* « pillage », gall. *herw* « état d'un individu hors la loi ». Faute de connaître l'origine précise et l'évolution de l'esclavage, tout ceci demeure incertain. L'ancienneté de la forme *seruitūs* (v. Ernout, Philologica I, p. 225) semble indiquer que *seruus* est du vieux fonds de la langue.

sescenāris : adjectif de sens inconnu qu'on trouve appliqué à un bœuf de sacrifice, T.-L. 41, 15, 1, ... *bouis sescenaris, quem immolauisset, iecur diffluxisse*. On a proposé de lire *sacēnāris*, de *sacēna*.

seselis : v. *sil*.

sēsima, -ae f. (*sēsuma*, Plt., Poe. 326) : doublet phonétique (Plin.) de *sēsama* = gr. σησάμη « sésame ».

sēsqui-, sēstertius : v. *sēmi*.

sessina : v. *sisinna*.

sesuuium, -ī n. : autre nom de la plante *sedum* d'après Opilius Aurelius, F. 462, 14.

sēta : v. *saeta*.

sētius : forme de comparatif d'un adverbe, peut-être apparenté à *sērus, sērō* ; le premier sens aurait été « plus tard » ou « trop tard » ; cf. Fest. 462, 10 : *setius a sero uidetur dictum. Accius in Amphitryone* (93) : « *si forte paulo, quam tu, ueniam setius* ». L'adverbe est peu attesté dans ce sens et a été utilisé comme synonyme : 1° de *minus*, dans *quō sētius, nōn, hau(d) nihilō sētius, nec eō sētius*, sens le plus fréquent et le mieux attesté, e. g. Vg., Ae. 9, 440-441 : *quem circum glomerati hostes hinc comminus atque hinc | proturbant : instat non setius* ; 2° de *secus*, e. g. Plt., Ci. 692 : *sed memet moror quom ago setius*. La tendance à prononcer de la même manière les groupes *-ti-* et *-ci-* a amené les graphies *secius, sectius* (qui doit sans doute s'interpréter **setsius* à *t* sibilant) ; et la synonymie a favorisé la confusion avec *secus, sequius* ; cf. *haud secus* et *haud sētius*, etc. Sauf dans les cas où la prosodie nous renseigne, il est le plus souvent impossible de dire avec certitude quelle était la forme employée par l'auteur. M. L. 7883. V. *sērus*.

seuērus, -a, -um : sévère, dur ; grave, austère. Souvent joint à *grauis* ; Plaute l'unit à *saeuus* pour allitérer, Tri. 835 ; se dit des personnes et des choses (*seuēra frōns, seuērus uoltus*). Sert de nom propre : *Seuērus*. Le sens ancien est peut-être « inflexible », cf. *perseuērō* ; et *asseuērō*, formé sans doute sur *affirmō*. Ancien, classique, usuel. Formes romanes savantes, sauf une forme douteuse dans un dialecte italien ; cf. M. L. 7884.

Dérivés et composés : *seuērē* (classique) ; *seuēriter* (rare, archaïque) ; *seuēritās* (classique, usuel) ; *seuēritūdō* (Plt., repris par Apul.) ; *perseuērus*.

asseuērō : affirmer (avec force ou avec persistance), dire sérieusement ; *asseuērātiō* ; *perseuērō* : continuer de, persévérer (dans, de), joint à *permanēre*, Cic., Leg. 3, 11, 26 ; *perseuērantia* (classique) ; *perseuērātiō* (tardif) ; *-bilis*.

La présence d'un *ĕ* devant *u* consonne semble montrer qu'il faut couper **se-* (sans doute *sed-*) *uērus* ; cf. cependant *socors*, etc. Le second terme du composé rappelle *uērus*, mais le sens fait difficulté. Sur l'ensemble, il a été présenté beaucoup d'hypothèses, dont aucune ne se laisse démontrer.

sĕx indécl. : six. Usité de tout temps. Panroman, M. L. 7885, *sĕx*.

Dérivés et composés : *sextus* (prononcé dans la langue courante *sestus* ; cf. *Sestius*, osq. Σεστιες) : sixième, M. L. 7888, irl. *seist* « sexta (hōra) » ; *sextilis*, usité dans *sextīlis* (*mēnsis*) m. : ancien nom du mois d'août, sixième mois de la vieille année romaine ; *Sextīlius* ; *sextāns* m. : sixième partie d'une unité (monnaie, mesure, etc.), cf. *quadrāns, triēns* et *as*, d'où *sextantālis, sextantārius* (ombr. sestentasiaru, g. pl. f.) ; *sextānī* : soldats de la 6e légion ; *sextānus* (langue des agrimensores : *s. līmēs*) ; *sextārius* : sixième d'une unité, en particulier : sixième du conge, mesure de capacité, « setier », M. L. 7887 ; celtique : irl. *sesra*, britt. *hestawr*, et germanique : v. h. a. *sehtari*, v. angl. *sēster* (de *bissextium* dérive irl. *bissext*) ; *sextāriolus* ; *sextula* : sixième partie de l'once ; *sexiēs* (*-xiēns*) : six fois ; *sēnī, -ae, -a* : six par six ; distributif, de **sexnoi* > **segznoi* > **seznoi* > *sēnī*, M. L. 7820. Dérivés : *sēnārius* : qui comprend six unités : *sēnārius* (*uersus*) : sénaire ; *sēniō, -ōnis* m. : coup de six, au jeu de dés.

sexāgintā : soixante (*sexā-* analogique de *quadrā-*), M. L. 7886 ; d'où *sexāgēsimus, sexāgiēs, sexāgēnī, sexāgēnārius*.

sescentī, -ae, -a : six cents ; *sescentēsimus* ; *sescentiēs* ; *sescentārius* (Inscr.) ; *sescēnī, sescēnārius* ; *Sescēnius*. Pris quelquefois pour désigner un grand nombre indéterminé, comme *mille* (de là les composés comiques *sescentoplagus, sescentinummius*). Il y a là une trace d'un ancien système duodécimal (600 = 50 fois 12).

sēdecim, ancien juxtaposé dont les éléments se sont soudés dans le nom de nombre, mais non dans l'adjectif numéral correspondant : *sextus decimus*, M. L. 7779.

sexātrūs, -uum f. pl. : sixième jour après les Ides ; cf. Varr., L. L. 6, 14 ; v. *quinquātrus*.

Sex, sē- figure aussi comme premier terme de nombreux composés : *sex-angulus* ; *sexennis* ; *sexennium* ; *sexis*, devenu indéclinable « le nombre six » (Mart. Cap.) ; *sēiugis, -e* : attelé de six chevaux ; *sēmēstris, -e* : de six mois (différent de *sēmēstris* issu de *sēmimēstris*) ; *sē-pēs* adj. « de six pieds » (Apul.) ; *sescunx* (cf. *quincunx*) ; *sēuirī* m. pl. « collège de six personnes », d'où *sēuir* sg., *sēuirātus, sēuirālis*. Autres composés en *sext-* comme *sextiplex*, etc.

Comme l'a vu F. de Saussure, l'initiale de ce nom de nombre a dû être complexe en indo-européen. Le type lat. *sex* se retrouve dans got. *saihs*, lit. *šeš-i*, skr. *ṣáḍ* (avec assimilation de *s* initial à *š* final dans ces deux langues), tokh. A *ṣäk* ; de même, *sextus* est formé comme got. *saihsta*, lit. *šẽštas*, skr. *sasthá*. Il y a une initiale **sw-* dans gr. *Fέξ* et gall. *chwech*, irl. *sé* (mais *mór-feser*, v. H. Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.*, I, 74) ; le type ancien de l'ordinal paraît conservé dans la forme gauloise *suexos* de la Graufesenque. A côté de **sw-*, il y a une forme à **w-* dans arm. *veç* (et le degré zéro attendu dans l'ordinal v. pruss. *uschts*). Il semble même que v. sl. *šestŭ* « sixième », *šestĭ* « groupe de six », av. *xšvaš* « six », et peut-être gr. ξέστρις, χριθή. ἡ ἑξάστιχος Κνίδιοι, supposent une forme à **ks-* initial.

sexus, -ūs m. : sexe. Il en existe un doublet neutre *secus* (sur la quantité de l'*e*, v. Havet, *Man.*, § 264),

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

toujours accompagné des adjectifs *uirīle, muliebre*, et le plus souvent employé comme apposition qualificative. C'est peut-être d'après *secus* que Plt., Ru. 107, a fait *sexus* neutre : *uirile sexus numquam ullum habui* ; cf. Prisc., GLK II 162. 7. Ancien, usuel. M. L. 7888 a.

Dérivé : *sexuālis* (Cael. Aur.).

On rapproche le groupe de *secāre*. Mais ce groupe ne fournit pas ailleurs le sens de « sexe » et la formation de *sexus* n'est pas claire.

sī (ancien **sei**) : particule introduisant une phrase conditionnelle, « si », que la supposition soit considérée comme réelle (mode indicatif) ou comme irréelle ou éventuelle (mode subjonctif). Se place généralement en tête de la phrase et peut être renforcé d'un adverbe, *sī modo, sī quidem, sī forte* ; cf. aussi *quod sī*. S'accompagne d'un enclitique : *sī quis, sī-cubi*. Peut introduire la phrase complétive de *mīror, mīrum (est)*. A tendu à se substituer à *num* dans les interrogatives complétives ; fréquent chez les comiques après *uīsō, sciō, uide* ; cf. Plt., Cas. 691, *uiso huc amator si rediit* ; Tér., Ad. 154, *uolo scire si apud forum est* ; de là, chez T.-L. 39, 50, 7 (*Philopoemenem*) *quaesisse si incolumis Lycortas... equitesque euasissent*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7889, *sī* et *se*.

Composés : *sī-n* (de *sī-ne*) : « si au contraire », introduit une seconde hypothèse contraire à la première, e. g. Plt., Merc. 589, *si domi sum, foris est animus, sin foris sum, animus domist* « si je suis à la maison, mon esprit est dehors ; si je n'y suis pas et que je sois dehors, mon esprit est à la maison ». S'emploie aussi sans être précédé de *sī*.

nīsī : non pas si, c'est-à-dire « à moins que... ne » ; v. *ne*. L'abrégement de *sī* est dû à la loi des mots iambiques ; *quāsī* : comme si ; *sīue (seiue), seu* : ou bien si, soit que. Souvent répété *seiue... seiue (seu... seu)* : soit (si)... soit (que).

Sī est le même mot que *sīc*, sans la particule postposée, et le sens ancien en est « en ce cas, ainsi », sans valeur subordonnante ; sens qui transparaît encore dans certains types de phrases, e. g. *si dis placet* « ainsi plaît-il aux dieux » ; et aussi dans le type *quiesce, si sapis*, Plt., Mo. 1173, « tiens-toi tranquille, ainsi tu es sage » ; Pe. 797, *iurgium hic auferas, si sapias* « tu renoncerais à cette querelle, de cette façon tu serais sage » ; cf. le type de phrase *negat quis, nego* « [si] quelqu'un dit non, je dis non ». Mais, dès les plus anciens textes (Loi des XII Tables), *sī* est employé avec la valeur du *si* français. Il est possible qu'à l'origine les deux phrases en corrélation aient comporté l'expression de *sī... sī* ou de *sīc — sī, ita... sī* en corrélation ; cf. Lucil. 685 M., *si secubitet... sic non impetret* ; Cic., Cat. M. 38, *ita enim senectus honesta est, si se ipsa defendit*. — Une proposition exprimée sous forme conditionnelle peut prendre facilement une nuance concessive : *si uelit, non potest* « à supposer qu'il le veuille, il ne le peut » ; cf., par exemple, Plt., Mo. 351, *nec Salus nobis saluti iam esse, si cupiat, potest*. De là le sens concessif pris par *etsī, tametsī, tamenetsī* et, dans les langues romanes, par it. *sebbene*, esp. *si bien*.

Il n'y a pas de conjonctions conditionnelles communes à plusieurs langues indo-européennes ; chaque langue et même chaque dialecte s'est donné sa conjonction qui s'explique à l'intérieur de chacun. Partout le procédé consiste à annoncer par un petit mot la phrase où est énoncée la condition ; mais la nature du petit mot diffère d'une langue à l'autre. Osq. svai, ombr. *sue* sont parallèles, mais différents ; le volsque a *sepis* « si quis ». V. *sīc* et *so-*.

siat : οὐρεῖ ἐπὶ βρέφους, CGL II 183, 29. Cf. *sissiat*, CGL II 185, 14. Non autrement attesté. V. Buecheler, Kl. Schr., III, 155, et W. Heraeus, Kl. Schr., 175. Vocalisme *i* comme dans beaucoup de termes enfantins : *pipi, sissite*, etc.

Bien que les mots de ce genre n'aient pas d'étymologie nette, on est tenté d'évoquer v. sl. *sĭcati* « uriner », et, par suite, skr. *siñcáti* « il verse », v. h. a. *sīhan* « faire tomber goutte à goutte, tamiser », lit. *saĩkas* « vase creux » (servant à mesurer des liquides, du grain, etc.), mais surtout irl. *sílim* « je verse goutte à goutte » et « j'urine » ; gr. σεῖν, Aristoph., frg. 850.

sībilus, -ī m. (pl. *sībila* chez les poètes dactyliques, pour qui *sībilī* était embarrassant) : sifflet, sifflement. Ancien, usuel. Sans doute dérivé du verbe suivant : *sībilō, -ās* (doublet *sīfilō* dans Nonius, qui le donne comme vulgaire et le suppose formé sous l'influence du gr. σειφλόω, et dans les gloses, qui ont aussi *sifilum*, CGL IV 395, 3, et *suiflum*, V 484, 53) ; *sībilus, -a, -um* ; *sībilātiō, -tus, -trīx* (tardifs). Les formes romanes remontent les unes à *sībilāre, *sūbilāre*, les autres à *sifilāre, *sūfilāre*, M. L. 7890 ; B. W. *siffler* ; *sībilātus* est conservé en roumain et en catalan, M. 7891. Le verbe est panroman. Composé : *cxsībilō* (comme *explaudō*). — Cf. *sūbulō*.

Un mot imitatif comme celui-ci ne comporte pas de rapprochement précis. La forme *sīfilo-*, d'où sort *sībilo-* par un développement normal en latin, est expressive, et c'est ce qui a déterminé la survivance en roman de cette forme, qui persistait dialectalement. Pour expliquer *sīfilo-*, il faudrait remonter à **sībh-*, qui serait bien moins expressif. — Il suffit donc de rapprocher des mots de type semblable qu'on observe dans d'autres langues : σίζω « je siffle », σιγμός « sifflement » en grec, *svistati* « siffler » en vieux slave (et, en russe, la forme plus expressive *svistét'*), irl. *sétim* (avec *-t-* notant *-d-* occlusif issu de *-zd-*) « je souffle » (cf. *ind fet*, glosé « sībilus » : gall. *chwythu* « souffler »). Le slave a, avec sonore initiale et intérieure, pol. *gwizdać*, slov. *zvizdati* « siffler » (*zvi-*, en russe et en slave méridional, repose ici sur **gvi-* attesté par le slave occidental). Pour la labiale que suppose *sīfilus*, v. *pīpāre* en latin même. Cf. aussi *iūbilō*.

sibitillus (*su-, simi-*) : sorte de pâtisserie. Mot de glossaire, sans doute populaire, de forme mal fixée ; v. W. Heraeus, Kl. Schr., 103, n. 2.

sibus : adjectif défini, *callidus siue acutus*, P. F. 453, 8. Composé : *persibus*, cf. Varr., L. L. 7, 107 ; F. 238, 20. Exemples de Plaute (frg. inc. 37) et Naevius (Com. 116). Peut-être forme dialectale de même racine que *sapiō* ; cf. osq. *sipus* « sciēns », volsq. *sepu* « sciente ».

sibyna : v. *sybina*.

sīc (ancien *seic*) adv. : ainsi, de cette façon. Répété dans les comparaisons *sīc... sīc* ; ou souvent joint à *ut* « ainsi... comme », Cic., Att. 4, 6, 1, *de Lentulo sic fero ut debeo* ; les deux conjonctions ont fini par se souder ; de là *sīcut, sīcutī* ; on trouve, du reste, aussi *ut... sīc*. Par extension, s'emploie avec toute espèce de mots marquant la comparaison : *quemadmodum, tamquam, quasi*, etc. Dans la langue familière, comme *ita*, correspond parfois au « oui » du français ; sens conservé dans les langues romanes, M. L. 7892, tandis que le sens de « ainsi » a été réservé à des formes renforcées. Ancien, usuel, panroman. V. B. W. sous *si, ainsi, aussi*.

On trouve dans les gloses une forme *soc* : *ita*, CGL V 245, 9 ; mais la réalité en a été contestée. Festus, 476, 25, d'après l'augure Messalla, cite aussi *suad ted*, qu'il glose *sic te* ; ancien ablatif féminin ?

Sīc est issu de **sei* + *ce* dont l'*e* demeure encore dans *sīcine* « est-ce ainsi que ? », de **seice* + *ne*. La forme sans *-ce* est conservée dans *sī* : entre *sī* et *sīc*, il y a eu répartition.

V. *so-*.

sīca, -ae f. : 1° poignard pointu à lame recourbée ; 2° « défense » du sanglier (Plin.). Arme nationale des Thraces ; à Rome, considérée comme l'arme des brigands et des assassins ; de là *sīcārius*, avec son sens péjoratif : « sicaire », puis « assassin, meurtrier », sans spécification de l'arme. — Le sens précis et spécial du mot rend peu vraisemblable le rapprochement avec *secō* (la *sīca* ne servant pas à couper). Ancien (Enn.), usuel, classique. Non roman.

Diminutif : *sīcula* (Catul. 67, 21, sensu obsceno, comme *hasta*).

Sans étymologie claire. On a envisagé un emprunt au thrace. V. *sīcilis*.

siccus, -a, -um : sec ; sens le plus ordinaire, qui s'emploie dans toute sorte d'acceptions figurées ou dérivées : « qui a soif », cf. Plt., Pe. 822, *nimi' diu sicci sumus* ; Cu. 119, *siti sicca sum* ; « qui ne boit pas » (*siccus sobrius*) ; « maigre, décharné » et « ferme » (c'est-à-dire « sans humeurs »), e. g. Cic., Bru. 55, 202, *nihil nisi siccum atque sanum*. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7898, *siccus*. Celtique : irl. *secc* ; britt. *sych*.

Dérivés : *siccitās*, usuel et classique, M. L. 7896 ; *siccidus* (tardif, d'après *āridus, torridus*, etc.) ; *siccō, -ās*, M. L. 7894, et ses dérivés *siccātiō, siccātiuus, siccātōrius*, M. L. 7895 ; *siccānus* ; *siccāneus*, M. L. 7893 ; *siccēscō, -is* (et *ex-*) ; et ses composés *ad-*, M. L. 727, *dē-, ex-siccō*, M. L. 3067 et 3068, **exsicculāre* ; *praesiccātus* (*-siccus*) ; *resiccō*, M. L. 7243 ; *siccoculus*, Plt., Ps. 77.

Forme à consonne géminée expressive, en face de av. *hikuš* « sec », tandis que irl. *sesc* = gall. *hysp* « sec » est une forme expressive à redoublement d'une autre racine ; cf. av. *hiškuš* « sec ». Le gr. ἰσχνός a, de plus, sans doute un *kh* expressif. *Siccus* appartient à la racine de skr. *siñcati* « il verse », comme irl. *sesc* à la racine de lit. *sèkti* « tomber » (en parlant d'une chute d'eau), *nu-sẽkti* « se dessécher » (v. Vendryes, Symb. Rozwadowski, I, p. 137 sqq.). V. *sūdus*.

sicera n. pl. et f. : sorte de boisson enivrante ; cidre ? Transcription tardive du gr. τὰ σίκερα, qui lui-même est emprunté à l'hébreu ; cf. Rönsch, *It. u. Vulg.*, p. 257. M. L. 7898.

sīcilis, -is f. : fer de lance, à large lame recourbée (cf. P. F. 453, 20 et Rich, s. u.) ; a dû désigner aussi une sorte de faucille.

Dérivés : *sīcīliō, -īs* : faucher ; *sīcīlimenta* ; *sīcīlicula* (Plt., Ru. 1169, leçon contestée).

Ancien, technique. La quantité de *sīcīlis* est attestée par le vers d'Enn., A. 507, *incedit ueles uolgo sicilibus latis* ; mais les formes romanes remontent à *sĭcĭlis*, M. L. 7900 (influence de *sĕcāre, sectĭlis* ?). Sans doute de *sīca* ?

Peut-être faut-il y rattacher *sicilicus* (scandé *sīcĭlĭcus* dans Palémon, de Ponder., témoignage tardif et sans autorité) « 48e partie de l'as, 4e partie de l'once », ainsi nommé en raison de la forme du symbole ↄ qui le désigne et qui a servi à noter la virgule. L'étymologie de P. F. 453, 18 : *-m dictum quod semunciam secet*, n'est qu'un calembour.

sicilicissitō, -ās : verbe dérivé par Plaute, Men. Prol. 12, de *Sicilia*, gr. Σικελία, d'après *graecissō, atticissō*, ibid. 11, 12.

sicin(n)ium, -ī n. : « genus ueteris saltationis », Gell. 20, 3, 2. Dérivé de σίκιν(ν)ις, comme *sicinnista* (Acc.), parfois confondu avec *sincinium*.

sīdō : v. *sedeō*.

sīdus, -eris n. (usité seulement au pluriel dans la bonne prose, Cic., Cés., Quint. ; et aussi le plus souvent dans la poésie ; le singulier attesté à partir de Vg. et Horace) : étoiles formant une figure, constellation (par opposition à *stella* « étoile isolée » ; cf. Macr., Somn. Scip. 1, 14, comme ἄστρον et ἀστήρ) : *Arcturi sidera*, Vg., G. 1, 204 ; *niuosum sidus Pleiadum*, Stat., S. 1, 1, 95, etc. ; puis, par abus, s'est dit d'un astre isolé : *sidus lunae*, Plin. 2, 41, etc. S'emploie par image pour désigner le ciel, la nuit, le climat ; la saison, spécialement l'hiver (cf., plus bas, *praesīderāre* et le sens de *sido* en v. ital.) ; comme terme de louange ; dans la langue de l'astrologie, pour désigner l'astre en tant qu'influant sur la destinée humaine : *sidera natalicia*, Cic., Diu. 2, 43, 91 ; sens auquel se rattachent *sīderor, -āris*, dép. « *sidere afflari*, ἀστροβολεῖσθαι », sans doute dérivé de l'adjectif *sīderātus* « frappé par un astre » qui traduit κυλλός « tortu » (Ital., Vég.) ; *sīderātiō, sīderātīcius, sīderōsus* (cf. *astrōsus*), tous tardifs et non attestés avant Pline ; **assīderātus*, M. L. 728. Autres dérivés : *sīdereus* (poétique, époque impériale) ; *sīderālis* (Plin.). *Sīdus*, usité de tout temps, appartient plutôt au style noble. Il est conservé, avec des sens dérivés, en vieil italien et peut-être en vieux portugais. M. L. 7902.

A *sīdus* les anciens rattachaient déjà *cōnsīderāre, dēsīderāre*, cf. P. F. 66, 7 : *desiderare et considerare a sideribus dici certum est* ; P. F. 37, 4 et Prisc., GLK II 174, 19. Ce sont sans doute d'anciens termes de la langue augurale (ou marine), comme *contemplārī*, auquel *cōnsīderāre* est souvent joint, e. g. Cic., Verr. 2, 4, 15, 33, laïcisés en passant dans la langue courante et qui ont perdu tout rapport avec *sīdus*. Pour le développement de sens, cf. *contemplor*.

cōnsīderō, -ās : examiner avec soin ou respect ; de là *cōnsīderātus* : mûrement réfléchi : *-m cōnsilium*, ou « considéré » (*dē homine*) : *-s homo*, Cic., Caec. 1, 1 ; *cōnsīde-*

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

rātiō, *-tor* (Gel.) ; *cōnsīderantia* ; *incōnsīderātus*. M. L. 2161 et 2162, **considerium*.

dēsīderō, *-ās*, formé sans doute sur *cōnsīderō*, comme *dēserō* sur *cōnserō* (v. *serō*) : cesser de voir, constater [ou regretter] l'absence de ; d'où « chercher, désirer ». De là : *dēsīderium* : regret, désir ; *dēsīderābilis* (rare, mais classique) ; *dēsīderātiō* (rare), *-tīuus* (terme technique de grammaire). Les langues romanes ont des représentants de *dēsīderāre*, *dēsīderium*, *dēsīderōsus*, M. L. 2593-2595.

praesīderō : *-re dicitur cum maturius hiberna tempestas mouetur, quasi ante sideris tempus*, P. F. 249, 22, trad. de προχειμάζω.

Même si l'on arrive à en montrer la possibilité phonétique, le rapprochement avec le groupe de lit. *svidù*, *svidėti* « briller » est sans grand intérêt. Terme technique dont l'étymologie est incertaine. Le rapprochement avec *sīdō*, indiqué par Varron, L. L. VII 14, et repris par Kretschmer, dans l'*Einleitung* de Gercke, 3e éd., p. 511, n'est qu'une étymologie populaire.

sigillum : v. *signum*.

sigla, -ōrum n. pl. : signes d'abréviations, abréviations. Technique et tardif (Just., Cod. Just.). Peut-être de *singula*, comme le propose Mowat, Bull. Epigr. IV (1884), 127. M. Niedermann signale que Probus appelle les abréviations *singulae litterae* ; v. P. W., 2e série, II, 2280. Ou bien de *signum*?

sigma (*simma*), **-atis** n. : lit de table ou siège demi-circulaire, ainsi nommé à cause de sa ressemblance avec le sigma grec C. Emprunt au grec, d'époque impériale.

Signia, -ae f. : nom d'une ville du Latium (*Segni*) dont l'adjectif dérivé *signīnus* a été employé pour désigner certains produits originaires de cette ville, en particulier : *signīnum* (scil. *opus*), espèce de composition pour faire des planchers, v. Rich, s. u. ; *s. pirum*.

signum, -ī n. (avec *ī* noté dans les inscriptions, soit par *i longa*, CIL VI 10234, ou par *ei*, CIL I² 42 ; cf. *seiqq.*, CIL I² 388 abréviation fautive de **seiqn(om)*, Vetter, *Hdb.*, nº 228 d) ; mais les langues romanes attestent un *ĭ* : it. *segno*, cf. Sommer, *Hdb.*², p. 121) : signe, marque distinctive (joint à *nota*), défini par Cicéron : *quod sub sensum aliquem cadit et quiddam significat*, Inu. 1, 30, 48 ; *pecoris, seruitutis signa*, etc. ; « seing, sceau » ; signal et « cloche » (Greg. Tur.). De là divers emplois spéciaux : 1º dans la langue militaire, « enseigne(s) », qui distinguent les divisions d'une armée (d'où *signifer*, *antesignānī*, *subsignānī*) ; usité surtout au pluriel, et qui figure dans un grand nombre d'expressions techniques : *signa sequī*, *seruāre*, *dēserere*, etc. ; 2º dans la langue des artistes, « image peinte ou sculptée », sens venu peut-être de l'habitude de distinguer les enseignes ou les proues des vaisseaux de guerre par des figures brodées ou sculptées ; 3º en astronomie : *signa dicuntur eadem et sidera. Signa quod aliquid significent, ut Libra aequinoctium*, Varr., L. L. 7, 14. En onomastique, *signum* désigne le « prénom » ou le « surnom » distinctif, le « sobriquet ». *Signum* correspond à σῆμα, σημεῖον, dont il a peut-être emprunté quelques-uns des sens. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7908 ; celtique : irl. *sén*, *sigen* ; britt. *swyn* ; et germanique : v. angl. *segn*.

Dérivés et composés : *sigillum* n. : petite image, statuette ; sceau, seing ; *Sigillāria*, *-ium* : fête des images ; *sigillārius*, *sigillāriārius* ; *sigillārīcius* ; *sigillō* ; *sigillātor* ; *sigillātus* (sur le sort de *sigillātus*, v. B. W. sous *écarlate*) ; *dissigillō* (v. Thes., s. u.) ; *sigilliola* n. pl. (Arn.), M. L. 7903-7904 ; celtique : irl. *séla*, *siglithe* « sigillum, -lātus », britt. *siel* « sigillum », *swinogl* « signāculum » ; germanique : got. *sigljo* « sigillum ».

signō, *-ās* : *-re significat modo scribere, modo anulo signa imprimere, modo pecora signis notare*, P. F. 457, 6 ; quelquefois employé pour *significō* ou *dēsignō*. Dérivés : *signātor*, *-tiō* (Tert.), *-tōrius* (tardif) ; *signāculum* (bas latin), M. L. 7905 et 7904 a, *signāle* n. de *signālis*, cf. *signāliter* (Cassiod.), M. L. 7906, **signicāre*.

assignō : 1º assigner, terme du droit public, cf. *IIIuir agreis dandeis adsignandeis* ; 2º sceller (époque impériale) ; *assignātor*, *-tiō*.

cōnsignō : marquer d'un sceau, confirmer par écrit, britt. *cyswygno* ; *dēsignō* (souvent confondu avec *dissignō*) : désigner, marquer, M. L. 2596 ; B. W. sous *dessiner* ; *dissignō* (rare) : 1º distinguer, glosé *ordinō*, *distribuō* ; 2º rompre le cachet, détruire, violer ; *exsignō* : noter tout au long ; *īnsignō* : ἐγχαράσσω (Gloss.), conservé dans les langues romanes avec le sens de « enseigner », M. L. 4462 ; B. W. s. u. ; *ob-signō* : fermer par un seing, sceller ; *persignō* : tenir note de (rare, époque impériale) ; *praesignō* : marquer d'avance ; *resignō* : briser le cachet ; ouvrir, violer le secret de ; cf. aussi F. 352, 4, *resignare antiqui pro rescribere ponebant ut adhuc subsignare dicimus pro subscribere* ; cf. P. F. 359, 9, *resignatum aes dicitur militi, cum ob delictum aliquod iussu tribuni militum, ne stipendium ei detur, in tabulas defertur* ; *subsignō* : transcrire au bas. A ces verbes peuvent correspondre des dérivés : *cōnsignātiō* (époque impériale) ; *dēsignātiō* ; *dissignātiō*, *-tor* (v. Thes. s. u.) ; *obsignātiō*, *-tor* ; *praesignātiō*, *-tor* (époque impériale) ; *resignāculum* (= ἀποφράγισμα) ; *resignātrīx* (Tert.) ; *subsignātiō*.

significō, *-ās* : montrer par signes, signifier, M. L. 7907 ; *significāns*, *-canter* ; *significātiō*, qui traduit ἐπισημασία et ἔμφασις ; *significantia* (époque impériale) ; *significātus*, *-ūs* m. (époque impériale) ; *significābilis* (Varr.), *-tīuus* (Dig.) et *insignificātīuus* [*modus*] (Gramm.), *-tōrius* (langue de l'Église) ; *adsignificō* (Varr.) ; *adsignificātiō* = προσδιασάφησις ; *praesignificō* (Cic.), *-cātiō* (Lact.).

īnsignis : distingué par une marque particulière (= ἐπίσημος) : *insignes appellantur boues qui in femine et in pede album habent, quasi insigniti*, P. F. 101, 16. Peut s'employer en bonne comme en mauvaise part : *tam ad laudem quam ad uituperationem inflecti potest*, P. F. 99, 11 ; mais a souvent un sens laudatif « distingué » (= ἔξοχος, *ēgregius*). Subst. *īnsigne* n. : insigne (aigrette, devise sur un bouclier, faisceaux), en particulier : παράσημον, figure peinte ou sculptée à l'avant du vaisseau, imitant la personne ou l'objet qui lui donnait son nom, par opposition à *Tūtēla*, figure de la divinité protectrice placée à l'arrière : *īnsigniārius* ; *īnsignītor* ; *īnsigniter* ; *īnsignītus* ; *īnsignītē*, d'où *īnsigniō*, *-īs* (époque impériale). M. L. 4463-4464 ; B. W. *enseigne*.

Signi- sert de premier terme de composés : *signi-fer* (poétique en tant qu'adjectif ; la langue semble avoir évité la rencontre de deux *g* qu'aurait produite **signiger*), *-fex* (époque impériale), *-tenēns* (Enn.).

La phonétique, à en juger par *decet* : *dignus*, l'autorise à rapprocher le groupe de *secāre* ; il faudrait admettre que *signum* aurait désigné d'abord une marque faite par incision. Hypothèse plausible, mais indémontrable. On a pensé aussi à la racine **sekʷ-* de *in-seque*, etc. M. Benveniste, Rev. Phil., 1948, 122, a rapproché plus vraisemblablement *signum* de *sequī* ; **sekʷ-no-m* serait d'abord « l'objet qu'on suit » (cf. *signa sequī* dans T.-L. 23, 35, 6 ; 30, 35, 6), spécialement « l'enseigne ». Les sens de « signe, marque de reconnaissance, objet figuré », etc., se seraient développés sous l'influence de σῆμα, σημεῖον, et *signāre* serait un calque sémantique de σημαίνεσθαι.

sīl, sīlis n. : sil, sorte de terre minérale (Plin.). De là *sīlāceus*, *-a*, *-um*.

sil, sili, -lis (Plin. 12, 128) : autre forme de *seselis*, gr. σέσελις et σέσελι, plante ombellifère ; de là *sīlātum* : *antiqui pro eo quod nunc iantaculum dicimus, appellabant, quia ieiuni uinum sili conditum ante meridiem obsorbebant*, P. F. 473, 1. Emprunt à une langue méditerranéenne (égyptien? Cf. Nencioni, Arch. Glott. Ital., 1941, p. 125). M. L. 7918, *sili montānum*. V. André, *Lex.* s. u.

sīlānus, -ī m. : fontaine en forme de tête de Silène (Lucr.). Emprunt au dor. Σιλανός (att. Σιληνός). V. *sīmus*.

silaus, -ī m. : sorte d'ache (Plin., 26, 88)?

sileō, -ēs, -uī, -ēre : être silencieux ; se taire, taire. S'emploie seul ou avec un complément (généralement un pronom) : *silēre aliquid* ; d'où *sileor* « être tenu sous silence » ; *silenda*, *-ōrum*, tous deux d'époque impériale. Le participe *silentēs* est usité aussi en poésie pour désigner les morts.

A l'époque classique, *sileō* n'offre pas un sens différent de *taceō*. Mais, d'après des emplois anciens ou conservés par la poésie, il semble que le verbe ait désigné à l'origine moins le silence que la tranquillité, l'absence de mouvement et de bruit ; cf. la formule *sileteque et tacete atque animum aduortite* dans Plt., Poe., prol. v. 3. *Sileō* s'emploie aussi bien des choses et des objets inanimés que des personnes, et ceci plus fréquemment que *taceō*, notamment de la nuit, de la mer, des vents, etc. Columelle 4, 29, 5 dit *dies silens a uentis* ; dans la langue rustique, *silēns* se dit de la lune à son déclin, et devenue invisible, *lūnā silentī* (Caton, Agr. 29, etc.), *per amica silentia lunae*, Vg., Ac. 2, 255, du bourgeon ou du sarment qui n'apparaît pas encore (*s. sarmentum*, *silentēs uineae*, *surculī* ; *s. flōs*), de l'œuf qui n'est pas encore couvé (*s. ōuom*, Col. 8, 5, 15). Ancien et classique, mais plus rare que *taceō*, et à l'époque impériale n'est plus guère employé que par les écrivains techniques et les poètes. Par contre, *silentium* est le substantif de *taceō*. Non roman, tandis que *taceō* est représenté depuis le roumain jusqu'au provençal.

Dérivés : *silēscō* et *cōnsilēscō* (rare et poétique) ; *silentium*, formé sur *silēns* comme *exilium* sur *exul* ; d'où, à basse époque, *silentiōsus* (Apul.) et *silentiārius* : silenciaire, huissier (époque impériale).

On ne peut guère ne pas rapprocher got. *ana-silaida* « ἐκόπασεν », Mc IV 39. Mais on ne saurait pour cela poser une racine **sil-*, impossible en indo-européen. Ici *-l-* est un élément suffixal et l'on partirait de **si-lo-s*, dont *sileō* serait le dérivé? Cf. encore v. h. a. *swīgēn* « être silencieux » et gr. σιγή et σιωπή, eux-mêmes peu clairs. Groupe radical sans fixité. Les mots indiquant le silence varient d'une langue à l'autre (v. *taceō*).

siler, -eris n. : plante flexible : *molle siler*, dit Vg., G. 2, 12, non pas l' « osier », comme on traduit d'ordinaire, mais plutôt le « fusain » (it. *silio*) ; cf. P. Fournier, Bull. Soc. bot. Fr., 1948, 95, p. 279, André, *Lex.*, s. u. Cf. *Silarus* (*Silerus*, *Siler*) « le Sele », rivière séparant la Campanie de la Lucanie.

silex, -icis m. (et f. en poésie ; gén. pl. *silicum* ; l'abl. *silicī* est un expédient de la poésie dactylique pour éviter le tribraque) : pierre ; souvent joint à *lapis*, e. g. Plt., Poe. 290 ; désigne une sorte de lave qui servait dans la construction des maisons, le pavage des routes, etc., cf. Rich, s. u. ; roche, grande ou petite ; pierre à feu, caillou. Ancien, usuel. M. L. 7911.

Dérivés : *siliceus*, M. L. 7914 ; *silicārius*, d'où **silicāre*, M. L. 7913 ; **siligineus*, M. L. 7916.

Pas d'étymologie sûre. On s'est souvent demandé si *silex* ne comporterait pas une dissimilation de **skolik-* (cf. *calx*, 2), mais pareille dissimilation est invraisemblable.

silicernium, -ī n. : repas clôturant une cérémonie funèbre et qui avait lieu près du tombeau (cf. Varr. ap. Non. 48, 3). Selon Festus, *silicernium erat genus farciminis quo fletu familia purgabatur*, P. F. 377, 4 ; cf. Arn. 7, 24, et Rich, s. u. Appliqué parfois comme injure à un vieillard. Mot rare, dont le sens n'était plus compris des Latins eux-mêmes. Les étymologies anciennes ne sont que des calembours et aucun rapprochement valable n'est connu. Semble être un composé du type *lectisternium*.

silicia, -ae f. : fenugrec, plante (Pline). Appelée aussi *siliqua*, sans doute par suite d'une confusion.

siligō, -inis f. : blé (d'hiver ou de printemps), froment ; farine de froment, fleur de farine. M. L. 7917.

Dérivés : *silīgineus*. Attesté depuis Varron. Conservé dans quelques parlers romans, M. L. 7916 a ; *silīgin(ĭ)ārius* (Inscr., Dig.), *-nāceus*.

Sans étymologie. Cf. *similāgō*.

siliqua, -ae f. : 1º silique, cosse des légumineuses ; au pluriel « pois » ; 2º caroubier, caroube ; 3º petite mesure de capacité ; petite monnaie (1/24 du *solidus*), d'où à basse époque *siliquātārius* « percepteur d'un impôt », *siliquāticum* « droit du 24e sur le prix de vente ». Depuis Varron. M. L. 7919 ; germanique : v. h. a. *silihha*.

Dérivés : *silicula* (Varr.), M. L. 7915 ; *siliquor*, *-āris* (Plin.) ; *siliquastrum* : piment.

Sans étymologie.

sīlus, -a, -um : *appellatur naso susus uersus repando. Vnde galeae quoque a similitudine silae dicebantur*, F. 460, 4. Usité surtout comme surnom : *Sīlus* et *Sīlō*. V. *sīmus*.

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

silua, -ae f. (scandé trisyllabe dans Hor., C. 1, 23, 4 ; Epod. 13, 2, comme *soluō*, etc., cf. Stolz-Leumann, *Lat. Gr.*[5], p. 112 ; mais c'est peut-être une prosodie artificielle ; la graphie *sylua* est due au rapprochement de ὕλη) : arbres sur pied ; forêt, bois (sauvage ou cultivé) ; synonyme du gr. ὕλη, dont il a pris en partie les sens, notamment celui de « matériaux de construction », et plus généralement de « matière » (d'un ouvrage, d'un poème, etc., mais non celui de « matière » en philosophie, où le latin rend ὕλη par *māteria*) ; d'où *Siluae*, titre d'un ouvrage de Stace, proprement « Matériaux » (non mis en œuvre). Ancien (Naev.), classique, usuel. M. L. 7920.

Dérivés et composés : *siluula* (rare) ; *siluēscō, -is* : tourner en bois (de la vigne) ; *Siluius*, nom propre, cf. Fest. 460, 7 ; *Siluānus*? « Silvain », dieu des forêts, M. L. 7921 ; *Siluīnus*, etc. ; *siluāticus* (doublet tardif et vulgaire *saluāticus* d'après *saltus*?, panroman) : 1° qui sert pour le bois : *-ae falcēs* (Caton) ; 2° qui pousse ou qui vit dans les bois, sauvage (Caton, Varr., Plin.). Terme de la langue rurale ; cf. M. L. 7922, *siluāticus* et *saluāticus* ; *siluester* (*-tris*), *-tris, -tre* (classique et usuel ; quelques formes de *siluester, -tra, -trum*), M. L. 7923 ; *siluōsus* (époque impériale) ; *silui-cola, -cultrix, -ger, -fragus*, etc., tous poétiques. Cf. aussi **matrisilua* et *siluae māter* (Scrib. Larg., Marcel.), *māter silua* « chèvrefeuille », M. L. 5421, André, *Lex.*, s. u.

Tous les rapprochements qui ont été proposés sont forcés.

sīma, -ae f. : v. *sīmus*.

simbella : v. *lībra*.

sīmia, -ae c. (et *sīmius* m. ; une fois *sīmius* créé, *sīmia* a tendu à devenir uniquement féminin) : singe, guenon. Terme d'injure. Ancien, usuel. M. L. 7929 ; britt. *sim*.

Dérivés : *sīmiolus* (Cic.) ; *sīminīnus, -a, -um* : *-a herba* : sorte de muflier, plante (Ps.-Apul.) ; *sīmiātor* (Porph.). Le néerl. *simminkel* suppose **sīmiuncula*. Emprunté au grec ; v. *sīmus*.

simila, -ae f. ; **similāgō, -inis** f. : fleur de farine. M. L. 7806. Passé en v. h. a. *simila, sēmala* « semoule ».

Dérivés : *similāceus* ; *similāgineus, -ginārius*, CIL I[2] 1207.

Les deux formes apparaissent en même temps ; *simila* est dans Celse et Martial, *similāgō* dans Pline ; l'adjectif *similāgineus* est dans la Vulgate. Sans doute mot emprunté sous l'Empire, en même temps que le produit, à quelque langue méditerranéenne ou orientale (l'assyrien a *samidu*, de même sens). Le grec a σεμίδᾶλις, devenu *simidala* dans les Gl. Cf. *silīgō* et, pour la finale, *lappāgō*, etc.

similis, -e : semblable. Ancien, usuel. M. L. 7928. *Similis* est issu de **semilis*. La forme ancienne de neutre de l'adjectif *simul* (et *semol*, attesté épigraphiquement, CIL I[2] 1531, *semul* ; cf. *facul*, de *facilis*) est demeurée comme adverbe, avec le sens de « en même temps, également » (cf. gr. ἅμα), d'où *simul ac, atque, et, ubi, ut*, etc., tandis que le sens de « semblablement » était réservé à l'adverbe *similiter*. *Simul* a été renforcé de *in-* à l'époque impériale : *īnsimul* (premier exemple dans Stace) et est passé sous cette forme dans les langues romanes. M. L. 4465, *insimul, insemul*. On le trouve aussi, mais rarement, employé comme préposition avec l'ablatif, d'après *cum*. A *similis* correspondent deux substantifs dérivés : *simultās* et *similitūdō* ; le premier signifie « fait d'être ensemble » et « rivalité, compétition, haine réciproque, inimitiés » (d'où l'emploi fréquent au pluriel *simultātēs*) ; *similitūdō* s'est spécialisé dans le sens de « ressemblance » et, dans la langue de la rhétorique et de la philosophie, « analogie, comparaison » (= ὁμοίωσις), et « uniformité, monotonie » (du style), M. L. 7928 a. Cf. la différenciation de *facultās* et *facilitās*. La forme *similitās* « ressemblance » est rare (Caecil., Vitr.).

De *similis* est tiré un dénominatif : *simulō, -ās* (cf. *stabilis, stabulum, stabulō*) « représenter exactement, copier, imiter » (par opposition à l'objet réel, au modèle), d'où « prendre l'apparence de, feindre, simuler, faire semblant de ». Sous l'Empire (depuis Pompéi), apparaît *sīmilāre* « ressembler », conservé dans les langues romanes, M. L. 7925 ; B. W. *sembler*, et **similiāre*, M. L. 7926 ; **assimiliāre*, 739.

Dérivés : *simulācrum* : image, représentation (par la peinture, la sculpture, dans un miroir, etc.) ; spectre, simulacre. Dans la langue philosophique, traduit le gr. εἴδωλον et s'oppose à *rēs, corpus*. Autres dérivés : *simulātiō, -tor, -trīx*, et *simulāmen* (Ov., Aus.), *simulāmentum* (Gell.), *simulātilis* (Ven. Fort.).

Composés : 1° de *similis* : *absimilis* (rare) ; *adsimilis* (παρόμοιος) ; *cōnsimilis* (= συνόμοιος irl. *cosmil*), d'où *cōnsimilō* « rendre semblable » (bas latin) ; *dissimilis* (cf. *difficilis*), *-militūdō* ; *uērīsimilis*, v. *uērus*. Composés artificiels et tardifs en *simili-genus, -membris* (d'après le gr. ὁμο-, ὁμοιο-γενής, etc.).

2° de *simulō* : *adsimulō* (*ass-, assimilō* à basse époque) « faire semblant, imiter, assimiler ». Le sens de « assembler » qui est dans les langues romanes (B. W. s. u. ; M. L. 731) provient d'emplois comme Irén. 1, 1, 3 : *sicubi quid eorum, quae dicuntur in scripturis, poterunt adaptare et adsimilare* (= προσαρμόσαι καὶ εἰκάσαι) *figmento suo*.

dissimulō : dissimuler ; différencié par les grammairiens de *simulō* ; cf. Suét., Diff., p. 290, *simulamus quae nescimus, dissimulamus quae scimus* (Non. 439) ; sens confirmé par l'emploi de Plt., Cas. 771, *nimium lepide dissimulant quasi nil sciant*.

īnsimulō (*alqm alcs rei*, ou avec la proposition infinitive) : accuser quelqu'un (généralement avec l'idée d'accuser faussement « crimen in alqm confingere », P. F. 99, 5), cf. les gloses διαβάλλω ἐπὶ διαβολῆς, προσποιοῦμαι. Cet emploi est celui des bons écrivains, qui joignent le verbe à *falsō, scelestē, crīminibus falsīs, īnsontem*, etc. Plus tard, le verbe a tendu à se confondre avec *accūsō*.

La racine de **sem-* « un » a servi dès l'indo-européen à exprimer l'identité : got. *sama*, gr. ὁμός, skr. *sāmaḥ*, av. *hamō* et, avec longue, av. *hāmō*, v. sl. *samŭ* ; on peut joindre à ces mots la particule pronominale irl. *som* (v. H. Pedersen, *V. G. d. k. Spr.*, II, 170). Des dérivés indiquent la « ressemblance » : gr. ὁμοῖος, ὅμοιος ; avec **-lo-*, ὁμαλός signifie « égal, uni ». Lat. *similis* n'a un

correspondant exact qu'en celtique : irl. *samail* « ressemblance », *amal* « comme », et gall. *hafal* « semblable ». Ceci indique un type ancien **s°m°li-*, qui aboutit phonétiquement à lat. *similis, simul* (cf. *cinis, sine, cilium, milium*, pour le traitement phonétique). L'*e* de v. lat. *semol* indique peut-être une forme à *e* qui rappelle got. *simle* « autrefois » ; de même *semel*. Pour le vocalisme, cf. gr. ἅμα « en même temps ».

simitū (*simitur*, CIL VI 9290) : en même temps. Doublet archaïque de *simul*. Sans doute de **sem-* et de l'ablatif **ītū* du substantif verbal **ītus* (issu de **eitus*, cf. inf. skr. *etum* « ire »), dont la longue s'est abrégée partout ailleurs (*ītus, redītus*, d'après le participe en *-to-*, **ītos*). *Simītū* voudrait donc dire « d'une marche de pair ». On attendrait **sem-ītū* ; pour *i*, cf. *ni-mis* de **ne-mis*, *in* de **en*. Cf. l'équivalent celtique : irl. *emith*, gall. *hepyd* (J. Loth, Rev. celt., 30, 258).

simplex : v. *plectō*.

simplus : doublet de *simplex*. V. *plectō*. Rare et technique. Employé le plus souvent par opposition à *duplus*. M. L. 7930. Britt. : *syml*. *Simpla* : la somme simple ; *simplum* : l'unité (Plt., Cic.) ; *simplāris* : qui reçoit la ration simple (Vég.).

Le premier élément de *sim-plex, sim-plus* répond à skr. *sa-* (*sa-kṛt* : « une fois »), gr. ἁ- (dans ἅπαξ « une fois », ἁ-πλοῦς « simple »). Le traitement *i* dans *sim-*, en regard de *sem-per*, doit provenir de ce que *sem-* est devant le groupe *-pl-*. — V. *sem-per* et cf. *sincērus*.

simpludiarea : *funera sunt, quibus adhibentur dumtaxat ludi corbitoresque...*, F. 442, 27. Non autrement attesté. De **simplu* + *lud-* devenu par haplologie *simplud-*? Sens et forme obscurs.

simpuuium (*sumpuuium*, abl. *sumpuis* dans les Acta Fratrum Aru.), **-ī** n. : sorte de grande cuiller à manche long qui servait à puiser le vin dans le cratère ; louche. Cf. Rich, s. u. Terme technique, attesté depuis Varron. — *Simpulum*, dans P. F. 455, 14 : *simpulum uas paruulum non dissimile cyatho quo uinum in sacrificiis libabatur ; unde et mulieres rebus diuinis deditae simpulatrices* (l. *simpuuia-*?), est une mécoupure de *simpuium*, avec *-pu-* notant *puv*, cf. *fluius* ; v. Havet, *Man. de crit. verb.*, § 914, et Brinkmann, ALLG 15 (1908), p. 139 sqq.

Dérivés : *simpuuiārius, -iātrīx*.

L'ombr. seples, T. E. III 17 (ablatif ; nom d'un instrument de bronze), est à écarter ; v. Vetter, *Hdb.*, p. 214. On pense à lit. *semiù, sémti* « puiser », arm. *amam* « je puise », gr. ἄμη (ἄμη) « seau ». Rapprochement vague ; arm. *amam* et gr. ἄμη comportent d'autres possibilités.

Pareil terme a chance d'être emprunté ; cf. gr. σιπύη, -πύα?

simul ; **simulō**, etc. : v. *similis*.

sīmus, -a, -um : camus, camard. Le féminin de *sīmus*, substantivé, *sīma* désigne en architecture la « doucine » ou « gueule droite ». Ancien (Liv. Andr.), rare et technique. M. L. 7931 ; h. all. (*Ge*)*sims*.

Dérivés : *Sīmō, -ōnis*, surnom d'homme et nom donné au dauphin ; *sīmō, -ās* : aplatir ; *sīmātus* (v. h. a. *simisstein*, m. h. a. *sim(e)z*) ; *sīmulus* (Lucr.) ; *resīmus* (Varr., Colum., etc.).

Ne peut guère s'expliquer que par un emprunt à gr. σῖμός ; *sīlus* représente sans doute un doublet **σῖλος*, dont Σῖληνός semble dérivé. Cf. *sīmia*, qui semble identique au nom propre Σιμίας, Σιμμίας.

simussa : v. *cimussa*.

sīn : v. *sī*.

sināpi (*sināpe*, Apicius), **-is** n. (et *sināpis, -is* f., Plt.) : moutarde. Emprunt au gr. σίναπι, lui-même sans doute d'origine égyptienne, cf. *nāpus*, comme *sināpizō, sināpismus*. Les formes romanes remontent à *sinapi* et *sinapi*, les unes conservant le ton grec, les autres l'accent latin, fr. *sanve*, v. B. W. ; M. L. 7933 ; et germanique : got. *sinap*, etc., d'où finn. *sinappi*.

sincērus, -a, -um (*sincēris*, tardif) : pur, exempt de mélange ; par suite, au moral « pur, sincère ». Ancien, classique, usuel.

Le sens de « pur, sans mélange » est bien attesté pour l'adjectif et pour ses dérivés : *sincerum lac, sincera axungia ; sincerum equestre proelium*, T.-L. 30, 11, 8 ; dans *porci sacres sinceri* (Plt., Men. 290), l'adjectif semble vouloir dire « sans tache », de même dans *corium sincerissimum*, Plt., Rud. 757. De là l'étymologie ancienne, e. g. Don. ad Eu. 177 : *-m, purum sine fuco et simplex est, ut mel sine cera* ; Ps. Acr. ad Hor., Epod. 2, 15, *hoc est fauos premit, ut ceram separet et mel sincerum reparet* ; gr. ἀκήρατος (W. Schulze). Mais la forme attendue en ce cas serait **sēcērus* (comme *sēdulus*) et il n'y a là qu'une étymologie populaire ; cf. *sine*.

Dérivés : *sincēritās* (époque impériale) ; *sincērō, -ās* ; *sincērāscō, -is* (tous deux très tardifs) ; *īnsincērus* = ἀναγνος (Vg.). Les représentants romans sont de la langue savante, M. L. 7934.

Formé comme *pro-cērus*. Le *sin-* est le même premier élément de composé que dans *sim-plex*. L'adjectif signifierait « d'une venue ».

Sur les différents sens de l'adjectif, v. O. Hiltbrunner, *Latina Graeca*, Bern., 1958, p. 106 sq. (qui du reste propose une étymologie invraisemblable).

sincinium, -ī n. (*sincinia* f.) : translation du gr. μονῳδία, attestée à date tardive ; cf. Ernout, Philologica I, p. 77, n. 1.

sinciput, -is n. : moitié de tête (cf. *occiput*), glosé correctement ἡμικεφάλαιον, ἡμίκρανον, *medium, dimidium caput*. En particulier « cervelle » (Plaute).

Dérivé : *sincipitāmentum*, Plt., Men. 211. Mot de la langue familière (Plt., Pers., Juv. et Sid.), probablement terme de cuisine. De **sēm(i)caput*. Pour le traitement de l'*ē*, cf. le traitement de *ō* dans *nuncupō*.

sine, préposition suivie de l'ablatif : sans. Remplace à l'époque historique un plus ancien *sē, sed*. S'emploie seul ou avec une négation formant litote *nōn, haud sine* ; souvent joint aussi à *ūllus, omnis*. Ne figure dans aucun composé ; mais a servi à traduire, joint à un substantif, des composés privatifs du grec : *sine amīcō* = ἄφιλος, etc. ; de là le **sinefidicus* > v. fr. *senzfege*, M. L. 7937. Usité de tout temps. A survécu partiellement en roman, M. L. 7936, concurrencé par *absentiā*, M. L. 43 ; B. W. *sans*. Non italique.

Les mots les plus proches sont la préposition attestée

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

en tokh. A *sne*, B *snai* « sans » et l'adjectif irl. *sain* « différent », qui indique la forme originelle du latin : **sᵒni* (pour le traitement phonétique, cf. *cinis*, *similis*, *cilium*, etc.). Avec le suffixe qui marque opposition de deux notions, le sanskrit a *sanitúḥ* (*sanitúr*) « en outre, séparément », à côté de *sanútar* « séparément, hors » ; sans *-i-* ni *-u-*, le germanique a v. h. a. *suntar* « à part ». Le suffixe existe sans *t* : gâth. *hanarə* « sans ». Les formes pourvues de *s-* initial sont à got. *inu* et v. h. a. *ānu* « sans » et à gr. ἄνευ « séparément, sans », hom. ἄτερ « à l'écart de, séparément », ce que lat. *sub*, *super* sont à skr. *úpa*, *upári*. Même l'*i* final de *sine* se retrouve en grec dans mégar. ανις (v. Bechtel, *Gr. Dial.*, III, p. 199). Les autres explications sont invraisemblables.

singiliō, -ōnis m. : mot de sens douteux qui semble désigner un petit vêtement (Gallienus ap. Treb. Poll., Claud. 17 : *singiliones Dalmatenses X*). Peut-être emprunt tardif, comme l'indique l'épithète qui lui est jointe.

singultus, -ūs m. : sanglot, hoquet ; gloussement de la poule ; glouglou de l'eau. C'est la forme écrite, remplacée dans la langue populaire par des formes rattachées à *gluttiō*, etc. Les gloses ont aussi *subgluttum* (*sug-*), *suggluttium* (*sub-*), et c'est à **singlŭttus* que remontent les formes romanes. M. L. 7944 ; B. W. *sanglot*.

Dérivés : *singultim* ; *singultō*, *-ās* et *singultiō*, *-īs*, M. L. 7942, 7943, **singluttāre*, **singluttiāre*, **subgluttiāre*. On trouve dans les gloses, CGL V 482, 14, *singulat* : *halat*, *spirat* ; il est difficile d'accorder beaucoup d'importance à ce témoignage isolé, et sans doute erroné.

L'hypothèse de F. Muller, suivant laquelle on aurait ici une forme du groupe de got. *siggwan* « chanter », gr. ὀμφή « voix », altérée par quelque étymologie populaire, est désespérée et, en tout cas, indémontrable ; l'explication par *singulī* (à cause du caractère saccadé du hoquet) ne convainc pas non plus. Mot de type expressif, comme *tumultus*.

singulus, -a, -um : isolé. Usité surtout au pluriel *singulī*, *-ae*, *-a*, et comme adjectif distributif de *ūnus* ; cf. Varr., R. R. 2, 3, *ut ad denas capras singulos hircos*. Aussi le sens de « isolé » est-il surtout réservé au dérivé *singulāris* (ou à son doublet populaire *singulārius*), qui a pris le sens plus étendu de « singulier, sans second », etc. En grammaire, *singulāris cāsus* (Varr.) désigne le singulier (par opposition à *plūrālis*), gr. ἑνικός. A l'époque impériale, *singulāris* est appliqué aux « ordonnances » des officiers. Ancien, usuel. V. B. W. *sanglier*. On trouve aussi, à l'époque impériale, *singula* employé avec le sens de *sembella* (*sēmis libella*) ; v. P. W., II[e] S., V 5, 237.

Dérivé : 1° de *singulus* : *singulātor*, attesté seulement dans les gloses, où il est expliqué par ἱππαστής, κέλης ; v. P. W., II[e] S., V 1, 237 ; 2° de *singulāris* : *singulāritās* (tardif), M. L. 7945, 7940, 7941 ; et 7938, **singellus*. Adverbe : *singillātim* (opposé à *generātim*).

Ni la forme (un passage de **singnulus* à *singulus* serait contraire aux lois de la dissimilation) ni le sens ne permettent de rapprocher le type en *-gno-* de *prīuignus*, etc. Cf. plutôt le second élément, un peu énigmatique, de got. *ainakls* « μεμονωμένος ». Le premier élément est le même que dans *sim-plex* ; v. *sem-per*.

sinister, -tra, -trum : gauche ; *sinistrum* « le côté gauche » ; *sinistra* « la main gauche » ; *sinistrā* : à gauche (sur l'emploi prépositionnel, cf. *dextrā* et v. Stolz-Leumann-Hofmann, *Lat. Gr.*[5], p. 514). C'est le terme usuel pour « gauche », tandis que dans la langue augurale il signifie « qui vient du côté gauche », c'est-à-dire « favorable », ou, au contraire, « sinistre, défavorable » (selon qu'on interprète le présage d'après le rite étrusco-romain, c'est-à-dire la face tournée vers le Sud, avec l'Est à sa gauche, ou suivant le rite grec, c'est-à-dire la face tournée vers le Nord, avec l'Est à sa droite ; cf. *scaeuus*) ; c'est le dernier sens qui est le plus fréquent, cf. Cic., Diu. 2, 39, 82 ; 2, 35, 74 ; Varron cité par Fest. 454, 1. Superlatif *sinistimus* dans la langue augurale : *-a auspicia* (cf. *sollistimus*, *dextimus*).

Dérivés : *sinisteritās* (n'existe que dans Pline le Jeune, qui l'a bâti sur *dexteritās*) ; *sinistrē* adv. (époque impériale) ; *sinistrātus* (Grom.).

Composé : *sinistrōrsum*, *-sus* (cf. *dextrōrsum*).

Ancien (Cat., Plt.), classique, usuel. M. L. 7947, **sĭnĕxter* (d'après *dexter*, cf. *sinixtra* dans Isid., Or. 11, 1, 68, comme, inversement, *mesticium* pour *mixticium*), et 7948, *sĭnĭstrōrsum*. Vieilli en français ; v. B. W. sous *gauchir*.

Phonétiquement, *sinister* doit reposer sur **sᵒnistros*, avec le traitement phonétique observé dans *sine*. Le vocalisme radical à degré zéro tiendrait au suffixe secondaire *-tro-* qui se superpose au suffixe *-yes-/-is-* du comparatif primaire, comme dans *magister* (fait inverse du type *an-ter-ior*). Il reste à déterminer le radical auquel a recouru la langue pour remplacer *laeuus* et *scaeuus*. Les mots signifiant gauche sont variés ; *laeuus* et *scaeuus* sont anciens tous deux (v. ces mots), et d'autres langues indo-européennes ont d'autres mots, ainsi *savyáḥ* en sanskrit, *šujī* en slave. Il a été présenté plusieurs hypothèses : pensant à gr. ἀριστερός en face de ἄριστος et à av. *vairyastārəm* (opposé à *dašinəm*) en face de skr. *várīyān* « meilleur », Brugmann rapprochait véd. *sánīyān* « plus profitable », ce qui est séduisant (cf. ombr. *nertro-*, sous *nerō*). Depuis, comparant prov. *ma sanega* « main gauche » (littéralement « vieil e main »), on a, non sans vraisemblance, rapproché lat. *senior*. On peut rapprocher aussi la racine de *sine*, irl. *sain* « différent » ; *sinistra* (*manus*) serait « celle qui diffère (de la droite) ». Toute démonstration est impossible. En tout cas, *sinister* doit être un euphémisme récent, comme gr. ἀριστερός et εὐώνυμος (cf. Rev. celt., 33, 255).

sinō, -is, sīuī (*sīī*, et opt. subj. *sīrim*, *-rīs*), **situm, sinere** : placer, laisser ; cf. Vg., G. 4, 47, *neu propius tectis taxum sine*. Le sens physique est conservé surtout dans l'adjectif verbal *situs* « placé, situé », dans le substantif *situs*, *-ūs* « situation, emplacement » et « fait de laisser là » (v. ce mot) et a été réservé au composé *pōnō*. Le simple *sinō* n'a plus guère que le sens moral de « laisser, permettre » (= gr. ἐάω) ; le passage de l'un à l'autre a pu se faire par des emplois comme : *uinum in dolium conditur et ibi sinitur fermentari*, Col. 12, 17, 1 ; *utis suci gratia exire sinitur*, Plin. 14, 16. L'impératif *sine* « laisse », *sine modo*, est fréquent dans la langue de la conversation. Ancien, usuel, classique. M. L. 7937 a.

Composés : *dēsinō* : proprement « laisser là » ; cf. Serv. in Vg., B. 5, 19, *desine* : *omitte* ; employé ordinairement au sens de « cesser » (absolu) et « cesser de » ; la glose *desiuare* : *desinere*, P. F. 63, 28, sans autre exemple, est inexpliquée et semble corrompue ; *intersinō* (participe *intersitus*, Gell. 16, 5, 3) ; *pōnō* : v. ce mot (pour *praestō*, v. ce mot).

De *situs* apparaît tardivement un dérivé *situātus* (Ps.-Aug. ad Fr. Erem. Serm. 37), qui a supplanté *situs*.

Le verbe *sinō* a les caractères d'une forme ancienne. Mais il n'a aucun correspondant bien exact ; v. A. Walde, *Vergl. Wört.*, II, p. 461 ; on rapproche aussi gr. ἐάω ; les divers rapprochements qui ont été proposés, tous vagues, n'enseignent rien sur *sinō*, et il n'y aurait guère de profit à les reproduire.

sinōpis, -idis f. (sc. *terra*) : terre de Sinope, sorte d'ocre, employée en peinture ; cf. Plin. 35, 31 ; Vitr. 2, 16, 3. Transcription de l'adjectif grec dérivé de Σινώπη, colonie grecque sur l'Euxin. M. L. 7949 (fr. *sinople*, etc.).

sintae, -ārum m. : sorte de gladiateur. Mot tardif cité par S[t] Aug., De catech. rud. 16, 25, sans doute emprunté : gr. σίντης « pillard, rapace »? L'hypothèse d'une origine punique est sans fondement.

sīnus, -ī m. (**sīnum** n., Varr.) : bol large et profond servant à mettre du vin ; *uas uinarium grande, sinum ab sinu, quod sinum maiorem cauationem quam pocula habebat*, Varr., L. L. 5, 123.

Sans étymologie ; l'*ī* interdit le rapprochement avec le mot suivant.

sinus, -ūs m. : proprement « pli concave ou en demi-cercle » ; pli demi-circulaire que forme un vêtement (distinct de *gremium* et de *rūga*, cf. Rich, s. u.) et dans lequel les mères portaient leurs enfants (*in sinū gestāre*), souvent joint à *complexus* ; cf. Cic., Cat. 2, 10, 22 ; de là « giron » et « sein » (sur lequel on se réfugie, on se penche), « asile, protection », etc. Sens techniques : poche que forme le fond d'un filet ; enflure d'une voile ; partie courbe d'une serpette ; baie ou crique en demi-cercle. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 7950 ; B. W. s. u.

Dérivés : *sinuōsus* : sinueux (depuis Vg.) ; *sinuō*, *-ās* (époque impériale, surtout poétique et reformé sur *īnsinuāre*) : courber, recourber ; dérivés tardifs : *sinuāmen* ; *sinuātiō* ; *īnsinuō*, *-ās* (attesté depuis Plaute et fréquent), usité surtout avec un réfléchi, *sē īnsinuāre* ; s'emploie aussi absolument : insinuer, s'insinuer. Dérivés tardifs : *īnsinuātiō*, *-tor*, *-trīx*.

Sans étymologie.

sĭparium : v. *supparum*.

sīphō, -ōnis m. : siphon. Emprunt au gr. σίφων (attesté depuis Lucilius). De là *sīphunculus* ; *sīphōnārii* (*sīpō-*) : pompiers. M. L. 7950 a.

sipō, -āss : v. *supō*.

***sircitula** (*scir-*, André, R. E. L., XXX, 151), **-ae** f. : sorte de raisin (Col.) ; **sircula, -ae** f. : même sens (Plin., qui le donne comme campanien, 14, 34). Forme peu sûre ; Mayhoff, ad loc., écrit *surcula* (cf. André, *Lex.*, s. u.) et, plus loin, § 41, *scripula* ; Schneider, *scirpula*. Les manuscrits divergent.

siremps(e) : épithète archaïque de *lēx*, uniquement conservée dans des formules juridiques et définie par Festus, 466, 9 : *ponitur pro eadem, uel proinde ⟨ac ea, quasi similis res ips⟩a*.

L'altération du texte, reconnue depuis longtemps chez Plaute, Amp. 73, suppose une forme pareille.

Il faut isoler *-pse* ; *-em* rappelle le *-em* de *it-em*, *ī-dem*, etc. ; la formation est donc comparable à ombr. *susur-ont* en face de *surur* « item » ; cf. *ifont* « ibidem », etc., et l'on doit couper *si-r-em-*.

sīrēna, -ae f. : forme tardive, latinisée, de *sīren* (gr. σειρήν), d'où les formes du type v. fr. *sereine*, irl. *súire*.

sirpe, -is n. : emprunt, sans doute par l'intermédiaire de l'étrusque, au gr. σίλφιον, plante ombellifère de la Cyrénaïque, thapsie, dont le suc (*la(c)serpicium*) était utilisé comme condiment ; *sirpicus*.

V. *laser*.

sirpus, sirpiculus : v. *scirpus*. M. L. 7953, 7954.

sīrus, -ī m. : silo (Colum. I 6, 15). Emprunt au gr. σιρός, σειρός, latinisé, passé dans les langues romanes : prov. *sil*, esp. port. *silo* (fr. *silo*), gal. *siro*. M. L. 7955.

sīs : formule de politesse « s'il te plaît ». Contraction de *sī uīs*, v. *uolō* ; y correspond un pluriel *sultis* « si vous voulez, s'il vous plaît ». Cf. *sōdēs*. Dans ces trois cas, il y a de ces abréviations non normales qui s'observent souvent dans les formules de politesse.

siser, -eris n. (*sisera* f., Varr. ; pl. m. *siseres*, Plin.) : plante, probablement le panais. Cf. gr. σίσαρον. M. L. 7955 a (*s. amaricum*). V. André, *Lex.*, s. u.

sissiat : κάθηται ἐπὶ βρέφους (Gloss.). Mot du langage enfantin pour « aller à la selle » ; cf. fr. « faire sissite », employé en parlant aux enfants pour « s'asseoir ». V. *siat*.

sissina (*se-*) : terme d'affection pour un enfant (Mommsen, Inscr. Neap. 6902) ; désigne aussi le bout du sein, comme *tit(t)ina*. Cf. gr. ζιζι, -ζιον.

sistō : v. *stō*.

sīstrum, -ī n. : sistre. Emprunt au gr. σεῖστρον, d'où *sīstrātus* ; *sīstrifer*, *-ger*.

sisymbrium, -ī n. : plante aromatique (mentha aquatica?) et « cresson ». Emprunt (depuis Varr., L. L. 5, 103) au gr. σισύμβριον. Conservé dans quelques parlers romans. M. L. 7957.

sītanius (*pānis*) : pain fait avec du blé de l'année (Pline 22, 139). De σητάνιος, avec influence de σῖτος? Ou forme avec *η* devenu *ī*?

siticen, -inis m. : trompette qui jouait aux enterrements (Cat. ap. Gell. 20, 2). Mot archaïque de sens incertain, qui a pu être déformé par l'étymologie populaire, qui le dérivait de *situs* et *canō*, comme *tubicen*.

sitis, -is (acc. *sitim*, abl. *sītī*) f. : soif (sens physique et moral). Usité de tout temps. Panroman. M. L. 7961 ; B. W. s. u.

Dérivés : *sitiō*, *-īs* « avoir soif », usuel, attesté depuis Plaute ; *sitiēns* ; *sitienter* ; *sitībundus* (Orib.) ; *sitīculōsus* (époque impériale, formé sur *meticulōsus*) ; *sitītor* (époque impériale, rare) ; *siticula* : ἡ διψάς (Gl.).

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

Mot isolé, comme gr. δίφα, par exemple. Le latin n'a pas recouru au groupe de *torreō*, comme l'ont fait l'indo-iranien, le germanique et l'irlandais.

situla, -ae f. (*situlus* m., Cat., Vitr.) : seau. Ancien, usuel. Panroman (sauf roumain). M. L. 7962.

Dérivés : *situlārius*, CIL II 3442 ; *sitella*, qui désigne entre autres un récipient usité pour tirer au sort les noms des tribus et des centuries, afin de fixer l'ordre dans lequel elles devaient voter ; cf. Rich, s. u. M. L. 7959. Germanique : v. h. a. *sīdel(i)n* « Seidel ». *Sitellitergus*, titre d'une comédie de Plaute dans Varr., L. L. 7, 66.

Le rapprochement, souvent fait, avec *sīnus* satisfait d'autant moins que la quantité de l'*i* diffère dans les deux mots.

situs, -ūs m. : 1° fait de placer, de laisser (ou d'être placé, laissé) (cf. *sinō*?) ; abandon, négligence, délaissement (opposé à *ūsus* ; cf. Sén., Ben. 3, 2, 2, *quae in usu sunt et manum cottidie tactumque patiuntur, numquam periculum situs adeunt* ; Apul., Flor. 3, p. 351, 32, *gladius usu splendescit, situ rubiginat*) ; par suite : vétusté, décrépitude, e. g. Vg., Ae. 7, 440, *sed te uicta situ uerique effeta senectus* ; 2° sens concret, état qui résulte de l'abandon, saleté, rouille, moisi ; cf. Vg., Ae. 6, 640, *per loca senta situ* ; Plin. 21, 33, *situm redolet* ; conservé par l'ancien italien *seto* « puanteur », M. L. 7963. Le passage du premier sens au second semble trop naturel pour qu'il y ait lieu de distinguer les deux mots, malgré F. de Saussure, qui explique le second sens en rapprochant skr. *kṣinắti* « il anéantit », *kṣitáḥ* « disparu », gr. φθίω « consumer », cf. φθιτός ; cf. Boisacq, s. u. En tout cas, pour les Latins, il n'y en avait qu'un.

situs, -a, -um : v. *sinō*. L'emploi de *situs* pour *conditus* dans Tacite, A. 3, 38 ; 6, 41 ; 2, 7 ; H. 4, 22, n'autorise pas à poser un adjectif *situs* originairement différent du participe de *sinō*. C'est à cause de l'équivalence de *situs* et de *conditus*, établie, par exemple, par Cic., Leg. 2, 22, 57, *nam siti dicuntur hi qui conditi sunt*, que Tacite s'est cru autorisé, pour renouveler l'expression, à employer *situs* dans le sens de *conditus*.

sīue, seiue : v. *sī*.

smaragdus (*zma-*), **-ī** m. : émeraude. Emprunt au gr. σμάραγδος, depuis Varron et Lucrèce. M. L. 8041 ; *smaragdinus, -dineus*.

smyris (*smiriu*, Diosc. lat. 5, 153) : *lapis asper et indomitus et omnia adterens, ex quo lapide gemmae teruntur*, Isid. 16, 4, 27. Emprunt au gr. σμύρις ; v. Sofer, p. 113. M. L. 8044 ; B. W. *émeri*.

so- : thème de pronom anaphorique, dont certaines formes d'accusatif sont encore attestées dans Ennius : *sum, sam, sōs* et *sās* ; cf. Enn., A. 22, 98, 131, 151, 218, 430. A été éliminé au profit de *is*. C'est surtout Ennius qui a ces formes, et il les emploie dans les Annales par archaïsme ; déjà, chez lui, ce sont des survivances. Les glossateurs ont également conservé *sapsa, sapsam, sumpse* (= *eapse, eampse, eumpse*, i. e. *ipsa, ipsam, ipsum*), qui se trouvent dans Ennius, Pacuvius, cf. Fest. 432, 31, et dans Plt., Tru. 160.

Le radical est le même anaphorique qui figure dans l'adverbe *sī, sīc* (v. ces mots) et, avec **sw-* initial, dans osq. svai, *suae*, ombr. svc, *sue* « sī » et dans v. isl. *sud* « ainsi », v. h. a. *sō* « ainsi », got. *swa* « ainsi » et *swe* « comme », hom. ᾽(ϝ)ώς « comme ». Ce radical a fourni des accusatifs atones, avec *w*, hom. ᾽(ϝ)ε, et, sans *w*, avec addition de particule, véd. *sīm*, av. *hīm*, v. p. *šim*, qui ont entraîné, au pluriel, en iranien seulement, av. *hīš*, v. p. *šiš* ; les accusatifs latins *sum, sam, sōs, sās* représentent des arrangements, propres au latin, de la forme sans *w*. Au datif, on a hom. ᾽(ϝ)οι et av. *hōi* (*hē* et *šē*), v. perse *šaiy*. Sur ᾽(ϝ)ε, le grec a même fait un génitif ᾽(ϝ)έο et une forme adverbiale ᾽(ϝ)έθεν — Le sens et l'emploi excluent une parenté avec le groupe de lat. *sē, suus*. — Il faut aussi séparer le nominatif **so* (skr. *sá*, gr. ὁ, got. *sa*), qui s'oppose au thème *to-* de tout le reste de la flexion (skr. *tát*, gr. τό, got. *þat-a*, etc.) ; ce **so* est absent de l'italo-celtique, où n'existe que le type d'anaphorique *to-*.

Au sens de lat. *hic*, l'osco-ombrien a, en face de osq. e k-i-k au singulier neutre, des formes d'ablatif singulier osq. e k-s-u-k, ombr. *es-su, esu*, de génitif pluriel *esom-e*, etc., donc uniquement des cas obliques ; le locatif singulier *sei* qui figure dans osq. *exei-c* paraît répondre justement à lat. *sī*.

En celtique, le gaulois a, au neutre, σοσιν νεμητον ; le démonstratif *to-* est éliminé dans tout le groupe et l'anaphorique *so-* a pris un grand développement (v. H. Pedersen, *V. Gr. d. k. Spr.*, II, § 513-516, p. 186-195).

L'adverbe lat. *sī, sī-c* s'explique donc par une particularité italo-celtique.

sobrīnus : v. *soror*.

sōbrius, -a, -um : qui n'est pas ivre (contraire de *ēbrius*, joint à *siccus* ; opposé à *uīnolentus, madidus*, etc.) ; par suite « sobre, tempérant » et « qui est dans son bon sens ». Ancien, classique, usuel. Non roman. Peut-être conservé en v. h. a. *suvar, suviri*?

Dérivés : *sōbrietās* (époque impériale) ; *sōbriō, -āre* (Paul. Nol., d'après *ēbriō*) ; *sōbrīefactus* (Apul.) ; *sōbriācus* (Inscr., d'après *ēbriācus*) ; *sōbriolentia* (Faust. Rei.), d'après *uīnolentia*).

De **se* (v. ce mot) et une forme à vocalisme *ō* en face de *ēbrius* ; cf. *terra* : *extorris* ; *tellus* : *meditullium*) ; ou de **sō* + *ēbrius*, cf. *sŏcors*?

sōc : v. *sīc*.

soccitō, -ās, -āre : crier (de la grive). Cf. *faccilō*.

soccus, -ī m. : socque, sorte de léger soulier porté surtout par les Grecs ; caractéristique de la comédie (par opposition à *cothurnus*). Attesté depuis Plaute. M. L. 8052. Celtique : irl. *socc*, britt. *soch* ; germanique : v. suéd. *sukker*, v. h. a. *soc* « Socke », finn. *sukka* « bas ».

Dérivés : *socculus* ; *soccellus* ; *soccātus* ; *soccifer* ; *Socciō* ; *Soccīna*.

Sans doute emprunt venu par le théâtre. On a chez Hesychius συκχάδες · εἶδος ὑποδήματος et σύκχοι · ὑποδήματα Φρύγια. Il n'est pas possible de marquer les rapports exacts entre ces mots.

socer, -erī m. (*socerus*, Plt., Men. 957 ; *socrus*, Gloss.) : beau-père ; **socrus, -ūs** f. (*socra, socera, socrua*, Gloss. et Inscr. tardives) : belle-mère. Ancien, usuel. Bien conservé dans les langues romanes, surtout sous la forme féminine ; désuet en français. M. L. 8054.

Dérivés et composés : *soceriō, -ōnis* (tardif, dans le sens de *lēuir*), v. W. A. Baehrens, *Sprachl. Komm. z. vulgärlat. App. Probi*, 107 ; *cōnsocer* et *cōnsocrus*, M. L. 2166 ; *socruālis* (Sid.).

Les noms indo-européens d'où sortent ces noms latins s'appliquaient seulement au père et à la mère du mari ; en entrant dans sa nouvelle famille, la jeune femme y trouvait la mère de son mari qui était la maîtresse de la maison et sous l'autorité de laquelle elle tombait. Ces noms, qui appartiennent au groupe de **swe-* (v. *sodālis, soror*, etc.), indiquent l'appartenance à un même groupe social. Il y a eu ainsi des termes qui intéressaient la femme et qui, en latin, sont sortis d'usage par le fait que la famille a changé de caractère : v. *glōs, ianitrīcēs, lēuir*. Le fait que *socer* et *socrus* ont été employés aussi pour le père et la mère de la femme relève de ce changement de la structure sociale et des mœurs. — Le terme originairement le plus important est le nom de la « mère du mari », dont il y a deux formes, l'une sur laquelle repose *socrus* et qui se retrouve dans gall. *chwegr*, v. h. a. *swigur*, v. sl. *svekry* (mère du mari), skr. *çvaçrắḥ*, et l'autre qui est celle de gr. ᾽(ϝ)εκυρᾶ (mère du mari) et arm. *skesur* (même sens ; instrumental *skesraw*). L'importance de la « mère du mari » pour la jeune femme ressort de ce que, en arménien, le « père du mari » est nommé *skesrayr* « homme de la belle-mère » et que, en slave, *svekrŭ, svekŭrŭ* « père du mari » est manifestement fait sur *svekry*, et gall. *chwegrwn* « beau-père » sur *chwegr* (got. *swaihra* s'explique de même, mais a entraîné *swaihro* « belle-mère »). — Le nom ancien du « père de la femme », d'où « beau-père » en général, sur lequel repose lat. *socer*, se retrouve dans hom. (ϝ)εκυρός (la place du ton des mots homériques est incertaine), v. h. a. *swehur*, lit. *šẽšuras* (avec assimilation de *s* initial à la chuintante intérieure), av. *xvasurō*, skr. *çvāçuraḥ* (avec assimilation comme en lituanien). — Le fait que le mot indo-européen désignait un « membre du groupe » en général ressort de ce que, pour « beau-frère », il y a eu un dérivé secondaire à *çyáddhi* : skr. *çvāçurắḥ*, m. h. a. *swāger*. — Un *u* intérieur se maintenant en latin d'une manière générale, il est probable que *-er* de *socer* est dû à l'influence de *gener*. S'il en est ainsi, le fait serait intéressant en ce qu'il indiquerait comment les mots s'associaient entre eux.

socius, -a, -um : qui accompagne ; associé avec. Souvent substantivé : *socius, socia* : compagnon, compagne associé(e). Dans la langue du droit public, « allié », employé surtout au pluriel *sociī*. Usité de tout temps. M. L. 8056.

Dérivés et composés : *sociennus* (Plt., Au. 659, sans doute formation populaire, cf. *dossennus, leuenna, trasenna*, avec suffixe étrusque, cf. *Porsenna, Spurinna*?) ; *societās* : compagnie, société, association, alliance, M. L. 8055 ; *sociālis* : 1° « concernant les alliés » ; 2° à l'époque impériale, « social, sociable » et « conjugal » (Ov.) ; *sociālitās* (Plin. le J.) ; *sociō, -ās* : associer, allier, d'où *sociātiō, sociātrīx* (tardifs) ; *sociābilis* (époque impériale) ; *sociofraudus* (Plt., Ps. 362) ; *adsociō* (latin impérial, Stace ; synonyme de *adiungō*), M. L. 733 ; *cōnsociō* (usuel et classique) ; *cōnsociātiō* (joint par Cicéron à *conciliātiō, commūnitās*), sur lesquels on a fait, à basse époque, *ad-* et *cōn-socius* ; *dissociō, -ātiō, -ālis, -ābilis* (Hor. ; calque de ἀνεπίμικτος?) ; *īnsociābilis, īnsociālis* (tous deux d'époque impériale).

Les Latins n'ont jamais songé à établir une parenté entre *sequor* et *socius*. *Socius* n'est pas « celui qui suit », mais « celui qui va avec » ; cf. Cic., Font. 17, 39, *uitae socia uirtus, mortis comes gloria*.

Le germanique, où la racine de *sequor* n'existe pas, au moins au sens de « suivre », a aussi v. isl. *seggr*, v. angl. *secg* au sens de « homme, guerrier ». Ni le latin ni le germanique ne permettent de reconnaître si ces mots ont un ancien *kʷ*, un ancien *k*, ou un ancien *kh*. En indo-iranien, il y a un mot remarquable et sûrement ancien : véd. *sákhā* (acc. sg. *sákhāyam*, dat. sg. *sákhye*), av. *haxa* (dat. sg. *hašē*, nom. pl. *haxayō*) « compagnon ». Le rapprochement s'impose ; il n'exclut pas celui avec *sequor*, car *-kh-* peut alterner avec *-kʷ-* ; mais il indiquerait l'existence d'un mot indo-européen de caractère « expressif », « populaire » désignant le « compagnon », sans doute le « compagnon de guerre ».

socors, -dis adj. : stupide ; apathique, indolent. Mot de la prose, rare en poésie. Ancien, usuel, classique. Non roman.

Dérivés : *socorditer* ; *socordia* : *-m quidam pro ignauia posuerunt ; Cato* (Orig. 7, 15) *pro stultitia posuit. Compositum autem uidetur ex « se »* (codd. *sī*), *quod est sine, et « corde »*, P. F. 375, 1 ; *Socordius*. C'est à tort que la première syllabe est donnée comme longue dans les dictionnaires, notamment dans le *Thesaurus poeticus* de L. Quicherat, d'après *sēcūrus, sēdulus, sōbrius* ; la forme *secordis* des Gl. est sans autorité. La quantité de l'*o* chez les poètes iambiques ne se laisse pas déterminer ; chez Prudence (Apoth. 126 ; Peri. 10, 810 ; Cath. 1, 35), il est bref ; v. Havet, MSL. 5, 442 sqq. Cf. *uēcors, excors*.

V. *sed*.

sodālis, -is m. : membre d'une confrérie, d'une corporation, d'un collège ; cf. Dig. 47, 12, 4, *-es sunt qui eiusdem collegii sunt, quam Graeci ἑταιρίαν uocant* ; et F. 382, 15, *sodales... quod una s⟨ederent et essent⟩* ; terme technique qui, dans la langue commune, prend le sens plus général de « camarade, compagnon », etc. Ancien, classique, usuel. Non roman.

Dérivés : *sodālia* f. : compagne (Inscr.) ; *sodālicius* ; *sodālicium* : corporation (religieuse) (sens propre et figuré), confrérie, etc. ; *sodāliciārius* ; *sodālitās* ; *Sodāla, -liō*, noms propres.

Faute de témoignage hors du latin, on ne peut déterminer si le *d* repose sur *d* ou sur *dh*. Le sens invite à rapprocher le groupe des mots indo-européens ayant **s(w)-* pour radical qui désigne ce qui est propre à un groupe social, et par suite l'appartenance à ce groupe ; skr. *svadhắ* « qualité propre », gr. ἔθος de **σϝεθος* « habitude », etc. ; v. *suēscō*. Le grec a aussi des formes reposant sur **swet-* : él. Fετας, corc. ετας « citoyen simple particulier » (par opposition au « magistrat »), hom. (ϝ)έτης « membre du même groupe social » et hom. ἑτα-

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

ρος, ἑταῖρος « compagnon » (sans *f*) ; le slave a *svatŭ* « affinis » (en particulier celui qui conduit la fiancée). Lat. *sodālis* serait-il un dérivé de **swet/d-*?, v. Meillet, Mél. Leite de Vasconcelos, Coimbre, 1933. — Il faut citer ici le groupe semblable de got. *sibja* « groupe familial », skr. *sabhā* « réunion de village », lit. *sẽbras* « membre d'une confrérie de travail, etc.) » : V. Solmsen, *Untersuchungen z. gr. Laut- und Verslehre*, p. 200 sqq. — Cf. des mots comme *socer*, *socrus* et *soror* ; v. *suī*. — M. J. Vendryes, Rev. celt., 44, p. 308 sqq., a rapproché irl. *petta* « favori ».

sōdēs : formule de politesse « si tu veux bien, s'il te plaît ». Contraction de *sī audēs*, comme l'a déjà vu Festus 382, 2, avec réduction précoce de la diphtongue *au* dans une formule courante. Cf. *sīs*. V. *audeō*.

sōl, sōlis m. : soleil, astre et dieu ; *s. oriēns, occidēns*. Peut s'employer au pluriel, pour désigner soit plusieurs astres, soit la présence ou l'action continue et répétée du soleil ; cf. Lucr. 5, 253, *pars terrai... perusta | solibus assiduis*. Synonyme poétique de *diēs*. Ancien (Lex XII Tabul.), usuel. M. L. 8059. Celtique : irl. *sol*, britt. *sul*.

Dérivés et composés : *sōlāgō* : héliotrope, M. L. 8061 ; *sōlānus*, substantivé dans *Sōlānus* m. « vent d'Est » (nom conservé dans les langues hispaniques, M. L. 8062), dit aussi *Subsōlānus* (d'après le gr. ἀφηλιώτης?), et dans *sōlānum* « morelle » ; *sōlāris* « solaire » (époque impériale) ; *sōlārius* et subst. n. *sōlārium* : 1° cadran solaire (= *s. hōrologium*) ; 2° galerie, terrasse exposée au soleil, M. L. 8063, et v. h. a. *sōlāri*, v. angl. *sōlere*, breton *suler*, irl. *soiler* ; *sōlātus* : qui a reçu un coup de soleil, d'où *sōlāta* (*herba*), doublet de *sōlāna* dans Ps.-Apul. ; *sōlātum* n. et *īnsōlō, -āre* (Col.) : exposer au soleil ; *īnsōlātiō* (Plin.) ; *sōlicāzilō* (Cael. Aur.) = ἡλίωσις ; *sōlitānus*, épithète donnée à un escargot d'Afrique, sans doute de *Promuntōrium Sōlis*. — Cf. aussi M. L. 8073, **sōlīnus*.

sōlstitium : solstice ; *sōlstitiālis*, cf. *sistō, stō* ; *sōli-fer, -gena*, poétiques ; *solsequium* ; *soliseqa* : héliotrope, souci, M. L. 8078, qui note un *ŏ*. Calque du grec passé en v. angl. *solsece* ; *sōlifuga* « dicta quod diem fugiat », Isid. 12, 3, 4 ; *sōlificium* : οἰνάνθη (Gl.).

Il a dû exister une forme plus pleine **sōlĭculus*, non attestée dans les gloses, mais dont un dérivé, *sōliculor*, ἡλιάζομαι, est dans les gloses. Sur les formes romanes du type fr. *soleil*, v. M. L. 8059 ; B. W. s. u.

Il est malaisé de déterminer le rapport exact de *sōl* avec les autres noms indo-européens du « soleil », dont les uns, désignant l'astre considéré comme une chose, sont du neutre et les autres, désignant l'astre en tant que personne active et divine, sont du masculin. Ce nom comportait une alternance *-l/n-* dans la flexion : gâth. *h(u)varə* (= véd. *s(ú)var*), gén. *xᵛəng* et got. *sauil* (neutre), *sunno* (dérivé féminin). Considéré comme une personne qui agit, le « soleil » est nommé en védique *sū́r(i)yaḥ, sūryaḥ* (masculin). La même formation en **-iyo-* apparaît dans hom. ἠέλιος, crét. et pamph. ἀϝέλιος (dans les gloses), att. ἥλιος, aussi masculin, donc **sāwel-*. Le vocalisme à double forme pleine **sāwel-* est surprenant ; il se retrouve dans got. *sauil*, tandis que **sāul* du dérivé féminin lit. *sáulė*, et sans doute de gall. *haul* (masculin ; pouvant représenter un ancien neutre), n'a rien que de normal. V. sl. *slŭnĭce* est un dérivé slave (neutre), cf. l'adjectif v. sl. *beslŭnĭnŭ* « sans soleil » ; on part de **sul-n*. Le nom irl. *súil* de l' « œil » est sans doute un ancien nom du soleil, qui est un œil (v. les passages védiques dans Macdonell, *Vedic Mythology*, p. 307, et cf. arm. *areg-akn* « soleil », littéralement « œil du soleil », à côté de *arew* « soleil »). Une contraction de **sāwel-* ou **sāwol-* en *sōl* serait chose unique ; le mieux est sans doute de partir de **swōl-*, qui s'explique bien comme forme masculine. Mais on ne peut rien affirmer.

sōlagō : v. le précédent.

soldāgō, -inis f. : πηκτή, σύμφυτον (Ps.-Ap.). Cf. *cōnsolida*.

soldurīl, -ōrum m. pl. : gardes du corps ou vassaux d'un chef gaulois. Nom donné expressément comme gaulois par César, BG 3, 22, 1 : *cum DC deuotis quos illi soldurios appellant*.

solea : v. *solum*.

soleō, -ēs, solitus sum, solēre (parfait *soluī*, archaïque, Cat., Enn. ; cf. Varr., L. L. 9, 107 ; Cat. ap. Non. 509, 1 ; 3ᵉ p. pl. *solinunt*, avec *nequinont, ferinunt* dans F. 160, 3) : avoir coutume. Peut s'employer impersonnellement : *fieri solet, ut solet*, ou avec un nom de chose comme sujet, cf. Cic., Off. 1, 39, 139, *si* (*domus*) *alio domino solita est frequentari* ; l'adjectif *solitus* « accoutumé » n'a guère que le sens passif et semble évité par la prose classique, qui préfère *cōnsuētus* ; le n. *solitum* s'emploie dans des locutions adverbiales : *praeter, ultrā solitum*. L'emploi de *solēre cum* « avoir des relations avec » (dē mulieribus) est rare (Plt., Ci. 36) ; la langue emploie *cōnsuēscō*. Ancien, usuel. Panroman (sauf roumain ; désuet en fr. *souloir*, v. B. W. sous *habitude*). M. L. 8065.

Dérivés et composés : *solitō, -ās* (un exemple d'Aulu-Gelle) ; *solitāneus* (Marc. Emp.) ; *assoleō, -ēre* (*ad-*), fréquent dans *ut assolet*.

īnsolitus : insolite ; *īnsolēns* : non habitué à ; inaccoutumé ; d'où, avec idée péjorative, peut-être sous l'influence de *īnsolēscō* (v. ce mot), « excessif, insolent », sens qu'on retrouve dans *īnsolenter, īnsolentia*.

V. aussi *exolēscō*, sous *alō*, et *obsolēscō*.

Sans correspondant dans d'autres langues ; *soleō* rappelle *suēscō*. Mais une formation **swe/o-lē* serait surprenante, et il n'y a pas de cas connu où un *-d-* issu de **-dh-* serait représenté par lat. *-l-* ; sinon, l'on penserait à rappeler le **swedh-* du gr. εἴωθα, etc. (v. sous *suēscō*).

On a rapproché aussi *soleō* de *sodālis*, avec un *l* issu de *d* « sabin »?

soliar : v. *solium*.

solidus (avec vocalisme intérieur *e*, *soledas*, CIL I² 1529), **-a, -um** : 1° solide, massif, plein (*solida columna, solida cornua*), par suite « ferme, résistant » (sens physique et moral) ; subst. *solidum* n. « solide », terme de géométrie, *solida* traduit τὰ στερεά ; 2° « entier, complet (*integer, tōtus*), total », *solida taurorum uiscera*, Vg., Ae. 6, 253 ; *uos quibus... solidae suo stant robore uires*, id., ibid. 2, 639, fréquent dans la langue du droit : *solidum successionem obtinere* ; *in solidum actiō*, et *solidum* n., e. g. Cic., Rab. Post. 17, 46, *ita bona ueneant ut solidum suum cuique soluatur*. Ancien (Enn., Plt.), classique, usuel. Sous Constantin, *solidus, soldus* (sc. *nummus*) a désigné une pièce d'or massif dont le titre, le poids et, par suite, la valeur absolue, demeuraient invariables. Le mot, dans ce sens, a eu une grande fortune dans les langues romanes ; cf. M. L. 8069, *soldus*, et Meillet, BSL 66, p. 84 ; il est bien représenté en brittonique : gall. *swllt*, etc. L'adjectif *solidus*, par contre, n'est représenté par des formes populaires qu'en Italie ; cf. M. L. 8069.

Dérivés et composés : *soliditās* : solidité et « totalité » (classique, non attesté avant Cicéron, qui l'emploie dans ses œuvres philosophiques pour traduire στερεότης) ; *solidō, -ās* (époque impériale) : rendre solide, solidifier, et « souder », M. L. 8068 ; *solidātiō* (Vitr.), *-trix, -tōrium* : κολλητήρ (Gl.) ; *-dāmen, -dāmentum*, d'après *fundāmentum* ; *solidēscō, -is*, tous d'époque impériale ; *solidipēs* (= στερέοπους, Pline) ; *cōnsolidō* (Vitr.), d'où britt. *cyssylltu*, cf. *cōnsolida* « consoude », M. L. 2168 ; *īnsolidus* (Ov., M. 15, 203) ; *praesolidus* (bas latin). Les gloses ont aussi une forme obscure *solerare*, i. e. *solidare*, *a solus, soleris*, i. e. *solidum*, CGL V 611, 3 a. Sans autre exemple.

V. *saluus*.

solinō : = *cōnsulō*, d'après Messalla ap. Fest. 476, 24. Pas d'autre exemple. Sans doute dû à une confusion avec *solinunt* : *solent* ; v. *soleō*.

solipuga etc. : v. *salpuga*.

sōlitaurilia : v. *suouetaurilia*.

solium, -ī n. ; **soliar, -ris** n. : *solia appellantur sedilia in quibus non plures singulis possint sedere* (par rapprochement avec *sōlus* « seul »), *ideoque soliar sternere dicuntur qui sellisternium habent, et soli⟨a⟩ria uocantur Babylonica, quibus eadem sternuntur. Quae, ut ait Verrius, omnia ducta sunt ⟨a⟩ solo* (de *solum* « sol »). *Aluei quoque lauandi gratia instituti, quo singuli descendunt, solia dicuntur, quae a s[c]e[n]dendo potius dicta uidentur quam a solo*, F. 386, 1. V. Rich, s. u. La glose de Festus résume les différents sens de *solium, soliar* et les étymologies populaires qui ont favorisé la formation de ces noms issus sans doute de **sodium* ; cf. *sedēre*. Ancien (Cat.), usuel. M. L. 8074.

Dérivé : *soliāris* (*cella*), CIL VIII 10607.

V. *sedeō*. Pour *l* en face de *d*, v. *odor, oleō*.

sollemnis, -e (*sollempnis, solemnis, sollennis, solennis*) : adjectif de la langue religieuse s'appliquant à des cérémonies, rites, coutumes solennellement suivis et célébrés à date fixe (cf. *sacra stata, sollempnia*, Caton ap. Fest. 466, 27, qui définit *sollemnia sacra... quae certis temporibus annisque fieri solent ; ad sollemne et statum sacrificium curriculo uehi*, Cic., Tu. 1, 47, 113, etc.). Le n. *sollemne, sollemnia* s'emploie avec le sens de « coutume religieusement suivie ; solennité, cérémonie religieuse » : *s. nuptiārum, fūnerum* ; et aussi de « coutume ancienne » (peut-être par un rapprochement avec *soleō*), cf. Festus, cité s. u. *sollus*. Ancien (Cat.) ; classique, usuel. Quelques traces dans les dialectes italiens. M. L. 8075. Irl. *sollaman*.

Dérivés : *sollemnitus* (Liv. Andr. ap. Non. 176, 12) ; *sollemniter, sollemnitās* (tous deux rares et d'époque impériale) ; *sollemnizō* (St Aug.).

Sollemnis est généralement regardé comme un composé dont le premier terme est *sollus* ; le second est obscur. Les anciens y voient *annus*, comme dans *perennis*, cf. Fest. 304, 36, *sollemne quod omnibus annis sacrari debet*, mais la forme ancienne paraît être *sollemnis*, et *sollennis* une fausse graphie étymologique due à l'influence de *perennis* et au fait que le groupe *-mn-* a tendu à s'assimiler dans la prononciation pour devenir *-nn-* ; cf. *antenna*, etc. (la forme *sollemmo*, CIL VI 28117, est isolée). L'adjectif *sollus* étant donné pour osque par Festus, on s'est demandé si le second terme de *sollemnis* ne correspondait pas à osq. amnúd « circuitū », le sens de l'adjectif étant « qui a lieu le circuit de l'année étant entièrement écoulé » ; mais ce sens de *amnúd* est contesté, v. Vetter, *Hdb.*, I, p. 11. Du reste, les emplois de l'adjectif ne permettent pas d'établir qu'il ait signifié spécialement « qui a lieu tous les ans » et, même en ce cas, il faudrait expliquer la composition du mot et la valeur de *sollus* dans le groupe, en face de *cottīdiē* et *quotannīs*.

sollers : v. *ars*.

sollicitus, -a, -um : entièrement ou sans cesse agité : *s. mōtus, s. mare, s. ratis*. Ce sens physique, le plus ancien, n'est attesté, comme pour *sollicitō*, que chez les poètes (Lucr., Vg., Ov.), où c'est un archaïsme. La prose n'emploie le mot que au sens moral : inquiet, alarmé, tourmenté ; de même *sollicitō, -ās* « inquiéter », d'où « exciter, provoquer, attirer », etc. ; *sollicitūdō, -tātiō, -tor*. Ancien, usuel. Fr. *soucier, souci*. M. L. 8076, 8077 ; B. W. s. u.

De *sollus* et *citus*, v. *ciō, cieō*. Sauf dans les emplois poétiques, le rapport avec *citus* n'est plus senti ; ce détachement a pu être favorisé par le fait que *sollus* était sorti de l'usage et oublié. Même image que dans *uexāre*.

sollus, -a, -um : entier. Adjectif osque d'après Festus 384, 29 : *sollo Osce dicitur id quod nos totum uocamus. Lucilius* (1318) : « *[s]uasa quoque omnino dirimit, non sollo dupundi », i. e., non tota. Item Liuius sollicuria, in omni re curiosa ; et solliferreum, genus teli totum ferreum* (34, 14, 11). *Sollers etiam in omni re prudens ; et sollemne, quod omnibus annis praestari solet*. En dehors de l'exemple de Lucilius, *sollus* ne figure en latin que dans les composés cités par Festus, dans *sollicitus* et dans un superlatif employé par la langue augurale : *sollistimus* (cf. *dextimus, sinistimus*). *Olusolu* = illōrum omnium, CIL I² 1614, Vetter, *Hdb.*, n° 7, est dialectal.

V. *saluus*.

sōlor, -āris, -ātus sum, -ārī : 1° [chercher à] soulager, Vg., G. 1, 164, *concussaque famem in siluis solabere quercu* ; 1, 293, *longum cantu solata laborem* ; réconforter, Vg., Ae. 5, 41, *ac fessos opibus solatur amicis* ; 2° sens moral « consoler ». Attesté depuis Plaute, mais banni de la prose classique, qui emploie le composé d'aspect déterminé *cōnsōlor* ; repris par la langue impé-

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

riale. Cf. F. 388, 15, *solari sine praepositione dixisse antiquos testis est Pacuuius, cum ait* (365) : « *solatur, auxiliatur, hortaturque me* ».

Dérivés et composés : *sōlācium* (classique), M. L. 8060 ; irl. *solad* ; *sōlāciolum* (Catull.) ; *sōlāmen* (poétique) ; *sōlāmentum* (Paul. Nol.) ; *sōlātor* (Tib., Stat.) ; *cōnsōlor* et ses dérivés (usuel et classique ; les formes romanes sont savantes, M. L. 2167, irl. *comhsóléis*, britt. *cysuro*) ; *īnsōlābiliter* (Hor. = ἀπαραμυθήτως). — A *cōnsōlor*, la langue a tendu à opposer *dēsōlō* (de *sōlus*), d'où la glose *desolare, solacium auferre* ; cf. Aug., Epist. 130, 3, *quaecumque sunt terrena solacia, magis in eis desolatio quam consolatio reperitur*.

Le présent *sōlor* peut être, comme *uēnor*, une forme à vocalisme radical long d'une racine **selo-* qui se retrouverait dans le présent hom. ἴλημι « sois favorable », dans ἱλάσκομαι « je me rends favorable, j'apaise », si l'on part d'un type **si-slā-* ; et, en effet, il y en a trace dans éol. ἔλλαθι, ἕλλατε. Mais les formes grecques sont en partie obscures et le présent hom. ἱλάσκομαι, l'adjectif ἵλαρός, etc., avec ι bref, ne s'expliquent pas directement. Quant à got. *sels* « bon », le sens en est bien éloigné. En somme, étymologie incertaine.

solōx, -ōcis adj. : — *lana crassa et pecus quod passim pascitur non tectum. Titinius in Barbato* (3) : « *Ego ab lana soloci ad purpuram data* » *; et Lucilius* (1246) : « *pastali pecore ac montano, hirto atque soloce* », F. 386, 27. Mot rare, archaïque et repris tardivement (Fronton, Tert., Symm.).

Sans étymologie claire.

solum, -ī n. : en général, partie plate et inférieure d'un tout, « fond (de la mer, d'un fossé, etc.) », « pavement (*marmoreum solum*) » ; « plante du pied » ; cf. Varr., R. R. 1, 47, *solum hominis exitium terrae* (d'où *solea*), d'où « base, fondement » (joint à *fundāmentum* par Cic., Bru. 74, 258) ; et aussi « sol » d'un terrain (*solum terrae, sola terrārum*), d'où *adsolō, -ās* (Tert.) « jeter à bas » ; par suite « pays, région » (*solum uertere*), « biens fonds » (*rēs solī*), d'où *solifundium* n. Front.). Ancien, classique, usuel. M. L. 8079. V. B. W. *seuil*.

Dérivés : *solea* f. : 1° sorte de sandale, consistant en une semelle placée sous la plante du pied ; sorte de soulier d'osier ou de plaque de fer qu'on plaçait sous le sabot des bêtes de somme ; entraves de bois ; 2° sole, poisson. Cf. P. F. 387, 5, *solea uel ea dicitur quae solo pedis subicitur, uel genus piscis, uel materia robustea super quam paries craticius exstruitur*. M. L. 8064. Celtique : irl. *sol*, britt. *sol* et *sail* ; germanique : got *sulja* ; une forme **sola* est supposée par les mots romans et germaniques du type fr. *sole*, v. h. a. *sola*, v. angl. *solu* ; v. B. W. *sole* I et II. De là : *soleātus* ; *soleārius, -ī* m. et *solātārius* ; *soleāris* (tardif) ; *mono-, bisolis* ; *trisolium* « genus calciāmentī ».

Composé : *solifundium* (Fronton).

Pour *exsul*, v. ce mot.

L'*o* de *solum* peut représenter phonétiquement *e* aussi bien que *o* ; v. sl. *selo*, qui traduit ἀγρός et σκηνή, σκήνωμα, russe *selŏ* « village » indique, pour ce mot neutre, le vocalisme *e* ancien (cf. sous *serum*) ; longobard *sala* « maison, construction », d'accord avec lit *salà* « village », repose sur **solā* (le vocalisme de v. h. a. *sal* est altéré). Le mot indique un « établissement » humain.

soluō (sur une prononciation *solŭō*, v. *silua*), **-is, -ul, solūtum, -ere** : détacher, délier ; dételer ; dans la langue nautique, « lever l'ancre ». A pris des sens spéciaux dans les langues techniques, e. g. *uōtum soluere* « s'acquitter d'un vœu » ; dans la langue du droit, *rem soluere* « payer », *dēbitum soluere* « s'acquitter d'une dette », *soluendō nōn esse* « n'être pas solvable » ; *fidem, poenam soluere*. Du sens de « détacher » on est passé à celui de « relâcher les liens, désagréger, dissoudre » et aussi « résoudre » (*s. quaestiōnem*). Usité de tout temps. Panroman (sauf roumain). M. L. 8081 ; v. B. W. *résoudre* et *soulte*.

Dérivés : *solūtus* : détaché (opposé à *uinctus*), libre (souvent joint à *līber*) ; de là « non soumis à des règles fixes » (*solūta ōrātiō*) et par suite « impuni, licencieux » ; *solūtum* : paiement, acquit (fr. *soulte*) ; *solūbilis* (tardif) et *īnsolūbilis* (Sén.), *-bilitās* ; *solūtiō* : dissolution, désagrégation ; paiement, solution ; *solūtilis* (Suét.) ; *solūtor, -trīx, -tōrius* ; *īnsolūtus* (basse époque).

Soluō est senti en latin comme un verbe simple et a fourni de nombreux composés :

absoluō = ἀπολύω « détacher, délier, absoudre » ; « s'acquitter de, se débarrasser de ». De ce sens on est passé au sens de « achever » et, dans la langue de la rhétorique, « achever un récit », qu'on retrouve dans l'adjectif *absolūtus* « achevé » (souvent joint à *perfectus*). En grammaire, traduit τὸ ἀπολελυμένον, τὸ τέλυτον et αὐτοτελής « absolu ». En bas latin, *absolūtus* en est arrivé à signifier « démontré, évident » ; *absolūtiō* « acquittement, délivrance » et « perfection », M. L. 46. Pris par la langue de l'Église, d'où celtique : irl. *absoloid*, gall. *absolvenn* (de *absoluendus*).

dē-, dis-, ex-, per-, re-soluō, avec leurs dérivés *dissolūtiō, resolūtiō*, etc., dans lesquels le préverbe ne fait que préciser le sens du simple.

Le latin connaissant *sĕ-, so-* (v. *sed*) et *luō*, l'analyse en *so-luō* (de **seluō* ou **soluō*) est évidente ; cf. *luēs*. D'après le modèle de *uoluō*, le composé *soluō, solūtus* a fait l'effet d'un mot simple ; de plus, le *u* y a été traité comme une consonne ; la scansion trisyllabique est artificielle.

sōlus, -a, -um (gén. *sōlius*, dat. *sōlī*) : seul, solitaire ; *sōlum, sōlummodo* « seulement ». Usité de tout temps. Panroman (sauf roumain). M. L. 8080.

Dérivés et composés : *sōlitūdō* : solitude (usuel, classique) ; *sōlitās* (archaïque, époque impériale), conservé dans les langues hispaniques, M. L. 8072 ; *sōlitārius* ; *solātārius* (*monachus*) ; *sōlitāneus* (Theod. Prisc.?), cf. M. L. 8070, **sōlītānus* ; *sōlitātim* (Front.) ; *dēsōlō, -ās* « laisser seul, dépeupler », non attesté avant Virgile, usité surtout au participe *dēsōlātus*, sur lequel il semble bien que *sōlō*, qu'on trouve seulement dans Sénèque et Stace, ait été fait, d'après *populor/dēpopulor*, M. L. 2596 a ; *sōliloquium* (Sᵗ Aug.) ; *sōliuagus* (Cic.) ; *sōlicanus* « soliste », par opposition à *concinēns* (Mart. Cap.). Sur le rapport établi entre *dēsolor* et *cōnsōlor*, v. *cōlor*.

Fait penser à *sed-, sĕ-*, etc., à quoi aurait été ajouté un suffixe *-lo-* ; mais on ne peut rien dire de précis.

somnus (ŏ), **-ī** m. : sommeil. Personnifié et divinisé : le Sommeil, fils de l'Érèbe et de la Nuit, d'après gr. Ὕπνος. Ancien, classique, usuel. Panroman. M. L. 8086.

Dérivés et composés : *somnium* « songe », attesté depuis Plaute ; Cicéron cite, d'un vieux poète, *interpres somnium* ; *somniō, -ās* : avoir des songes, rêver de, M. L. 8085, 8082 ; B. W. *songer* ; et *cōnsomniō* ; *īnsomnium, -ī* (m.) : calque du gr. ἐνύπνιον, pour obtenir un mot noble à la place de *somnium*, dégradé dans l'usage vulgaire. Premier exemple dans Vg., Ae. 4, 9 ; dans la prose, non attesté avant Tacite. Mot rare, littéraire, mais conservé en italien et en espagnol. M. L. 4469.

somnīculōsus : somnolent, forme sans doute populaire, déjà dans Plaute (*somnīculōsē*) sur le modèle *perīculōsus*, non tirée du diminutif, cf. *metūculōsus* ; *somnīculus*, non attesté dans les textes, mais qui figure dans les Not. Tir. et supposé par les formes gallo-romanes : fr. « sommeil », etc., M. L. 8084, tandis que *somnus* a survécu dans toute la *Romania*, v. B. W. *somme* ; *somnīculōsus* (avec *ī*), ancien (Plt., Lucil., Cic.), M. L. 8053 ; *somnulentus* (*somno-*) (Apul., Sᵗ Jér. ; d'après *temulentus*, etc.) ; *somnulentia* ; *somniālis* (tardif) ; *somniātor* (époque impériale) ; *somniōsus* (Cael. Aur.) ; *somnurnus* (Varr. ap. Non. 172, 1, formé d'après *nocturnus*, etc.) ; *somnifer, -ficus, -ger* (époque impériale) ; *īn-somnis* : sans sommeil, cf. skr. *asvapnáḥ*, gr. ἄϋπνος, d'où *īnsomnium* (*-nia* f.), au sens de ἀϋπνία et tardifs *īnsomnietās* (d'après *satis, satietās*), *īnsomnitās* ; *ex-somnis* « tiré du sommeil » ou « privé du sommeil », d'où **exsomniāre*, M. L. 3069 ; *sēmi-somnis* (*-somnus*).

sopor, -ōris m. : 1° force qui endort, fait d'endormir ; 2° sommeil. Divinisé, Vg., Ae. 6, 278. Grâce à l'existence de *sopor*, Virgile peut faire une distinction qu'Homère ne connaissait pas ; c'est par *consanguineus Leti Sopor* qu'il rend l'homérique Ξ 231, Ὕπνῳ... κασιγνήτῳ Θανάτοιο. Terme surtout poétique et, en général, plus expressif que *somnus* et voisin de *torpor, stupor* ; cf. Plin. 21, 119, *huius* (sc. *iunci*) *semine somnum allici, sed modum seruandum ne sopor fiat*. Le caractère de force agissante de *sopor* est sensible chez Lucrèce, 4, 453 : *Denique cum suaui deuinxit membra sopore/somnus*. Par suite, désigne un soporifique, en particulier l'opium. Enfin, désigne aussi les « tempes » (cf. Stace, S. 2, 3, 29), comme all. *Schläfe* et vénitien *sono* (de *sŏmnus*). Dérivés : *sopōrus* (poétique, e. g. *sopōra Nox*, Vg., Ae. 6, 390) ; *sopōrō, -ās* : endormir, engourdir, stupéfier (usité surtout au participe *sopōrātus* ; époque impériale), forme qui se substitue en partie à *sōpīre*, isolé de *somnus* par la forme et dont cet isolement a amené la disparition progressive ; *sopōrifer* (époque impériale) ; *sopōrātiō* (bas latin). Avec degré long de la racine (formation unique en son genre en latin) : *sōpiō, -īs, -īuī* (*-iī*), *-ītum* : endormir, assoupir ; *sōpītiō* (tardif) ; *sōpīre* a pris en Gaule le sens de « calmer » (ainsi chez Sulpice-Sévère) ; *īnsōpītus* ; **assōpīre* (fr. *assouvir*), M. L. 734, *cōnsōpiō* ; *obsōpiō* (tardif). La quantité de l'*o* de *sopēscō, obsopēscō* (Not. Tir.) est inconnue, et l'on ne peut préciser de quelle nature est le rapport de cette forme avec *sōpiō*.

La racine qui signifiait « dormir » fournissait un présent radical athématique attesté par véd. *svápti* « qu'il dorme », *svápan* « dormant » et par l'optatif *supyāt* ; ce présent a été remplacé de diverses manières ; le sanskrit a *svápiti* (3ᵉ pl. *svápanti*) et aussi *svápati* « il dort » ; l'iranien a un présent en **-ske-* : av. *xᵛafsaiti* « il s'endort, il dort ». Le slave a *sŭpitŭ* « il dort », inf. *sŭpati* ; le hittite, d'un thème **šup* « dormir », le dérivé *šuppariya-* « sommeiller ». Le germanique est, comme d'habitude, passé au type thématique, mais avec une opposition de vocalisme, v. angl. *svefan* en face de v. isl. *sofa*, qui est la trace de l'ancien type athématique. Le latin n'a pas conservé ce présent (v. *dormiō*). Mais il a le causatif à voyelle longue *sōpiō*, cf. skr. *svāpáyati* « il fait dormir », v. isl. *sœfa* « endormir ». Le nom d'action *sopor*, qui indique une force active, n'a pas de correspondant hors du latin ; il s'applique souvent à l' « engourdissement dans la mort », ainsi Plt., Am. 306, etc., et Lucrèce, 3, 904, a *leto sopitus* ; cf. v. angl. *swébban* « endormir, tuer », v. isl. *sœfa* « tuer ». — Le nom du « sommeil », masculin parce qu'il est un agent, était **swopno-* : skr. *svápnaḥ*, lit. *sūpnas*, arm. *k'un*, irl. *suan* ; de là lat. *somnus* ; v. isl. *suefn* ne peut devoir son *e* qu'à l'influence d'une forme verbale ; quant à gr. ὕπνος et v. sl. *sŭnŭ*, on est tenté d'en attribuer le vocalisme radical zéro au dérivé ἐν-ύπνιον, v. sl. *sŭnĭje* « songe », tandis que, inversement, skr. *svápn(i)yam*, lit. *sūpnis* et lat. *somnium* auraient reçu leur vocalisme *o* du nom du « sommeil ». — En latin, l'élimination de l'ancien présent **swep-* et l'emploi exclusif de *dormiō* ont eu pour conséquence qu'aucun lien n'existait entre le verbe et les noms, et Varron a été amené à jouer avec cette opposition : *Quid mihi* (*cum*) *somno si dormitio tollitur?* (Men. 388 ap. Non. 101, 3). — La forme à élargissement *-m-* de *dormiō* marquait un état qui dure (v. MSL 19, p. 160 sqq., et cf. *premō*), et ceci a entraîné l'élimination des formes verbales de **swep-* autres que celles du causatif.

sōna, -ae f. : ceinture. Transcription ancienne de gr. ζώνη ; de là *sōnārius* dans Plaute, *sector sōnārius* « coupeur de bourses ».

sonium, -ī n. : soin, souci, μέριμνα (Ital., Gloss.) ; *soniō, -ās* (et *sonior*) : μεριμνῶ. Uniquement attesté dans des textes chrétiens tardifs (v. Buecheler, Kl. Schr. 3, p. 138) et les gloses, où les formes sont parfois confondues avec *somnium, somniāre*. Sans doute d'origine germanique ; cf. M. L. 8089 a ; B. W. sous *soin* ; et *besogne*.

sonō, -is et **sonō, -ās, -uī, -ĭtum** (et, à l'époque impériale, *sonāuī, sonātum*, e. g. *sonātūrum*, Hor., S. 1, 4, 44), **sonere** et **sonāre** : sonner, faire entendre un son, un accent, et par extension « chanter » (poétique), faire résonner. *Sonere* est archaïque et n'est attesté que dans la langue épique ou tragique (Ennius, Accius) ; Plaute déjà n'emploie plus que *sonāre*, qui est la seule forme usuelle et qui est demeuré dans les langues romanes. M. L. 8087. La double flexion provient sans doute d'une flexion ancienne à alternance : *sonō, -ās, -at* ; *sonimus* (de **sonămos*), etc.

Formes nominales, dérivés et composés : *sonus, -ī* (et rarement *sonus, -ūs*) m. : son, ton, M. L. 8090 ; celtique : irl., britt. *son* ; *sonitus, -ūs* m. « son » et « bruit », M. L. 8089 ; *sonāx* adj. (Apul.) ; *sonābilis* (Ov.) ; *sonĭuius*, usité seulement dans *soniuium tripudium* ; *sonor, -ōris* m. : doublet poétique de *sonus*, de là *sonōrus* ; *sonōritās* (employé par Priscien pour traduire εὐφωνία) ;

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

soni-pēs adj. : périphrase poétique pour désigner le cheval ; cf. gr. καναχήπους (Hes.) ; *soniuagus* (Vict. Vit.) ; *sonitium* (Didasc. Apost.).

En outre, nombreux composés, verbes ou adjectifs : *adsonō* (*as-*) = προσηχέω : résonner vers, répondre en écho, faire retentir ; et, tardifs, *assonus* « harmonieux » (formé d'après *absonus*), *assonātiō*.

absonus : discordant (sens propre et figuré ; joint à *absurdus* par Cic., De Or. 3, 11, 41) = ἀπηχής, *absonē* ; *absonō* (rare) ; *circumsonō* = περιηχέω ; *circumsonus* (Ov., St.) ; *cōnsonō* : résonner ensemble, être en harmonie avec (propre et figuré, ce dernier sans doute d'après le gr. συμφωνῶ, συνηχῶ) ; *cōnsonāns* f. : terme technique des grammairiens traduisant σύμφωνον et opposé à *uocālis* ; cf. Diom., GLK I 422, 27 : *consonantes* (sc. *litterae*) *appellantur quod interdum proiectae, interdum subiectae uocalibus consonant* ; *cōnsonus* = σύμφωνος (un exemple dans Cicéron ; ensuite dans Ovide, puis dans la langue de l'Église), de là irl. *conson*, britt. *cysson* ; *dissonō* = διαφωνῶ ; *dissonus* = διάφωνος, tous deux d'époque impériale ; d'où, tardifs, *dissonanter*, *dissonantia* ; *īn-sonus* : qui ne fait pas de bruit, silencieux (Amm., Apul.) = ἄφωνος.

intersonō (un exemple de Stace) ; *ob-sonō* : interrompre par un bruit (un exemple de Plt., Pseud. 208) ; *personō* : faire résonner ; résonner tout à travers (classique ; cf. *persōna?*) ; *personus* (époque impériale) ; *praesonō* : retentir d'avance (Ov., Calp.) ; *resonō* (*resonō, -is*) : résonner et « faire résonner » = ἀντηχέω. Attesté depuis Ennius ; usuel ; *resonus* adj. (poétique, époque impériale) ; *resonābilis* (id.) ; *resonantia* (Vitr.) ; *resonātiō* (Cassiod.) ; *resonus, ī* m. (Cael. Aur.). Composés poétiques du type : *altisonus* (= ὑψιβρεμέτης), *clārisonus* (= λιγύφωνος), *multisonus* (= πολύφωνος), *armi-*, *horri-*, *lucti-*, *rauci-*, *fluenti-sonus*.

Il n'y a guère que *sonō*, *cōnsonō*, *resonō* qui soient usuels et sans doute employés dans la langue parlée ; les autres formes sont des créations de la langue littéraire, faites en grande partie sur des types grecs.

La racine est indo-européenne, sans doute dissyllabique ; mais les formes sont peu claires. Ombr. *sonitu*, *sunitu* admet plusieurs explications, et le sens en est contesté. Irl. *-seinn* « sonat » est de type thématique ; à côté, il y a un parfait irl. *sephain* « sonuit », où l'on a trace du *w* de **sw-*. Le védique a *ásvanīt* (dit du cri d'un faucon), *svánīt* (dit du bruit produit par le feu) et l'adjectif en *-to-*, *prásvanitaḥ* « émettant un bruit ». A *sonus* répond skr. *svanáḥ* « bruit ». Pour rapprocher sl. *zvĭnĕti* « sonare », *zvonŭ* « sonus », il faut, d'une part, admettre une étymologie populaire, de l'autre écarter alb. *ze* « voix ». — On ne peut séparer tout à fait le groupe de **swer-* ; v. *susurrus*.

sōns, sontis : coupable. Ancien, classique ; l'emploi adjectif est surtout poétique (cf., toutefois, Plt., Cap. 476, … *sontes… condemnant reos*). Rare dans la prose impériale. Contraire : *īnsōns* (ancien, mais évité par Cicéron et César). Dérivé : *sonticus*, usité seulement dans *sonticus morbus* « épilepsie », *sontica causa* « excuse valable », cf. Fest. 372, 3 ; *sonticum morbum in XII* (2, 2) *significare ait Aelius Stilo certum cum iusta causa ; quem nonnulli putant esse qui noceat, quod sonte⟨s⟩ significat nocentes. Naeuius ait* (Com. 128) : « *sonticam esse oportet causam, quam ob rem perdas mulierem* ». — Termes rares et techniques de la langue du droit.

Sōns a la forme du participe présent de *sum* ; cf. gr. ὤν, skr. *sán* (acc. sg. *sántam*), v. sl. *sy* (nom. pl. *sǫšte*) ; et *sum*, mais *sum* n'a pas conservé de participe, ce qui indique que l'ancien participe a dû être affecté à un emploi spécial ; et l'on ne connaît de participe que pour des formes à préverbe : *prae-sēns*, *ab-sēns*. Le vocalisme *o* de *sōns* se retrouve dans *euntem* en face de *iēns* et dans *uoluntās*. Quant au sens, il devrait s'expliquer par un usage juridique. En vieil islandais, *sannr* signifie à la fois « vrai » et « coupable » ; et le groupe de v. sax. *sundia*, v. h. a. *suntea* a été employé à désigner le « péché ». En indo-iranien, le mot *satya-* « vrai » (skr. *satyáḥ* de **sn̥t-ios*, av. *haiθyō*, v. perse *hašiya*) a une valeur religieuse. Pour expliquer tout à fait le sens de *sōns*, il faudrait connaître les anciennes formules où figurait le mot ; une valeur juridique est nette dans *sonticus*.

sonticus : v. *sōns*.

sōpīna (*uītis*) : sorte de vigne (Plin., NH 14, 136).

sōpiō, -ōnis m.? : Cat. 37, 10, et graffiti de Pompéi ; *sōpitiō* dans Pétr. 22, 1 (?). Mot de sens obscur qu'on interprète par *pēnis* et qu'on rapproche de *prosāpia*. Très incertain.

sōpiō, sōpīre, sopor : v. *somnus*.

sorbeō, -ēs, sorbuī, sorbitum (Prisc. ; sans exemple dans les textes), **-ēre** (et *sorbō, -is, sorpsī, sorptum, -ĕre*, dans le simple comme dans les composés ; *sorbiō, -īre* depuis St Jér. ; les formes de la 3e et de la 4e conjugaison sont récentes) : avaler, gober (un œuf) ; absorber (sens physique et moral), engloutir. Attesté depuis Plaute, classique et usuel. Les formes romanes remontent à *sŏrbēre*. M. L. 8094.

Dérivés et composés : *sorbilis* adj. (époque impériale) ; *sorbitiō*, synonyme archaïque et postclassique de *pōtiō* ; *sorbitium* ; *sorbitiuncula* (tardif) ; *sorbilō* adv. ; *sorbillō* (*-bilō*, Tér., Ad. 591), *-āre* : avaler à petits coups (diminutif familier et affectif ; cf. *sūgillō*, etc.).

absorbeō, d'où *absōrbitiō*, *absorptiō* (langue de l'Église) ; *dē-* (Tert., Mart. Cap.), *ex-*, *ob-* (archaïque et repris à basse époque), *per-* (Plin.), *re-sorbeō* (époque impériale).

Lat. *or* représente ici *r̥*, et le flottement latin provient de ce que la racine fournissait un présent (ou un aoriste) athématique, comme il ressort des formes baltiques et slaves : le lituanien a, pour « boire à petites gorgées, téter, sucer », à la fois *surbiù*, *surbti*, *srébiù*, *srẽbti* et *srŭbiú*, et le slovène *srbljem*, *srbati*. *Arbi*, qui, en arménien, sert d'aoriste à *empem* « je bois », doit être un ancien imparfait. La forme **srebh-* de la racine est établie par gr. ῥοφεῖν « avaler » (fut. ῥοφήσομαι), d'accord avec une partie des formes lituaniennes, contre alb. *g'erp*. Le latin n'a pas trace du type **sᵘrbh-*, **srᵘbh-* attesté par lit. *surbiù*, ion. ῥυφεῖν (chez Hipponax ; sans doute terme populaire) et ῥυφάνειν (dans la langue médicale).

sorbus, -ī f. : sorbier ; *sorbum* n. : fruit du sorbier,

sorbe. Ancien (Cat.), usuel. Panroman. M. L. 8095. Germanique : v. angl. *syrfe*.

Peut-être de **sor-dhos* « rouge », lit. *sar̃tas* « roux », à cause de la couleur de ses baies.

sordēs, -is f. (usité surtout au pluriel *sordēs, -ium*) : saleté(s) (sens concret) ; condition sordide (sens propre et figuré) ; vêtements de deuil qu'on laissait volontairement négligés, d'où le « deuil » lui-même. Ancien, classique, usuel.

Dérivés : *sordeō, -ēs* ; *sordēscō, -is* ; *sordidus*, renforcé en *sordidātus* (attesté depuis Plt. ; cf. *ater/atrātus*, etc.), d'où *sordidō, -ās* : salir ; *sordidulus* (familier) ; *sordicula* (Marc. Emp.) ; *sorditiēs* (Fulg.) ; *sordūdō* (Plt.) ; *sordulentus* (Tert.) ; *sordifluus* ; *sordēdō* ; *sordor*, tous très tardifs et rares.

Les langues romanes ont des représentants de *sōrdēs*, *sōrdidus*, *sōrdicula*, *sōrditia*, M. L. 8095 a, 8097. Le gall. *swrth* « lent, endormi », de **sortus* < *sordidus*, est douteux.

Le seul rapprochement clair est celui avec le groupe servant à rendre en germanique l'idée de « noir » : got. *swart* « μέλαν », Mt., V, 36. Le latin lui-même a, d'autre part, *suāsum* (v. ce mot), qui a l'air d'une formation populaire de la même racine. Du reste, on ne saurait décider si, dans got. *swart*, etc., l'*a* est un ancien *o*, comme dans *sordēs*, ou un ancien *a*, comme dans *suāsum*.

sōrex (*-rix, saurex*), **-icis** m. : souris. Ancien, usuel. M. L. 8098 ; B. W. s. u.

Dérivés : *sōricīnus*, cf. *soricina naenia*, Plt., Ba. 889, et les noms propres *Sōriciō, -cius, -ciānus*. Les langues romanes supposent aussi **sōrīcius*, **sōrīcāre*, **sōrīcārius*, M. L. 8099-8101. Peut-être onomatopée ; cf. Don., ad Ter. Eu. 1024, *proprium soricum est uel stridere clarius quam mures uel strepere magis*.

Cf. gr. ὖραξ « souris ». Le détail du rapprochement ne se laisse pas déterminer, faute de données. V. le suivant. Pour le suffixe, v. Ernout, Philologica I, p. 133.

***sōrix** (*saurix*), **-icis** : *auis tributa Saturno ⟨ab⟩ auguribus* (Mar. Vict.). Sans autre exemple. Peut-être identique au précédent, cf. le double sens de *būfō*, *būbō* ; ou plutôt simple erreur de Mar. Vict., qui a attribué à un oiseau le cri de mauvais augure des souris, cf. Plin. 8, 223.

soror, -ōris f. : sœur et aussi « parente par le sang, cousine » ; cf. *frāter*. Par dérivation, terme de tendresse ; employé aussi pour marquer la ressemblance ou l'identité entre deux objets ; de là *sorōriāre* : *-re mammae dicuntur puellarum, cum primum tumescunt, ut fraterculare puerorum*, F. 380, 25. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 8102 ; B. W. s. u. Les mots romans remontent en partie à une forme dissimilée *seror*, abl. *serore*, CIL II 534, 2 ; cf. **retundus*.

Dérivés : *sorōrius* : de sœur (en face de *fraternus*, formé d'après les adjectifs en *-ius* dérivés de substantifs en *-tor-* : *praetor, praetōrius* ; de même *uxōrius*), substantivé au sens de « mari de la sœur », M. L. 8104. Le type de dérivation atteste le caractère récent du mot. L'adjectif ancien est le suivant :

sobrīnus : de sœur ; utilisé comme subst. *sobrīnus, sobrīna* ; cf. F. 379, 6 : *sobrinus est, ut ait Gallus Aelius, patris mei consobrini filius, et matris meae consobrinae filius. Femina isdem de causis appellat fratrem, et fratrem patruelem, et consobrinum, et propius [con]sobrino et sobrina. Idem gradus in sobrina quoque sunt.* Composé : *cōnsobrīnus, -na* ; cf. Don. ad Ter. Hec. 459 : *consobrinus noster quasi ⟨con⟩sororinus* ; devenu synonyme de « cousin », sans précision, cf. Gaius, Dig. 38, 10, 1, 6 : *consobrini consobrinaeque, i. e. qui quaeue ex duabus sororibus nascuntur… sed fere uolgus omnes istos* (sc. *patrueles, amitinos*) *communi appellatione consobrinos uocant*. M. L. 8050 et 2165.

sororcula : diminutif de tendresse, conservé en vieil italien. M. L. 8103.

sorōriculātus (*-a uestis*, Plin. 8, 195) ; *sorōricīda* (Cic., ἅ. λ.) ; *sorōricīdium* = ἀδελφοκτονία (Gloss.).

Le nom lat. *soror* repose tout entier sur la forme du nominatif à vocalisme *ō* qu'indique lit. *sesu̇̃* « sœur », en face de génitif singulier *sesers*, d'accord avec irl. *siur* ; le timbre *o* était de règle dans les cas forts, à en juger par l'*o* du nominatif pluriel arm. *kʻor-kʻ* « sœurs » et par l'*ā* indo-iranien de l'accusatif singulier skr. *svásāram* et de la forme iranienne indiquée par pers. *xʷāhar-* (av. *xʷanharəm* est dérivé d'après *brātarəm*). Une forme à vocalisme zéro aux cas obliques est établie par skr. *svasré* (datif singulier), etc., arm. *kʻer* (génitif datif singulier à côté de *kʻoyr*, nominatif accusatif), got. *swistrs* (génitif singulier), d'après quoi a été fait le nominatif-accusatif got. *swistar* ; c'est sur une forme **swesr-* que repose lat. *sobrīnus* ; cf. *fūnebris*. Le mot indo-européen est de ceux qui appartiennent au groupe de **swe/*se-* ; cf. *socer, sodālis, suēscō* ; sur le caractère de **-ser-*, v. l'hypothèse présentée sous *uxor*, et *sodālis*. Toutes les formes citées supposent une initiale **sw-*, ainsi gall. *chwaer* atteste que le *s* de irl. *siur* repose sur *sw*, ce qu'indique, du reste, en irlandais même, la mutation de *mo fiur* « ma sœur », en face de *siur* ; seuls le baltique et le slave ont clairement l'initiale *s-* sans *w* : lit. *sesu̇̃* et le dérivé sl. *sestra*. — Le grec, qui a restreint φράτηρ au sens de « membre d'un certain groupe social », n'a pas le vieux nom de la « sœur ». Mais il a des formes ἔορ· θυγάτηρ, ἀνεψιός ; ἔορες· προσήκοντες, συγγενεῖς (Hes.), qui peuvent être apparentées de loin. au moins en ceci que le premier terme serait **(sw)e-*,

sors, -tis f. : sort ; ordinairement petite tablette de bois (*aut populna sors aut abiegna*, Plt., Cas. 384), qui servait soit à répondre à des questions posées à des oracles (*sortēs Praenestīnae*), soit à procéder à des tirages au sort dans le partage des magistratures, etc. (cf. *urbāna, peregrīna sors*). Par suite « décision du sort », « lot », « sort fixé à chacun, destinée » (= *fors*, avec lequel il forme couple, cf. Hor., S. 1, 1, 1), et « rang, sorte » (cf. Sén., Ep. 36, 4 ; 52, 3). Dans la langue du droit, « capital » (par opposition à *fēnus*) et « héritage » (cf. gr. κλῆρος) : *sors et patrimonium significat*, P. F. 381, 8. De là *cōnsors* : qui partage le même sort et, en droit, « qui jouit en commun d'un héritage indivis » (= σύγκληρος). Usité de tout temps. Panroman. M. L. 8107. Irl. *sort*.

Dérivés et composés : *sortiō, -īs* et *sortior, -īris* : 1° tirer au sort, recevoir par le sort ; d'où *sortītus*, *Sortientēs* = Κληρούμενοι ; 2° échoir en héritage à (Pl. le J. 1, 3, 4) ; 3° distribuer, choisir, obtenir

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

(époque impériale), M. L. 8109 ; *sortītiō* (classique), *-tor*, *-tus*, *-ūs* (rare) et *sortiōnarius*, *sortiārius* ; *sorticula*, conservé dans les langues hispaniques, M. L. 8108 ; *sorticulōsus* (Gl.) ; *sortiger*, *-fer* (Lucain) ; *sortilegus* adj. et *sortilegus*, *-ī* m. : devin ; *cōnsors* (v. plus haut) ; *cōnsortium* ; *cōnsortiō* ; *exsors* (doublet poétique de *expers*) ; *subsortior* : tirer au sort en remplacement ; *subsortītiō*. Sur **sortīre* « sortir », v. M. L. 8110 ; B. W. s. u.

La question de savoir s'il convient de rattacher *sors* à *serō seriēs* ne peut être résolue que par un examen de la technique des *sortēs*. Il fallait sans doute ranger les *sortēs*, les *serere*, pour en tirer une : *unamque excidisse*, T.-L. 22, 1, 11 (qui rappelle hom. ἐκ δ' ἔθορε κλῆρος κυνέης, Il. 7, 182, ou ἐκ κλῆρος ὄρουσεν, Il., 3, 325).

sŏrtus : doublet de *surrectus*, dans Livius Andronicus, qui employait aussi un parfait *suregit* ; cf. Fest. 380, 33 ; v. *regō*.

sospes, -itis adj. : sain et sauf. Souvent joint à *saluus*, *superstes* ; se dit surtout de quelqu'un qui revient de voyage ; cf. les exemples rassemblés par Pedersen, MSL 22, 10 sqq. Terme rare, archaïque et repris par la langue impériale, évité par Cicéron. Les anciens attribuent aussi à *sospes* le sens de « qui assure le salut », « protecteur, protectrice » ; cf. P. F. 389, 6 : *sospes, saluus. Ennius* (A. 590) *tamen sospitem pro seruatore dixit* (le texte de Festus, malheureusement mutilé, semble moins affirmatif) ; et il y avait à Rome une *Iūnō Sospita* (pour le féminin, cf. *hospes/hospita*, *antistes/antistita*) qui semble bien être une Junon protectrice (et guerrière?). A côté de *Sospita*, on trouve dans les inscriptions, notamment à Lanuvium, dont ce culte est peut-être originaire, et dans les gloses, cf. Fest. 462, 3, des formes *Seispitei* (datif), CIL I² 1430, *Seispita*, *Sispita* dont le rapport avec *Sospita* n'apparaît pas. Il est possible que *sospes* soit une déformation, d'après *hospes*, et par rapprochement du grec σώζω (cf. Fest. 462, 2) de *seispes*, mot indigène de sens obscur.

Dérivés : *sospitō*, *-ās* : sauver (archaïque) ; *sospitālis* (Plt. et Macr.) ; *sospitās*, *sospitātor*, *-trīx*, tous tardifs et rares.

Un rapprochement précis manque. V. *potis*.

spacus, -ī m. : cordon, ficelle. Mot tardif (Cass. Fel., Orib.), d'origine inconnue, demeuré en it. *spago* ; cf. M. L. 8113, **spagum*, et 8112, **spagulum*.

spādix, -icis adj. : bai-brun (dē equō), Vg., G. 3, 82. Du gr. σπάδιξ, nom d'une branche de palmier qui portait des fruits d'un rouge brun ; cf. Gell. 2, 26, 9 sqq. ; 3, 9, 9.

Dérivé : *spādaster* « teinturier en brun » (Firm.).

spadō, -ōnis m. : eunuque, castrat ; cheval hongre. Emprunt au gr. σπάδων (latin impérial).

Dérivés : *spadōnius*, *-nīnus* ; *spadōnātus*, *-ūs* m. (Tert.) ; *spadōnō* « εὐνουχίζω » (Ital.). De **spadō*, *-ās* : britt. *yspaddu* « châtrer ».

spairita : v. *sphaera*.

spanna, -ae f. : « empan, palme » (Ps. Matth., Euang. 37, 1). Emprunt au germ., *vha*, *spanna*.

spānus, -a, -um : adjectif synonyme de *pullus* « bai-brun ». Tardif (Mul. Chir., Non.). Contrépel de *hispānus*. Cf. *scara*, *scias*.

spargō, -is, sparsī, sparsum, -ere : répandre (*s. sēmina*) ; parsemer (*s. humum foliīs*) ; joncher. S'emploie au propre et au figuré, au physique et au moral. Ancien, classique, usuel. Panroman. M. L. 8120 ; et 8122, *spartum* ; cf. *farīnam conspartam*, Mul. Chir. 735.

Dérivés : *spargō, -inis* (Ven. Fort., d'après *aspergō*) ; *sparsilis* (Tert.) ; *sparsim* (Apul., A. G., Lact.) ; *sparsiō* (époque impériale) « pluie d'eaux parfumées » ; *spargūra* (Orib.).

Nombreux composés dans lesquels le préverbe ne fait que préciser le sens du simple : *a(d)spergō*, d'où *a(d)spergō, -inis* ; *a(d)spersiō* ; *a(d)spergus*, cf. M. L. 710 ; *circum-*, *cōn-*, *di-*, *ex-*, *īn-*, *inter-*, *per-*, *prae-*, *prō-*, *re-*, *super-spergō*.

On rapproche ordinairement le germanique : type angl. *sprinkle* « arroser, saupoudrer, pleuvoir », *spark* « étincelle », etc., et lit. *sproga* « étincelle » ; v. irl. *arg* « goutte ». D'autre part, le vocalisme *a*, de type « populaire », n'exclut pas un rapprochement avec une racine normale à *e/o* (v. *scandō*). Le perfectum secondaire en *-sī* permet de croire qu'ici *-ge/o* est un suffixe du présent. Dès lors, on peut rapprocher gr. σπείρω « je sème », cf. (avec le *ph* « populaire ») arm. *sp'rem* « je disperse » (*s'pirk'* « dispersion »), *p'arat* « dispersé », v. h. a. *sprīu* « balle de blé », et des formes diverses à élargissements variés ; v. Walde, *Vergl. Wört.*, II, p. 670 sqq., sous 2 *sp(h)er-* ; on ne saurait, d'ailleurs, préciser en quelle mesure 1 *sp(h)er-* « frapper (du pied) », etc., est apparenté à 2 *sp(h)er-* « disperser », et Walde, qui pose un **sp(he)reg-*, très vague, n'arrive pas à distinguer deux groupes, II, p. 672 sqq.

spartum, -ī n. : sparte, sorte de jonc ; corde de sparte, Emprunt ancien (Caton) au gr. σπάρτον.

Dérivés : *sparteus* ; *spartārius*, d'où *spartāria*, *-ōrum* « lieux plantés de sparte » ; *sparteolus* : pompier (muni de cordes de sparte) (Tert.) ; *spartilagō* (Chiron.) = spartum. M. L. 8122.

sparus, -ī m. (*sparum* n.) : 1° épieu, arme de jet à fer recourbé et à pointe aiguë (cf. Rich, s. u.), spéciale surtout aux paysans (*agrestis sparus*, Vg., Ae. 11, 682 ; *tēlum rūsticum*) ; 2° poisson de mer ; d'où *sparulus* : brème. M. L. 8123, 8124. Celtique : bret. *sparl* : barre, garrot.

On rapproche du premier sens v. h. a. *sper* « épieu », qui a tout à fait le sens de *sparus*, et aussi v. h. a. *sparro* « chevron » (avec gémination expressive?). Mais *sparus* « poisson » provient du gr. σπάρος.

spasmus, -ī m. : emprunt au gr. σπασμός « crampe », avec des formes populaires *pasmus* (Marc. Emp. ; v. B. W. *pâmer*), *spalmus* (Orib. lat.), *spaumus* (Mul. Chir.), peut-être par contamination avec *palmus*, de παλμός « convulsion », M. L. 8127. V. Niedermann, dans Vox Romanica, 1940, p. 183, et Corominas, Ibid., 1954, p. 375.

spatha (tardif *spata*, *spada*), **-ae** f. : battoir, spatule ; épée large et longue, cf. Rich, s. u. ; et M. L. 8128. Germanique : v. angl. *spadu*, etc. Emprunt au gr. σπάθη, d'où *spatula* (*spadola*) : épaule (d'animal), déjà dans

Varron, *s. porcīna* (Apicius) ; spatule ; petite branche de palmier, M. L. 8130 ; irl. *spaid* (?), *spadag* ; *spathārius* ; *semispatium gladium... a media spatae longitudine appellatum*, Isid., Or. 18, 6, 3 ; déformé en *sinespatium*. L'ancienne orthographe est conservée dans *spatula*, tandis que *th* a été introduit dans *spatha*, où l'emprunt était évident.

Spatula semble sans rapport avec σπατάλη, dont le sens est éloigné.

spatium, -ī n. : espace libre, étendue, distance ; intervalle. S'emploie aussi en parlant du temps. En particulier « espace réservé pour la promenade », « promenade » (concret) ; « piste, stade » pour les courses ; *spatium dēcurrere*. Usité de tout temps. M. L. 8129. Celtique : irl. *spaid*, britt. *yspaid*.

Dérivés : *spatior*, *-āris* : se promener ; *spatiātor* (Caton) ; *spatiātiō* (Gl.), *-tim* (Serv.) ; *spatiolum* (époque impériale) ; *spatiōsus* (non classique ; époque impériale) ; *spatiōsitās* (Sid.) ; *spatiālis* (Not. Tir.) ; *spatiābilis* (Paul. Nol.) ; *exspatior* : dévier, se répandre au loin (poétique, époque impériale) ; *interspatium* (Tert.), d'après *interuallum*.

V. *pateō*? On peut imaginer qu'il y aurait eu un *spat-* à côté de *pat-*, comme le lituanien a *spleičù* « j'étends » à côté de *platùs* « large ». Mommsen a supposé un emprunt au gr. dor. σπάδιον pour στάδιον ; le sens technique de « piste, stade » serait le plus ancien? Le *t* supposerait un intermédiaire étrusque. Hypothèse peu vraisemblable.

spatula : v. *spatha*.

***speciō, -is, spexī, spectum, specere** (et *spiciō* reformé d'après les composés, qui sont aussi usités que le simple est rare) : « apercevoir » et « regarder ». Se trouve seulement chez les auteurs archaïques, dans des conditions particulières qui donnent un sentiment d'artifice ; ainsi chez Plaute, Cas. 516 : *nunc specimen specitur, nunc certamen cernitur* ; et Mi. 694 : *quae supercilio spicit* [*spicit* dans les manuscrits : la forme en *spiciō* des composés était seule usuelle, et *spicit* a été tiré des composés]. Remplacé à l'époque classique par des composés ; cf. Varr., L. L. 6, 82 : « *spectare* » *dictum ab* ⟨*specio*⟩ *antiquo, quo etiam Ennius* (A. 421) *usus* : « ⟨*q*⟩*uos Epulo posquam spexit* » *et quod in auspiciis distributum est qui habent* « *spectionem* », *qui non habeant, et quod in auguriis etiam nunc augures dicunt* « *auem specere* ». *Consuetudo communis quae cum praeuerbiis coniuncta fuerunt etiamnunc seruat, ut* « *aspicio, conspicio, respicio, suspicio,* ⟨*dispicio*⟩, *despicio* », *sic alia ; in quo etiam* « *expecto* » *quod spectare uolo. Hinc* « *specula* » ; *hinc* « *speculum* », *quod in eo specimus imaginem*, « *specula* » *de quo prospicimus*, « *speculator* », *quem mittimus ante, ut respiciat quae uolumus, hinc qui* (= *quō* abl.) *oculos inunguimus quibus specimus*, « *specillum* ».

A *speciō* correspond un mot racine *-spex* usité comme second terme dans des composés conservés par la langue religieuse : *auspex*, cf. *auis*, d'où *auspicium*, *auspicor* ; *haruspex*, *haruspicium* ; *extispex*, *extispicium* (*īnspex*, *prospex* ne sont attestés qu'à date basse, et peu, et sont sans doute refaits sur les verbes *in-*, *prō-spiciō*) ; *uestispica* (Plt., Tri. 252 dans *A*, *uestiplica* dans *P*) ; sur cette forme, v. Leo, Mél. Boissier, 355 sqq., et Grenier, Mél. Chatelain, 181 sqq. Sur *auspicium* Tertullien a bâti *īnspicium*.

Dérivés : *speciēs* (v. plus bas) ; *spectiō*, rare et technique, uniquement employé dans la langue augurale, cf. Varron cité plus haut ; les composés *īnspectiō*, *circumspectiō* sont usuels. De même, le substantif verbal **spectus* n'est pas attesté en dehors d'un exemple de Pacuvius cité par Festus 444, 29, mais *aspectus*, *cōnspectus*, *dēspectus*, etc., sont fréquents ;

spectrum, terme créé, semble-t-il, par l'épicurien Catius pour traduire εἴδωλον ; cf. Cic., Fam. 15, 16, 1.

specimen : indice, marque ; exemple, modèle ; image, M. L. 8131 a, **specimentum*.

specula : observatoire ; par suite « hauteur, éminence » (= gr. σκοπιά) ; de là *speculor*, *-āris* : guetter, épier, M. L. 8132, et ses dérivés *speculātor*, emprunté en got. *spaikulātūr* « Späher », *-trīx*, *-tōrius*, *-tiō*, *-tīuus* (tardif, Boèce, Cassiodore, trad. de θεωρητικός), *-bilis* (Stace), *-bundus* (époque impériale) ; *praespeculor*, *-āris* (tardif).

speculum : miroir (traduisant gr. κάτοπτρον), M. L. 8133, *speculum* et **spiculum* ; *speculāris* : de miroir, et « transparent », *s. lapis* « talc » ; *speculāria*, *-ium*, M. L. 8132 a ; *speculārius* : miroitier ; *speculātus* : orné de miroirs ; *specillum* : sonde (terme de chirurgie) ; *specillātus* : orné de petits miroirs (Vop. Prob.).

A *speciō* correspondent aussi certains adjectifs attestés dans les composés : ainsi *-spicuus* dans *cōnspicuus*, *perspicuus*, *prōspicuus* ; *-spicāx* dans *perspicāx*, *suspicāx*, d'où *perspicuitās*, *perspicācia*, *perspicācitās*.

Speciō a fourni un grand nombre de composés à préverbes qui suppléent au manque de pareils composés avec *uideō*. Dans la plupart d'entre eux, le préverbe ne fait que préciser le sens du simple. Dans certains, au sens de « apercevoir » par les yeux s'est jointe une nuance de sens moral ; ainsi dans *dēspiciō* « regarder de haut en bas », par suite « dédaigner, mépriser », d'où *dēspectus* « dépit », M. L. 2601 et 2598, britt. *despez* ; *praespiciō*, doublet très rare et tardif du suivant ; *prōspiciō* « regarder en avant » et « prévoir » ; *circumspiciō* « regarder de tous côtés » et « être circonspect » ; *respiciō* « se retourner pour regarder » et « avoir égard à » ; *respectus*, *-ūs* m. « égard, respect », M. L. 7245, et *respectiō* (Sᵗ Aug., Orig.) ; *suspiciō* « lever la tête pour regarder », d'où « admirer », et aussi « regarder en dessous, soupçonner » ; *suspectus*, M. L. 8485 ; B. W. *soupçon* ; *dispiciō* « discerner » ; *dispectus* ; *īnspiciō* « regarder dans » et « examiner, étudier », etc. Dans *aspiciō* « apercevoir » et dans *cōnspiciō*, d'où *cōnspectus* « regard, aspect », M. L. 2169, surtout dans ce dernier, le préfixe sert essentiellement à marquer l'aspect déterminé ; cet aspect existe aussi dans les formes où le préverbe a un sens concret.

A *-spiciō* correspondent : 1° une formation en *-ā-*, *-spicor*, existant seulement dans les composés familiers qui, du reste, malgré la différence de formation, s'emploient exactement avec la même valeur d'aspect que les composés de *-speciō* (cf. Plt., Mo. 835-838, l'échange indifférent de *cōnspiciō* et *cōnspicor*) : *cōnspicor*, *-āris* ; *dēspicor* (participe *dēspicātus* dans Plt.) ; *suspicor*, *-āris*, M. L. 8487, auquel il est tentant de rattacher *suspiciō*, *-ōnis* « soupçon » ; v. ce mot. Les formes romanes re-

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

montent à *suspiciō* ou *suspectiō* (fr. *soupcon*). M. L. 8488 ; B. W. s. u.

2° un fréquentatif *spectō, -ās*, qui est la forme employée sans préverbe : regarder habituellement, être tourné ou orienté vers ; tenir compte de ; avoir les yeux fixés sur, observer, considérer (sens physique et moral) ; d'où *spectātus* « observé, reconnu », souvent dans un sens laudatif (cf. θεατός) ; *spectātior, spectātissimus*. Celtique : gall. *yspeithio, yspaith*. — *Spectō* a fourni de nombreux dérivés et composés : *spectābilis* ; *spectābilitās*, titre d'honneur sous l'Empire ; *spectāculum* « gradin », « spectacle » (classique) ; *spectāmen* n. (archaïque et postclassique) ; *spectātiō* (rare, mais classique), *-tor, -trīx, tīuus* (rare, technique), *ad-, circum-, dē-* (M. L. 2597), *ex-* (M. L. 3039), *in-, intrō-, per-, prō-, re-, suspectō* (M. L. 8484), qui doublent les composés de *speciō* ; ce sont les formes qui sont mises en rapport régulier avec *-spiciō* et qui tendent à remplacer *cōnspicor, dēspicor* ; mais *dēspicātus* a subsisté, et c'est *suspicor* qui est la forme de Cicéron, et non *suspectō*. *Exspectāre* « regarder de loin » s'est spécialisé dans le sens de « attendre », où il a supplanté *opperior* ; de là *exspectātiō* « attente », *exspectābilis, -e, inexspectātus*.

speciēs, -ei f. : 1° vue (synonyme de *uīsus* ou de *aspectus*, rare dans ce sens) ; 2° aspect, apparence (sens usuel ; traduit gr. εἴδωλον (cf. *spectrum*) ; s'oppose à *rēs* « la réalité »), par suite « faux-semblant, prétexte » ; avec un sens laudatif, « belle apparence, beauté », d'où *speciōsus* (cf. *formōsus*), *speciōsē, speciātus* (Tert.). Dans la langue philosophique a servi à traduire gr. εἶδος, comme *genus*, γένος ; de là « espèce », subdivision du genre, d'où à l'époque impériale *speciālis* (= εἰδικός), opposé à *generālis*, cf. Quint. 5, 10, 43, et *speciālitās* (et *specietās* « qualité spéciale »), *speciāliter*. et *specificus* (Boëce), etc. De ce sens dérivent les sens qu'on trouve à basse époque dans des langues techniques, par exemple, en droit, « cas spécial » ; dans la langue du commerce, « marchandises » (classées par espèces ou par sortes), en particulier « épices, drogues », sens conservé dans les langues romanes, M. L. 8131 ; B. W. s. u., et en germanique : v. angl. *spice* (de *specia*). Irl. *speig*. V. Wölfflin, ALLG XI, Stzb. Munich, 1900.

La notion de « voir » est l'une de celles où il existe des procédés supplétifs : en sanskrit, un présent *páçyāmi* se trouve en regard de l'aoriste *ádarçam*, du parfait *dadárça* ; le grec a ὁρῶ, ὄψομαι et εἶδον ; l'arménien *tesi* « j'ai vu », présent *tesanem* « je vois », ne peut s'expliquer que par une contamination de *derk'-* et de *spek'*. En albanais, *paše* sert d'aoriste à *shoh* « je vois ». Au premier abord, le latin a un système complet pour *uideō, uīdī*. Mais le participe *uīsus* est visiblement secondaire, avec son *ī* pris à *uidī*. D'autre part, *uideō* n'est proprement pas accompagné de préverbes : *praeuideō, prōuideō, in-uideō* ont des valeurs sémantiques spécialisées. En face de *uideō*, les formes à préverbes au sens de « voir » sont *aspiciō, inspiciō, perspiciō, prōspiciō, dēspiciō, respiciō*, de même que le slave a, avec préverbe, *-zьrěti* en face de *viděti* « voir », dont les quelques formes à préverbes ont des valeurs spéciales. Le sens fondamental de « prendre connaissance » ou « avoir connaissance », qui est celui de la racine **weid-* de lat. *uidēre*, v. sl. *viděti*, se prêterait mal à la valeur « déterminée » qui est celle des formes à préverbe ; le sens de « regarder » reste sensible dans *aspicere*, etc. L'ancien adjectif en *-to-* est *-spectus* (existant avec préverbes). Inversement, le simple *speciō* existe à peine. Il n'est pas rare que le présent du verbe « voir » soit exprimé par un verbe signifiant « observer » ; c'est ce qui arrive dans le correspondant sanskrit de *speciō*, à savoir skr. *páçyati* « il voit », et dans gr. ὁράω.

Le présent attesté par *aspiciō, inspiciō*, etc., a un pendant dans skr. *páçyati*, av. *spasyeiti* « il regarde, il voit ». Mais le type de présents en **-ye-* est secondaire ; et le caractère de l'emploi de *speciō* n'est pas le même que celui de skr. *páçyāmi*. La racine ne fournissait pas d'ancien aoriste : lat. *-spexī* appartient au type de formation relativement non ancien du perfectum en *-sī*. Le présent avestique à redoublement, peu attesté, n'offre pas de caractères d'antiquité. En védique, il n'y a proprement pas d'aoriste de cette racine : *ádarçam* est la forme usuelle de l'aoriste ; et le parfait *paspaçé* est rare, sans correspondant avestique. Les autres langues n'ont pas de forme verbale de la racine **spek'-*. En indo-iranien, comme en latin, le présent du type en **-ye-/-i-* a l'air dérivé de formes nominales.

Mais, d'une langue à l'autre, les formes nominales ne concordent pas. L'indo-iranien a un thème radical pour désigner un agent, ce qui n'est pas usuel à côté d'une forme verbale : véd. *spáṭ*, acc. *spáçam* et av. *spaš*, acc. *spasəm*, au sens de « observateur ». D'ordinaire, il s'agit d'un observateur divin : RV, X 35 8, *spáṭ úd eti sū́r(i)yaḥ* « le soleil monte en observateur » ; *Miθra* joue ce rôle dans l'Avesta. En latin, dans *auspex, haruspex, extispex, -spex* ne figure qu'au second terme de composés (à sens religieux), ce qui est normal. — Mais lat. *speciēs* est, comme *aciēs, prōgeniēs*, etc., l'un de ces substantifs en *-iē-* qui remplacent d'anciens noms radicaux ; il n'a pas de correspondant hors du latin. Il n'y a donc pas concordance de sens et d'emploi entre les noms radicaux latins et indo-iraniens. — L'ombrien a un nom d'agent *Speture* « Spectōrī » pour désigner un certain personnage divin, T. E. II a 5.

Le germanique n'a que des formes nominales. V. h. a. *speha* « observation attentive », d'où *spehōn* « observer », a servi notamment pour l'observation militaire. Cet emploi est ancien ; cf. lat. *specula*, d'où *speculor* et *speculātor*, qui sont des termes militaires ; l'emprunt roman au germanique, v. f. *espie*, it. *spia, spione* (d'où fr. *espion*) et it. *spiare*, fr. *épier*, se rattache à ce type d'emploi. — C'est plutôt au sens religieux que fait penser v. isl. *spá* « prophétie ». — Il y a un dérivé v. h. a. *spāhi* « sage, avisé ».

Un sens à noter, qu'on ne retrouve pas en latin, est celui qui apparaît en pehlvi (de Turfan), *'ispās* « considération », d'où « service » ; ce mot pehlvi du Nord a été emprunté par l'arménien, d'où *spas* « service », *spasem* « je sers ».

Hors de ces groupes, la racine **spek'-* n'est pas clairement attestée. Mais la ressemblance du sens et des formes rend difficile d'écarter l'idée que le groupe de gr. σκέπτομαι (de **σκεπ-yομαι*) « j'observe » résulterait d'une métathèse de **spek'-* en **skep-* (sous l'influence de κοέω, θυοσκόος, etc.?) ; cf. *stercus*. Le présent σκέπτομαι a les mêmes caractères que lat. *speciō* et skr. *páçyati*. On a aussi σκοπή « observatoire », σκοπιάζω « je guette, j'épie », etc. L'itératif σκοπέω s'est largement développé, comme *spectō* en latin.

spectile (*spetile*), **-is** n. : *spetile uocatur infra umbilicum suis quod est carnis, proprii cuiusdam habitus, exos, qua etiam antiqui per se utebantur. Plautus enumerandis (s)uillis obsoniis in Carbonaria sic meminit* (49) : « *Ego pernam, sumen, sueres, spectile,* † *galium* †, *glandia* », F. 444, 32.

Si *spectile* est la graphie correcte, pourrait dériver de *speciō* ; désignerait une partie spécialement examinée par les haruspices? Cf. karne speturie « carnī spectōriae », T. E. II a 1.

spectrum : v. *speciō*.

specus, -ūs m. (et aussi féminin chez les archaïques et les archaïsants ; *specus* n. dans Vg., Ae. 7, 568, et Sil. 13, 425, de *specus, -oris* ; on trouve aussi *specum, -ī* n. dans Caton et Accius) : grotte, caverne ; puis toute espèce de cavité, gouffre, en particulier le canal couvert d'un aqueduc ; v. Rich, s. u. Pas de dérivé ; nón roman.

Cf. v. sl. *pešti, peštera* « caverne »? V. A. Meillet, *Études sur l'étym. du v. sl.*, p. 166 sqq. Mais généralement rattaché à *speciō*. V. *scopulus*.

spēlaeum : v. *spēlunca*.

spelta, -ae f. : sorte de blé, épeautre, originaire de Pannonie d'après St Jérôme. Rare ; tardif, premier exemple dans l'édit de Dioclétien. Sans doute emprunté au germanique, passé dans les langues romanes, M. L. 8139, et de nouveau emprunté par le v. h. a. *spēlza*, v. angl. *spelt*?

Un *e* devant *l* suivi de consonne va contre le traitement normal de *e* en latin.

spēlunca, -ae f. : caverne. Attesté depuis Cicéron ; usité de tout temps. Emprunt à l'accusatif du gr. σπήλυγξ, comme *spēlaeum* est emprunté à σπήλαιον, demeuré dans quelques dialectes romans sous la forme **spelūca*, M. L. 8140. La sourde *c* de *spēlunca* en face de gr. σπήλυγγα suppose peut-être, comme le suggère M. Niedermann, un intermédiaire étrusque ; cf. *sporta*.

Dérivé : *spēluncōsus* (Cael. Aur.). Sans doute terme de marine à l'origine.

spernō, -is, sprēuī, sprētum, spernere : sens premier « écarter » (joint à *sēgregāre* par Plt., Cap. 517, *nunc spes opes auxiliaque a me segregant spernuntque se* ; cf. Mi. 1232 et Ennius, Sc. 189 V) ; d'où « repousser avec mépris, dédaigner, mépriser », sens usuel et classique. Non roman.

Dérivés et composés : *spernāx* (Sil., Sid.) ; *sprētiō* (Ambr.) ; *sprētor* (rare, premier exemple dans Ov.) ; *sprētus, -ūs* m. (Apul., Sid.) ; *sprēbilis, -litās* (tardifs) ; *dēspernō* (Col.).

A *spernō, -is* correspond un intensif-duratif en *-ā-*, dans *aspernor, -āris* « repousser avec mépris », d'où *aspernātiō, -tor, -ābilis* ; *-āmentum* (langue de l'Église). Le simple *spernor*, dans Fronton, semble tiré de *aspernor*. Non roman.

Pour la forme, *spernō* est fait comme *sternō* (v. ce mot). La racine est celle qui indique la notion de « pousser, heurter du pied, fouler aux pieds » et qui apparaît avec **p* ou avec la forme expressive **ph* : skr. *sphurā́ti* « il pousse du pied, il marche sur, il bondit », hitt. *išpar-* « fouler, écraser », lit. *spirù, spìrti* « heurter du pied, fouler », russe *pru, perét'* « presser », gr. σπαίρω « je me débats », gr. σφυρόν « cheville du pied, talon », irl. *seir* « talon » (duel *di pherid*), gall. *ffer* « cheville (du pied) ». Il y a eu des formes de type dissyllabique, comme le montrent l'intonation du lit. *spìrti* et le présent skr. *spṛnā́ti* « il gagne, il sauve » (avec un sens fortement évolué). Ceci fait comprendre v. h. a. *spornōn* « frapper du talon », à côté de v. h. a. *spurnan* « heurter du pied ». Dès lors, il est probable que le type de *spernō, spernis* et celui de *-spernor, -spernāris* sont des différenciations d'un seul type de présent en **nā-/-nə-* (3e plur. **-n-onti*). La valeur durative aura été attribuée à *-spernor, -āris* d'après le type *oc-cupāre*, etc. Toutefois, il y a une difficulté : *sprētus* (qui a entraîné *sprēuī*) indiquerait une racine dissyllabique à *-ē-* final, donc d'un type qui ne comporterait pas de présent en **-nā-*. Mais le grec a σπαράττω, avec σπαρα- ; l'*ĕ* de *sprētus* n'est sans doute pas plus ancien que celui de *-crētus* (*crēuī*). Du reste, on peut penser pour *-spernārī* au modèle de *-sternāre* en face de *sternere*.

spēs, spei f. (pl. *spērēs* dans Ennius, A. 128, et les archaïques ; acc. sg. *spērem* dans Nonius, v. *prosper*) : espérance, attente d'un heureux événement, cf. Cic., Tu. 4, 37, 80, qui l'oppose à *metus*. Personnifiée et divinisée. Non conservé dans les langues romanes, qui ont recouru à des formes plus pleines dérivées de *spērāre*.

Dérivés et composés : *spēcula*, diminutif familier, cf. *rēculā*, de *rēs* ; *spērō, -ās* : espérer, M. L. 8141 ; *spērātus, -a* « fiancé, -cée » ; *spērātor* (St Aug.) ; *Spērātiō, -tiānus* ; *spērābilis* ; *dēspērō* : perdre espoir, désespérer, M. L. 2599 ; *dēspērātiō* ; *īnspērāns, īnspērātus*, cf. gr. ἀνέλπιστος ἀπροσδόκητος ; *exspēs* adj. (attesté seulement au nominatif, poétique) ; *praespērō* (Tert.).

Si le singulier *spērem* et le pluriel *spērēs* sont bien les formes anciennes, il en résulte que *spēs* était à l'origine un mot racine du type *mōs, mōris*. La flexion *spēs, spem* se serait substituée à *spēs, spērem* sous l'influence de *rēs, rem*, avec lequel *spēs* formait un couple antithétique (cf. *fel/mel*, etc.). Mais on peut aussi penser qu'il y a eu un thème radical **spē-* et une forme élargie **spēs*, côte à côte comme dans *uīs, uīrēs* ; le védique offre des flottements entre *medhá* et *-medhás, uṣá* et *uṣás-*, par exemple. Quoi qu'il en soit, lat. *spē-* est un thème racine ; la racine fournit des formes verbales au slave : *spěti* « aboutir, réussir » ; au baltique : lit. *spėti* « arriver à, suffire à » ; au germanique : v. angl. *spówan* « réussir ». — Pour *prosper*, v. ce mot.

sphaera (*sp(h)ĕ-* dans Prud.), **-ae** f. : emprunt au gr. σφαῖρα, déjà dans Caton au sens de « boule, boulette » (cf. le sens de « balle du jeu de paume » dans Cael. Aur.), avec un dérivé *spairita* (= **σφαιρῖτης*) ; usité surtout dans la langue philosophique au sens de « sphère » céleste (depuis Cic.). De là *sphaerula* (St Aug.), *spherālis* (Macr.) ; les autres dérivés sont des transcriptions du grec. Demeuré surtout dans les dialectes italiens sous la forme *spera, sperula*, M. L. 8143-8144 ; cf. irl. récent *spéir* « ciel, firmament ».

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

spīca, -ae f. (doublet ancien *spīcus* m., d'après F. 446, 14 ; on trouve aussi un neutre *spīcum* et une forme campagnarde avec *e* (issu de *ei*?) : *speca*, cf. Varr., R. R. 1, 48, 2, *rustici, ut acceperunt antiquitus, uocant specam*. La variation de genre est issue sans doute d'une flexion *spīcus*, pl. *spīca*) : 1° épi ; proprement « pointe » ; cf. *spīculum*. S'applique ensuite à des objets de forme semblable à l'épi : gousse ; carreau ou brique oblongue, *spīca testācea*, servant à faire des parquets imitant l'arrangement des grains de blé dans l'épi (v. Rich, s. u.) ; 2° l'Épi, étoile dans la constellation de la Vierge. Ancien (Cat.), usuel. Panroman. Les formes romanes remontent à *spīca* et *spīcum*, M. L. 8145 et 8148. Germanique : b. all. *spijk, -er* « Speiche, -cher », v. h. a. *spihhari* de **spicārium* ; *speitha* de *spīcula*.

Dérivés et composés : *spīcō, -ās* (presque uniquement usité au passif, *spīcor*, qui est sans doute lui-même bâti sur *spīcātus* : muni d'épis), M. L. 8146 ; *spīceus* (Vg., latin impérial) ; **spīcārium* : grenier à blé, M. L. 8146 a ; *spīcifer* (Manil.) ; *spīcilegium* (Varr., R. R. 1, 53 ; L. L. 7, 109, sans doute terme technique de la langue rustique, cf. *flōrilegium*) ; *spīculum* : fer barbelé d'une flèche ou d'une lance ; pointe d'un dard ; puis « javelot, épieu », cf. Rich, s. u., M. L. 8147 (mais le fr. *épieu* provient du germanique), et *spīculus, -a, -um* (Tert.) ; *spīculō, -ās* : rendre pointu ; *spīcula* : petit épi, muscade ; *spīcōsus* (Isid., Or. 17, 19, 3) ; *spīcella* (Gl.).

On rapproche lat. *spīna*. Hors du latin, rien de net.

***spida** : *horrida* (Gloss.). Contrépel de *hispida*, noté *ispida*, d'après *spiritus*, noté *ispiritus*, etc. ; cf. *scias*.

spīna, -ae f. : épine (arbrisseau épineux, églantine) ; d'où « pointe, piquant, arête » ; « épine dorsale », de là « barrière du cirque » qui formait en quelque sorte l'épine dorsale de l'arène, cf. Rich, s. u. ; sens figuré « difficulté épineuse » (= ἄκανθα, comme *spīnōsus* « épineux » = ἀκανθώδης). Ancien, usuel. Panroman. M. L. 8150 ; B. W. s. u. Celtique : irl. *spín*, gall. *yspin*.

spīnus, -ī f. (et m. ; *spīnus, -ūs* f., Varr.) : épine noire, prunier sauvage. M. L. 8155.

Dérivés et composés : *spīnālis* (Macr., *s. medulla*), M. L. 8151 ; *spīneus* (époque impériale, rare) ; *spīnōsus* (usuel, propre et figuré), M. L. 8153 ; *spīnōsitās, spīnōsulus*, tous deux tardifs ; *spīnifer, -ger* (rares, poétiques) ; *spīnula* (Arn., Apul.), M. L. 8154, et v. h. a. *spinula, spenala* ; *spīniola* : rose épineuse (Plin.) ; *spīnētum*, M. L. 8152 ; *spīniscō, -is* (Mart. Cap.).

Cf. peut-être aussi *Spīnō, -ōnis* m., nom d'un fleuve voisin de Rome.

On rapproche lat. *spīca* ; et ombr. spina, spinia « columna »? Sens douteux.

spīnea, -ae f. : sorte de vigne, aussi nommée *spiōnia* (Col., Plin.). De *spiōnia* dérive *spiōnicus* (Col.).

spinter (*spinther*), **-eris** n. : *armillae genus quo mulieres utebantur bracchio summo sinistro*, P. F. 449, 3. Archaïque. Sans doute, emprunt au gr. σφιγκτήρ, cf. Rich, s. u. L'absence d'aspirée, la réduction du groupe de trois consonnes, le changement de genre attestent le caractère oral et populaire de l'emprunt, qui a sans doute passé par un intermédiaire étrusque. De σφιγκτήρ dérive aussi **spintria** « pédéraste » (Pétr., Tac., Suét.).

spinturnix, -icis f. : *est auis genus turpis figurae... ea Graece dicitur, ut ait Santra*, σπινθαρίς, F. 446, 7. Plaute a aussi *spinturnīcium*, Mi. 989. Rare, archaïque. Emprunt au gr. σπινθαρίς, déformé sous l'influence de *coturnix*.

spiōnia : v. *spīnea*.

spīra, -ae f. : *dicitur et basis columnae unius tori aut duorum, et genus operis pistorii, et funis nauticus in orbem conuolutus, ab eadem omnes similitudine. Ennius* (A. 510) *uero hominum multitudinem spiram uocauit*, P. F. 445, 1 ; v. Rich, s. u. Emprunt au gr. σπεῖρα ; de là *spīrillum* : *barba caprae appellatur*, P. F. 447, 2 (altéré en *sterillum* dans les Gl.) ; *spīrula* « tore » ; petit gâteau de cette forme.

spīrō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : souffler (transitif et absolu ; cf. Plin. 8, 138, *obturatis qua spiraturus est uentus cauernis* ; et Lucr. 2, 705, *flammam spirantes ore Chimaerae*), exhaler un souffle ou une odeur ; respirer (en parlant de l'homme). De ce sens initial dérivent des sens figurés : « être en vie », « être inspiré » ; « respirer » (cf. *mollem spirare quietem*, Prop. 1, 3, 7), etc. Ancien (Enn.), usuel. Non roman.

Dérivés et composés : *spīrābilis* (attesté à partir de Cicéron, rare) ; *spīrāculum* : soupirail, M. L. 8156, B. W. s. u., irl. *spiracul* ; *spīrāmen* ; *spīrāmentum* ; *spīrātiō, spīrātus* (rares et tardifs) ; *spīritus, -ūs* m. (qui est à *spīrō* comme *hālitus* à *hālō*) : souffle ; air ; respiration ; aspiration (d'où « esprit » en grammaire, trad. du gr. πνεῦμα) ; exhalaison. Comme le gr. πνεῦμα, et sans doute d'après lui, « souffle divin, esprit divin », « inspiration », d'où « esprit, âme » (v. *animus, -ma*) ; et, dans la langue de l'Église, « l'Esprit », sens conservé dans les langues romanes, M. L. 8158 ; et en celtique : irl. *speiread, spirut, spirtalde* ; britt. *yspryd*. De là, dans la latinité impériale, *spīritālis, spīrituālis, -e* adj. = πνευματικός et ses dérivés (v. B. W. sous *spirituel, spiritueux*) ; *spīritō, -ās* (Ital.) ; *spīritifer* (Ignat.), etc. M. L. 8157 b, *spīriticulus*.

Composés : *adspīrō* : souffler vers, d'où « souffler favorablement (propre et figuré), favoriser » et « aspirer à » ; en grammaire, « aspirer » = προσπνέω ; *adspīrātiō* = πρόσπνευσις et δασύτης ; et, très tardifs, *adspīrāmen, adspīrātīuus, adspīrātus* ; *cōnspīrō* = συμπνέω, usité uniquement au sens moral de « conspirer ». Attesté depuis Lucrèce et Cicéron. *Cōnspīrātiō* = συμπνοή (-πνοια, -πνευσις) ; *ex-* (terme noble et poétique), *in-, inter-, prō-, re-*, *sus-pīrō*, dans lesquels le suffixe ne fait que préciser l'idée verbale. *Respīrō* et *suspīrō* sont les plus usités et ont fourni un assez grand nombre de dérivés (cf. *suspīrāmentum*, Mulom. Chir.) ; *īnspīrāre, sŭspīrāre, suspīrium* sont demeurés dans les langues romanes, M. L. 4469 a, 8489, 8489 a.

Aucun correspondant exact hors du latin. Mais on retrouve ici les éléments qui figurent dans des onomatopées relatives au souffle ; cf. gr. φῦσα « soufflet », lit. *puntù, pústi* « souffler », etc ; la sonante intérieure est *i* et non *u* ; et il y a un *s-* initial ; c'est donc un autre type expressif que le type **p(h)u-*. Le groupe germanique de v. isl. *fisa* « pēdere » est semblable, mais sans doute indépendant.

spissus, -a, -um : épais. De là « qui coule lentement » et, en parlant du temps, « qui vient lentement, tardif » ; par suite, « pénible » ; cf. *spissē* et *spissigradus* dans Plaute. Par contre, à l'époque impériale, *spissus* s'emploie au sens de « dru, serré », *spississima basia* (Pétr. 31, 1), *spissis pulsibus* (Vég., Mul. 2, 129, 1), sens qui est à la base de l'it. *spesso*. M. L. 8160, *spissus*.

Dérivés et composés : *spissō, -ās* (époque impériale) ; *spissēscō* (Lucr.) ; *spissim* ; *spissitās* ; *spissitūdō*, M. L. 8159 a ; *spissātiō* ; *spissāmentum* : bouchon, tampon ; **spissia*, M. L. 8159 ; B. W. *épais*.

Adjectif en *-to-* qui s'expliquerait en partant d'une racine attestée par gr. σπιδνόν · πυκνόν, συνεχές, πεπηγός (Hes.), ἀσπιδής « étendu » et lette *spiežu, spiêdu, spiêst* « presser » (itér. *spaidît*).

splēn, -is m. : rate. Emprunt au gr. σπλήν ; *splēnium* : mouche, emplâtre = σπλήνιον ; d'où *splēniātus* : couvert de mouches ou d'emplâtres. Non attesté avant l'époque impériale. M. L. 8164.

splendeō, -ēs, -duī (seulement dans S^t^ Aug.), **-ēre** : briller, sens physique et moral. Ancien (Enn.), classique. M. L. 8164 a. Celtique : britt. *ysplann*, gall. *ysplennyd*. — Terme surtout poétique et noble ; il en est de même des dérivés et composés : *splendor* (dont les représentants romans sont de la langue savante, M. L. 8165) ; *splendidus* (d'où *splendidō, -ās*, Apul.) ; *splendēscō, -is* ; *resplendeō* (= *relūceō* ; représentants savants dans les langues romanes, cf. M. L. 7246) ; *exsplendēscō*. A basse époque se rencontrent aussi *splendentia* (S^t^ Jér.) ; *splendicō, -ās* (Apul.) ; *splendificō* (Ital., Mart. Cap.) ; *splenditenēns* (Aug.) ; *splendōrifer* (Tert.), tous de style « noble ».

Noms propres : *Splendō, -dōnius*.

Lit. *spléndžiu* « je brille » est mal établi. Et *spíndžiu, spindẽ́i* « briller », lette *spuôdrs* (de **spandras*) « brillant » n'ont pas d'*l*.

Cf. peut-être m. irl. *lainn* « brillant », de **plandis, léss* « lumière ».

spolium, -ī n. : dépouille d'un animal (sens surtout attesté en poésie), puis « dépouille(s) d'un ennemi, butin », etc. Dans ce sens, usité surtout au pluriel *spolia*, ce qui explique la forme féminine du mot dans les langues romanes. M. L. 8168. Celtique : irl. *speil*, britt. *yspail*. Ancien (Enn.), classique, usuel.

Dérivés et composés : *spoliō, -ās* (*spolior*, Enn.) : dépouiller, M. L. 8169 ; et *dēspoliō*, M. L. 2602, britt. *dispeilio* ; *exspoliō* ; *spoliātiō, -tor, -trīx, -tōrium, -bilis* ; *īnspoliātus* (depuis Virgile = ἀναφαίρετος) ; *spoliārium*.

On rapproche gr. σπόλια · τὰ παρατιλλόμενα ἐρίδια ἀπὸ τῶν σκελῶν τῶν προβάτων (Hes.) ; σπολάς « peau travaillée, vêtement de peau » ; lit. *spāliai* « déchets de lin » ; sans doute σπάλαξ, ἀσπάλαξ et σφάλαξ, ἀσφάλαξ « taupe » ; σφαλάσσειν · τέμνειν, κεντεῖν (Hes.), et tous les mots apparentés de plus ou moins loin, comme v. h. a. *spaltan* « fendre ». Groupe de mots populaires, dont l'original indo-européen n'est pas clairement restituable.

sponda, -ae f. : bois de lit ; par extension, « lit de repos », « civière » (Mart.). M. L. 8170 ; néerl. *spond*.

Aucun correspondant exact. Terme technique, attesté depuis Varron ; sans doute emprunté?

spondeō, -ēs, spopondī, spōnsum, spondēre : prendre un engagement solennel (transitif et absolu : « engager » et « s'engager » ; Varr., L. L. 6, 71, *qui spoponderat filiam despondisse dicebant quod de sponte eius, i. e. de uoluntate exierat* ; et Serv., in Ae. 10, 79 : *proprie sponderi puellae est ; ergo sponsus non quia promittitur, sed quia spondet et sponsores dat*). Usité de tout temps. Se dit de toute espèce d'engagement de caractère religieux (sur ce caractère, v. J. Girard, *Droit romain*, 2^e^ éd., p. 474, et Westrup, *Notes sur la « sponsio »*, 1947, p. 10 sqq.), en particulier des engagements relatifs au mariage de la part du père qui s'engage (*spondet*) à donner sa fille (*spōnsa*) ; le masculin *spōnsus* est postérieur à *spōnsa* et se rencontre pour la première fois dans Cic., de Inu. 2, 79 ; cf. les passages cités plus haut et Serv. Sulp. ap. Gell. 4, 4, 2 : *qui uxorem ducturus erat ab eo, unde ducenda erat, stipulabatur eam in matrimonium datumiri ; qui ducturus erat itidem spondebat. Is contractus stipulationum sponsionumque dicebatur « sponsalia ». Tunc quae promissa erat « sponsa » appellabatur, qui sponderat ducturum « sponsus ». Sed si post eas stipulationes uxor non dabatur aut non ducebatur, qui stipulabatur, ex sponsu agebat...* De *spōnsus* est dérivé *spōnsō, -ās* (Dig., Tert.) : épouser ; v. B. W. s. u. Tous ces mots sont bien représentés avec ce sens spécial dans les langues romanes ; cf. *spōnsus, -a, spōnsāre, spōnsālia, spōnsiō*, M. L. 8174-8177 ; et irl. *pósaim*. Le texte de Servius Sulpicius énumère à peu près tous les dérivés usités de *spondeō* ; *spōnsiō* est usuel et classique, mais technique ; *spōnsus* ne se rencontre qu'à l'ablatif ; de *spōnsālia, -ium* dérive *spōnsālicius* (tardif, Sid.) ; un diminutif *spōnsiuncula* est dans Pétrone.

Composés : *cōnspondeō* : s'engager ensemble (joint à *coniūrāre, comprōmittere* dans le S. C. Ba.) ; *dēspondeō* : se séparer par engagement de (se dit du père qui promet sa fille, *d. fīliam alicuī*), par suite « abandonner, perdre », dans *dēspondēre animum, animōs* ou même simplement *dēspondēre* (Col.). Dans la langue courante a le sens de « s'engager à donner, promettre » ; *dēspōnsiō, -sor* et *dēsponsō, -ās, -ātiō* (époque impériale), M. L. 2602 a.

respondeō, -ēs : s'engager en retour, ou « répondre à un engagement solennellement pris ». Terme qui a appartenu d'abord à la langue religieuse et qui s'est dit des réponses des oracles, etc., obtenues contre un engagement précédemment pris ; sens bien conservé dans le participe *respōnsum*, qui est resté un terme technique du droit ou de la religion ; cf. Cic., de Or. 2, 27, 116, *res iudicatae, decreta, responsa* ; Cat. 3, 4, 9, *haruspicum responsa* ; T.-L. 7, 31, 8, *responsum senatus*. En passant dans la langue commune, le verbe a pris le sens général de « répondre à une question ». Panroman sous la forme *rĕspŏndĕre*. M. L. 7247 ; B. W. s. u.

Dérivés : *respōnsiō* (rare, mais classique) ; *respōnsor* (Plt.) ; *respōnsōria* (Ambr.) ; *respōnsīuus* (tardif) ; *respōnsō, -ās* (d'abord dans Plaute, puis dans la langue de la poésie impériale ; évité par la prose classique) : répondre à, répliquer ; et par suite, dans Horace (Sat. et Épîtres), « tenir tête à, résister à », sens

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

peut-être familier ; *respōnsitō, -ās*, qui se dit surtout des juristes qui donnent les *respōnsa prūdentium*.

Sur les sens pris par *respondeō* dans la langue de la chancellerie impériale et de l'Église, v. Souter et Blaise, s. u.

La parenté de *spondeō* et de gr. σπένδω, σπονδή a été vue des Latins, malgré l'étymologie populaire, qui associait *sponte* ; cf. F. 440, 1 : *spondere Verrius putat dictum quod sponte sua, i. e. uoluntate, promittatur. Deinde oblitus inferiore capite sponsum et sponsam ex Graeco dicta ait, quod i σπονδὰς interpositis diuinis rebus faciant.*

Le rite de la libation est indiqué par gr. σπένδω ; l'obligation résulte du rite. Ceci indique, évidemment, le sens indo-européen, disparu en latin, par suite de l'existence de *lībāre*, qui a servi à désigner l'accomplissement de l'acte rituel. La racine n'était connue jusqu'ici qu'en grec et en latin ; or, on la retrouve en hittite, où la racine* *(i)špand-*, avec ses nombreux dérivés, désigne l'acte de la libation sacrificielle. Comme dans *mordeō* et *tondeō*, la valeur de la formation est « itérative », et non causative ; en pareil cas, l'adjectif en *-to-* n'a pas l'élément *-i-* : *spōnsus*, et le parfait indo-européen fournit le perfectum : *spopondī*. Le cas est donc différent de celui de *moneō, monitus*, qui a entraîné *monuī*.

Le sens de *spefa* dans le groupe ombrien *mefa spefa* (T. E. VI a 55) est peu sûr : *mensam* (= *libum*, Vetter), **spensam* (i.-e. *aspersam*)? V. Devoto, *Tab. Iguv.*, p. 209.

spongia (*spongea* et *spungia, sfungia*, Isid., Or. 20, 2, 16 et 12, 6, 60 ; *sfungidus*, Orib.), **-iae** f. : éponge. Sert aussi de cognomen. Emprunt ancien (Caton) au gr. σπογγία, latinisé ; d'où les dérivés : *spongiola, -lus* ; *spongiōsus, -a, -um* ; *spongius, -a, -um* ; *spongiō, -ās*, tous d'époque impériale. M. L. 8173 et 8173 a. Celtique : irl. *sponc* ; britt. *yspwng*. Germanique : v. h. a. *spunga*, v. angl. *spyncge*. Cf. *fungus*.

***spōns, spontis** f. : substantif usité seulement au génitif *spontis* et à l'ablatif *sponte* ; le nominatif *spōns* est seulement dans Charisius et dans Ausone, et *spontem* est peut-être dans Varr., L. L. 6, 72, mais le texte est peu sûr. Le génitif et l'ablatif *spontis, sponte* sont accompagnés d'un adjectif possessif : *meae, meā, tuae, tuā, suae, suā*, etc., ou, quelquefois, à l'époque impériale, d'un génitif : *sponte ducum*, Luc. 1, 99 ; le génitif ne figure que dans l'expression *esse suae spontis* « être maître de soi-même, agir de sa propre volonté ». *Meā sponte* veut dire « de ma propre volonté, spontanément ».

Dérivés tardifs : *spontāneus, spontālis* (= ἑκούσιος).

Les Latins rattachent *sponte* à *spondeō* ; cf. Varr., L. L. 5, 69, *spondere est dicere spondeo, a sponte : nam id ualet et a uoluntate*, et Fest. 440, 1, cité s. u. *spondeō*. L'ablatif *sponte* paraît exclure un ancien thème en **-ti-*. On rapproche le verbe germanique occidental, v. h. a. *spanan* « pousser, attirer », mais ni le sens ni la forme ne sont clairement expliqués par là.

sporta, -ae f. : panier de paille ou de bois tressé, à fond plat et à double anse ; cf. Rich, s. u. Emprunt au gr. σπυρίς sous sa forme d'accusatif σπυρίδα ; la syncope de *i* et l'assourdissement du *d* en *t* dénoncent un intermédiaire étrusque ; l'*o* latin ne rend pas non plus l'υ grec dans les emprunts directs au grec (cf. *grūma* et, inversement, *soccus*). Ancien (Plt.), populaire ou technique. M. L. 8179. Germanique : v. angl. *spyrte* (de *sportea*?).

Dérivés : *sportula* : petit panier ; en particulier, à l'époque impériale : petit panier dans lequel les pavivres, etc. ; par métonymie, « présent, cadeau », M. L. 8181, et all. *Sporteln* ; *sportulō, -ās* (Cypr.), d'où *sportō* (Caes. Ar.) ; *sportella*, M. L. 8180 ; britt. *ysporth, ysporthell* ; *sportellārius*.

spūma, -ae f. : écume, mousse, bave (s'emploie au singulier et au pluriel ; le pluriel semble plus usité, cf. *saliuae, medullae*) ; par extension, « écume de sel », *s. nitrī* = ἀφρόνιτρον ; *s. argentī* « litharge » ; sorte de savon ou de pommade, *s. caustica, Bataua*. Ancien (Enn.), usuel, classique. M. L. 8189. V. B. W. *écume*.

Dérivés et composés : *spūmō, -ās*, M. L. 8190 ; *spūmātiō* (Cael. Aurel.) ; *spūmātus, -ūs* (Stace) ; *spūmābundus* (Apul.) ; *spūmēscō* (Ov.) ; *spūmeus* (époque impériale) ; *spūmidus* (Apul.) ; *spūmōsus* (= ἀφρώδης), M. L. 8191 ; **spūmula*, M. L. 8192 ; *spūmi-fer, -ger, -gena*, épithète d'Aphrodite, copie du gr. Ἀφρογένεια, -γενής (tous poétiques) ; *dē-spūmō* : 1° enlever l'écume ; 2° répandre comme de l'écume ; 3° cesser d'écumer ; *exspūmō* : suppurer (Cels.) ; *īnspūmo* (Tert.), faits d'après *exspuō, īnspuō*, auxquels le sentiment des Latins rattachait *spūma*.

Pour un dérivé sans *s* initial, v. *pūmex*. Mot originairement populaire de forme peu fixée. Formes en *-n-* ordinairement à l'Est : skr. *phénaḥ* « écume, impureté superficielle » (avec un *ph* de caractère populaire), ossète *finḱ'ä*, v. sl. *pěny* (féminin comme le mot latin, au pluriel en vieux slave ; au singulier par la suite : serbe *pena, spjěna* à Raguse ; russe *pěna*), lit. *spáinė* et v. pr. *spoayno* (Voc.). Formes à *-m-* à l'Ouest : v. h. a. *feim* et v. angl. *fám* (masculin), et aussi en avest. *spāma* « crachat, écume » et dans un parler iranien, le sogdien, *pym'kh* « écume ». Inconnu au grec et à l'arménien.

spuō, -is, -ī, spūtum, -ere : cracher ; *spūtus, -ūs* m. (Cael. Aur., etc.) ; *spūtum* : crachat, M. L. 8197 ; *spūtō, -ās*, qui tend à remplacer *spuō* dans la langue parlée, M. L. 8196, et ses dérivés, *spūtāmen, -mentum, -tor* ; *spūtātilicus*, mot formé par Sisenna pour traduire le gr. κατάπτυστος. Ancien, assez rare dans les textes à cause de son sens.

Le crachat a, dans la croyance populaire, une valeur apotropaïque ; cf. Plin. 28, 35, *ueniam a deis petimus spuendo in sinum* (Pétr. 74, 13), et Plt., Cap. 550, *qui sputatur morbus* ; de là le sens physique et moral de *dēspuō* : détourner un mal en crachant ; puis « rejeter avec mépris » ; *exspuō* : chasser en crachant ; *respuō* : rejeter en crachant, puis « repousser dédaigneusement », cf. gr. ἀποπτύω, ἐκπτύω ; *cōnspuō* (*cōnspūtō*) : cracher dessus, couvrir de crachats, et « mépriser » (καταπτύω). Sur v. fr. *escoupir*, v. B. W. sous *cracher*.

Inspuō, īnspūtō ne sont attestés qu'au sens propre « cracher sur ». — Il y a une différence de sens entre *screō* et *spuō*, comme on le voit par Plaute, Mi. 647 : *minime sputator, screator sum, item minime mucidus.*

Comme *sternuō*, le verbe *spuō* appartient à une racine expressive dont les formes étaient variables en indo-européen et diffèrent d'une langue à l'autre (cf. *screō*).

Lat. *spuō, spūtum* est à lit. *spiáuju, spiáuti* et à v. sl. *pljujǫ, plьvati* « cracher » ce que *suō, sūtum* est à v. sl. *šijǫ, šiti* « coudre » (v. ce mot). Le sanskrit a *ṣṭhīvati* « il crache » et *ṣṭhyūtáḥ* « craché », comme il a *sīvyati* « il coud », *syūtáḥ* « cousu », en face de lit. *siúti* « coudre » (sur un type **stuppio, *suppio* supposé par roum. *scuipa* et *stupi*, v. Graur, *Mél. ling.*, p. 23). Une dentale se retrouve dans arm. *t'k'anem* « je crache » et *uk'* « il a craché » ; ceci a conduit à tenir pour ancien, et non pour issu de **py-* (ce qui serait phonétiquement possible), le τ de gr. πτύω. Le gotique a *speiwan* « cracher » en face de la forme différente v. isl. *spýja*. L'*ū* de v. isl. *spýta* « cracher » et *spýja* n'a rien d'essentiel ; car le grec a ἀπέπτῡσεν « il a craché ». Il y a des formes à dentale dans gr. πυτίζω et ψύττει · πτύει (Hes.), en face des formes germaniques. Cette variété de formes dans une racine expressive, à la fois vulgaire et comportant des valeurs actives, avec efficacité quasi magique, exclut la restitution d'un original indo-européen.

spurcus, -a, -um : sale, impur. Classique et usuel. M. L. 8194 (avec *u* fermé, comme *murcus*?).

Dérivés et composés : *spurcō, -ās*, M. L. 8193, et *cōnspurcō* ; *spurcitia, -tiēs* (rare) ; *spurcāmen* (Prud.) ; *spurcālia, -ium* (bas latin), conservé en germanique : m. néerl. *sporkelle*, nom du mois de février ; *spurcidicus, -ficus* (tous deux plautiniens), *-loquium*.

Le sens premier de *spurcus* était peut-être « mélangé, impur » ; cf. F. 474, 31 : *-m uinum est quod sacris adhiberi non licet, ut ait Labeo Antistius lib. X commentarii iuris pontificii, cui aqua admixta est defrutumue, aut igne tactum est, mustumue antequam deferuescat.* En ce cas, il est possible qu'il soit apparenté à *spurius* « bâtard », c'est-à-dire « de sang mêlé ». Ancien terme du vocabulaire religieux, où, d'ailleurs, il est toujours resté, jusque dans les représentants romans ; cf. M. L., s. u. V. *spurius*? Pour le suffixe, cf. *caecus*.

spurius, -a, -um : bâtard. Terme de la langue du droit ; cf. Gaius, Inst. 1, 64 : *... solent spurii filii appellari, uel a graeca uoce quasi σποράδην concepti, uel quasi sine patre filii.* Par suite, « faux, inauthentique ». *Spurius* sert de cognomen en latin et en osque. Il y a un nom étrusque *Spurinna* (avec *ŭ*, cf. Havet, *Man.*, § 322) ; le neutre *spurium* a le sens de « *cunnus, pudendum muliebre* » (Isid., Or. 9, 5, 24) et serait d'origine sabine d'après Plutarque, Quaest. Rom. 103. Peut-être mot d'origine étrusque, apparenté à *spurcus* ; cf. Glotta, 15, 243. M. L. 8195.

squālus, -a, -um : couvert de croûtes ou de plaques de boue formant écailles, crasseux, sale (un exemple dans Enn., Sc. 311, *strata terrae lauere lacrumis uestem squalam et sordidam*).

Dérivés : *squāliūs* (Acc., Luc.) ; *squāleō, -ēs* : être couvert de plaques ou d'écailles, cf. Vg., Ae. 10, 314, *per tunicam squalentem auro* ; G. 4, 13, *picti squalentia terga lacerti*, par suite « être rugueux, hérissé, couvert de saletés » ; et « être en deuil » (cf. *sordēs*) ; *squālēs, -is* (Varr., Pac.), remplacé par *squālor* (que Lucrèce oppose à *lēuor*, 2, 425) ; *squālentia* (Tert.) ; *squālidus*, cf. Accius (517), *eius serpentis squamae squalido auro et purpura praetextae*, M. L. 8198 ; *squāliditās* (Amm.) ; *squālefaciō* (bas latin) ; **squāleus*, M. L. 8197 a.

Rapproché de *squāma* par les Anciens ; cf. Gell. 2, 10, 19 sqq., Non. 452, 18 sqq.

Cf. peut-être dor. πᾶλός, ion.-att. πηλός (mais le π- initial peut aussi représenter **p-*) et v. sl. *kalŭ* « boue » (mais on propose aussi d'autres rapprochements : v. Trautmann, *Balt.-sl. Wört.*, p. 113 sqq.). Un **skʷa-* initial n'est pas attesté, pour ce groupe, hors du latin.

squalus, -i m. : squale, chien de mer. Quantité de l'*a* inconnue ; dans Ovide, Hal. 133, il faut lire *squatus*, non *squālus*.

Sans doute à rapprocher de *squatus* et peut-être de *squāma*. On rapproche aussi v. pr. *kalis* « wels (silure) » et v. isl. *hualr* « baleine » ; avec σπ-. précédé de prothèse gr. ἄσπαλος « poisson indéterminé » (Hes.) et skr. *chāla* « poisson rouge d'eau douce » (J. Bloch) ; tout ceci assez vague.

squāma, -ae f. : écaille (sens propre et figuré). Ancien, technique, usuel. M. L. 8199.

Dérivés et composés : *squāmātus* (Tert., Vulg.), cf. λεπιδωτός ; *squāmātim* (Plin.) ; *squāmeus* ; *squāmōsus*, M. L. 8202 ; *squāmula* (Cels.), M. L. 8201 ; *dēsquāmō, -ās* : écailler, M. L. 2603, d'où **squāmāre*, M. L. 8200, avec le même sens ; *squāmi-fer, -ger, -cutis* (poétique).

V. *squālus*.

squarrōsus, -a, -um : *-i ab eadem squamarum similitudine dicti, quorum cutis surgit ob assiduam inluuiem. Lucilius* (1121) : « *uaronum ac rupicum squarrosa incondita rostra* », P. F. 443, 1. Sans doute corruption de **escharōsus*, dérivé de ἐσχάρα, rapproché par étymologie populaire de *squāma* ; on noté *squ-*, au lieu de *esqu-*, par contrépel, et avec géminée expressive de type populaire. Le sl. *skvara* « sordès » est loin pour le sens.

squatus, -i m. : ange, poisson de mer ; glosé *genus piscis dictus quod sit squamis acutus et eius cute lignum politur* ; correspond au gr. ῥίνη.

Dérivé : *squatina*, même sens. M. L. 8203, 8204. V. *squalus*?

squilla, -ae f. : squille, crustacé. Depuis Varron. Conservé en italien et en logoudorien. M. L. 8204 a. Souvent confondu avec *scilla*. Mais les sens sont bien différents.

stabilis, stabulum : v. *stō*.

stadium, -ī n. : stade. Emprunt au gr. στάδιον, attesté dès Lucilius et latinisé, d'où *stadiālis* (*ager*), *stadiātus* ; passé dans les langues romanes. M. L. 8210.

stāgnum (sur l'*ā*, v. Priscien, GLK II 63, 8), **-ī** n. : étang. Ancien (Enn.), usuel. Panroman, sauf roumain. M. L. 8217 a ; v. aussi B. W. *étancher*.

Dérivés : *stāgnō, -ās*, M. L. 8217 (et **restagnō*, 7247 a) ; *stāgnōsus* (époque impériale) ; *stāgnālis* (*-ris, -rius*), *stāgnātilis, stāgnēnsis, stāgnīnus, stagnātor, -tōrium*, tous très tardifs.

Aucun rapprochement clair.

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

stagnum (*stannum*), **-ī** n. : 1° alliage d'argent et de plomb ; 2° étain (ce second sens plus tardif). Pline dit *plumbum album*. M. L. 8217 b. Celtique : irl. *stán*, britt. *ystaen*. Cf. Plin. 34, 160 et la note de Le Bonniec-Gallet de Santerre, ad l.

Dérivés : *stagneus* ; *stagnō*, *-ās* : étamer, souder (*stann-*) ; *stagnātiō* ; *stagnātūra* ; *stagnārius* (Gloss.) ; *stagnātōrium* (Gloss.).

Le mot n'apparaît pas avant Pline et Suétone ; et, d'après Pline, l'étamage serait une invention gauloise. Sans doute emprunt, mais d'origine incertaine. La forme *stagnum* est mieux attestée que *stannum* et confirmée par les formes romanes, it. *stagno*, etc. ; les gloses ne connaissent que *stagnum*, qui, du reste, est confondu avec *stagnum* « étang ». Peut-être étymologie populaire qui aurait assimilé à une eau stagnante l'étain en fusion servant à étamer ou à souder. V. Sofer, 158.

stāmen, -inis n. : 1° fil, composé de plusieurs filaments tirés du haut de la quenouille et qui, par conséquent, se tient droit (cf. gr. στήμων et v. Rich, s. u.) ; 2° chaîne ou filets de chaîne dans un métier vertical, sens conservé dans les langues romanes, M. L. 8220 ; et britt. *ystof* ; 3° par analogie : cordes de la lyre ; 4° au pluriel : étamines.

Dérivés : *stāmineus* : couvert ou fait de fils, M. L. 8221 ; *stāminārius*, *-a* : fileur, fileuse ; tardifs : *stamnātus*, *-tiō*, *-tūra*.

V. *stō*. Peut-être influencé par *nēmen*, gr. νῆμα.

staminātus (**stă-**?), **-a, -um** : attesté seulement dans Pétr., Sat. 41, *staminatas duxi* (scil. *potiones*) « j'ai bu à tire-larigot ». Sans doute dérivé de στάμνος « cruche ». L'étymologie qui fait dériver l'adjectif de *stāmen*, cf. Buecheler ap. Friedlaender, *Petronii Cena Trimalchionis*, p. 232, paraît moins vraisemblable. Cf., toutefois, le *deducat plena stamina longa colu* de Tibulle 1, 3, 86.

stannum : v. *stagnum*.

statēra, -ae f. : peson. Emprunt populaire fait sur l'accusatif du gr. στατήρ, στατῆρα, conservé surtout dans les dialectes italiens. M. L. 8233.

statim, -tiō, -tuō, etc. : v. *stō*.

staurō, -ās : mettre en croix (Fulg., Gl.). Dérivé de σταυρός transcrit par *stauros*, comme *staurophoros* (Iren., Inscr.). ‖ Mot de la langue de l'Église, sans rapport avec *īnstaurō*.

stega, -ae f. : pont de navire, tillac. Emprunt au gr. στέγη (Plt.).

stēla, -ae f : stèle. Emprunt au gr. στήλη (latin impérial), passé en germanique : m. néerl. *stīl*.

stēliō, -ōnis (*stēlliō*) m. : 1° lézard étoilé, stellion, M. L. 8243 ; 2° fourbe, imposteur (terme sans doute d'argot ; cf. Pétrone, Sat. 50, 5, et Plin. 30, 89). De là, dans la langue du droit, *stēl(l)iōnātus*, *-ūs* m., cf. Dig. 47, 20, 3 sqq., et Gloss., *stelionatus dicitur quando una res duobus uenditur*, CGL IV 284, 35 ; *stēl(l)iōnātor* (Gloss.) ; et sans doute *stēllātūra*, terme de l'argot des soldats désignant la retenue prélevée sur leurs rations par les tribuns militaires.

V. *stēlla*.

stēlla, -ae f. (*stēlla* d'après les langues romanes ; la graphie *-ll-* après voyelle longue indique la prononciation de *l exilis* ; elle n'était pas nécessaire devant *-i-* ; aussi trouve-t-on *stelio* e. g. dans le Mediceus de Vg., G. 4, 243, et dans le cod. Farnesianus de Festus, p. 412, 5 ; cf. *mīlle*, *argīlla*) : étoile (souvent « étoile filante »). Par suite, objet ayant la forme ou l'éclat de l'étoile : étoile de mer, ver luisant, pupille de l'œil, etc. Noms propres : *Stēlla*, *-lās*, *-lātinus*, *-na tribus*. Ancien, classique, usuel. Panroman. M. L. 8242 ; B. W. s. u. Celtique : irl. *stell*, britt. *ystwyll*.

Stēlla est le terme de la langue courante. Depuis le Ier siècle av. J.-C., la poésie et la prose savante ont beaucoup utilisé *sīdera* (*sīdus*), qui vient de la langue augurale, et *astra* (*astrum*), emprunté au grec.

Dérivés : *stellula*, traduction de ἀστερίσκος (St Jér.) ; *stellātus*, d'où *stellāns*, et *stellō*, *-ās*, usité aux formes personnelles seulement à l'époque impériale ; *stellāris* (Macr.) ; *stellātūra* (tardif, IVe siècle, v. *stēliō*) ; *cōnstellātus* ; *cōnstellātiō* (sans doute *ē* dans tous ces mots, à en juger par *stēlla*). Composés poétiques : *stellifer*, *-ger*, *-micāns*.

stēlla, sans doute de ***stēlna*** (avec *ē* venant d'un ancien nominatif ***stēl***), est à arm. ***astl*** (génitif ***astel***) « astre, étoile » ce que got. *stairno* « ἀστήρ » est à gr. ἀστήρ (avec neutre dérivé ἄστρον) ; l'*a* initial résulte d'un développement de voyelle prothétique qu'on observe souvent en grec et en arménien ; il manque, même en grec, dans le composé gr. στεροπή « éclair » en face de ἀστεροπή, ἀστραπή, ἀστράπτω. La forme à *-r-* se retrouve en brittonique : corn. *steren*, et en tokharien : tokh. A. *s'reñ*. pl. Le *r* de véd. ***tárah*** (nominatif pluriel), ***stṛbhiḥ*** et de av. ***stārəm*** (accusatif singulier), ***stərəbyō*** (datif pluriel) est ambigu. Le slave et le baltique ont un autre mot : lit. ***žvaigždė***, pol. ***gwiezda***, etc. Le *stellis fulgentibus* de Lucrèce, 6, 537, est sans doute une allusion à gr. ἀστεροπή, ἀστράπτω plutôt qu'une conservation d'usage indo-européen. — La formation de lat. *stēlla* et de got. *stairno* est parallèle à celle de got. *sunno* « soleil » (suffixe *-no-*) ; le nom des « étoiles » est souvent associé à ceux du soleil et de la lune ; on retrouve des formations en *-n-* dans v. sl. ***slŭ-n-ĭce*** « soleil » et ***mĕs-ę-ci*** « lune » ; à côté de lit. ***žvaigždė***, le lette a ***zvaigzne*** « étoile ». L'idée que *stēlla* repose sur ***stērla*** est arbitraire, malgré i.-ir. ***stár-***, et provient de ce que l'on ne pense pas à la forme arménienne. Comme on le voit par les noms du « soleil », les astres admettent le genre animé et le genre inanimé ; les noms du soleil et de la lune montrent que, ici, le genre animé se présente sous forme masculine ou féminine, ce qui semble répondre à des différences anciennes de conception. — La coexistence de ***ster-*** et de ***stel-*** justifie en quelque mesure un vieux rapprochement : ***ster-*** et ***stel-*** seraient les noms d'action des racines parallèles signifiant « étendre », ***ster-*** (v. sl. ***stĭrę***, ***strĕti*** ; lat. *sternō*) et ***stel-*** (v. sl. ***steljǫ***, ***stlati*** « étendre » ; cf. lat. *lātus*, formé comme *strātus*). L'idée fondamentale serait celle du groupe d'étoiles semées dans le ciel. Pure hypothèse.

stemma, -atis n. : couronne ; tronc, arbre généalogique. Emprunt (depuis Sén.) au gr. στέμμα.

Dérivés tardifs : *stemmicō*, *-cātūra*.

stentīnae, -ārum f. pl. : intestins. Contrepel de ****isten-tīnae***, forme vulgaire (Mul. Chir.) à double métathèse de *i(n)testīnae* ; v. W. Heraeus, Kl. Schr. 132. Cf. *intus* sous *in*.

stercus, -oris (doublet dialectal *stircus*, Lucérie) n. : fumier, excréments. Ancien (Caton, Lois), technique. M. L. 8245.

Dérivés : *stercorō*, *-ās* (et *stercerō*, Cat.) : fumer (un champ) ; M. L. 8244 a, *stercorātiō*, *stercorārius* ; *stercoreus*, *stercorōsus* et *stercorizō* = *cacō*, Romul., fumer (Mul. Chir.) ; *sterceia* « torcheuse » (Tert.), *stercidium* « fumure » (Gl.) ; *Sterculus*, *-lius* ; *Stercūtus*, *-tius* ; *Stercenius* ; *stercilīnum* (*stercu-*, v. Plt., Per. 407, et Tér., Pho. 526), noté aussi *sterquilīnium* (*sterquilīnum*, Phèdre 3, 12, 2) : tas de fumier. Sur l'origine de ce dernier, hypothèse aventurée dans Stolz-Leumann, *Lat. Gr.*5, p. 225. La forme la plus ancienne semble être *sterculīnum*, cf. H. Keil, *Comment. in Catonis De agri cultura librum*, p. 11 ; sur la variante *-cui-* et *-qui-*, v. *Quirītēs*.

Aucun rapprochement sûr. Les mots qui désignent l'« ordure » diffèrent d'une langue à l'autre. Il en est quelques-uns qui, malgré des différences, font penser à *stercus* ; ainsi gr. σκώρ, σκατός et στεργάνος· κόπρων (Hes.), et lat. *mu-scerda* ; germanique : v. isl. *þrekkr*, all. *Dreck* ; celtique : bret. *stroñk*, gall. *troeth* (de ****troktā*** f.), etc. Pour la métathèse ****sterk-/*skert-***, cf. ‖ *specio* et ****skep-***. Mot populaire de forme instable.

sterilis, -e (et archaïque *sterilus*, cf. P. F. 419, 4 ; et v. Lucrèce, comm. Ernout, ad 1, 340) : stérile (s'oppose à *fēcundus*, *fertilis*, *sterilitās* à *fertilitās* ; cf. Cic., Diu. 1, 57, 131) ; et « qui rend stérile ». Le sens ancien de « animal qui ne produit pas de petit », soit qu'il s'agisse d'une femelle qui n'a pas encore eu ou n'a pas de petit, soit qu'il s'agisse d'un mâle, est conservé dans l'expression religieuse de Virgile (imitée d'Homère), Ae. 6, 251 : *sterilemque tibi, Proserpina, uaccam*. Les coqs sont qualifiés de *sterilēs* par Varron, R. R. 3, 9, 6 ; la valeur propre est encore nette, par exemple dans Lucr. 4, 1235. C'est le latin qui, au cours du développement, a abouti au sens de « stérile » ; dans les emplois anciens, la valeur de « qui ne produit pas de petit » est encore présente, alors que le mot sert à des fins expressives, ainsi Plt., Tru. 97 : *neu qui manus attulerit sterilis intro ad nos, | grauidas foras exportet*. Usité de tout temps ; sens propre et figuré. M. L. 8246.

Dérivés : *sterilitās* (classique) ; *sterilēscō*, *-is* (Plin.) ; *sterilicula* (= *uulua sterilis*) (Pétr. 35, 3) ; *sterilizō* (Ps.-Phil.) ; *sterillum* (*sti-*) (Gl.).

Le sens de « animal » sans petit » est net dans véd. ***stariḥ*** (accusatif singulier ***star(i)yam***), hom. στεῖρα (×522 = λ 30, στεῖραν βοῦν... ῥέξειν « sacrifier une génisse » pour les morts, considérée comme pièce de choix), arm. ***sterj*** (même sens ; sans doute de ****steryā***) ; got. *stairo* « στεῖρα » et m. h. a. ***sterke*** « génisse » et v. h. a. *stero* « bélier », v. angl. *styrc* « veau ». Grec στέριφος « stérile » est une formation propre à cette langue.

sternō, -is, strāuī, strātum, sternere : étendre, coucher à terre ; *s. herbās*, *harēnam*, etc., d'où *strātum* : couche (de feuillage), etc. ; ou « joncher de », *s. solum tēlīs* ; fréquent dans *sternere uiam* (*lapidibus*), cf. gr. ὁδὸν στορέννυμι) ; de là *strāta* (*uia*) « chaussée » ; cf. M. L. 8248 et 8291, *strata* (fr. *estrée*, etc.) ; 8292, *stratum* « lit ». Ancien, usuel, classique. Celtique : irl. ***sráth***, ***srathar*** « strātum, strātūra », britt. *ystrodur*. A *strāta* remontent les formes germaniques du type v. h. a. *strāzza*, v. angl. *strǽt*.

Dérivés : ***sternāx*** : qui renverse son cavalier (Vg., Sil.) ; prosterné (Sid.) ; ***-sternium***, second terme de composé dans *lecti-sternium*, *sellisternium*, termes du rituel ; la forme simple ****sternium***, que supposent certaines formes dialectales italiennes, M. L. 8249, a dû être refaite tardivement sur *sternō* ; ***sternum*** : στρωμνή (Gl.) ; ***sternāmen*** ; ***sternitium*** : ***lātrīna*** (Gl.).

strāmen et ***strāmentum*** : chaume ; paille étendue ; lit ou litière de paille ou de feuillage (cf. gr. στρῶμα), M. L. 8287 ; ***strāmineus***, M. L. 8288 ; ***strāmentīcius*** ; ***strāmentārius*** ; ***strāmentor***, ***-āris*** (Hyg.).

strātor : palefrenier ; ***strātūra***, ***-ae*** f. : pavement, matelas, lit ; ***strātus***, ***-ūs*** m. : lit, litière.

Une forme avec élargissement en ***-g-*** est dans ***strāgēs***, ***-is*** f. : fait d'étendre, de jeter à terre ; d'où « ruine, désastre » ; souvent joint à *caedēs*, dont il est synonyme comme de *clādēs*. M. L. 8282.

strāgulus : qu'on étend, ***strāgula uestis*** ; cf. Varr., L. L. 5, 187 : *hoc quicquid insternebant ab sternendo stragulum appellabant* ; ***strāgulum*** n. : couverture, housse, garniture de lit, etc., M. L. 8284 ; passé en celtique : corn. *ystraill* « tapis », et en v. angl. *strægl* ; et ***strāgulātus*** (Vulg.) ; ***obstrāgulum*** : lanière de soulier (? confondu peut-être avec *obstrigillus*). Sur ***stragulāre***, v. M. L. 8282 a.

A ***sternō***, ***-is*** correspond un intensif en ***-ā-*** attesté dans les composés ***cōnsternō***, ***-ās*** « abattre », qui s'emploie surtout au sens moral ; de là ***cōnsternātus***, ***cōnsternātiō*** ; et sans doute ***ex(s)ternō***, ***-ās*** (poétique, attesté à partir de Catulle) « abattre » et « mettre hors de soi » (sens influencé par un rapprochement avec *externus* dû à l'étymologie populaire ; d'après *aliēnātus*) ; cf. Non. 108, 10, et Thes., s. u.

Composés de *sternō* : *ad-*, *cōn-* (d'où ****cōnstrātum***, M. L. 2172, et irl. *consternaim*), *dī-*, *ĭn-*, *inter-*, *ob-*, *per-*, *prō-*, *sub-sternō*, M. L. 8394 a. De ***prōstrātum*** a été tiré ****prōstrārе***, représenté dans les langues romanes, M. L. 6789, et irl. savant *prostráit*, de ***prostrātiō*** ; britt. savant *sustarn*, de ****substernium*** ; de ****substrātum***, M. L. 8396 ; ****substrārе***, M. L. 8395. Sur l'existence d'un simple *strō* dans Isid., Or. 19, 26, 5, v. Sofer, 107.

Substernō rappelle skr. ***upa-star-***, gr. ὑποστόρνυμι, got. ***ufstraujan***.

La racine ****ster-*** « étendre » est largement représentée dans plusieurs langues, avec ou sans élargissement.

La forme monosyllabique ****ster-*** fournissait un aoriste radical que conserve le védique : ***dstar***, ***astṛta***, et un adjectif en ****-to-*** : skr. ***stṛtáḥ*** ; cf. le substantif gr. στρατός « troupe, foule, armée ». Comme v. h. a. *stirna* « front », le gr. στέρνον « devant de la poitrine » désigne une surface du corps. V. sl. *strana* (accusatif russe *stóronu*, serbe *stránu*) « région » repose sur ****stornā***. ‖ Le latin n'a aucune forme sûre ; v. *stēlla*.

Il y avait une forme à élargissement ****ā/ə*** d'où résulte un type de racine dissyllabique : l'infinitif véd. ***stárītave*** (à côté de ***stártave***), l'adjectif en ****-no-***, véd. ***stīrṇáḥ***, le substantif lit. ***stirta*** « meule de foin ». Le présent véd.

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

stṛnáti, stṛnáte « il répand » doit être un ancien présent en *-nā- de cette racine à élargissement ; l'irlandais a, du reste, conservé *sernaid* « il étend ». La forme de irl. *sernaid* et celle de lat. *sternō* ont été expliquées par M. Marstrander, *Observations sur les présents indo-européens à nasale infixée* (Oslo, 1924), p. 33 sqq. — Le latin a conservé le type de skr. *stīrnáh* dans *strātus*, qui a entraîné le perfectum *strāuī*. On a aussi *strāgēs*.

Le grec a un autre type d'élargissement à **ē/ō* qu'attestent l'aoriste ἐστόρεσα, le parfait ἔστρωμαι, l'adjectif στρωτός, etc. Le latin n'a rien de pareil.

Un élargissement en *-u-* est supposé par got. *straujan* « étendre, répandre » et v. bret. *strouis* « strāuī » ; il rend compte du présent du type skr. *stṛnóti*, gr. στόρνῡμι. Le lat. *struō* s'explique sans doute par cet élargissement (v. ce mot).

Une forme à *l*, **stlā-*, de la racine qui se retrouve dans v. sl. *stelją, stlati* « étendre » semble figurer dans *lātus* « large », *stlatta*(?) et peut-être dans *stēlla*. V. aussi *tellūs*.

sternuō, -is, -uī, -ūtum, -ere : éternuer ; quelquefois transitif *sternuere ōmen, approbātiōnem* ; de là *sternūtum* (Gloss.), conservé dans les langues romanes, M. L. 8252 ; *sternūmen, -mentum*. Itératif : *sternūtō, -ās*, attesté seulement à l'époque impériale (Pétr., Plin.), qui a remplacé *sternuō* dans les langues romanes, M. L. 8250 (et 8251, **sternūtiāre*), *sternūtātiō, -tāmentum ; sternūtus*.

Comme celle de *spuō*, la racine de *sternuō* appartient à un groupe indo-européen dont les formes sont diverses, puisqu'il s'agit d'un mot expressif, non fixé. Le grec a un aoriste ἔπταρον et, pour « éternuement », πταρμός et πτόρος (cf. *spuō* et πτύω). La racine comporte une forme élargie par **eu-* dans irl. *sreod* « éternuement », gall. *ystrew, trew* (même sens) ; cette forme explique le type du présent gr. πτάρνυμαι, ainsi que celle de *sternuō*. La forme **steru-, *streu-* de la racine, indiquée par le celtique, se retrouve dans lat. *sternuō*, ancien présent en **-nu-* passé au type thématique et où le vocalisme radical *-e-* s'explique par une forme non conservée du subjonctif, comme dans *sternō*. Toutes les formes latines sont faites sur le présent *sternuō* ainsi obtenu. L'arménien a *p'rṇčel* « éternuer » (Job XLI 9), où *p'r-* doit reposer sur un ancien **phᵘr-*, le timbre ᵘ de *r* étant attendu dans une racine à élargissement **-eu-* (le **p'* arménien pourrait aussi reposer sur **pt-*).

Arm. *p'rnčel* pose une question plus large ; il traduit gr. χραυγή, Job. XXXIX 25 ; et, de la même racine, *p'rngal* (ou *p'rnkal*) a un sens voisin. Dès lors, on doit rapprocher irl. *srennim* « je ronfle », qui ne se sépare, en effet, pas de irl. *sreod* « éternuement ». Le latin lui-même a *stertō* « je ronfle », où **-te/o* est un élément de formation rare en latin ; cf. cependant le *nictit* d'Ennius. Le grec a ῥέγκω ou, avec un χ expressif, ῥέγχω, et, d'autre part, peut-être ῥόθος « bruit des vagues », v. *roncus*. Cf. aussi *strepō, strīdō*.

Le sens de « éternuer » de lat. *sternuō*, gr. πτάρνυμαι, provient sans doute en grande partie de la valeur propre du présent à nasale, dont l'aspect déterminé se prête à indiquer un phénomène brusque tel que l'éternuement.

sterquilinium : v. *stercus*.

stertō, -is, -uī, -ere : ronfler. Ancien, familier ; *sterteia* « ronfleuse » (Pétr.) ; *dēstertō* (Pers. 6, 10) : cesser de ronfler ou de rêver. Supplanté à basse époque par *roncō, runcō*. Non roman. Cf. M. L. 7292 et 7447.

V. *sternuō, strepō*.

stibium, -ī n. (*stibia*, Gloss.) : antimoine. Latinisation de *stibbi, stimmi*, transcription du gr. στίβι, στίμμι (Plin.) ; d'où *stibiō, -ās* (= στιβίζομαι) ; *stibinus* (Vulg.).

sticula, -ae f. : sorte de vigne (Colum. 3, 2, 27). Inexpliqué. Voir André, REL XXX, 152. Sans rapport avec *stic(h)a* « « tunica » (Ed. de Diocl., Gl.), transcription du gr. στιχη).

stigma, -ae f. : marque au fer rouge. Latinisation de στίγμα, -ατος, rangé par la langue populaire dans la déclinaison des thèmes en *a* et devenu féminin (cf. *schema*).

Dérivés : *stigmōsus* ; *stigmō, -ās* = κατασταζω ; (tardif). M. L. 8254 a.

stīgō, -ās : v. *stingō*.

stilāgō (*still-*), **-inis** f. : trad. de κορωνόπους, Plantāgō corōnopūs (Diosc. 2, 157). Inexpliqué.

stilla, -ae f. : goutte (que les grammairiens essaient de différencier de *gutta*, ainsi « *gutta imbrium est, stilla olei uel aceti* », Suét.). Attesté depuis Varron. M. L. 8258.

Dérivés et composés : *stillō, -ās* : couler goutte à goutte, distiller (sens propre et figuré), M. L. 8258 a ; d'où *stillātim* (Varr.), *stillātiō* (Sᵗ Jér.), *stillanter* (Ambr.), *stillārium* (Sén.), *stillātīcius* et *stillātīuus* (Plin.), *stillāmentum* (Fulg.) ; *dē-*, M. L. 2604 a, *dis-, ex-, in-, re-stillō* ; *substillus* : qui tombe goutte à goutte ; se dit aussi du temps : *-m tempus ante pluuiam iam paene ūmidum, et post pluuiam non persiccum, quod iam stillaret, aut nondum desisset*, P. F. 399, 5, *stillicidium* : *-m eo quod stillatim cadat*, Varr., L. L. 5, 27. Dans la langue du droit, « écoulement des eaux de pluie », M. L. 8259.

Malgré l'affirmation de Festus (cité s. u., *stīria*), il n'est pas évident que *stilla* soit un diminutif de *stīria*. A en juger par *gutta*, on est plus tenté d'y voir une forme à géminée expressive en face de gr. στίλη « goutte d'eau ». Quant à *stīria*, dont le sens ne concorde guère avec celui de *stilla*, les rapprochements proposés supposent une racine **stei-* avec suffixe à *-r-* constant : lit. *stýros ākys* « yeux fixes », avec des verbes dérivés tels que *styrstù, stýrti* « se raidir, se congeler », v. isl. *stria* « se raidir » (M. Trautmann n'a pas cru devoir retenir ce rapprochement pour le lituanien).

stilus, -ī m. : en général, tout instrument composé d'une tige pointue ; spécialisé dans les diverses langues techniques : pointe de chausse-trape (Auct. B. Afr. 31, 5 ; cf. *stimulī*, Cés., B. G. 7, 73, 9) ; aiguille ou sonde usitée en arboriculture (Pall. 4, 10, 20 ; Col. 11, 3, 53) ; tige de cadran solaire. En particulier, « poinçon » de fer ou d'os, terminé par une lame plate et large à l'une de ses extrémités, dont la pointe servait à écrire sur la cire des tablettes et la surface plate à effacer (de là *uertere stilum*). En rhétorique, *stilus* est devenu synonyme de *scrīptiō, scrīptūra*, comme le fr. « plume », cf. Cic., Or. 150, *stilus exercitātus*, et a pris le sens de « exercice

écrit », cf. Quint. 10, 7, 4, *multus stilus et assidua lectio*, et « façon d'écrire, style », et même, à l'époque impériale, a pu s'employer en parlant de l'éloquence, d'après *ōrātiō*. La graphie du fr. *style* est due à un faux rapprochement avec στῦλος. Ancien (Plt.), classique, usuel. M. L. 8260, et v. h. a. *stil*. Dénominatif *stilō, -ās* « pousser une tige » dans Colum. 4, 33, 3 ; *stilōsus : quod stilo recto pedes similes habet* (Chir., Vég.) = *orthocolus* ; **dēstiliāre*, M. L. 2604.

V. *stimulus*?

stimulus, -ī m. : aiguillon (= κέντρον). Sens physique et moral. Ancien, usuel, classique. Les formes romanes remontent à **stŭmulus* et *stumbulus* (cf. *stipula, *stupula*), M. L. 8261 ; de même britt. *swmml* ; v. Graur, *Notes étym.*, p. 16.

Dérivés : *Stimula* : déesse qui aiguillonne, cf. Varr. ap. Aug., Ciu. D. 4, 11, etc., peut-être déformation populaire de Sémèlé, cf. Ov., F. 6, 503, *dubium Semelae Stimulaene uocetur* ; *stimuleus* (Plt.) ; *stimulōsus* (Cael. Aur.) ; *stimulō, -ās* ; *stimulātiō, -tor, -trīx*, et *ex-* (= *excitō* dans la langue poétique et impériale), *in-stimulō* (synonyme poétique de *īnstigō*).

On pense à un élément **sti-* qui se retrouverait dans *stilus* et dans *stinguō-*.

stinchus : v. *scincus*.

***stingō, -is ; -stigō, -ās** : attesté seulement dans les gloses, où on lit *stigo* : *distinguo*, CGL V 526, 6 (à côté de *stingō* : στίζω, CGL II 437, 62), et *stigat* : *incendit, inflammat, distinguit* (ce dernier verbe ajouté par une seconde main), CGL V 515, 54. — *-stigō* doit avoir été extrait artificiellement du composé qui est seul employé *īnstigō, -ās* « piquer contre », « exciter, stimuler » (déjà dans Térence ; joint à *stimulī*, Lucr. 4, 1082), d'où *īnstigātor, -trīx, -tiō, -tus, -ūs* (époque impériale), M. L. 4471.

A côté de cet intensif-duratif en *-ā-* (cf. *ēducāre*) existe un verbe thématique à nasale infixée : **stingō, -is*, non attesté lui non plus en dehors de la glose citée plus haut, mais qui figure dans une série de composés :

distingō (noté le plus souvent *distinguō*, mais cf. Vel. Long., GLK VII 67, 20 : *inuenti sunt qui distinguere quoque sine u littera et scribere et dicere maluerunt, adicientes et illam rationem, quod distingere est interposito puncto diuidere atque diducere*, ce qui indique que l'on avait, au moins partiellement, le sentiment d'une différence entre *stingō* « piquer » et *-stinguō* « éteindre »), *-is, -stinxī, -stinctum, -sting(u)ere* (= διαστίζω) : distinguer, séparer par des marques ; cf. *distinctus* : κατάστικτος (Gloss.), par exemple dans Plin. 10, 144, *alia (oua sunt) punctis distincta* ; Cic., N. D. 2, 95, *caelum... astris distinctum et ornatum*. Employé au sens moral de « distinguer (par l'esprit), séparer, définir » ; de là : *distinctiō* (Cic.), *-tor* (bas latin), *-tus, -ūs* (Tac., St.), *distinctim* (bas latin), *distinctīuē* (Prisc.) ; *indistinctus* (= ἀδιάστικτος ; époque impériale). Irl. *distingaim* « distingō » (savant).

īnsting(u)ō, -is : attesté pour ainsi dire seulement au participe *īnstinctus* : aiguillonné, stimulé (sens moral) ; de là : *īnstinctus, -ūs* m. (Cic. = ἐνθουσιασμός) ; *īnstinctor* (Tac., sens voisin de *auctor*) ; *īnstinctiō, -tūra* (tardifs).

intersting(u)ō, usité au participe *interstinctus*, synonyme de *distinctus, interpunctus* dans la langue impériale ; *interstinctiō* (Arn.). — V. sous *stinguō*.

¶ L'ombrien a(n)stintu impér. « instingitō TE III 18, 19, 20, se rattache à *stingō*, cf. Vetter, *Hdb.*, p. 214.

stinguō, -is, -xī, -ctum, -ere : éteindre. Se trouve seulement dans Lucrèce (au sens propre et figuré ; cf. 1, 666 ; 2, 828 ; 4, 1098), dans les fragments poétiques de Cicéron (Prisc., GLK II 564, 18 sqq.) et dans la glose *stinguo* : σβεννύω, CGL II 430, 13. Partout ailleurs le sens, « déterminé » par nature, appelle les formes à préverbe :

ex(s)tinguō : éteindre (sens propre et figuré). Classique, mais non dans Plaute, qui emploie *restinguō*. Usuel. M. L. 3070 (mais cf. aussi *stinguere*, M. L. 8262 ; B. W. *éteindre*) ; *ex(s)tinctiō, -tor* (Cic.), *-tus, -ūs* (Plin.) ; et *in-ex(s)tinctus* (Ov.), *inex(s)tinguibilis* (= ἄσβεστος) ; *interstinguō* (rare, Lucr. 5, 761 ; puis Mart. Cap. et Apul.) « éteindre ». Formé sous l'influence de *interficiō*? ; *rest(i)nguō* : éteindre (sens propre et figuré). Ancien, classique, usuel. D'où *restinctiō* (Cic., Fin. 2, 3, 9) ; *irrestinctus* (*in-*) « non éteint » et « inextinguible » (Sil., Mart.), d'après *in-extinctus*.

Praestigiae se rattache plutôt à *stringō*.

Il est possible que *stinguō* ait été extrait secondairement des formes à préverbe par Lucrèce et Cicéron, conformément à l'usage poétique qui autorisait l'emploi du simple pour le composé, ainsi *dare* pour *ēdere, pellere* pour *expellere*, etc., et par suite de la confusion dans la prononciation de *stinguō, e(x)stinguō*. Il n'y a pas de parenté étymologique entre *disting(u)ō* et *extinguō* ; mais la langue les a rapprochés : « piquer » et « brûler » sont des mots de sens voisins (cf. all. *ersticken* et *erstecken*) ; *īnstinctus* s'emploie avec une valeur comparable à celle de *incēnsus, inflammātus* (*īnstinctus amōre, incēnsus amōre*) ; on a été amené ainsi à voir un couple antithétique dans *īnsting(u)ō* et *ex(s)tinguō*, et les formes ont réagi l'une sur l'autre. C'est ce qui explique les graphies *distinguō* et *instinguō* (ce dernier, du reste, à peine attesté).

Les formes signifiant « piquer », à savoir *stingō* dans les gloses, *īn-stīgāre*, sont visiblement à rapprocher de gr. στίζω « je pique » (avec στιγών « esclave marqué au fer », στιγεύς « tatoueur ») ; v. sax. *stekan*, v. h. a. *stehhan* « piquer », got. *in stika* « ἐν στιγμῇ », etc., sont douteux à cause de got. *stakins* (accusatif pluriel) « στίγματα » ; cf. aussi le groupe indo-iranien de skr. *téjate* « il est pointu », skr. *tigmáh* et v. perse *tigra* « pointu », etc. Mais les formes grecques ne justifient pas le *-gu-* de *distinguō*, quoique, par son sens, ce verbe appartienne à la famille de *īnstīgāre*.

Quant à *extinguō, restinguō*, ce n'est pas seulement le *-gu-* qui fait difficulté ; c'est, de plus, le sens qui ne s'explique pas par « piquer ». On pense naturellement au groupe, énigmatique et obscur, de lit. *gèsti* (prétérit *gesaũ*) « s'éteindre », v. sl. *gasiti* « éteindre », et de gr. ἔσβην « je me suis éteint », σβῶσαι (ionien) « éteindre », σβέσσαι/σβέσαι « éteindre », ζείναμεν· σβέννυμεν (Hés.), où il y a un ancien **gʷ* ; le ζόασον· σβέσον d'Hésychius vient, d'ailleurs, tout compliquer en grec. Et l'on ne voit pas comment le rapprochement de ces formes pourrait rendre compte de *stinguō*. On retiendra

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

seulement que, s'il a existé un *-stinguō*, *-stinxī* au sens de « éteindre », on a pu faire *distinguō* au lieu de *distingō*, d'après *distinxī*. — Le rapprochement avec *tingō*, *tinguō*, où le *gu* n'est pas constant, n'explique rien.

stingus : v. *scincus*.

stipa f. : v. *stipula*.

stipendium : v. *stips*.

stipes, -itis m. : pieu rond fixé en terre, poteau, « *fustis terrae defixus* », P. F. 413, 4 ; tronc d'arbre. Sert de terme d'injure (cf. *caudex*). — Ancien (Enn.), technique ou familier. Dérivé : *stīpidōsus* (Ps.-Apul., Herb. 68, 13 ; 75, 29). Une forme *stips* avec le même sens est dans Pétrone 43, 5 : *et ille stips...* « et cette bûche » (v. W. Heraeus, Kl. Schr., 139) ; c'est à *stīps*, et non à *stīpes*, que remontent les formes romanes ; cf. M. L. 8264 ; à *stīpārius*, les formes germaniques du type v. angl. *stipére*, etc.

V. *stīpō* et, pour la forme, *caespes*.

stīpō, -āss, -āuī, -ātum, -āre : serrer, presser, entasser, *s. mella, argentum* ; en particulier « entourer étroitement » ; cf. Cic., Phil. 3, 12, 30, *qui senatum stiparit armatis* ; Sest. 44, 95, *qui stipatus semper sicariis, saeptus armatis, munitus indicibus fuit*. Classique, usuel. M. L. 8263.

Dérivés et composés : *stīpātor* : garde du corps, satellite ; *stīpātiō* (classique) ; *stīpāmen* (tardif), *-ticus* (Gl.) ; *cōnstīpō* : serrer, presser, resserrer (dans la langue médicale, s'oppose à *laxāre*) ; *cōnstīpātiō*, cf. στύφω et συστύφω (Hipp.), M. L. 2171 et 2171 a ; *obstīpus* : penché en avant, incliné ; s'oppose à *rēctus* et, à basse époque, s'emploie pour *prāuus*. Rare, archaïque et postclassique ; *obstīpātiō* (latin ecclésiastique).

Pour *stipa* (*ī?*), v. *stipula*.

Le lituanien a *stimpù*, *stìpti* « se raidir », *stiprùs* « fort » et le germanique, v. angl. *stif* « raide », etc., qui répondent exactement à la forme radicale latine ; le φ de gr. στιφρός « foulé, serré, compact » peut reposer sur un *ph* expressif. Mais il y a aussi des formes à *b* : gr. στείβω « je foule, j'endurcis en foulant », στιβαρός « foulé, serré, compact », arm. *stipem* « je contrains », lit. *stẽbiũs* « je me dresse », *stẽbas* « pilier ». V. aussi *stips*, *stīpes* et *stipula*, *stipulor*. — Pour le *st-* initial, cf. le groupe de *stupeō*, etc.

stips, stipis f. (le nominatif n'est attesté que chez les grammairiens ; *stipis*, Prud.) : petite pièce de monnaie ; cf. Varr., L. L. 5, 82, et Fest. 379, 3, *stipem esse nummum signatum, testimonio est et de eo quod datur in stipendium militi, et cum spondetur pecunia, quod stipulari dicitur* ; et Dig. 50, 16, 27, *stipendium a stipe appellatum est, quod per stipes, i. e. modica aera colligatur* ; par suite « petite offrande ou aumône ». Ancien (Enn., Plt.), assez rare. Non roman.

Le sens de « nummus signātus » autorise à rapprocher *stīpō*.

Composé : *stipendium* (issu par haplologie de **stīpipendium* ; cf. Varr., L. L. 5, 182, *militis stipendia ideo quod eam stipem pendebant* ; l'*ī* dans Enn., A. 265, *Poeni stipendia pendunt*, et Cat. 64, 173, est dû à une nécessité métrique ; on a *ī* dans Anth. 649, 25 et Sidoin., Epist. 8, 9, 5 ; Carm. 47 ; et les formes épigraphiques tardives *stependia*, *stupendia* (cf. *stipula*, *stupula*) supposent plutôt une prononciation avec *ī* ; cf. Lindsay-Nohl, *Lat. Spr.*, 132 ; Stolz-Leumann, *Lat. Gr.*[5], 85-86) : 1° tribut, impôt (payé en argent, différent de *uectigal*, contribution en nature) ; 2° solde payée aux soldats, *stipendia merēre* ; puis, par métonymie, « année(s) de service » et « service », employé au sens figuré, e. g. Sén., Ep. 93, 4, *functus omnibus humanae uitae stipendiis*.

Dérivés : *stipendiārius* (Cic.) ; *stipendior*, *-āris* ; *stipendiōsus*, *-diālis*.

stipula, -ae f. : tige des céréales, chaume, paille, éteule. Ancien (Tér.), technique. Un doublet *stupula*, *stupla* est attesté chez Varron et dans les inscriptions et conservé dans les dérivés romans ; cf. M. L. 8265 ; B. W. sous *éteule* ; celtique : britt. *soft* (de **stubla*) ; et germanique : v. h. a. *stupfala* « Stoppel ». Sur *stipula* semble avoir été refait secondairement un simple *stipa* ; cf. Serv. in Ae. 1, 443 : *a nauibus in quibus stipula interponitur uasis, quam stipam dicunt* (cf. 3, 465) ; Fest. 478, 5 : *unde* (sc. *a stipa*) *et stipam, qua[m] amphorae cum extruduntur, firmari solent*. Toutefois, *stipa* peut être un postverbal de *stīpō*. M. L. 7252 a, **restuculum*.

Pour la racine, v. *stīpō*. Pour la forme, cf. russe *stebló* « tige (de plante) », v. sl. *stĭblĭe* « καλάμη », avec la forme en *b* de la racine.

stipulor, -āris, -ātus sum, -ārī (et *stipulō*, employé surtout au passif, ainsi *stipulārī* = ἐπερωτᾶσθαι) : faire contracter un engagement ferme, stipuler dans un contrat (en rapport avec *spondeō* « je m'engage » ; cf. Varr., R. R. 2, 3, 5 ; Cic., Rosc. Com. 5, 13 ; Colum. 10 praef.) ; parfois employé pour *spondeō*, *promittō*. Ancien (Plt.), technique. Même verbe en ombrien *stiplo* « stipulāre » (impératif) ; *stiplatu*, steplatu « stipulātor » ; *anstiplatu* « contrā stipulātor ». Emprunt au latin?

Dérivés et composés : *stipulātiō* : *est uerborum conceptio quibus is qui interrogatur, daturum facturumue se, quod interrogatus est, respondet*, Dig. 45, 1, 5 ; *stipulātiuncula* ; *stipulātor*, *-tus*, *-ūs* m. ; *adstipulor* « s'engager solidairement avec ; donner son assentiment à » ; *adstipulātor*, *-tiō*, *-tus*, *-ūs* ; *īnstipulor* (Plt., Rud. 1381) ; *restipulor* ; *restipulātiō*.

Varron, L. L. 5, 182, fait dériver *stipulō* de *stips* ; de même Fest. 379, 5 (v. *stips*) et 472, 11. D'autre part, les juristes du Bas-Empire affirment l'existence d'un adjectif *stipulus* « ferme » ; cf. Just., Inst. 3, 15, *stipulum apud ueteres firmum affirmatur*, et Paul Sent. 5, 7, 1. Mais cet adjectif a peut-être été imaginé pour expliquer *stipulor*, et il n'est nulle part attesté.

Comme l'usage de rompre une paille en signe de promesse existait déjà chez les anciens (Isid., Or. 5, 24, 30), on a expliqué *stipulor* par *stipula* « paille » ; le *sagmen* ou herbe sacrée, dans la scène entre Tullus Hostilius et le fétial (Tite-Live I 24, 4), serait un reste de ce symbolisme ; v. G. Nencioni, *Lessico giuridico latino e tradizione medit.*, dans Ann. d. R. Sc. Super. di Pisa, S. II, IX, 1940, p. 12 sqq., avec les notes. — Cf., toutefois, les restrictions de J. Girard, *Droit romain*, 2e éd., p. 472, n. 5.

En somme, rien n'empêche absolument d'expliquer *stipulor* par « je dresse, j'affermis » ; cf. le sens de arm. *stipem* « je contrains ». V. *stīpō*.

stīria, -ae (*ī* ; cf. Vg., G. 3, 366, *stiriaque impexis induruit horrida barbis*) f. : le mot est défini dans les gloses, évidemment d'après le passage de Virgile où il figure pour la première fois : « *pendens glacies* », « *gutta gelata* », et l'abrégé de Festus, 465, 7, a : *stiricidium quasi stillicidium cum stillae concreta frigore cadunt. Stiria enim principale est, stilla deminutiuum*. Le rapport, réel ou imaginaire, entre *stīria* et *stilla*, mentionné par Festus, est indiqué également dans la glose : *stillicidium congelatum, et si naribus mucci congelauerint, stiria dicitur*. Le composé *stīrīcidium*, qui est déjà dans Caton, semble-t-il (cf. F. 465, 33), est conservé, à côté de *stillicidium*, dans quelques dialectes italiens et en sarde. M. L. 8266.

Dérivé : *stīriacus* (Sol.).

Pour l'étymologie, v. *stilla*.

stirps, stirpis f. (*ī* ; doublets *stirpēs*, *stirpis* ; le genre masculin est également attesté ; cf., entre autres, F. 412, 13 sqq. ; Non. 226, 32 sqq.) : souche, tronc. Se dit, par extension, de toute espèce de plante ; joint et opposé à *arbor* par Cic., Fin. 5, 11, 33, *cum arborum et stirpium eadem paene natura sit*. Désigne le « rejeton », la « greffe ». Par suite, au figuré : « souche d'une famille, branche » ; et aussi « descendance, lignage » ; et, en général, « origine ». Ancien (Liv. Andr.), classique, usuel. M. L. 8268.

Dérivés : *stirpeus*, *-a*, *-um* ; *stirpētum* (Gloss.) M. L. 8267 ; *stirpitus* (cf. *rādīcitus*) ; *stirpēscō* (Plin.) ; *exstirpō*, *-ās* : extirper (propre et figuré), et ses dérivés *exstirpātiō*, *-tor* (d'où *stirpātor*, tardif), *-trīx* ; M. L. 3071 et 3072, **exstirpus*.

Aucun rapprochement sûr. Un radical **stirp-* (s'il n'est pas dialectal, cf. *stircus*) surprendrait en indo-européen, autant que celui de *urbs*.

stlua, -ae f. : manche de charrue. Ancien (Cat.), technique. Un doublet sans doute dialectal *stēua* est supposé par la plupart des dérivés romans ; cf. M. L. 8269 ; *Einf.*[3], p. 148.

Dérivé : *stluārius* (bas latin).

Sans étymologie connue.

stlatta, -ae f. : *genus nauigii latum magis quam altum, et a latitudine sic appellatum, sed a consuetudine qua stlocum pro locum et stlitem pro litem dicebant*, P. F. 411, 12. Rare.

Dérivé : *stlat(ī)ārius*. Cf. *lātus*.

Mot technique, de type populaire, à *-tt-*.

***stlembus** adj. (?) : *grauis, tardus, sicut Lucilius* (1109) « *pedibus stlembum* » *dixit equum pigrum et tardum*, P. F. 413, 1. Sans autre exemple.

Cf. les formes germaniques du type norv. *stolpa* « avoir les jambes raides », all. *stolpern* « trébucher »? Mot d'emprunt?

stlis : v. *līs*.

stloppus, -ī m. (*scl-*) : bruit produit en tirant contre la joue un doigt introduit dans la bouche (Perse, 5, 13). Onomatopée à consonne intérieure géminée. Cf. *stloppum est genus uasis rotundum os habens*, CGL V 624, 12. M. L. 8270. Pour la forme, cf. *cloppus*.

stō, stās, stetī (de **ste-st-ai* avec dissimilation du second groupe ; cf. *scicidī* de *scindō*), **stătum** (*stătus*, *-ūs*, dans Plt., Am. 266, Mi. 206, Ps. 1288, contre un exemple de *stātus*, Mi. 1389, qui peut être analogique des formes de 1re conjugaison ; cf., toutefois, Meillet, BSL 24, 2 (74), p. 66), participe futur **stătūrus, stătre** : 1° être debout (opposé à *sedeō*, *iaceō*, *cadō*), être dressé ; 2° être immobile (opposé à *eō*). S'emploie au propre et au figuré ; de là les sens de « demeurer ferme (et, dans la langue militaire, « tenir », *s. in aciē*, etc.), persister, persévérer, être maintenu » ; *stāre in aliquā rē*, *aliquā rē* et même postclassique *alicuī rei* (Dig.) ; *stat sententia*, *stāre cum* « être avec quelqu'un » ; *stāre ab* (comme *esse ab*) « être du parti de ». Impersonnel : *per me stat* (*ut*, *quōminus*, *quīn*) « il dépend de moi que ». Quelquefois, avec le sens de *cōnstāre*, « être au prix de, coûter » ; cf. Vg., Ae. 10, 404, *haud illi stabunt Aeneia puruo/hospitia*. Dans la langue poétique, *stāre* apparaît comme synonyme fort de *esse* ; ainsi Vg., Ae. 1, 646, *omnis in Ascanio cari stat cura parentis*, où *stat* = *posita est* ou simplement *est* ; Lucr. 1, 746-748, *deinde quod omnino finem non esse secandis / corporibus faciunt neque pausam stare fragori* (où *finem esse* et *pausam stare* sont exactement semblables), / *nec prorsum in rebus minimum consistere quicquam* (où *cōnsistere* = *esse*) ; de même, 5, 199, *tanta stat* (*natura*), *praedita culpa*, où *stat* joue le rôle de la copule. Ce sens s'est conservé et développé dans les langues romanes, où *stō* est abondamment représenté, M. L. 8231, avec de nombreux dérivés. V. B. W. *être*.

A *stō* correspond une forme athématique de présent à redoublement, d'aspect « déterminé », indiquant le procès qui parvient à son terme (cf. *sīdō* en face de *sedeō* et *-cumbō* en face de *cubō*) :

sistō, sistis (le perfectum *stetī* sert en face de *sistō* comme en face de *stō* ; l'opposition des deux types n'est marquée qu'au présent ; il en va de même de *sēdī* et de *cubuī* ; l'emploi de *stitī* pour différencier le perfectum de *sistō* est secondaire), **sistere** : absolu et transitif : 1° s'arrêter, e. g. Varr., L. L. 6, 8, *solstitium, quod sol eo die sistere uidebatur* ; Vg., G. 1, 479, *sistunt amnes terraeque dehiscunt* (l'emploi de *sistō* et d'un inchoatif correspondant est caractéristique) ; 2° arrêter, *s. gradum*, *s. sē* ; *s. aliquem saluom, fāna sistere*, etc., cf. ἱστάναι τινά ; de là, dans la langue poétique et impériale, « mettre un terme à ». Dans la langue juridique, *sistō* a le sens de : 1° « comparaître (absolu), se présenter », 2° « faire comparaître, produire devant le tribunal » (transitif) : *uadimōnium sistere* (opposé à *u. dēserere*). Enfin, *sistō* s'emploie impersonnellement dans l'expression *sistī non potest*. Ne semble conservé que dans un dialecte italien. M. L. 7956.

Sistō a un correspondant exact dans ombr. sestu « sistō » ; la voyelle du redoublement est toujours notée *e* en ombrien ; elle peut néanmoins représenter un *i*.

***-stanō**. A *stō* correspond aussi une forme à suffixe nasal qui n'est attestée que dans des composés, sous la forme dérivée en *-ā-* :

dēstinō, *-ās* : fixer, attacher ; cf. Caes., B. G. 3, 14, 6, *funes, qui antemnas ad malos destinabant*, et *dēstina* : appui, support (Vitr.). S'emploie au sens moral et absolument « se fixer, se proposer fermement ». De là *dēstinātus* « fixé, arrêté », e. g. T.-L. 21, 44, 9 : *si hoc bene fixum omnibus destinatumque animo est* ; et *dēstinātum* : dessein, résolution ; *obstinō* : s'obstiner (transitif et ab-

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

solu) ; *obstinātus* ; *obstinātiō* (classique) ; *praestinō* : fixer d'avance le prix d'une chose, marchander, acheter ; mot de Plaute, cf. P. F. 249, 27 : *-are apud Plautum praemere est, i. e. emendo tenere* ; repris par Apulée. Pour le sens, cf. *cōnstāre* « coûter ».

Formes nominales et dérivés : *stabilis* : qui se tient bien, stable, ferme (sens propre et figuré), M. L. 8207. De là : *stabilitās* (classique = βεβαιότης) ; *stabiliō, -īs*, M. L. 8206 ; *stabilīmen* (rare, poétique) ; *stabilīmentum* ; *stabilītor*, qui semble une création de Sén., Ben. 4, 7, 2 (sans doute à l'imitation du gr. βεβαιωτής) : *Deus, quod stant beneficio eius omnia, stator stabilitorque est* ; *cōnstabiliō, -īs* (archaïque et postclassique) ; *restibilis* ; *restibiliō*, Pacuvius, v. Festus 432, 35.

stabulum : endroit où l'on s'arrête (= σταθμός) ; de là diverses acceptions : « étape, halte », « résidence, demeure », en particulier « auberge » et « lupanar » (cf. *prostibulum*) ; dans la langue rustique, « étable », pour toute espèce d'animaux (*s. ouium, boum, pāuōnum, piscium, apium*, etc.), et « gîte » (*s. ferārum*), M. L. 8209 ; B. W. s. u. Celtique : irl. *saball, stabla* ; britt. *staul, ystaffel* (de *stabellum*).

Dérivés et composés : *stabulō, -ās* et *stabulor, -āris*, M. L. 8208 ; *stabulārius* ; *stabulātiō*.

Pour *naustibulum*, v. *nāuis* ; *prostibulum*. v. *prostō* ; pour *uestibulum*, v. ce mot ; *stāmen, -inis* n. : v. ce mot.

status : qui se tient droit, dressé, immobile ; arrêté, fixé (*status diēs*, cf. *statuere diem*) ; cf. F. 416, 25, *Statae Matris simulacrum in foro colebatur*, où *Stata Mater* correspond à *Iuppiter Stator*, et aussi *Stata Fortūna, Valētūdō Stata* ; de là *Statānus, Statulīnus, Statīna*, divinités que l'on invoquait pour que l'enfant se tînt debout, cf. Varr. ap. Non. 532, 18 ; et *statānum uīnum* (Pline, 14, 65). *Status* est l'adjectif verbal à la fois de *stō* et de *sistō*. Nom propre : *Statius* ; osq. Staatis.

statārius : qui reste debout ou immobile ; en particulier *statāria comoedia* (opposé à *mōtōria*) « comédie où il y a peu d'action ». Dérivé de *stătus*, comme *prīmārius* de *prīmus*, etc. Conservé en sarde. M. L. 8232.

staticulus, -ī m. : sorte de danse lente (Plt.) ; *staticulum* : statuette (Plin.).

statim (*stetim*, condamné par Consentius 11, 25, éd. Niedermann, d'après *stetī*, fait sur le modèle de *cēssim, sēnsim* : *cēssī, sēnsī*) adv. : sur place, sans bouger ; *ita statim stant signa*, Plt., Am. 276 ; par suite, comme *ilicō*, « sur-le-champ, aussitôt » ; d'où *statim ac, atque, ubi*, etc. Sur *stetim*, v. Lindsay-Nohl, *Lat. Spr.*, 16. La forme *stātim* attribuée par Non. 393, 5, à Térence, Ph. 790, est suspecte et contredite par le témoignage des manuscrits de Térence ; cf. Lindsay, éd. de Térence, ad loc., et *Early lat. verse*, p. 218. A côté de *išarə* « aussitôt », l'Avesta a *išarəštāitya*, avec le même sens, sans doute plus appuyé, ce qui montre le rôle de *stā-* pour indiquer l'idée de « aussitôt » qui doit être rendue de manière sensible et dont, par suite, l'expression est sujette à beaucoup d'innovations. Le suffixe *-tim* a fourni de nombreux adverbes, notamment à la langue familière.

statiō : 1° station, fait de demeurer droit et immobile « *manēre in statiōne* », etc. ; 2° station, résidence ; dans la langue militaire, « poste, faction » ; dans la langue nautique, « mouillage, port » ; dans la langue officielle de l'Empire, « résidence d'un fonctionnaire impérial », puis la fonction elle-même ; « position » ; « station de poste » ; « assemblée religieuse » et « jeûne » (sur ce sens, v. Svennung, Zeitsch. f. Neutest. Wiss., 1933, 294-308, et Blaise, Dict. du lat. chrét.). Pour le passage au sens concret, cf. *mānsiō*. Conservé surtout dans les dialectes italiens, M. L. 8234. Irl. *stdid*. Dérivés : *statiōnālis* : fixe (*s. stēlla*, Plin. = στάσιμος) ; *statiōnārius* : qui appartient à un poste, *s. mīlēs* ; *statiōnārius* : officier de poste ou de police.

stator : esclave public chargé de la poste ; cf. Rich., u. M. L. 8235 ; et, dans la langue tardive, *stantor, stantia, stantārius* « qui se tient en avant ».

Stator : épithète de Jupiter, cf. *Stata* ; *Statōrius* : nom propre.

A *stator* correspond un féminin attesté dans le composé *obstetrīx* ; v. *obstō*.

statīuus : immobile. Usité surtout dans la langue militaire au sens de « fixe », *statīua castra*, d'où *statīua* n. pl. substantivé, et, dans la langue religieuse, *statīuae* (*fēriae*). Cf. *aestīuus*.

status, *-ūs* m. : façon de se tenir, attitude ; endroit où se tiennent les hommes ou les choses (*dē statū mouēre, dēicere* ; *stāre in statū* « se tenir en garde », Plt., Mi. 1389), par suite, « façon d'être, état ; condition, position ». Se dit en particulier de l'état de la cité, *s. cīuitātis, s. rei-pūblicae*. Dans la langue de la rhétorique : « position d'une question » (cf. *cōnstitūtiō causae*), en particulier « réfutation d'une accusation » (gr. στάσις ; cf. Cic., Top. 25, 93, et Isid., Or. 2, 5, 1 : *status apud rhetores dicitur ea res in qua causa constitit, i. e. constitutio*). Celtique : irl. *stad*, britt. *ystad*. Les formes française et germanique semblent récentes.

statūra : stature (classique, attesté depuis Pl.) ; *statūrōsus* (Aug.).

Peut-être *stātūra* dans Lucilius 794 : *quare pro facie, pro statura Accius*.

statua : statue (plus particulièrement statue d'un homme, par opposition à *signum* « statue d'un dieu »), M. L. 8236. Dérivés : *statuālis*, M. L. 8237 ; *statuārius* : statuaire ; *statuāria* : sculpture ; *statunculum* (Pétr. 50, 6) ; *statuncula* (Greg. T., Hist. I, 5), d'après *homunculus*. *Statua* semble être le postverbal de *statuō*.

statuō, -is : mettre debout, *arbōrēs statuere* ; faire tenir droit ou ferme ; d'où dresser, fixer, établir (sens propre et figuré, physique et moral), *s. modum, s. fīnēs, s. diem, s. poenam*, etc. ; par suite « décider, décréter », Irl. *statuid*, de *statūtum*. Dérivés : *statūmen*, terme technique « support », « lit de maçonnerie », « varangue » (terme nautique) ; d'où *statūminō, -ās* ; *statūminātiō* (époque impériale) ; *statuāle* (Lex Sal.) ; *Statulēnus, -neius*.

Composés : *adstituō* « placer auprès » ; *cōnstituō* « établir » (aspect déterminé), « poster, décider » ; d'où *cōnstitūtum* n. = σύνταγμα, *cōnstitūtiō* = σύνταξις et στάσις (cf. *status*), *cōnstitūtor*.

dēstituō : 1° établir, placer ; 2° abandonner ; d'où *dēstitūtiō, -tor* (rares) ; cf. *dēsistō*.

īnstituō : placer dans ou sur, instituer, établir (sens physique et moral) ; former, instruire ; *īnstitūta* n. pl. : principes établis, institutions ; *īnstitūtiō* : disposition, arrangement, institution, instruction (*i. ōrātōria*, Quintil.) ; *-tor* (tardif).

praestituō : établir d'avance, prescrire.

prōstituō : placer devant, exposer, et « prostituer » ; *prōstitūta* f. ; *prōstitūtiō, -tor* (époque impériale ; cf. *prōstibulum, prōstō*) ; *restituō* : rétablir, restituer ; *restitūtiō, -tor* ; *substituō* : mettre dessous ou à la place, soumettre (rare), substituer ; *substitūtiō* ; *substitūtīuus* : conditionnel (Apul., cf. ὑποκατάστασις, ὑποκατάστατος).

A *stō, sistō* correspondent, enfin, des adjectifs en *-stes* et des substantifs en *-stitium* qui figurent seulement comme seconds éléments de composés (cf. *obses, compōs*, etc.) : *antistes, praestes, superstes, -itis* (v. les verbes correspondants) ; *iūstitium* : suspension des tribunaux, vacation légale (à ne pas confondre avec *iūstitia* dérivé de *iūstus*) ; *inter-stitium* (tardif) ; *solstitium* : solstice ; *quod sol eo die sistere uidebatur*, Varr., L. L. 6, 8 ; cf. *iūs* et *sōl*. Cf. aussi peut-être *caelestis*.

Composés de *stō* : *ab-stō* : se tenir éloigné (= ἀφίσταμαι), très rare ; trois exemples : Plt., Tri. 263, *abstandus* : qui doit être tenu éloigné ; Hor., A. P. 360, *si propius stes... si longius abstes* ; Cypr. Gall., gen. 1440, *abstare* ; se trouve dans les gloses. Dérivé : *abstantia* (un exemple de Vitruve). *Abstō* est à peine vivant ; c'est *absum* ou *absistō* qui le remplacent.

adstō, astō (παρίσταμαι) : se tenir ou se dresser auprès ; assister (sens moral rare, réservé à *adsistō*). Synonyme de *adsum* ; cf. Lucr. 3, 1879, *certa quidem finis uitae mortalibus adstat* (à côté de *finem esse*, I 747), M. L. 739. Dérivé : *a(d)stantia* : seulement dans les gloses, où il est traduit par παρούσια. Composé : **adastō*, M. L. 148.

antistō (ante-) : se tenir en avant de ; l'emporter sur. Rare, archaïque et postclassique ; un seul exemple dans Cic., de Inu. 2. 2. La prose classique dit *praestō* ou *antecedō*.

antistes, -itis m. : qui se tient en avant, chef. Usité surtout dans la langue religieuse, avec un féminin d'origine secondaire *antistita* ; *sacrōrum antistes*, qui désigne un prêtre d'ordre supérieur, a pu servir à traduire ἐπίσκοπος dans la langue de l'Église. Dérivés : *antistitium* (Mart. Cap.) ; *antistatus, -ūs* m. (Tert.).

circumstō = περιίσταμαι « se tenir autour, entourer » ; *circumstantēs* et *circumstantia, -ium* ; *circumstantia, -ae* : fait de se tenir autour. Rare au sens propre ; usité surtout en rhétorique comme traduction de περίστασις ; cf. Quint. 5, 10, 104, *hoc genus argumentorum sane dicamus ex circumstantia, quia* περίστασιν *dicere aliter non possumus* ; *circumstatiō, -ōnis*.

cōnstō (= συνίσταμαι) : 1° être arrêté, être fermement établi (d'où *constat inter omnes* « c'est une chose fermement reconnue entre tous » ; *cōnstāre sibi* « être fidèle à soi-même, ne pas changer d'avis » ; *cōnstāns* : ferme, inébranlable ; *cōnstanter* ; *cōnstantia*, et *incōnstāns, -ter, -tia*) ; 2° être composé de, consister en (= συνίστημα) ; 3° avec un ablatif instrumental de prix, « être mis en vente moyennant un prix », « coûter » (sens propre et figuré) ; cf. Cés., B. G. 7, 19, 14, *edocet quanto detrimento et quot uirorum fortium morte necesse sit constare uictoriam*, sens dans lequel *cōnstāre* est surtout représenté dans les langues romanes, M. L. 2170. Employé aussi par Lucrèce comme synonyme de *esse*, e. g. 1, 582 (*corpora*) *quoniam fragili natura praedita constant*.

distō (= διίσταμαι) : être éloigné. Employé absolument, avec *ab* ou avec *inter sēsē*. Sens moral « différer ». Dérivé : *distantia* (= διάστασις).

exstō, extō (= ἐξέστηκα, Arist.) : être élevé au-dessus, dépasser, être proéminent ; d'où « être en vue » et « exister, subsister ». Dérivé : *exstantia* (Col., Cael. Aur.).

īnstō : être dressé ou debout sur ; être menaçant ou imminent ; presser vivement (sens physique et moral), d'où « insister ». Dérivé : *īnstantia*.

interstō : se tenir entre (rare et tardif). Dérivés : *interstes* : intermédiaire (Tert.) ; *interstitiō, interstitium*, tous deux de basse époque ; osq. Anterstataí, dat. « *Interstitae ».

obstō (**ostō*, tardif) : se tenir devant, faire obstacle, M. L. 6023 ; B. W. *ôter* ; *obstāculum* (époque impériale, attesté à partir de Sénèque) ; *obstantia* (Vitruve). A *obstō* se rattache *obstetrīx, -īcis* (*obsetrīx*, inscriptions tardives et manuscrits) f. : « celle qui se tient devant l'accouchée pour recevoir l'enfant », « sage-femme » ; mot ancien, attesté depuis Plaute ; de là *obstetrīcius* ; *obstetrīcō, -ās* (*-cor*), *-cālis*, tous d'époque impériale.

perstō : demeurer debout ou immobile ; persister (sens physique et moral).

praestō : être en tête de, l'emporter sur ; *praestes, -itis*, épithète appliquée aux dieux : *Iuppiter praestes* ; *praestantia* ; *Praestana* dans Arn. 4, 3 : *P. est, ut perhibetis, dicta quod Quirinus in iaculi missione cunctorum praestiterit uiribus*. Semble différent de *praestō* « fournir, garantir », d'où proviennent *praestātiō, praestātor* et les verbes romans du type « prêter », M. L. 6725.

prostō : se tenir en avant, faire saillie. Sens propre rare ; usité surtout dans le sens de « être exposé en public, être offert en vente », « se prostituer » ; *prostibilis* ; *prostibulum* ; *prostibula, -lāta, -lātrīx* (tardifs). Cf. *prostituō*. M. L. 6788.

restō : demeurer en arrière ; par suite « rester, demeurer » ; impersonnel *restat ut*. Dans la langue militaire s'emploie au sens de *resistere* (non, toutefois, dans Cicéron et César). M. L. 7248 (et **arrestō*, 673) ; celtique : irl. *riast*. Fréquentatif : *restitō, -ās* : s'arrêter souvent (rare et archaïque).

substō (ὑφίσταμαι) : se tenir dessous ; et « résister, subsister ». M. L. 8394. Dérivés créés par la langue philosophique à l'imitation de termes grecs, tous d'époque impériale et employés surtout ou créés par les Pères de l'Église : *substantia* (= ὑπόστασις), d'où irl. *substaint* ; cf. *essentia* ; *substantiola* (St Jér.) ; *substantiālis* (= ὑποστατικός), *substantiālitās* et *cōnsubstantiālis*, traduction de ὁμοούσιος ; *substantīuus*, dont le n. *substantīuum* (sc. *uerbum*) traduit en grammaire le gr. τὸ ὑπαρκτικόν ; *substantīuālis* (Tert.). Sur *substantia*, v. C. Arpe, Philol., XCIV, 1939, 65.

superstō : se dresser par-dessus, dominer, surmonter. Dérivés : *superstes, -itis* adj. : qui demeure au-dessus ; par suite « qui survit » (sens le plus fréquent), joint à *superesse*, dont il est en quelque sorte l'adjectif, *superstō* ne signifiant pas « survivre », sauf à basse époque (Ennode), où ce sens a été refait sur *superstes* ; de l'adjectif la langue archaïque a tiré un dénominatif *superstitō, -ās*, transitif et absolu « préserver, faire durer » (Enn., Sc. 295) ou « être survivant » (Plt., Pe. 331). Dans la langue du droit, *superstes* a le sens de « témoin » (*qui stat in iūre super aliquā rē*) ; cf. Fest. 394, 37, *superstites testes praesentes significat* ; et Cic., Mur. 12, 26, *suis utrisque superstitibus praesentibus istam uiam dico* : *inite uiam* ; *superstitiō* : superstition (opposé à *religiō*,

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

e. g. Cic., N. D. 1, 42, 117 ; 2, 28, 71, 72) ; *superstitiōsus*, cf. Cic., N. D. 2, 28, 72, *qui totos dies precabantur et immolabant ut sibi sui liberi superstites essent, superstitiosi sunt appellati, quod nomen patuit latius* (où il n'y a peut-être qu'une étymologie populaire). Dans la suite, c'est l'idée de « pratiques superflues » que l'on a vue dans *superstitiō* ; de là les gloses du type *superflua obseruatio*. V., en dernier lieu, Benveniste, Rev. Ét. lat., 16 (1938), 35.

Sistō a fourni de même des composés correspondants aux composés de *stō* ; l'aspect déterminé y est souvent peu sensible ; toutefois, les formes à préverbes s'accommodent mieux de la valeur « déterminée » de *sistō* que de l'aspect « indéterminé » de *stō*, de sorte que beaucoup de composés se confondent presque pour le sens avec des composés de *stō* qu'ils ont tendu à remplacer. La valeur factitive qu'admettent les formes simples de l'infectum, *sistō*, n'existe pas dans les formes pourvues de préverbe.

absistō : s'éloigner de, et « cesser de » ; *adsistō* (*as-*) = παρίσταμαι : se tenir auprès de ; s'arrêter ; assister (sens propre et figuré) ; dans la langue de l'Église, *adsistentia* « assistance, aide » ; *cōnsistō* : transitif et absolu, « s'arrêter » et « arrêter » ; « se composer de, consister en » (glosé συνέστηκα). A partir de Dioclétien apparaît *cōnsistōrium* : conseil du prince, consistoire ; *dēsistō* : s'éloigner, abandonner ; s'arrêter de, cesser de, se désister ; *exsistō* (*existō*) : se dresser hors de ; s'élever ; sortir de terre, surgir ; par suite « exister, apparaître ». Quelquefois synonyme de *esse*, cf. Cic., Off. 1, 30, 107, *ut in corporibus magnae dissimilitudines sunt, sic in animis existunt maiores etiam uarietates* ; et le participe *exsistēns* a servi de participe à *esse*, cf. Thes. V², 1875, 33 sqq. ; *īnsistō* : s'arrêter (dans) ; s'appuyer sur ; presser (sens physique et moral) ; insister ; *intersistō* : s'arrêter entre ; s'interrompre (Quint.) : les composés *interstitium*, *-stitiō* se rapportent aussi bien à *interstō* qu'à *intersistō* ; *obsistō* : s'arrêter devant, s'opposer à ; *persistō* : persister ; **prosistō* (participe *prosistēns* dans Apul.) : être proéminent ; *resistō* : 1° rester en arrière, s'arrêter ; 2° résister (d'où *resistentia* dans S[t] Aug.) ; 3° se dresser de nouveau (= *resurgō* ; rare) ; *subsistō* : s'arrêter ; faire face à ; dans Apulée, synonyme de *succurrō*. Dérivé : *subsistentia* (Cassiod., Boèce) = ὑπόστασις ; *supersistō* : se tenir ou se placer sur (Apul., Amm.).

Pour *īnstaurō*, v. ce mot et ci-dessous.

La racine **st(h)ā-* « se tenir » fournissait en indo-européen un aoriste radical athématique : skr. *dsthāt* « il s'est mis debout » = gr. ἔστᾱ (ion.-att. ἔστη) ; cf. les infinitifs sl. *stati*, lit. *stóti* « se mettre debout ». Il y avait un parfait : skr. *tasthāu* « je me suis mis debout » (résultat acquis), plur. *tasthima*, gr. ἕστηκα, plur. ἕσταμεν ; c'est ce parfait que représente *stetī*. L'indo-iranien a un présent thématique à redoublement, forme qui en indo-européen indiquait le procès arrivant à son terme : skr. *tiṣṭhati* (avec redoublement en *t-*), mais av. *hištaiti* (avec redoublement *s-*) « il se tient debout, il reste debout » ; c'est à ce type qu'appartient lat. *sistō* (le type de ἵστημι, propre au grec, est autre) ; la même forme a fourni à l'irlandais des verbes tels que v. irl. *ar-a-sissiur* glosant *innītēns*. Pour exprimer l'état d' « être debout », il a été fait des formes en *-ē-* dans v. sl. *stojati* « être debout », lit. *stovėti* (même sens), v. h. a. *stēn* (*stān*) ; d'autre part, le slave a comme « itératif », en face de *stanǫ*, *stati* « se mettre debout », le type *stajǫ* ; et le lituanien a de même *-stóju* ; lat. *stō* représente une formation de ce genre, de même que ombr. *stahu* « stō » et osq. staít « stat », stahínt « stant » ; cf. irl. *tá-m* « je suis » (v. H. Pedersen, *V. Gr. d. kelt. Spr.*, I 79 et II 431 sqq.). Pour indiquer un procès arrivant à son terme défini, il a été constitué dans diverses langues des formes à nasale, toutes indépendantes les unes des autres ; la plus remarquable est celle du germanique : got. *standan* « se mettre debout » (prét. *stōþ*) ; le grec a ἵστάνω, le slave *stanǫ* (inf. *stati*), cf. v. pruss. *po-stinimai* « nous devenons », arm. *stanam* « j'achète » ; c'est sur une forme de ce genre que repose le type dérivé lat. *-stināre*.

Les formes nominales s'expliquent par les règles générales de formation et ne posent guère de questions. A cause du sens, on relèvera *stabulum* ; la formation est parallèle à celle de v. isl. *stǫðull* « endroit où l'on trait les bêtes », v. h. a. *stadal* « grange » ; pour le sens, cf. véd. *go-sthá* « étable à vaches », av. *aspō-stāna* « écurie à chevaux », etc., got. *awi-stris* (génitif singulier) « de la bergerie » (v. h. a. *ewist*), v. sl. *stado* « troupeau » et v. angl. *stód* « troupeau de chevaux », etc. Tout ceci se rapporte aux arrêts du troupeau quand il est au repos. Le sens général du mot est conservé par osq. staflatas « statūtae » et pél. *pristafalacirix*, n. pl. « *praestibulātrīcēs » (Vetter) ; le sens de ombr. *staflarem* est incertain : « cōnsolidātum » (Devoto), « concrētum » (Vetter).

L'*ā* de *stabulum* est le même que celui de l'adjectif *status* qui répond à skr. *sthitáḥ* « placé debout », gr. στατός. D'après ce participe, on le retrouve dans le substantif *status*, d'où *statua*, *statuō*, et le même *ā* apparaît dans le type de *superstitem* (accusatif singulier), sur lequel a été fait le nominatif singulier *superstes*, tandis que, au contraire, l'indo-iranien a généralisé *ā* dans le type véd. *ratheṣṭhā́ḥ* « guerrier » (littéralement « qui se tient debout dans le char »), etc. L'*ā* de supin *stātum* (d'où *stātūrum*) est normal dans le type des substantifs en *-tu-* auquel appartient le supin ; cf. skr. *sthātum* et, de même, lat. *genitum* en face de *nātus*. L'*ā* de *obstāculum* peut être ancien ; cf. véd. *sthātram* « lieu où l'on se tient » ; toutefois, le mot est tardif.

La valeur factitive de « poser, établir » a été rendue partie avec une valeur factitive de *sistō*, partie avec le dérivé *statuō* ; s'il y a préverbe, seulement avec *-stituō*. L'ombrien a statita « statūta », statitatu « statuitō » (impér.), stakaz « statūtus ». Par staflatas « statūtae » on voit que l'osque a procédé autrement.

L'*ā* figure dans *stāmen* ; cf. gr. στήμων « chaîne du métier vertical du tisserand », et des formations semblables, mais de sens non technique, se retrouvent dans d'autres langues : skr. *sthāman-* « lieu de séjour », lit. *stomů* « statum », got. *in... stomin* « ἐν ὑποστάσει ». L'identité de sens du lat. *stāmen* avec gr. στήμων donne lieu de supposer, pour ce terme technique, une influence du grec sur le latin.

Les formes osque et ombrienne ne concordent qu'en partie avec les formes latines ; ainsi l'osque a statif

« statua » (ou « statiō »?), l'ombrien *stahmei* « statiōnī », *stahmito* « statūtum ».

Tandis que v. pruss. *stacle* désigne un montant sur lequel s'appuie une construction, lette *stakle* désigne spécialement le « montant du métier à tisser », et lit. *stãklės* le « métier à tisser ».

Les verbes *īn-staurāre*, *re-staurāre* posent un problème : le maintien de l'*a* ne semble pouvoir s'expliquer que par l'influence d'une forme sans préverbe **staurāre*, qui n'est pas attestée. L'*u* est un élargissement de la racine **st(h)ā-*, dont il y a des exemples dans d'autres racines importantes. Là où la voyelle est *ā*, elle se maintient, d'où gr. σταυρός « poteau, pieu », v. isl. *staurr* (même sens), skr. *sthāvaráḥ* « ferme, immuable » ; c'est à ce type que doit se rattacher lat. *-staurā-* ; le slave a *staviti* « poser » et le lituanien *stovėti* « stāre ». Là où le vocalisme est au degré zéro, le *ə* doit s'amuir devant *-u-* ; on a ainsi gr. στῦλος « colonne », skr. *sthūrá-* « fort » ; et il a pu être fait un type **st(h)eu-* qui figure dans skr. *sthávirah* « fort, solide », v. h. a. *stiuri* « fort » (v. sous *taurus*), etc.

stola, -ae f. : longue robe de femme. Emprunt (Enn.) au gr. στολή, latinisé ; de là *stolātus*. Celtique : irl. *stoil*, britt. *ystol*.

stolidus, -a, -um : sot, niais. Souvent joint à *stultus*, de même sens, dont il est sans doute parent. Attesté dès les plus anciens textes ; sans être absolument banni de la prose classique, il y est plus rare que *stultus*. Le dérivé *stoliditās* est tardif (Flor., Gell., Arn.), tandis que *stultitia* est ancien et classique.

Sans étymologie claire. V. *stolō*? M. L. 8273 c. Mais la forme en *-idus* semble supposer un verbe en *-eō* ; cf. *paueō*, *pauidus*.

stolō, -ōnis m. : rejeton, bouture ; Varr., R. R. 1, 2, 9 : *(C. Licinius Stolo)... qui propter diligentiam culturae Stolonum confirmauit cognomen, quod nullus in eius fundo reperiri poterat stolo, quod effodiebat circum arbores e radicibus quae nascerentur e solo, quos stolones appellabant* ; cf. Plin. 17, 7. Y a-t-il parenté entre *stolidus* et *stolō*? Cf. *caudex*, *stipes* comme termes d'injure (Térence, Heaut. 877). Mot technique. M. L. 8275.

Cf. arm. *steln* « tige, tronc », gr. στέλεχος (même sens) et στελίς « plante parasite ». Pour des rapprochements plus vagues, v. gr. στελεᾶ « manche (de cognée) », etc.

stolus, -I m. : flotte. Emprunt tardif (Cod. Theod.) au gr. στόλος. Demeuré dans quelques langues romanes (it. *stuola*, prov. cat. *estol*). M. L. 8276.

stomachus, -I m. : tube digestif « œsophage » ou « estomac » ; en particulier « humeur », *bonus stomachus* ; employé seul « mauvaise humeur, bile, colère » (fréquent dans Cicéron). Emprunt au gr. στόμαχος attesté depuis Plaute, latinisé.¶

Dérivés : *stomachor*, *-āris* : être de mauvaise humeur, synonyme familier de *īrāscor* ; *stomachōsus* ; *stomachābundus* (Gell.) ; *stomachātiō* (Cassiod.). M. L. 8276 a.

storea (*storia*), **-ae** f. : natte de jonc ou de cordes (Cés., B. C. 2, 9, 4 ; T.-L., Plin.). M. L. 8279. Sans doute grec ; cf. στορέννυμι.

strabus, -a, -um : aux yeux de travers, louche. Ancien, rare ; repris par Cassiodore au sens de « pervers ».

Dérivé expressif : *strabō*, *-ōnis* (*strabōnus*, Pétr. 68, 8), usité comme surnom (et *Strabōnilla*). Dans les gloses figure une forme *strambus* (cf. *sābūcus* et *samb-*, *sabbatum* et *samb-*), à laquelle remontent les représentants romans ; cf. M. L. 8281. Diminutifs : *strabulus*, *strambulus*.

Sans doute emprunt au gr. στραβός, στράβων.

strāgēs, strāgulus, -lum ; strāmen : v. *sternō*.

strangulō, -ās : étrangler, étouffer. Emprunt ancien et oral au gr. στραγγαλάω (cf. Varr., L. L. 6, 96). Le terme latin est *suffōcō*. M. L. 8290.

Dérivés : *strangulātiō*, *-tor*, *-trīx*, *-tus*, *-ūs* m., *-bilis* (tous d'époque impériale).

strangūria, -ae f. : rétention d'urine. Emprunt au gr. στραγγουρία (Caton, R. R. 127, 1).

Dérivé : *stranguriōsus* (Marc. Emp.).

straua (*straba*) : 1° trophée (Lact. ad Stat. Theb. 12, 62) ; 2° tumulus, sepulcrum (Iord.). Mot de très basse latinité, germanique.

strebula (*stribula*), **-ōrum** n. pl. : mot plautinien, d'origine ombrienne d'après Fest. 410, 28, que Varron explique, L. L. 7, 67 : *stribula, ut Opilius scribit, circum cozendices sunt bouis*. Cf. gr. στρεβλός « tourné, tordu »?

strēna, -ae (et, dans les gloses et les inscriptions de basse époque, *strenua*, d'après *strēnuus*, forme blâmée par Consentius ; les formes romanes remontent à *strēna* ou à *strenna*) f. : ⟨bon⟩ présage ; et en particulier cadeau fait à titre d'heureux présage, « étrenne » : *strenam uocamus quae datur die religioso ominis boni gratia*, Fest. 410, 21. Ancien, usuel. Panroman (sauf roumain). M. L. 9296.

Strēna (comme *scaeua*) semble être le féminin d'un adjectif *strēnus* encore utilisé par Plaute, e. g. St. 672, *bona scaeua strenaque obuiam occessit mihi*, et 461, *quom strena opscaeuauit, spectatum hoc mihist*. Le mot est donné comme sabin par Lydus, de Mens. IV 4 ; et ce témoignage est confirmé par celui de Symmaque, Epist. 10, 35, qui attribue au roi sabin Tatius l'introduction de l'usage des *strēnae* à Rome ; cf. Ernout, *Élém. dial.*, s. u.

Dérivés : *Strēnia* (*Strēnua*) : déesse des présages favorables (v. Deubner, Glotta, 3, 34 sqq.) ; *strēnuus* (souvent joint à *fortis*, opposé à *ignāuus*, *iners* ; *strēnuior* à *dēterior*) : vif, rapide, actif, courageux, brave ; turbulent (Tac.). Se dit des personnes et des choses. Attesté depuis Plaute, usuel en prose et classique. Les anciens ont vu la parenté entre *strēna* et *strēnuus*, e. g. Non. 16, 32, *strena dicta est a strenuitate*. L'adjectif a dû d'abord avoir un sens religieux, qu'il a perdu en pénétrant dans la langue commune. Dérivés : *strēnuē* ; *strēnuō*, *-ās*? (leçon de P dans Plt., Pseud. 629 ; A a *sternuas*) ; *strēnuitās* (Varr., Ov.) ; *strēnuōsus* (Gl.). Composé : *īnstrēnuus* (archaïque et postclassique).

Le rapprochement de στρηνής, « aigu, perçant », στρῆνος « orgueil, passion » est médiocre pour le sens. V. Walde-Pokorny, II, 628.

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

strēnuus : v. *strēna.*

strepō, -is, -uī, -itum, -ere : faire du bruit, gronder. Se dit surtout d'un bruit sourd et violent, *strīdeō* d'un bruit sifflant. Attesté depuis Ennius ; surtout poétique et de la prose impériale ; doublet de *fremō*. Conservé dans un dialecte italien, comme le fréquentatif (rare et poétique) *strepitō, -ās*, M. L. 8298, 8298 a. Dérivés : *strepitus, -ūs* (classique et usuel) ; *strepor* (Cassiod.) ; *streperus* : bruyant, querelleur (tardif). Composés : *ad-, circum-, cōn-, in-, inter-, ob-, per-, sub-strepō* ; à *obstrepō* correspondent *obstrepitō, obstrepitāculum* et un adjectif *obstreperus*, tous tardifs.

Verbe expressif pour indiquer un bruit, comme *sternuō, stertō, strīdō* et *crepō*.

stretillō : v. *strittabillae.*

stria, -ae f. : raie, strie ; rainure, cannelure ; cf. Varr., R. R. 1, 29, 3, *qua aratrum uomere striam facit, sulcus uocatur*. Ancien, technique. M. L. 8300, *strīa*.

Dérivés : *striātus* : strié (Plt., Rud. 298), sur lequel sans doute a été bâti *striō, -ās* (époque impériale, Vitr., Plin.), d'où *striātūra* f. Cf. *striga*.

De **strigya*? v. *stringō*.

strib(i)līgō, -inis f. : ancien nom latin du solécisme : *soloecismus Latino uocabulo a Sinnio Capitone eiusdemque aetatis aliis imparilitas appellatus, uetustioribus Latinis stribiligo dicebatur, a uersura uidelicet et prauitate tortuosae orationis, tamquam strobiligo quaedam*, Gell. 5, 20, 1 ; cf. Arn. 1, 36. — L'explication d'Aulu-Gelle montre qu'il faisait dériver le nom de gr. στρόβιλος. On pourrait plutôt songer à un adjectif correspondant à στρεβλός, avec le suffixe *-īgō(n)*, fréquent dans les mots qui désignent une difformité ou une infirmité ; cf. *prūrīgō, tentīgō*, etc., Ernout, Philologica, I, p. 175 sqq.

Terme d'école sur lequel on ne peut faire que des hypothèses, faute de renseignements précis.

strīdō, -is (*strīdeō, -ēs*), **strīdī, -ere** : grincer, faire entendre un bruit strident ou sifflant. — *Strīdō* et *strīdeō* sont également employés ; *strīdō* semble toutefois plus ancien (Ennius, Pacuvius, Lucrèce et Virgile).

Dérivés et composés : *strīdor*, M. L. 8306 ; *strīdulus*, d'où **strīdūlare*, M. L. 8307 ; *īnstrīdēns* : qui siffle dans ou sur.

Onomatopée ; cf. Charisius, GLK I 274, 24 ; Diomède, ibid. 322, 18 et 460, 5 ; Isid., Or. 3, 22, 14.

Le grec a τρίζω, parfait τέτριγα, à peu près dans le même sens ; cf. aussi στρίγξ, στριγγός, nom d'oiseau nocturne (v. *striga* II). Forme expressive comme *strepō, stertō*, etc. La voyelle *i* donne au mot son caractère. Il n'y a pas lieu de chercher ici un développement phonétique normal, comme le fait M. Otrebski, qui a étudié en détail *strīdō, strīdeō* dans la *Księga Wergiljuszowa* de l'*Alma mater Vilnensis*.

I. **striga, -ae** f. : rangée, ligne, sillon ; *strigae appellabantur ordines rerum inter se continuate conlocatarum, a stringendo dictae*, P. F. 414, 20 ; cf. aussi CGL V 624, 8 : *striga est ubi equi stringuntur, unde strigosi homines dicuntur macilenti* ; V 516, 11 : *strigae interualla turmarum quo equi stringuntur*. M. L. 8309.

Dérivés : *strigātus* (terme de la langue des agrimensores : *s. ager*, par opposition à *scamnātus ager* ; champ plus long que large dans la direction des raies, c'est-à-dire du nord au sud) ; *strigōsus* (et *strigulōsus*, Gloss.) : ridé, décharné ; *strigō, -ās* : tracer des sillons, et en particulier « faire halte en labourant » (Plin.), d'où, plus généralement, « s'arrêter » ; hemistrigium (Hyg.).

Même racine que *stringō, strigilis, strigmentum*. Strix doit reposer sur **strigya* ; cf. *aiiō* de **agyō*. Le grec a στρίγξ, -γγος « série, ligne ».

V. *obstringillō*.

II. **striga, -ae** f. : 1° grand-duc, oiseau de nuit ; 2° strige ou sorcière ; vampire. Forme populaire (Plt., trone, Gloss.) de *strix, strigis*, faite sur l'accusatif de gr. στρίγξ, στριγγός (cf. *tomix*). Les formes romanes remontent à *strīga* et *strīga*, M. L. 8308, B. W. *strige*, et supposent aussi un dénominatif **strīgāre*, M. L. 8310. Cf. aussi M. L. 8319, *strīx*. V. Sofer, 66, 172 ; Graur, *Mél. ling.*, p. 22.

strigilis, -is f. : étrille, racloir qui servait à enlever la sueur et les poussières sur la peau. Attesté depuis Plaute et usuel ; conservé dans les langues romanes, M. L. 8312 ; en britt. *strail* (de *strigha*) et en v. h. a. *strigil*. Par extension : instrument cannelé, de forme semblable à l'étrille, servant à introduire des liquides dans l'oreille (Celse, Pline) ; cannelure de colonne (Vitr. = στρίγξ). Il est douteux que *strigilis* « pépite d'or » chez les Espagnols, Plin. 33, 62, soit le même mot. Comme la plupart des termes relatifs à la toilette, *strigilis* pourrait être emprunté au grec ; on pense à gr. στλεγγίς, στλεγγίδος, etc. (cf. Schol. Pers. 5, 126, *strigiles... a tergendo quod graece στλεγγίζω dicitur*), qui aurait été déformé par l'étymologie populaire et rapproché de *striga*, l'instrument traçant sur la peau des raies ou sillons (cf. le doublet *strigula* dans le Schol. de Juvénal, 3, 243) ; *l* de *stl-* n'avait pas chance de subsister, le latin évitant deux *l* dans un même mot. De même, *strigmentum* « raclure » rappelle exactement par la forme στλέγγισμα (Aristote), dont il n'est sans doute qu'un calque.

Dérivés : *strigilicula*, στλεγγίδιον (Apul., Gloss. Philox.) ; *strigilārius* (Gl.).

Mais l'hypothèse d'un emprunt n'est pas nécessaire, car on peut rapprocher v. sl. *strigǫ, stristi* « tondre » et le groupe germanique de v. angl. *strīcan* « frotter », all. *streichen*.

***strigor, -ōris** m.? : attesté seulement dans Plt., Ba. 280, où le sens et la forme sont incertains, dans la glose de l'abrégé de Festus, P. F. 415, 2 : *strigores, i. e. densarum uirium homines*, et dans le texte correspondant, très mutilé, de Festus 414, 17 : *strigores in Ne⟨lei carmine (5) pro st⟩rigosis positum... ⟨dens⟩arum uirium ha... ⟨strig⟩ores exerciti*. Sans doute à rattacher à *stringō, striga*. Lire peut-être *strigones*?

strigmentum : v. *strigilis.*

strigō, strigōsus : v. *striga* I.

stringes : v. *stringō.*

stringō, -is, strīnxī, strictum, stringere : serrer, étreindre, presser. De ce sens général sont dérivées des acceptions particulières et techniques « resserrer, contracter » (opposé à *laxāre, dīdūcere*) ; dans la langue rustique, « pincer une branche », cf. Vg., G. 2, 367, *ubi iam ualidis amplexae stirpibus ulmos | exierint, tum stringe comas, tum bracchia tonde*, et en particulier « pincer l'olive pour la détacher de l'arbre, cueillir », s. s. Caton, Agr. 65, 1, *olea ubi nigra erit, stringito* ; distinct d'abord de *legere* « ramasser » (par terre), cf. *legulus* et *strictor*, et *strictūuus*, ou de *dēmere* (dans *uindēmia*), puis s'est employé indistinctement de toute espèce de récolte : *s. frondēs, folia, hordea* (Vg., G. 1, 317) ; *quernās glandēs* (id., ibid. 1, 305). Dans la langue nautique, « serrer de près, raser, longer », cf. Vg., Ae. 5, 163, *litus ama, et laeuas stringat sine palmula cautes*, qui a peut-être servi de modèle à l'expression *legere ōram* (v. *legō*) ; Ov., M. 11, 733, *stringebat summas ales miserabilis undas* ; de là le sens de « effleurer, toucher légèrement » (sens physique et moral) ; « étriller, panser » (cf. *strigilis*). Dans la langue militaire, *s. gladium* « étreindre son épée (pour la tirer) », d'où « tirer l'épée, dégainer » (sens propre et figuré ; de là, dans Ov., R. Am. 377, *in hostes stringatur iambus*). Participe : *strictus* : serré, étroit et « bref, concis », « strict », M. L. 8315 ; 8305, *strictus* ; B. W. *rétrécir*. Brittonique : armor. *strix*. Adv. *strictē, strictim*.

Formes nominales, dérivés et composés : *stringor* (Lucr. 3, 693, *gelidai stringor aquai*) : contraction ; *strictiō*, rare et tardif (Cael. Aurel.) ; *strictor*, M. L. 8303 ; *strictūra*, M. L. 8304 ; *strictūuus* (*-a olea*, Caton) ; *strictōria* : vêtement serré (Ed. Diocl.) ; *strictōrium* : cordon (Cass. Fel., Gl.). Cf. aussi *striga, strigilis, strigmentum, strigor* ; *ad-, circum-, con-*, M. L. 2173 ; *dē-, di(s)-*, d'où *districtus* et **districtia* « détresse », M. L. 2694-2695 a, B. W. s. u. ; *in-, inter-, ob-, per-, prae-, re-*, M. L. 7252 ; *sub-, super-*, avec les nuances ordinaires marquées par le préverbe et les dérivés attendus. Cf. aussi M. L. 8311, **strigicāre*, supposé par quelques dialectes italiens. Sur *stringes*, dans Isid., Or. 19, 23, 1, *quibusdam nationibus sua cuique propria uestis ut... Gallis linnae, Hispanis stringes* (vulg. *striges* ; cf. CGL V 631, 43, *strigium, genus uestimenti* ; V 610, 11, *stigium*, même sens) avec un doublet roman **stringa*, v. Sofer, 45, et Emerita 17, 263 sqq. V. aussi *obstrigillō, -lus (-lum)* : sorte de sandale. Peut-être *strictiuillae*, Plt., frg. 100.

A *stringō* se rattache également *praestigiae* « tours de passe-passe, jongleries, ruses », etc., issu de **praestrigiae* par dissimilation (cf. *praestringere oculōs* « éblouir » et les vers de Caecilius cités par Cic., N. D. 3, 29, 73, *omnes meos dolos, fallacias | praestigias praestrinxit commoditas patris* (var. *praestinxit* avec influence de *-stinguō*?). Ancien, usuel et classique. De là *praestigiātor, -trīx* ; et, tardifs, *praestīgiō, -ās* (*-gior*) ; *-gium, giosus*.

V. *strigilis, striga* I ; et Walde-Pokorny, II 637.

***strittauus, -ī** m. : *-m antiqui dicebant pro tritauo ⟨qui est pater at⟩ aui et atauiae*, F. 414, 24 et P. F. 415. *Vox nihili*, issue de la dittographie de l'*s* final de *atauus* qui précède *tritauus* dans Plt., Pe. 57 : *Pater, auos, proauos, abauos, atauos, tritauos*. Le *-tt-* est une gémination expressive. V. *auus*.

***strittabillae** : mot obscur de Plaute cité par Varron, L. L. 7, 65 (cf. *scrattae*), qui l'explique : *strittabillas a strettillando* ; *strittare ab eo qui sistit aegre*. — *Strettillāre* n'est pas autrement attesté ; *strittāre* a peut-être un correspondant dans le siénois *tretticāre*, M. L. 8318 ; mais rien n'est moins sûr. Aulu-Gelle et Nonius donnent *strītiuillae, strictiuillae*. V. Hammarström, Eranos 23 (1925), 115 sqq.

***strittō, -as** : v. le précédent.

strix, -gis f. : v. *striga.*

stro(n)gia, -ae f. : sorte de vase. Mot gallo-latin (graffito de La Graufesenque), qu'on rapproche de gr. στρογγύλος « rond »?

stropha, -ae f. : 1° détour, ruse (surtout au pluriel), d'où *strophārius* « rusé » (Gl.) ; 2° strophe (Macr.). De στροφή. Le premier sens semble le plus ancien (Phèdre, Sén.).

strophium, -ī n. : *est fascia breuis, quae uirginalem tumorem cohibet papillarum*, Non. 538, 7. Emprunt au gr. στρόφιον, déjà dans Plaute.

Dérivés : *strophiārius* ; *strophiolum.*

strophus, -ī m. : colique(s), tranchées. Emprunt savant au gr. στρόφος, latinisé (le mot latin est *uermina*) ; d'où *strophōsus* (Vég., Ven. Fort., Carm. 8, 9, 17, qui scande *strōphōsus*).

stroppus (*struppus*), **-ī** m. : *stroppus est, ut Ateius Philologus existimat, quod Graece στρόφιον uocatur, et quod sacerdotes pro insigni habent in capite. Quidam coronam esse dicunt, aut quod pro corona insigne in caput inponatur, quale sit strophium. Itaque apud Faliscos diem (idem* codd.) *festum esse qui uocetur Struppearia, quia coronati ambulent, et a Tusculanis, quod in puluinari imponatur Castoris, struppum uocari*, F. 410, 6. Cf. P. F. 473, 4 : *struppi uocabantur in puluinaribus fasciculi de uerbenis facti qui pro deorum capitibus ponebantur*. Dans la langue commune : « courroie » qui sert à attacher la rame à son tolet ou le bâton à la chaise à porteur ; cf. Rich, s. u. Les formes romanes remontent à *strŏppus*, M. L. 8321 ; de même le germanique : v. angl. *stropp*.

Dérivé : *stropulus* (Tert.).

Emprunt, sans doute par un intermédiaire étrusque, au gr. στρόφος, avec gémination expressive de la consonne intérieure (cf. *bracchium*).

struēs, struix, strufertārius : v. *struō.*

strūma, -ae f. : tumeur scrofuleuse, écrouelles et « ladrerie » (du porc ; cf. *scrōfa*). Sert de surnom. Attesté depuis Cicéron. Non roman.

Dérivés : *strūmōsus* ; *strūmāticus* (rare et tardif) ; *strūmea* (sc. *herba*) : herbe aux écrouelles, grenouillette (Pline) ; *strūmāria* : serpentaire (Diosc. 2, 193) ; *strūmella* (Marc. Empir.) ; *strūmus* m. : morelle à fruits noirs, solanée qui passait pour guérir les écrouelles.

Pas d'étymologie évidente.

***struntus, strundius** : étron. Mot de glossaire, non latin. L'origine germanique est douteuse, les formes de bas allemand *strunt, stront* pouvant être empruntées aux formes romanes. Cf. B. W. s. u. ; M. L. 8322.

struō, -is, -xī, -ctum, -ere : disposer en piles, « em-

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

piler » (des matériaux), « entasser, dresser », *s. arbōrēs in pyram* (en particulier « dresser une table »), « construire, bâtir » (sens propre et figuré) : *templa saxo structa uetusto*, Vg. 3, 84 ; *sycophantias struere*, Plt , Asin. 71, « lever » ; cf. Lex. XII Tab. 1, 2, *si caluitur pedemue struit*. Ancien, usuel, classique. Non roman. Celtique : gall. *ystryw*.

Dérivés et composés : *struēs*, *-is* f. : pile ; en particulier, dans la langue religieuse, sorte de gâteau : *genera liborum erant, digitorum coniunctorum similia, qui continebantur in transuersum superiecta panicula*, P. F. 409, 2. ‖ A ce sens se rattache le composé *strufertārii*, cité par P. F. 337, 2 : *-os dicebant qui quaedam sacrificia ad arbores fulguritas faciebant, a ferto scilicet quodam sacrificii genere* ; *struīx*, *-īcis* f. : *-es dicebant omnium rerum instructiones*, P. F. 409, 5. Rare et archaïque (Liv. Andr., Naev.).

structiō (postclassique) ; *structor* (classique, mais technique ; *ū* d'après Gell. 12, 3, 4) : 1° constructeur (d'où « maçon, charpentier ») ; 2° celui qui dresse la table ; *structilis*, *-tibilis* (postclassique) ; *structōrius* (Tert.) ; *structus*, *-ūs* m. (Tert., Arn.) ; *structūra* : construction, structure (classique) ; maçonnerie ; *strūmentum* (Tert.), refait sur *īnstrūmentum*.

ad-struō : construire à côté, bâtir en outre ; d'où, à l'époque impériale, « ajouter ». A basse époque, employé pour *affirmō* ; cf. Comm. Bern. Lucan. 7, 447, *adstruit deos non curare terram* ; *adstructiō*, *-tor* ; *circum-*, *cōn-*, *dē-*, M. L. 2606 ; B. W. *détruire* ; britt. *distryw* ; *ex-*, *ob-*, *per-*, *prae-*, *sub-struō*, dans lesquels le préverbe ne fait que préciser l'idée verbale et qui peuvent à leur tour avoir des dérivés. Certains de ces dérivés ont servi à traduire des termes grecs ; ainsi *cōnstructiō* (Priscien) traduit σύνταξις, et *cōnstruendum* a passé avec ce sens en britt. *cystrawen*. A noter le sens spécial pris par *īnstruō*. D'expressions comme *i. mēnsās* « dresser des tables » on est passé à *i. conuīuium* « garnir un banquet » et *īnstruere* est arrivé à signifier « fournir, équiper », d'où *i. alqm alqā rē* « instruire quelqu'un de quelque chose », M. L. 4472 ; *īnstructus* « équipé, muni » et « instruit » ; *īnstructiō*. Le substantif *īnstrūmentum* a désigné « ce qui sert à équiper, à garnir ; agrès, équipement ; mobilier ; outil(s) », M. L. 4473. Celtique : britt. *ystryw* ; irl. *instrumint*.

Pour *industrius*, v. ce mot.

Les formes *struō* et *struēs* montrent que la gutturale de *struxī*, *structus* est secondaire, comme dans *uīxī*, *uīctus*, en face de *uīuō*. On peut donc rapprocher le groupe de *sternō* (v. ce mot). Dans l'ombr. struçla (struhçla), *struśla*, au sens de *struēs*, -çla-, est un suffixe (cf. lat. *struicula*).

struppus : v. *stroppus*.

strūthiō (*strūtiō*), **-ōnis** m. : autruche. Emprunt tardif au gr. στρουθίων, demeuré dans les langues romanes, sous cette forme ou dans le juxtaposé *auis strūthius*, M. L. 833, 8323. Celtique : irl. *struth* ; germanique : all. *Strauss*, etc.

***stubulum**, **-I** n. : = σκόλυμος (Diosc. 3, 14), sorte de chardon, artichaut?

studeō, **-ēs**, **-uī**, **-ēre** : avoir du goût, du zèle ou de l'attachement pour (datif, le complément d'objet pouvant être une personne, *s. Catilīnae*, ou un abstrait, *rebus Cassii*) ; être désireux de (avec le génitif à l'époque archaïque : *studeō tuī*) ; s'appliquer à : *s. litterīs*, d'où, à l'époque impériale, « étudier », e. g. Sén., Q. N. 7, 1, *duo qui apud Chaldaeos studuisse se dicunt*. Ancien (Enn.), classique, usuel (surtout en prose). Non roman (sauf quelques formes dialectales peu sûres, M. L. 8324).

Dérivés : *studium* : *est animi assidua et uehemens ad aliquam rem applicata magna cum uoluntate occupatio, ut philosophiae, poeticae, geometriae, litterarum*, Cic., Inu. 1, 25, correspondant au gr. σπουδή qu'il traduit, comme *studeō* traduit σπουδάζω ; « attachement » ; « goût, zèle » ; en particulier « goût pour l'étude », d'où *studia*, *-ōrum* « les études » et même « les fruits de l'étude », les « études, œuvres », cf. *studiolum* : petite étude (M. Aurel.) ; *studiōsus*, M. L. 8326 et 8325, **studiāre*, qui a remplacé *studēre* dans les langues romanes. Celtique : irl. *estadh*, *esthud*.

La racine de *studeō* doit être la même que celle de lat. *tundō*, à côté de quoi l'on a got. *stautan* « τύπτειν, ῥυπίζειν ». La valeur affective de *studeō* rappelle celles de gr. σπεύδω et de lat. *pudet*, en face de gr. σπουδαξ, ἀλετρίβανος (Hes.) et de lit. *spáudžiu* « je presse ». Il y a en indo-européen une série de mots à **(s)t-* ou **(s)p-* initial qui désignent des chocs et ce qui en résulte. V. *stupeō*.

stultus, **-a**, **-um** : sot, stupide. Synonyme de *stolidus*, mais semble davantage usité par la langue classique. M. L. 8328 ; v. h. a. *stolz*.

Dérivés et composés : *stultitia* (usuel et classique) ; sottise (abstrait et concret) ; *stultiloquus*, *-loquium*, *-loquentia*, *-uidus*, mots plautiniens (cf. gr. μωρολόγος, -λογία) ; *stultificō*, *-ās* (St Jérôme).

V. *stolidus*. Peut-être dialectal.

stupa : v. *stuppa*.

stupeō, **-ēs**, **-uī**, **-ēre** : être frappé de stupeur ; demeurer stupide. Ancien et classique ; se dit du physique comme du moral.

Formes nominales, dérivés et composés : *stupor*, adj. *stupōrātus* (Tert.) ; *stupōrōsus* (Orib.) ; *stupidus*, d'où *stupiditās* (rare, mais dans Cic.) ; *stupidō*, *-āre* (Mart. Cap.) ; *stupēscō*, *-is* (rare, mais dans Cic.), M. L. 8330 b ; *obstupēscō* (*obstipēscō*), *obstupidus* ; *stupēfaciō*, *-is* et *obstupēfaciō* ; *ad-*, *circum-*, *cōn-*, *in-*, *ob-stupeō* (ces deux derniers attestés seulement aux participes *īnstupēns*, *obstupendus*). Celtique : irl. *sdupar* « stupor », bret. armor. *souez* « stupĕdŏ »?, *sebeza* (douteux).

Comme *studeō*, verbe exprimant un mouvement, un choc ; cf. gr. τύπτω « je frappe », v. sl. *tŭpātŭ* « grand bruit », *tŭpŭtati* « piétiner » ; skr. *tupáti* et *prastumpati* « il heurte », et sans doute arm. *t'mbrim* « je suis dans l'engourdissement, dans la torpeur », etc.

V. *stuprum*.

stuppa, **-ae** f. : étoupe. Emprunt au gr. στύππη, comme l'indique déjà Festus, 418, 18 : *stuppam linum inpolitum appellant Graeci Dorii*. Latinisé ; de là : *stuppeus* (Vg.) ; *stuppārius* (Plin.) ; *stuppātor* : calfat (Inscr.). A basse époque, *stuppa* désigne un bouchon, CGL II 539, 39, d'où germ. *stoppe*, v. h. a. *stopfōn*, all. *stopfen*. Celtique : britt. *stouf*. Sans rapport avec *stipa*, *stipula* ; mais des confusions ont pu se faire.

M. L. 8332, *stŭppa*, et 8333, **stŭppāre*.

stuprum, **-I** n. : déshonneur, honte, d'abord au sens large du mot ; cf. F. 418, 8 : *stuprum pro turpitudine antiquos dixisse apparet in Nelei carmine* (2) : « *foede stupregue castigor cotidie* ». *Et in Appi sententiis* (1) : « *qui animi conpotem esse, nequid fraudis stuprique ferocia pariat* ». *Naeuius* (Bell. Pun. 42) : « *Seseque i* (l. *uī*?) *perire mauolunt ibidem, quam cum stupro redire ad suos populares* ». *Item* (43) : « *Sin illos deserant fortissimos uiros, magnum stuprum populo fieri per gentis* ». Employé ensuite dans le sens spécial de « déshonneur résultant de la débauche ou du viol ; commerce honteux ; adultère ; viol » ; et « accouplement » (Col.). Irl. *stripach*.

Dérivés et composés : *stuprō*, *-ās* (rare), M. L. 8333 a ; *stuprātor* (époque impériale) ; *stuprōsus* (Val. Max.) ; *cōnstuprō*.

Sans doute du même groupe radical auquel appartient *stupeō*. Euphémisme?

sturiō : v. *acipenser*.

sturnus, **-I** m. : étourneau, oiseau (Plin.). M. L. 8339 ; *sturnīnus* : gris comme un étourneau (St Jér.) ; *sturnella*, *-lus* (Anthim.).

Cf., du même sens, v. isl. *stare* (et autres mots germaniques) et, avec prothèse : ἀστραλός· ὁ ψαρός, ὑπὸ Θετταλῶν, Hes. La forme même de gr. ψάρ (ion. ψήρ) et ψαρός « étourneau » est à noter. Le vocalisme *-ur-* est le même que dans lat. *turdus* en face de lit. *strāzdas* ; noter le vocalisme de gr. στρουθός « moineau » ; de même, en face de gr. σπέργουλος· ὀρνιθήριον ἄγριον (Hes.), le vieux prussien a *spurglis* « sperling ».

Formes populaires qui comportent beaucoup de variations.

***suād** : « sīc ». Ancien adverbe, conservé dans un reste de formule augurale cité par Festus 476, 25 : « *suad ied* » *Messalla ait esse* « *sic te* ».

Cf. sous *sī*, *sīc*, notamment osq. svaí.

suādeō, **-ēs**, **-sī**, **-sum**, **-ēre** : conseiller (*alicuī aliquid*). Différencié de *iubeō* ; e. g. Cic., Cat. 1, 5, 13 : *non iubeo, sed, si me consulis, suadeo* ; de *persuādeō*, Cic., Phil. 2, 11, 27 : *an C. Trebonio persuasi? cui ne suadere quidem ausus essem* ; de *dissuādeō*, Plt., Ci. 219 : *modo quod suasit* ⟨*id*⟩ *dissuadet*. Ancien, usuel, classique. A basse époque, *suādeor* = πείθομαι.

Dérivés et composés : *suādus* (rare, poétique), d'où *Suāda* (Enn.) : déesse correspondant au gr. Πειθώ ; *suādēla* (archaïque) ; *suādibilis* ; (*suāsibilis* : εὐπειθής, Aug., Vulg.) ; *suāsiō* ; *suāsor* (attesté dès Ennius) ; *suāsus*, *-ūs* ; *suāsōrius* (surtout terme de rhétorique).

Composés : *cōnsuādeō* (plautinien), et surtout *dis-* et *persuādeō* avec les dérivés ordinaires : *dissuāsiō*, *-sor* (tous deux dans Cic.) ; *persuāsiō* (Cic.), *-sor*, *-strīx* (Plt., Ba. 1167), *-sus*, *-ūs* (Plt., Cic.) ; *-sibilis* ; *īnsuāsibilitās* (époque impériale).

V. *suāuis*.

La racine se retrouve dans gr. Ϝάδομαι (béot. Ϝηδο[μη]) dans le papyrus de Corinne), hom. (Ϝ)ανδάνω « je me plais », ἔαδον (ϝάδον), partic. parf. ἐᾰδότα, et dans véd. *svādate* « il se plaît à » (ἅπαξ isolé), *svādma* « douceur » (le rapport avec la racine *svad-*, courante en sanskrit, n'est pas clair). Le fait que, comme dans *mānsī* en face de *maneō*, le perfectum est en *-sī* suggère l'idée qu'il y aurait dans *suādeō* non un causatif, comme dans le type *moneō*, *monitus*, *monuī*, mais un présent fait sur une forme en *-ē-* ; et, en effet, Hérodote a ἀδήσω, Hipponax ἄδηκε- et le locrien Ϝεϝαδῆϙοτα. Il y a un aoriste en -σ dans hom. (Ϝ)ήσατο « il a eu du plaisir ».

***suāsum** : *colos appellatur qui fit ex* ⟨*s*⟩*tillicidio fumoso in uestimento albo. Plautus* (Tru. 271) : « *Quia tibi suaso infecisti propudiosa pallulam* ». *Quidam autem legunt insuaso*, F. 392, 25 ; cf. P. F. 99, 6 : *insuasum appellabant colorem similem luteo, qui fiebat ex fumoso stillicidio*. Sans autre exemple.

On rapproche *sordēs* ; il y aurait ici une forme populaire à vocalisme *a*, et *suāsum* reposerait sur **swart-to-*.

suāuis (*sw-* ; dissyllabique ; la prononciation trisyllabique est plus récente), **-e** : doux. Se dit de toutes les sensations ; doux au toucher, au goût, à l'odorat, à la vue, etc., et par extension des sentiments ou du caractère : *s. homō*. Ancien, classique, usuel ; sur l'emploi par les poètes, v. B. Axelson, *Unpoet. Wörter*, p. 36. M. L. 8342. Celtique : irl. *suabh*.

Dérivés et composés : *suāuiter* ; *suāuitās* (ancien et classique) ; *suāuitūdō* (archaïque), M. L. 8343 ; **suāuiāre*, M. L. 8341 a, et **assuāuiāre*, 735 ; *īnsuāuis* (classique = ἀηδής) ; *īnsuāuitās* (époque impériale) ; *suāuidus* (tardif) ; *suāuificō* (id.). Composés poétiques en *suāu(i-)* : *suāue-olēns*, *-tia* ; *suāuidicus*, *-fragrantia* (St Aug.), *-loquēns*, *-loquentia*, *-loquus*, *-quium* ; *suāuilūdius* (Tert., d'après φιλοπαίγμονες) ; *suāuisonus*, traduisant ou imitant des composés grecs en ἀδυ-, ἡδυ-, du type ἡδυεπής. Pour *suāuium*, v. *sāuium*.

Suāuis représente, comme *leuis*, *grauis*, etc., sans distinction de thèmes de masculin-neutre et de féminin, un ancien adjectif en *-u-* : skr. *svādúḥ*, *svādvī*, gr. Ϝᾱδύς (ion.-att. ἡδύς), Ϝᾱδεῖα (ἡδεῖα), v. sax. *swōti*. Tandis que l'intensif skr. *svādīyān*, gr. ἡδίων, est radical, le latin a une forme secondaire *suāuior* faite sur *suāuis*. La racine est la même que celle de *suādeō* ; v. ce mot.

sub, **su(b)s** : préverbe et préposition : « sous » et « au fond (de) ». En tant que préverbe, *sub*, comme *ob*, *ab*, *ec-*, peut être renforcé de *-s*, **subs*, d'où *sus-* devant les explosives sourdes *c*, *t*, *p*, *q* : *subscūs*, *suscitō*, *suspendō*, *sustollō*, *sustineō* et sans doute devant *sp-* : *suspirō*, *suspiciō*. *Su(b)s* en tant que particule indépendante est conservé dans la locution proverbiale *susque dēque* « de bas en haut comme de haut en bas », c'est-à-dire « de toute façon », « indifféremment » ; cf. Gell. 16, 9, 1 sqq., expression de la langue familière qui ne semble plus attestée après Cicéron, Att. 14, 6, 1. Le *b* de *sub* demeure devant voyelles et devant *b*, *d*, *i*, *l*, *n*, *s*, *t*, *u* ; il s'assimile régulièrement devant *c*, *f*, *g*, *p* et souvent devant *m* et *r*.

Du sens général « sous » sont dérivées des acceptions particulières : dessous, au-dessous de (sens physique et moral), au pied de : *sub monte*, *sub colle*, *sub urbe* (ou avec mouvement, *sub montem*, *sub mūrum*), e. g. Plt.,

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

Tri. 598, *est ager sub urbe hic nobis* (les villes étant dans un endroit élevé par rapport à la campagne ; d'où *suburbānus ager*). Un sens dérivé est celui de « dans le voisinage de », « à l'approche de », « à portée de », où *sub* s'est dit de l'espace et du temps, e. g. Cés., B. C. 1, 27, 3, *ne sub ipsa profectione milites oppidum irrumperent* ; de même, *sub noctem, sub uesperum, sub lūcem*. De là « au moment de » et, par suite, « un moment après, immédiatement après » ; e. g. Cic., Fam. 10, 16, 1, *sub eas* (*litteras*) *recitatae sunt tuae*. Au sens moral, *sub* marque souvent une idée d'infériorité, de soumission, de dépendance : *sub regnō, sub imperiō esse, sub manū, sub Marte* (Vg., Ae. 12, 410) ; *sub eā condiciōne*. En composition, outre l'idée de « sous, dessous » (comme dans *succubō*), *sub* exprime aussi l'idée soit de substitution : « à la place de » (cf. *suppōnō* et ses dérivés, *succēdō, succurrō, substituō, sublegō*) et par suite de succession (*subolēs*), soit d'une action furtive (*rapiō, subripiō* ; cf. ὑποκλέπτω) ; il sert à former des diminutifs (*absurdus/subabsurdus* ; *agrestis/subagrestis* ; *accūsō/subaccūsō*, Cic., etc.), par opposition à *per* et *super* ; ce type de formation est ancien, cf. gr. ὑπόλευκος, v. irl. *fo-dord* « murmure » (en face de *dord* « vociférations »). La parenté avec *super* apparaît dans des composés comme *suspiciō*, qui ne veut pas dire « regarder en dessous », mais « regarder d'en bas vers le haut, regarder d'en dessous » ; *subleuō* « soulager », c'est-à-dire « alléger en soulevant » ; *surgō* « se lever », c'est-à-dire « se dresser de bas en haut » ; *sublātus*, qui sert de participe à *tollō* ; ici *sub* marque un mouvement vers le haut, comme dans *susque dēque* ; cf. Vg., Ae. 12, 759, *sub moenia* ; G. 4, 385, *subiecta*. Ainsi s'explique qu'on puisse rattacher, malgré les sens opposés, *sub* et *super*, *summus*, comme en grec ὑπο et ὑπερ, ὑπατός, et qu'on ait, d'une part, *sub-ter* et, de l'autre, *super*. Cf. aussi *supīnus, suppus*. — *Sub* est peu représenté dans les langues romanes (roum. *su*, v. port. *so*, M. L. 8344), qui ont des représentants de la forme plus pleine *subtus*, M. L. 8402. Mais un grand nombre de composés en *sub-* sont demeurés ou ont été créés.

Formes dérivées ou composées : *dēsub* (latin impérial ; forme renforcée de *sub* ; cf. *super/dēsuper*) : sous, dessous ; *subter* adv. et prép. (avec l'ablatif ou l'accusatif, plus fréquent), préverbe : au-dessous, sous ; *subtus* adv. (et prép . depuis Vitruve) : « en dessous, par dessous ». Attesté surtout à l'époque républicaine et, du reste, rare dans les textes, ignoré de Cicéron et César, mais a dû être courant dans la langue parlée, comme le montre l'extension du mot dans les langues romanes. M. L. 8402. Composé tardif : *dēsubtus*.

subinde : v. article.

susque dēque : v. plus haut.

V. *super*.

Le groupe de *sub*, *super* est manifestement apparenté à skr. *úpa* et *upári*, got. *uf* et *ufar*, etc. Mais *s-* initial ne se trouve pas de manière sûre hors de l'italique, où l'on a osq. συπ, ombr. *su* (et *sub-*), supu, osq. supruis « superīs » et ombr. super, subra. Car le celtique a irl. *fo*, v. gall. *guo-* « sous », de **upo*, et gaul. **wer-* (dans *uer-tragus*), de **uper* (irl. *for-*, v. bret. *guor-*). Sans doute l'initiale de gr. ὑπο, ὑπερ est ambiguë ; mais on n'a pas de raison d'y soupçonner un ancien **s-* initial. L'addition de *s-* ne paraît pas pouvoir s'expliquer à l'intérieur de l'italique. On est donc amené à y chercher un fait de date indo-européenne que l'italique serait seul à conserver. Et, en effet, on a vu, sous *sine*, parallèle à la coexistence de formes avec et sans *s-*, **sen-* et **s-en-* avec le même sens et les mêmes emplois ; mais là « s » apparaît en italo-celtique, en germanique et en indo-iranien. Le fait est insolite en indo-européen : ici, on se borne à le constater et à retenir que le cas de *s-ub* est pareil à celui de *s-ine*.

L'opposition de sens entre *sub* et *super* est de date indo-européenne. Car on la retrouve dans irl. *fo-* et *for-*, got. *uf* et *ufar*, gr. ὑπο et ὑπερ. Mais elle n'est pas absolue. Car, si le sens de « sur » est seul attesté dans l'adverbe comportant le suffixe qui marque opposition de deux notions, dans skr. *upári*, gr. ὑπερ. got. *ufar*, lat. *super*, arm. *ver*, ceci n'est même pas vrai de l'adjectif correspondant : av. *uparō* répond pour le sens à lat. *superus* (*superior*) et gr. ὕπερος désigne le « pilon » (partie supérieure de l'appareil qui sert à écraser), mais skr. *úparaḥ* est rapproché pour le sens de *úpa* et signifie plutôt « inférieur, voisin » ; av. *uparātāt-* signifie « supériorité », mais véd. *uparátāt-* « voisinage ». En latin, si *sub* signifie plutôt « sous », on a vu que la forme pourvue de *-s* final, *sus-* (dans *sus-cipiō, sus-tuli*, etc.) indique le mouvement de bas en haut, comme son correspondant sl. *vŭs-*, *vŭz-* dans v. sl. *vŭs-xoditi, vŭz-iti* « aller en haut, monter ». De même, *sub-lātus* signifie « élevé, dressé ». L'adjectif *summus* est à *sub* (au sens de « sur ») ce que skr. *upamáḥ*, av. *upəmō*, v. angl. *ufemest* sont à skr. *úpa*, etc., avec une voyelle finale. Le celtique a de même v. irl. *fóen* « supīnus », bret. *c'houen* « à la renverse ». Le dérivé *supīnus* se groupe pour le sens avec gr. ὄπτιος « renversé en arrière » (bâti sur une forme sans voyelle finale, comme lat. *summus*) ; le suffixe **-īno-* qui figure ici a joué en indo-européen un grand rôle pour former des adjectifs tirés d'adverbe. *Suppus* est une forme expressive, de type populaire, pour la géminée, cf. v. isl. *upp*, v. angl. *upp* « sur » ; l'ombrien a supa, *sopa* « supīna ». Il y a un sens très vague de « vers, près de » qui demeure en indo-iranien, ainsi en vieux perse *kāra hya upā mām āha* « l'armée qui était près de moi » ; pour rendre le temps, de même que le latin a *sub hoc tempus*, l'avestique a *upa ušāhəm* « vers l'aurore » et le grec ὑπὸ νύκτα « à la nuit ». Cet emploi d'un même radical avec des valeurs diverses n'est pas chose unique : le slave *na* signifie « sur », tandis que le groupe **ni-* (dans v. sl. *nicĭ* ; cf. lat. *nīdus*) indique le mouvement de haut en bas ; skr. *ádhi* signifie « sur » et *adháḥ* « sous » ; seulement, ici, à la différence de ce qui a lieu dans *super*, etc., la forme pourvue du suffixe marquant opposition sert à indiquer « sous » : av. *adairi*, got. *under* ; cf. lat. *infrā*. V. aussi *secus*.

Pour la finale, *s-ub* est à gr. ὑπο, skr. *úpa* et irl. *fo* ce que *ab* est à gr. ἀπο, skr. *ápa*. Il n'y a pas trace de voyelle finale en latin ; et, en effet, le germanique a des formes qui indiquent aussi une ancienne consonne finale : got. *uf* (*ub-uh*), v. isl. *of*, v. h. a. *ūf* comme got. *af*, etc. De même que le latin a *abs* à côté de *ab*, il a *sus-* à côté de *sub* ; cf. v. sl. *vŭs-*, *vŭz-*. Le vocalisme *-u* de got. *iup* « ἄνω,, ἀνα- » n'a de correspondant nulle part hors du germanique. Le *-p* final de cette forme germanique et de quelques autres repose sur un ancien *-b* alternant normalement avec *-p* en fin de mot. Le *p* de l'adjectif arm. *hup* « près » (*i hpoy* « de près ») est ambigu ; il peut reposer sur un *-b-* ou sur *-pp-* (cf. lat. *suppus*).

Les correspondants de *super*, ombr. super ont été indiqués ci-dessus ; *superne* a en face de lui ombr. *superne*. Pour *superbus*, cf. gr. ὄφρις (dont le *b* est remarquable), irl. *uall* « orgueil » et sans doute got. *ubils* « xaxός », v. h. a. *uppi* « maleficus ». A en juger par *probus*, le *-b-* de *superbus* doit reposer sur **-bh-*. Le sens et la formation rappellent gr. ὑπερφίαλος. Le dérivé en *-er-* servant pour *super* « sur », le latin a fait *sub-ter*, qui est nouveau, et *sub-tus*, qui l'est aussi. D'autre part, en face de *susque dēque*, on trouve *subinde* comme *deinde*.

Quant à la construction, le fait que *sub* et *super* (et de même ombr. super) se construisent avec l'accusatif s'il y a mouvement et avec l'ablatif pour indiquer une position concorde avec l'usage correspondant en grec et en germanique. Mais cette règle n'explique pas tout l'emploi : *sub* se construit avec l'accusatif au sens de « vers », ainsi *sub uesperum* « vers le soir », et *subter* se construit plus souvent avec l'accusatif qu'avec l'ablatif locatif, comme toutes les prépositions en *-ter* : *inter, extrā, contrā, praeter, propter* ; Cicéron écrit, Tusc. I 10, 20, *iram in pectore, cupiditatem subter praecordia locauit* ; *subtus* ne se rencontre qu'avec l'accusatif (il est vrai qu'il n'est que tardivement attesté comme préposition et que *dē-subtus* est suivi de l'accusatif ou de l'ablatif) ; *super* se construit de même : Vg., Ae. I 295, *saeua sedens super arma* ; ceci concorde avec l'usage grec : ὑπὸ νύκτα « vers la nuit », ὑπὲρ μοῖραν, etc. ; et, en effet, d'une manière générale, les prépositions s'emploient avec l'accusatif pour marquer un rapport. D'autre part, gr. ὑπο s'emploie souvent avec le génitif (ancien ablatif), ainsi Platon, Phèdre 236 b, πηγὴ... ὑπὸ τῆς πλατάνου ῥεῖ. En slave, *podŭ* « sous » et *nadŭ* « sur » se combinent avec l'instrumental pour indiquer la position ; et skr. *úpa* se rencontre aussi quelquefois, avec l'instrumental ; dans le même sens de « dessous », arm. *ənd* se construit aussi avec l'instrumental ; et, si lit. *añt* « sur » se construit avec le génitif-ablatif, *pō* « sous » se construit avec l'instrumental. Dès lors, on ne saurait dire quel cas représente l'ablatif en latin avec *sub*, et même avec *super*.

sūber, -eris n. : liège. M. L. 8357, *sūber* et **sōber*.

Dérivés : *sūberiēs, -ei* f. (Lucil.) ; *sūbereus, -īnus*, M. L. 8358.

On rapproche gr. σῦφαρ· γῦρας, τὸ ὑπέρτατον· οἱ δὲ τὸ τοῦ ὄφεως· καὶ τὸ ἐρρυτιδωμένον σῦκον, καὶ τὸ ἐπὶ τοῦ γάλακτος τροφῶδες, en somme une peau ridée, une pellicule inégale. Le rapprochement n'est possible que si le grec et le latin ont emprunté quelque mot ; car le σ- grec ne s'expliquerait pas avec un mot indo-européen commun.

***subidus, -a, -um** : adjectif de forme et de sens incertains, cité par Aulu-Gelle 19, 9, 11 d'après un vieux poète, Valerius Aedituus.

Composé (?) : *īnsubidus* « sot », aussi dans Aulu-Gelle, ibid., et 18, 8, 1 ; 6 (7), 1, 2.

Mots rares, sans étymologie, que l'on corrige en *stupidus, īnsipidus*, etc. Sans rapport visible avec *subāre*.

subigō, -igitō : v. *agō*.

subinde adv. : 1° immédiatement après ; 2° par extension s'est dit d'actes qui se répètent fréquemment, coup sur coup ; de là le sens de « souvent », e. g. Suét., Calig. 30, 3 : *tragicum illud subinde iactabat : Oderint dum metuant*. Composé de *sub* + *inde* non attesté avant l'époque impériale et qui semble avoir d'abord appartenu à la langue familière (Hor., Sat., Epist. ; Colum.) ; mot de la prose. Roman (français, provençal, catalan). M. L. 8363 ; B. W. s. u. Dans la basse latinité apparaissent *subindius* (d'après *frequentius*), CGL V 484, 25, et même *suuentium* (Compos. Luc.).

***subis, -is** f. : oiseau inconnu qui passait pour briser les œufs de l'aigle (Nigid. ap. Plin. 10, 37). Texte incertain.

subitus : v. *subeō*, s. u. *eō*.

sublestus, -a, -um : *-a antiqui dicebant infir⟨ma et tenuia⟩. Plautus in Persa* (347) : « *Ad paupertatem si immigrant infamiae, grauior paupertas fit, fides sublestior* », *i. e. infirmior. Idem in Neruolaria* (98) « *uinum* » *ait* « *sublestissimum* », *quia infirmos faciat uel corpore uel animo*, F. 478, 3. Semble uniquement du vocabulaire plautinien. Étymologie incertaine.

sublica, -ae f. : pieu, pilotis. Mot technique (Naev., Cés.).

De là : *sublicēs* définit : καταπῆγες οἱ ἐν τῷ ποταμῷ τὴν γέφυραν ὑποβαστάζοντες, CGL II 185, 22, qu'on lit dans Sall., H., fragm. 4, 77 ; *sublicius* (*pōns*) « bâti sur pilotis », nom d'un pont dont la fondation était attribuée à Ancus Martius. — Les traces de *sublica* en roman sont douteuses, M. L. 8375.

Sans étymologie sûre. Souvent rapproché du groupe de *liquor*, etc., mais ceci n'explique pas *sublica*.

sublīmis, -e (doublet archaïque *sublīmus* ; cf. *sterilis, -us, prōcliuis, -uus*, etc.) : qui va en s'élevant, qui se tient en l'air (*rapere alqm sublīmem*) ; d'où « élevé, sublime » (sens physique et moral : *sublīmia carmina*) ; *sublīme* ou *sublīmia, -ium* (*sublīma*, Lucr. I 340) « les hauteurs de l'air, le ciel ». Ancien (Enn., Plt.), classique ; mais tend à sortir de l'usage et à devenir un mot « noble ». Sur l'existence supposée de *sublīmen*, v., entre autres, Heraeus, Phil. 55, 197 sqq. ; Lindsay, Bursians Jahresber., 1906, p. 228 ; Haffter, Gl., 23, 251 sqq.

Dérivés : *sublīmitās* (époque impériale) ; *sublīmō, -ās* (archaïque ; Ennius, Caton, repris par les archaïsants de l'époque impériale) ; *sublīmiter* (Cat.) ; *sublīmitus* (Front.).

L'étymologie de Festus, P. F. 401, 5, *sublimem... a limine superiore, quia supra nos est*, paraît être un calembour. Sans doute de *sub* + *līmis* (*līmus*) « qui monte en ligne oblique, qui s'élève en pente » : *sublime cacumen, sublime tectum*, etc. ; Vg., G. 144 : *apparet liquido sublimis in aere Nisus*. Autre étymologie de H. Jacobsohn, dans Glotta, 16, 48 sqq., qui l'explique par *is, sub quo limen est*. Cf. encore Language, 16, 93.

subō, -āss, -āre : être en chaleur (en parlant des fe-

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

melles, spécialement de la truie, par opposition à *suriō*). Semble avoir été mis en rapport, peut-être par étymologie populaire, avec *sub* ; cf. *subsīdere* dans Lucr. 4, 1198, *subīre*, *submittere*, et Hor., Epod. 12, 11, *iamque subando tenta cubilia tectaque rumpit*. Mot technique ou vulgaire. M. L. 8349.

Sans étymologie sûre.

subolēs : v. *alō*.

subrigō : v. *regō*.

subrūmō : v. *rūma*, *rūmis*.

subscūs : v. *cūdō*.

subsillēs : *dicebantur quaedam lamellae sacrificiis necessariae*, P. F. 399, 1. Sans autre exemple. Cf. *ipsillēs*. Inexpliqués l'un et l'autre.

subtel : τὸ κοῖλον τοῦ ποδός, ap. Prisc., GLK II 147, 9. Cf. ***subtēlāre*** « soulier », M. L. 8397, et *subtālārēs*, sous *tālus*.

subtēmen : v. *texō*.

subter : v. *sub*.

subtīlis, -e : fin, mince : *subtile filum*, Lucr. 4, 88 ; *indui te subtilibus*, Vulg. Ezech. 16, 10. Par suite « ténu, subtil (sens physique et moral), délié ». Classique, usuel.

Dérivés et composés : *subtīliter* ; *subtīlitās* f. ; *subtīliloquus*, *-loquentia* (Tert.) ; *persubtīlis*.

Sans doute terme de tisserand ; de **sub tēla* « qui passe sous la chaîne », cf. *subtēmen*, qui désigne les fils les plus fins de la trame ; v. Rich, s. u. *tēla*. M. L. 8399 et 8398, *subtiliāre* (attesté dans les gloses : *attenuat*, *suptiliat*, CGL V 437, 34) ; B. W. *subtil*.

subtus : v. *sub*.

subuas : v. *uas*, *uadis*.

subūcula : v. *exuō*.

subūcula, -ae f. : *-m Aelius Stilo et Cloatius isdem fere uerbis demonstrant uocari quod dis detur ex alica et oleo et melle ; nam de tunicae genere notum est omnibus*, F. 402, 25. La glose de Festus confond deux mots différents. Sur *subūcula* (cf. *ex-*, *ind-uō*) « vêtement de dessous », v. M. L. 8361, ***subūcula***. Pour le sens de « gâteau », cf. peut-être gr. σουβίτυλλος (Chrysipp. Tyan. ap. Athen. 14, 647).

sūbula, -ae f. : alène ; par analogie « petit épieu », d'où *sūbulō*, *-ōnis* m. « daguet ». Attesté seulement depuis Sénèque ; mais sans doute ancien. M. L. 8403, 8404. De **sū-dhl-ā*, v. *suō*. Pour la formation, cf. *fibula* et *palpebrae*, *palpetrae*, *pābulum* ; *sūbella*, M. L. 8356. Composés : *īnsubulum* (avec *ŭ*?) « ensouple » (Isid.), M. L. 4474 ; *insubulō*, *-ās*.

subulcus : v. *sūs*.

sūbulō, -ōnis m. : joueur de flûte. Mot étrusque d'après Varr., L. L. 7, 35 et F. 402, 2. Déjà dans Ennius. Cf. *sībilus*.

succēnseō : v. *cēnseō*.

succīdāneus : v. *succīdō* sous *caedō*.

succrotilla : *tenuis diceba⟨tur et alta uox⟩. Titinius in* (171) *...⟨feminina⟩ fabulare succro⟨tilla uocula. Afra⟩nius in Epistol⟨a* (126) *... succro⟩tilla uoce serio* ; F. 390, 1. Cf. *crotalum* « castagnette » (de κρόταλον)?

sūcerda, sūcīdia : v. *sūs*.

sūcidus : v. *sūcus*.

sūcinum (*succ-*), **-ī** n. : ambre. Attesté à partir de Pline. Adj. *sūcineus* et *sūcinus* ; *succinācium ūlnum* (Isid.). Sans doute emprunté ; cf. lit. *sākas* « résine ». Influencé par *sūcus*?

sucula, -ae f. : cabestan (Caton, Vitr.) ; pressoir. Mis en rapport avec *sūs* par les anciens ; cf. Fest. 390, 10, *su⟩cula machinae ⟨genus⟩ ... foratae... ut uber scrofae*. Sans étymologie sûre.

Suculae, -ārum f. pl. : nom des Hyades, Ὑάδες, rapproché par l'étymologie populaire de gr. ὗς au lieu de ὕω ; cf. Cic., N. D. 2, 11 ; Pline 18, 247. Cf. la substitution de *Vergīliae* à l'ancien *Vergĭliae*, Havet, *Man.*, § 264.

sūcus (*succus*, tardif), **-ī** m. : suc, jus (= χυλός, χυμός et ὀπός). Par dérivation : suc en tant que symbole de la force intime, « vigueur » (souvent joint à *sanguis*). Ancien, usuel, classique. M. L. 8419. Celtique : irl., britt. *súg*.

Dérivés : *sūcidus* : plein de sève, gras, épithète qui s'emploie surtout de la laine, cf. Varr., R. R. 2, 11, 6 : *tonsurae tempus... cum sudare inceperunt oues, a quo sudore recens lana tonsa sucida appellata est*. La quantité longue de l'*ū* est attestée par un septénaire trochaïque de Plt., Mi. 787, *lautam uis an quae nondum sit lauta? sic consūcīdam* (lire peut-être *siccam, sucidam*, ce qui, du reste, ne change rien à la quantité), M. L. 8414, *sūcidus* et *lāna sūcida* ; *exsūcidus* (Tert.) ; *exsūc(c)ō* (Cael. Aur.), M. L. 3073, 6407 ; ***exsūcus***?, 3075.

sūcōsus, M. L. 8414 a ; *sūcōsitās* (époque impériale) ; *sūculentus* (id. ; Apul.), M. L. 8418 a ; *sūcidō*, *-āre* (Plin. Val. 2, 9) ; *succō*, *-ōnis*, dans Cic., Att. 7, 13 a, est une conjecture de Bosius ; les manuscrits ont *saccones*. Nombreuses formes à *-cc-* dans les manuscrits. Cf. *muccus*.

On pense au synonyme slave *sokŭ* ; mais on ne voit pas comment établir un rapport. Cf. *sūgō*?

sudis, -is (et *sudēs*) f. : 1° pieu, épieu (à partir de César) ; 2° nom d'un poisson correspondant au gr. σφύραινα « argentine » ou « spet, brochet de mer », d'après Pline 32, 154.

Dérivé (?) : *sūduculum* (*ū* dans Plt.) : *genus flagelli dictum quod uapulantes sudantes facit*, P. F. 453, 13. Mot de Plaute, Pers. 419 (sén. iamb.), *scortorum liberator*, *suduculum flagri*. Le rattachement à *sūdāre* n'est sans doute qu'une étymologie populaire.

Sans étymologie sûre.

sūdō, -ās, -āuī, -ātum, -āre : 1° suer ; par suite « exsuder ou transsuder, distiller » ; 2° suer comme symbole de « se donner de la peine, se fatiguer, s'évertuer ». Ancien, usuel, classique. M. L. 8421.

Formes nominales, dérivés et composés : *sūdor* « sueur ; quelquefois synonyme poétique de *liquor* ; fatigue, effort. S'emploie quelquefois au pluriel, comme

le gr. ἱδρῶτες « suées ». Ancien (Enn.) ; panroman. M. L. 8427 et 8426, **sūdolentus* ; celtique : gall. *sudd* « jus »? ; *sūdōrus* (Apul.) ; *sūdōrifer* (Cael. Aur.) ; *sūdārium* n. « mouchoir » ; *sūdāriolum*, M. L. 8422 et 8423 ; *sūdātiō*, *-tor*, *-trīx*, *-tōrius*, et *sūdātōrium*, *-ī* n. « salle de sudation » ; *sūdābundus* (rare, tardif) ; *sūdātilis* (Cassiod.) ; *cōn-*, *dē-*, *ex-*, M. L. 3076, *in-*, *prae-*, *re-sūdō*. Un inchoatif est conservé dans le composé *dēsūdāscō* (Plt.). Pour *sūduculum*, v. *sudis*.

Sūdor repose sur **swoidōs*, contamination d'un thème masculin **swoido-* (skr. *svédaḥ*, av. *x*ᵛaēδō*, v. angl. *swāt* « sueur »), d'où *sūdāre* est dérivé, et d'un thème neutre **sweides-* : le grec a dans la langue épique ἶδος (l. εἶδος?) avec ῑ long ; même mot chez Hippocrate au sens de « sueur ». Ailleurs il y a un thème en *-r-* : lette *swiêdri* « sueur », gr. (*F*)ιδρώς et arm. *k'irtn*. Gall. *chwys* « sueur » semble reposer sur **swīt-s-o-* (cf. gr. ἶδος).

sūdus, -a, -um : sec, sans pluie. Se dit du temps ; fréquent dans la locution *cum sudum est* (cf. Plt., Mi. 2) « quand il fait sec », ce qui explique l'étymologie de Festus : *sudum siccum, quasi se udum, i. e. sine udo*, P. F. 377, 8. Ancien, classique. Pas de dérivés. Non roman. A été remplacé par l'adjectif expressif, à géminée intérieure, *siccus*. Doit appartenir au groupe de av. *hūškō* (skr. *çuṣkaḥ*), v. sl. *suxŭ*, lit. *saũsas*, v. angl. *sēar* « sec ». On partirait de **suz-do-*, et la formation serait à rapprocher du type lat. *forda*, *crūdus* ou du type v. sl. *torŭ-dŭ* « ferme ». En somme, indo-iran. **suš-ka-* et lat. **sux-do-* (*sūdus*) seraient de formation semblable, avec des suffixes secondaires différents, à peu près comme lat. *cascus* et *cānus*, skr. *nagnáḥ* et lat. *nūdus*. — La spécialisation de sens tient à ce que *siccus* a pris les emplois principaux ; *sūdus* n'est qu'une survivance.

suēscō (souvent dissyllabique avec *u* consonne), **-is, suēuī, suētum, suēscere** : s'accoutumer à. *Suēō*, qu'on attribue parfois à Lucrèce, n'existe pas ; Lucrèce n'a que *suēmus*, contraction de *suēuimus*, comme *suēstis*, *suērunt* ; le verbe indiquant l'état qui correspond à l'inchoatif *suēscō* est *soleō*. Participe *suētus* : accoutumé à, d'où *īnsuētus*. Le simple *suēscō* est rare et surtout poétique ; en prose il n'y a guère que Tacite qui l'emploie ; par contre, les composés sont usuels et classiques.

Dérivés et composés : *suētūdō* (très tardif et rare, refait sur *cōnsuētūdō*) ; *adsuēscō* (*as-*) : s'habituer à ; quelquefois transitif « habituer » ; *adsuētus* : accoutumé (actif et passif) ; *adsuētūdō* (rare, non classique) ; *adsuēfaciō*, *-fiō* ; *cōnsuēscō*, d'où *cōnsuēuī* = εἴωθα M. L. 2175 ; *cōnsuētus* ; *cōnsuētūdō* (usuel et classique), demeuré dans les langues romanes, M. L. 2176 ; B. W. *coutume* (et peut-être en irl. *costad*?), et *cōnsuētiō* (Plt.) ; *cōnsuētūdinārius* (Per. Aeth.) ; *cōnsuēfaciō* (Tér., Sall.) ; *dēsuēscō*, *dēsuētus*, *dēsuētūdō* et *dissuēscō* ; *dissuētūdō* (bas latin) ; *dēsuēfiō* ; *īnsuēscō*.

Dérivé **swēdh-skō* du groupe du « réfléchi » qui indique ce qui est propre à un individu, à un groupe d'hommes, etc. V. *suī*. Hors du latin, on ne trouve des formes de ce type qu'avec *-dh-* : skr. *svadhā́* « caractère propre, habituel » ; gr. εἴωθα (de **seswōdha*), lesb. εὔθακεν· εἴωθεν, ἔθος « coutume, usage » (lac. βέσσο· ἔθος, Hes.), ἦθος « coutume, caractère ; lieu de séjour » ; got. *sidus* « coutume ». V. *mānsuēs* (et *soleō*?), *sodālis*, *soror*.

sueris : v. *sūs*.

sūfes, -etis (*suffes*) m. : suffète, « cōnsul linguā Poenōrum », P. F. 405, 8. Mot punique, attesté depuis Tite-Live.

suffarcinō : v. *farciō*.

sufflībulum, -ī : v. *flgō*, *fībula*.

sufficiō, -is, -fēcī, -fectum, -ficere : transitif et absolu : 1° *a)* placer dessous ; mettre à la place de, substituer ; et aussi « fournir, donner » (*suppeditāre*, ὑπέχω) ; *b)* mettre dedans, plonger dans, d'où teindre (cf. *īnficere*), *s. lanam medicamentis* ; 2° être suffisant, suffire (= *suppetō*). Sens premier « se placer sous, supporter », d'où « résister [à] », e. g. Vg., Ae. 9, 810, *nec sufficit umbo/ictibus* ; 12, 739, *idque* (= *ferrum*) *diu... suffecit*, par suite « être de taille à, suffire ». Dérivés tardifs : *sufficienter*, *sufficientia* et *īnsufficiēns*, *-tia* (Tert.). V. *faciō*.

suffiō, -is, -īre : fumiger, parfumer par des fumigations. Ancien (Caton), technique.

Dérivés : *suffīmen* (Ov.) ; *suffīmentum* (classique), d'où *suffīmentō*, *-ās* (Vég.) ; *suffītiō*, *-tor*, *-tus*, *-ūs* (Pline). Cf. aussi la glose obscure : *exfir*, *purgamentum*, *unde adhuc manet suffitio*, P. F. 69, 29.

On ne peut rapprocher *fūmus* — et c'est le seul rapprochement auquel on pense — qu'en posant un type **dhw-ī-*, qui n'est, du reste, pas invraisemblable. Cf. peut-être *fimus*?

suffiscus : v. *fiscus*.

sufflāmen, -inis n. : sabot de frein, enrayure ; cf. Rich, s. u. Mot technique de l'époque impériale, attesté depuis Juvénal. De là *sufflāminō*, *-ās* (Sén.). Sans rapport, semble-t-il, avec *sufflō*, malgré l'homonymie. On rapproche le v. h. a. *balco* « poutre », etc.

suffōcō : v. *faux*, *faucēs*.

suffrāgō, -inis f. : 1° jarret (opposé à *armus*) ; 2° provin, cf. Col. 4, 24, 4, *suboles quam rustici suffraginem uocant*. Mot technique (Plin., Col.). M. L. 8433 a.

Dérivés : *suffrāginōsus* « qui a un éparvin » ; *suffrāginātiō*.

Expliqué généralement comme composé de *sub* + un nom **frāgō*, de la même famille que *frangō* (pour *frā*, cf. *indāgō*, etc.), au sens de « courber, fléchir » ; cf. Thes. VI 1244, 18 sqq.

suffrāgor, -āris, -ārī (et *suffrāgō*, Sisenna, Pomp., Vulg.) : donner son suffrage, voter (pour *s. alicuī*) ; par suite « accorder son approbation ou son appui ».

Dérivés : *suffrāgium* : suffrage, vote. Ancien (Plt.), classique, usuel ; *suffrāgātiō*, *-frāgātor*, *-trīx*, *-tōrius* (classiques).

A *suffrāgor* s'oppose *refrāgor* « faire de l'opposition à », qui appartient aussi à la langue du droit public. De là *refrāgium* (tardif), *refrāgātiō*, *refrāgātor* ; *refractārius*, *-riolus* (Sén.).

Il semble qu'il y ait un verbe en *-ā-*, **-frāgārī*, *-frāgāre*, correspondant à *frangō*, *-is*. *Suffrāgor* a dû désigner le fait de « voter avec » (au moyen d'une tessère,

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

etc.) ; cf. gr. σύμβολον. *Refrāgor* a été formé secondairement d'après *reclāmō*, opposé à *conclāmō*, etc. *Refrāctārius*, *-riolus* « chicaneur » (Sén., Cic.) montrent que la parenté de *refrāgor* et de *refringō* était sentie par les Latins.

subgrunda (*sug-*), **-ae** : v. *grunda*.

sūgillō (*sugg-*), **-ās, -āuī, -ātum, -āre,** meurtrir, couvrir de bleus (cf. la glose *suggillet* [*-lat?*) : πλήσσει ὥστε ὑπώπια ποιεῖ) ; d'où *sūgillāta, -ōrum* : bleus, meurtrissures, cf. Plin. 20, 55, *allium suggillata aut liuentia ad colorem reducit* ; par suite « noircir, flétrir, insulter à ».

Dérivés : *sūgillātiō* ; *sūgillātiuncula* ; *sūgillātus, -ūs* m. (Tert.).

Sūgillō ne semble pas attesté avant Varron, cité par Nonius 171, 10, qui ne paraît pas avoir compris le sens du verbe, si l'on en juge par sa glose : *suggillare, obcludere. Varro Lege Maenia* (238) : « *contra lex Maenia est in pietate, ne filii patribus luci claro suggillent oculos* ». Le verbe, de couleur populaire avec ses géminées, est peut-être apparenté à *sūgō* (cf. *scrībō* et *cōnscrībillō*, *stringō* et *obstringillō*, *sorbeō* et *sorbillō* ; le sens premier serait « faire un suçon »). Le sens de « faire prononcer, suggérer » qu'on trouve dans Prudence, Pe. 10, 999, est dû à un faux rapprochement avec *suggerō*, imaginé par les grammairiens de basse époque ; cf. Consentius, GLK V 376, 25. Non roman.

sūgō, -is, -xī, -ctum, -ere : sucer. Depuis Varron, mais *sūmen* est dans Plt. M. L. 8438.

Dérivés et composés : *sūctus, -ūs* m. ; *sanguisūga* : sangsue (v. *sanguis*), M. L. 7575 ; *exsūgō* (archaïque) : épuiser en suçant ; *exsūctus*, M. L. 3074 ; *sūmen* (de **seug-s-men*) n. : bout de sein, tétine ; en cuisine « tétine de truie » ; par dérivation « mamelle qui engraisse », cf. Varr., R. R. 1, 7, 10, (*Caesar Vopiscus*) *campos Roseae Italiae dixit esse sumen*. M. L. 8447. De là *sūminātus* ; *-ta* (*sūs*) : truie. V. aussi *sūcus* et *sūgillō*. Les formes romanes attestent aussi *sūctiāre* (fr. *sucer*, B. W. s. u., etc.) et **sūculāre*, M. L. 8415, 8417.

Verbe propre à l'indo-européen occidental ; cf. irl. *súgimid* et le germanique, v. angl. *súcan* ; **sūk-* dans v. isl. *súga*, v. h. a. *sūgan*, etc., de même sens. La gutturale du lette *sùkt* « sucer » (en parlant de la sangsue) ne concorde pas avec celle de sl. *sŭsǫ, sŭsati* « sucer ». Mot populaire, comportant des variations ; cf. *sūcus*?

suī, sibī, sē : pronom réfléchi de la 3e personne singulier et pluriel « de soi, à soi », etc. A l'époque archaïque, on trouve une forme d'accusatif-ablatif *sēd*. Le datif a la même désinence que le pronominal de 2e personne *tibī* ; le génitif *suī*, comme *tuī*, est emprunté à l'adjectif possessif :

suus, -a, -um : « son » et « leur » (avec, à l'époque archaïque, une ou deux formes du type *sīs*, par exemple Enn., A. 149, *postquam lumina sis oculis bonus Ancu' reliquit*). Dérivés tardifs : *suificō, -ās* (= οἰκειοῦμαι) « s'approprier » ; *-ficātiō* (Rustic.) ; *suīpassus* = ἰδιοπαθής « réfléchi, réciproque » (Gramm.).

Suī, suus ne s'emploient généralement dans une phrase que pour renvoyer au sujet de cette phrase et, dans une complétive, pour renvoyer au sujet de la principale. En autre cas, le latin recourait au génitif de *is* ou d'un démonstratif. Mais *suus* a tendu de bonne heure à s'étendre au delà de ces limites ; et en roman *suus* est devenu presque partout l'adjectif possessif de la 3e personne du singulier, correspondant à *meus, tuus*. Par contre, au pluriel, *suus* avec valeur de réfléchi a été remplacé par le génitif de *ille, illōrum* ; v. Stolz-Leumann-Hofmann, *Lat. Gr.*5, p. 470. M. L. 7761, *sē* (panroman), et 8493 a, *suus*.

Le réfléchi indo-européen a les formes des pronoms personnels et *sē* se comporte comme *tē*. Pour le sens, c'est un mot de valeur générale, indiquant ce qui existe de manière autonome, qui a une existence propre. Il pouvait s'appliquer à la 1re ou à la 2e personne, comme à la 3e ; cet état ancien est bien conservé notamment en slave. En latin, *sē* ne s'applique qu'à la 3e personne, mais du pluriel comme du singulier. En vertu de ce sens général, **swe-* se prêtait à indiquer soit un membre d'un groupe social, v. *sodālis, soror, suēscō*, soit l'isolement, v. *sēd*. L'accusatif et ablatif est v. lat. *sēd*, où *sēd* est à osq. *siom* « sō » ce que *tēd, tē* est à osq. tiium ; et *sibī* est à rapprocher de osq. sifei « sibī » (cf. v. pruss. *sebbei*). La forme **sĕ* sur laquelle repose **sēd* est à rapprocher de got. *si-k* et de v. sl. *sę*, lit. *si*, v. pruss. *sien, zin*, tandis que le grec a ἑέ de **ἐ(F)έ* et le lituanien *savẽ*. Pour l'alternance **sw-/*s-*, cf. le nom de nombre *sex*. — L'adjectif possessif dérivé *suus* a, sous forme vocalique, le *w* radical ; cf. osq. suveis « suī », suvam « suam », ombr. *sueso* « suō? » (locatif ; sens contesté), gr. **(F)ός*, skr. *svá-h*, gâth. *xᵛa-*, v. perse (*huva-*), lit. *sāvas*, v. pruss. *swais*, v. sl. *svojĭ*, et aussi got. *swes* « propre », partout avec *w*.

V. Benveniste, BSL, 50 (1954), p. 36.

sulcus, -ī m. : sillon, *-i appellantur qua aratrum ducitur, uel sationis faciendae causa, uel urbis condendae ; uel fossura rectis lateribus ubi arbores serantur ; fulmen quoque, qua eius uestigium, similiter appellatur. Quod uocabulum quidam ex Graeco fictum, quia illi dicant* ὀλκόν, F. 392, 17. Ancien, classique, usuel. M. L. 8442.

Dérivés et composés : *sulcō, -ās* (ni dans Cicéron ni dans César ; appartient surtout à la poésie impériale, qui l'emploie au figuré) : sillonner ; *sulcāmen* n. (Apul.) ; *sulcātor, -tōrius* (époque impériale) ; *sulcātilis* ; *insulcō* (tardif), M. L. 4475 a. Composés en *-sulcus* (*-sulcis*) : *bi-, tri-sulcus* ; *dissulcus porcus dicitur, cum in ceruice saetas diuidit*, P. F. 63, 29 ; *bisulcī linguā*, Plt., Poe. 1034.

Le rapprochement avec gr. ἕλκω « je tire », alb. *helk* « je tire » est évident ; du reste, le vieil anglais a *sulh* « charrue ». Pour la forme, *sulcus* répond à gr. ὀλκός « traction, bride ». Si l'on admet une alternance **swelk-, *welk-, *selk-*, on rapprochera lit. *velkù*, v. sl. *vlěkǫ* « je tire ».

***sulcus, -a, -um** : adjectif usité seulement dans *ficus sulca* (Col. 5, 10, 11), sorte de figuier inconnu.

sullaturiō, -īs, -īre : verbe forgé plaisamment par Cic., Att. 9, 10, 6, qui le joint à *proscripturiō*. Dérivé de *Sulla*, « avoir envie de faire son Sulla ».

sulpur (*sulphur, sulfur*), **-uris** n. : soufre. S'emploie aussi au pluriel : *sulpura uiua* (Vg.). Attesté depuis Caton ; usuel. Panroman. La graphie la meilleure est *sulpur*, par un *p* (manuscrits en capitale de Virgile) ; les manuscrits de Sénèque ont généralement la forme *sulphur*, ceux de Pline *sulpur* et *sulphur*, v. index de Ian ; la graphie, tardive avec *f*, indique la disparition de l'aspirée. Les formes romanes remontent à *sulpur* et *sulfur* ; cf. M. L. 8443 ; B. W. s. u.

Dérivés : *sulpureus* (déjà dans Ennius, A. 260) ; *sulphurō* (*sulpho-*), *-ās* (Mul. Chir. 673) ; *sulp(h)urātus* ; *sulp(h)urōsus, -rāns, -rāria, -ae* f. « soufrière », *-rātiō*, tous d'époque impériale.

Mot sans doute suditalique, comme *mefītis*, et sans étymologie connue ; le germanique **sweblas*, all. *Schwefel*, n'a sans doute rien de commun avec *sulpur*.

L'alternance *-p-/-ph-* rappelle celle qu'on a dans *fungus*, σπόγγη, σφόγγος, et suggère l'hypothèse d'un emprunt à une langue où l'explosive était aspirée (étrusque?, langue méditerranéenne?).

sultis : v. *sīs* et *uolō*.

sum, sam, sŏs : v. **so-*.

sum (le *esum* de Varr., L. L. 9, 100, est sans exemple et paraît créé de toutes pièces), **es(s), fuī** (ancien *fūī*, Enn.), **esse** : être. Verbe d'existence et copule à la fois, comme en grec εἰμι. Le parfait est emprunté à une autre racine ; de même l'ancien subjonctif présent *fuam* (remplacé à l'époque classique par l'ancien optatif *siem, sim*), le subjonctif imparfait *forem*, doublet de *essem*, les formes d'infinitif et de participe futur *fore, futūrus* ; le participe, sans doute récent, *-sēns* n'est attesté que dans quelques composés (*absēns, praesēns, cōnsentēs*, ce dernier dans une expression rituelle) ; sur **ēns*, v. ce mot. Un participe ancien à vocalisme en *o* est peut-être dans *sōns* ; v. ce mot. Pas de supin, pas de substantifs dérivés anciens ; v. *essentia*. Comme son correspondant grec, *sum* s'emploie dans divers idiotismes, notamment dans des locutions impersonnelles : *est cum, est ut, est* suivi de l'infinitif ; cf. ἔστιν ὅτε, ὅπως, ὡς. Avec le locatif ou avec *in* et l'ablatif, il marque la résidence, le séjour : *Romae esse*, etc., et par suite un état qui dure (*esse in togā*, etc.) ; ou avec *in* et l'accusatif marquant le terme d'un mouvement : *in mentem esse* (où *esse* ne diffère guère de *uenīre*) ; de là, dans la langue populaire, *in fūnus fuī* « j'ai été à un enterrement » (Pétr.). Il s'emploie aussi pour opposer la réalité à l'apparence (cf. εἶναι et δοκεῖν) ; avec différents cas pour marquer un rapport d'origine, d'appartenance, de destination (*esse ūsuī alicuī*, etc.). La locution *id est* correspond, enfin, à gr. τοῦτ' ἐστί et sert à introduire une explication. L'impératif *estō* s'emploie comme affirmation concessive : « soit ». Enfin, *esse*, chez les auteurs chrétiens, sert à traduire τὸ εἶναι « l'être ». Usité de tout temps. Conservé plus ou moins déformé dans les langues romanes, qui à *esse* ont substitué un infinitif *essere*, M. L. 2917, et ont aussi recouru à certaines formes de *stāre* (q. u.).

A *sum* correspond un inchoatif *escō, -is*, qui n'est plus attesté que dans les textes archaïques aux 3e personnes du singulier et du pluriel de l'indicatif présent *escit, escunt*, avec le sens de *erit, erunt* ; cf. *escit* dans la loi des XII Tables. Il figure aussi dans les composés : *obescit* (*obescet*, cod.) : *oberit uel aderit*, P. F. 207, 4 (sans exemple) ; *superescit... supererit*, F. 394, 6 (exemples d'Enn., A. 494 ; Acc., Chrys. 266).

Composés : *absum, -es, āfuī* (plus correct que *abfuī*), ἄπειμι ; être éloigné de (s'emploie au sens local et temporel). Impersonnel : *tantum abest ut*. De *absēns* : *absentia* (= ἀπουσία), rare et non attesté avant Cicéron, qui est à l'origine du fr. *sans*, it. *senza*, M. L. 43, B. W. *sans*, et passé en celtique : gall. *awssen* ; *absentiuus* (Pétr.) ; *absentō, -ās* (bas latin), M. L. 42 a ; *adsum* (*as-*) : être auprès, assister, d'où : assister en justice (*dē aduocātīs*), prêter assistance ; **cōnsum*, usité seulement au participe *cōnsēns* dans *dī cōnsentēs* (v. ce mot) ; quelques traces aussi de *confuit, -fore, -futūrus* (v. ce mot) ; *dēsum, dēs, dēsse* (et les formes étymologiques *dees, deesse*, mais le témoignage de la métrique est en faveur des formes contractes, sauf exceptions rarissimes et tardives : Stace, Cypr. Gall. ; cf. Thes. s. u.) : manquer, faire défaut ; **exsum*, attesté par P. F. 72, 10 : *exesto, extra esto. Sic enim lictor in quibusdam sacris clamitabat : hostis, uinctus, mulier, uirgo exesto* ; *scilicet interesse prohibebatur*, sans autre exemple ; *īnsum* : être dans ; *intersum* : v. ce mot ; *obsum* : être devant, faire obstacle à, être opposé à, nuire à ; *possum* : v. ce mot ; *praesum* : 1° être à la tête de, 2° être présent, sens seulement conservé dans *praesēns, praesentia* ; *prōsum, prōdes, prōfuī, prōdesse* : être utile (v. *prōde*) ; *subsum* : être sous ou au fond ; *supersum* : 1° être en plus ; 2° survivre (cf. *superstō*).

La racine i.-e. **es-* fournissait un présent d'aspect « indéterminé » et un parfait (qui, en grec, s'est confondu avec l'imparfait), mais pas d'aoriste, ce qui a conduit à des supplétismes du type de lat. *sum* : *fuam, fuī*. Le contraste du vocalisme de *est* : *sunt* se retrouve exactement dans v. sl. *jestŭ* : *sętŭ*, et, avec une différence de timbre pour la désinence, dans osq. est : sent, ombr. *est* : *sent*, v. isl. *is* : *it*, got. *ist* : *sind*, gr. ἔστι : dor. ἔντι (ion.-att. εἰσι) ; vocalisme indéterminable dans skr. *ásti* : *sánti*. La 2e personne du singulier v. lat. *es(s)*, class. *es*, répond à hom. dor. ἐσσι, arm. *es*, et non à la forme skr. *ási*, ion.-att. εἶ, où *-ss-* est simplifié. Pour **es*, cf., de plus, hitt. *ešmi* « je suis », *ašanzi* « ils sont », etc., sans trace d'alternance vocalique. Le subjonctif v. lat. *siem, siēs, siet* (formes emphatiques), *sim, sīmus*, etc., repose sur l'ancien optatif du type véd. *s(i)yám*, v. h. a. *sī* ; l'ombrien a, de même, *sir, sei* « sīs », *si, sei* « sit », *sins* « sint ». Le futur *erō, erit* repose sur l'ancien subjonctif, cf. véd. *ásat, ásati* « qu'il soit ». L'imparfait *eram* est une forme nouvelle, obtenue au moyen de la caractéristique *-ā-* des imparfaits en *-bam* et des plus-que-parfaits en *-eram*.

Le supplétisme de **es-* par la racine **bhewə-, *bhū-*, d'aspect « déterminé », qui fournissait un aoriste radical : skr. *ábhūt* « il a été », gr. ἔφυ « il a poussé », se trouve partout, sauf en grec et en arménien, où cette racine a gardé le sens concret de « croître, pousser ». De même que le latin a *fuit* et l'osque *fuid* « fuerit », le sanskrit a *ábhūt* « il a été », en face de *ásti* « il est », le vieux slave *by, bystŭ*, en face de *jestŭ*, le lituanien *bùvo* (avec *-ā-* pour caractériser le prétérit, comme dans lat. *erat*) ; l'irlandais a *ba* au prétérit en face de *is* du présent. — Ce n'est pas seulement pour le « perfectum » ou pour le prétérit que la racine **bhewə-* apporte son concours ; en vieil irlandais, *biid* signifie « il existe » en

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

face de la copule *is* ; le germanique occidental a une flexion telle que v. h. a. *bim, biu* « je suis », *bist* « tu es », *birum* « nous sommes », *birut* « vous êtes », en face de *ist, sind*. En italo-celtique, le subjonctif en *-ā-* est tiré de la racine **bhewə-* : le vieil irlandais a *ba* en face de v. lat. *fuam* ; sur le **bhŭ-* tiré de **bhuwā-* a été bâti l'imparfait du subjonctif italique : osq. fusíd, lat. *foret* ; le futur osco-ombrien est de la forme *fust* « erit ». L'impératif *estō(d)* répond à osq. estud, cf. gr. ἔστω, tandis que l'ombrien a futu.

Par une innovation singulière, la 1re personne du singulier a pris en italique la forme osq. súm, lat. *sum*, sous l'influence de la 1re personne du pluriel, lat. *sumus*, elle-même bâtie sur *sunt* ; d'une manière générale, le latin n'a gardé des formes athématiques que celles qui correspondent à des formes thématiques à vocalisme *e*, soit *edō, edimus, edunt*, en face de *ēs, ēst, ēstis*. En face de *eō, edō*, la 1re personne du singulier *sum* est un compromis entre le type ancien de **esmi* et les formes nouvelles.

L'absence de formations nominales répond à l'usage indo-européen.

Le type en **-ske/o-* de *escit* rappelle gr. ἔσκον et pali *acchati* « rester » ; la valeur de futur fait penser, en particulier, à un subjonctif arménien *içem* « que je sois », avec vocalisme à degré zéro et *i-* prothétique.

sūmen, -inis n. : v. *sūgō*.

summus, -a, -um : le plus haut, très haut. Sert de superlatif à *super*, avec *suprēmus*, pour lequel il est quelquefois employé, e. g. *summa diēs*, Vg., Ae. 2, 324 (cf. gr. ὕπατος) ; *prīma et summa*, Quint. 6, 4, 22. Ancien, usuel. M. L. 8454. Celtique : irl. *suimm*. Subst. *summum* n. : la partie la plus haute, le sommet, extrémité ; *summa* : v. ce mot. Adverbes : *summum* « au plus » ; *summē* « au plus haut degré » ; *summōtenus* (Ps.-Ap.).

Dérivés : *summitās* (époque impériale) : sommet ; *summās, -ātis* adj. : du plus haut rang (archaïque et postclassique), d'où *summātus, -ūs* « principātus » (Lucr. 5, 1142) ; *summō, -ās* : porter à son apogée (tardif). — *Summārium, summātus, summātim* se rattachent plutôt à *summa*.

Cf. aussi **sümmiō, *sümmittāre*, M. L. 8452, 8453.

V. *sub*.

summa, -ae f. : substantif tiré du féminin de *summus* : 1° proprement « la chose la plus haute, la surface ». Usité presque uniquement au sens figuré soit « somme formée par la réunion ou l'addition des parties, total, ensemble » de *summa* (*līnea*), par suite de l'habitude des Romains, comme des Grecs, de compter de bas en haut (d'où κεφάλαιον) ; v. Max C. P. Schmidt, *Kulturhist. Beitr. z. Kennt. d. gr. u. röm. Altert., I. H. : Z. Entstehung u. Terminol. d. element. Math.*, Leipzig, 1906, p. 107 sqq. ; en particulier, « somme d'argent », *s. pecūnia* (d'où *summula* « petite somme ») ; 2° partie la plus importante, point capital ou essentiel, e. g. Cic., Inu. 1, 20, 28, *cuius rei satis erit summam dixisse*. Locutions adverbiales : *ad, in summam* « à la fin, bref, en somme » (Sén., Pétr., Plin.). Celtique : irl. *suim*.

Dérivés et composés : *summārium* (neutre d'un adjectif inusité) ; *oratio, quae nunc uulgo breuiarium dicitur, olim, cum Latine loqueremur, summarium uocabatur*, Sén., Ep. 39, 1 ; *summātim* « sommairement » ; *summālis, -liter* (Tert.).

cōnsummō, -ās : faire le total de ; d'où « mener à sa fin, achever » (= συντελέω). Se rapproche ainsi de *cōnsūmō*, avec lequel il tend à se confondre à basse époque, notamment dans la langue de l'Église, e. g. Ital. Num. 32, 13, *consummata est natio*, là où la Vulgate a *consumeretur* (= ἐξαναλώθη) ; cf. M. L. 2178. Dérivés : *cōnsummātē, -tiō, -tor, -trīx*.

Summānus, -ī : épithète de Jupiter, qu'on explique soit par *sub* + *mān-us* (v. *mānis*) « (dieu) de la lumière matinale », cf. Cic., N. D. 1, 10, 16, et la note de Pease ; soit plutôt comme un dérivé de *summus*, cf. les *caeli summania templa* de Lucr. 5, 521, et Frazer, *Fasti of Ov.*, 5, 731, n. Toutefois peut être d'origine étrusque, déjà indiquée par Pline, HN, 2, 138 ; cf. Boemer, Comment. des Fastes, l. 6, 731, comme pour *Sāturnus, Mercurius, Carmentis*, etc., et les étymologies latinisantes seraient secondaires.

Dérivé : *summānālia* : *liba farinacea in modum rotae ficta*, P. F. 275, 7, gâteaux ronds offerts à *Summānus* en tant que dieu solaire.

sūmō, -is, sūmpsī, sūmptum, -ere (Festus signale des formes de parfait *suremit* : *sumpsit, surempsit* : *sustulerit*, P. F. 383, 15, qui se concilient difficilement avec *sūmō*, si ce dernier est issu de **su(b)s(e)mō* ; cf. A. Götze, IF. 46, 127, § 107, Anm. 1 ; aussi vaut-il mieux partir avec M. Niedermann, Philol. Woch., 1922, col. 296, de **sus-(e)mō* avec *sus-* tiré du synonyme *suscipiō*, comme *Amiternus*, avec *am-* au lieu de *amb-*, a été fait sur *amfractus, amtermini* ; pour la syncope, cf. *pōnō* de **posinō* : prendre (sur soi), se charger de ; la composition du verbe explique que le sens soit voisin de *suscipiō*, d'où « se charger de, entreprendre, assumer » ; « prendre par choix ou par adoption » ; *s. mūtuum* « emprunter ». Sens particulier « dépenser ». Ancien, classique, usuel. Rares représentants dans les langues romanes. M. L. 8448.

Ombr. sumtu « sūmitō ». Emprunté?

Dérivés et composés : *sumptus, -ūs* (*-ī*) : charge, d'où « dépense, coût » et « prise (d'un médicament) » ; technique *sumpta* (*pars*) : pincée ; *sumptuārius, sumptuōsus* et, dans Sidoine, *sumptuōsitās* ; *sumptifactō* (Plt.) ; *sumptiō* : prise (rare ; sens propre dans Cat. et Varr. ; sert à Cic. pour traduire λῆμμα « mineure de syllogisme ») ; *sumptitō, -ās* (Pline) ; *sumptuō, -ās* « fournir d'argent (pour le voyage) ».

Sūmō senti comme un verbe simple a fourni à son tour des composés : *absūmō* : consumer, épuiser, détruire. Se dit souvent du temps, *a. diem* ; *absūmēdō, -inis* f., formation plaisante de Plaute en jeu de mots avec *sūmen* : *quanta sumini absumedo*, Cap. 904 ; *absumptiō* (Dig.) ; *adsūmō* (*ass-*) : prendre en ajoutant, s'adjoindre, ajouter ; cf. Cic., de Or. 2, 39, 163, *omne quod sumatur in oratione... aut ex sua sumi ui atque natura aut adsumi foris* ; Varr., L. L. 8, 69, *extrinsecus adsumi* ; à basse époque, joint à un infinitif, « accepter de, assumer ». Fréquent dans la langue de l'Église, où *assūmō* traduit ἀναλαμβάνω ; cf. Hil., in psalm. 68, 9, *dum alienum a natura sua corpus assumit*.

Dérivés : *assumptiō* : 1° fait de s'adjoindre, emprunt ; 2° en dialectique, « mineure d'un raisonnement », traduisant πρόσληψις ; cf. Cic., Diu. 2, 108 : *demus tibi istas duas sumptiones, ea, quae λήμματα appellant dialectici ; ... adsumptio tamen quam πρόσληψιν idem uocant, non* ¦*dabitur* ; ¦ 3° assomption (langue de l'Église) ; *adsumptīuus*, terme de rhétorique, se dit d'une démonstration empruntée à des éléments extérieurs à la cause ; *assumptor, -trīx* (bas latin) : qui s'attribue ; *assumptus, -ūs* (Boèce).

cōnsūmō (ancien, classique, usuel) : prendre ou employer entièrement, cf. Fest. 296, 22, *prodigiae hostiae uocantur, ut ait Veranius, quae consumuntur* ; de là « consumer, dévorer » (= *combūrere*) ; *cōnsumptiō, cōnsumptor*, rares ; *incōnsomptus* (Ov., d'après ἄλυτος?) ; *dēsūmō* (époque impériale) : prendre pour soi, choisir ; *īnsūmō* : employer, dépenser (classique ; *īnsūmere sumptum*, Cic.) ; prendre ; à basse époque, synonyme de *cōnsūmō* « épuiser » ; *īnsumptiō* (bas latin) ; *praesūmō* (surtout d'époque impériale ; non dans Cic.) : prendre d'avance (propre et figuré), par suite « prélever, anticiper, présumer » ; *praesumptiō* : anticipation (= πρόληψις, cf. Quint. 9, 2, 16), présomption (dans tous les sens qu'a le mot français), d'où les dérivés tardifs *praesumptor, -tōrius, -tiōsus* (*-tuōsus*), *-tiuē* ; *resūmō* : reprendre (déjà dans Enn., repris à l'époque impériale ; non dans Cic.), recouvrer ; *resumptiō, -tiuus, -tōrius* (Cael. Aur.).

suō, -is, -ī, sūtum, suere : coudre ; de là *sūta* n. pl. dans *aēnea, ferrea sūta*. Ancien (Tér.), classique, mais assez rare.

Dérivés et composés : *sūtor* : couseur, spécialisé dans le sens de « celui qui coud les chaussures, cordonnier », M. L. 8493, et, avec suffixe *-āri*, germanique : v. isl. *sūtari* « Schuster », etc., sans suffixe dans v. angl. *sutere* ; fém. *sūtrīx* ; *sūtiō, -ōnis* f. (St Jér.) ; *sūtōrius* et *sūtōricius* ; *sūtrīnus* ; *sūtrīna* f. : échoppe de savetier ; *sūtrīnum* ; *sūtēla* f. : mot de Plaute employé au figuré : *-lae dolosae astutiae a similitudine suentium dictae*, P. F. 407, 11 ; *sūtilis* (époque impériale) ; *sūtūra* f. (id.) ; *sūtrīballus* : savetier (Schol. Iuven. 3, 150) ; cf. aussi *sūbūla*. Varron a aussi *pellesuīna* : boutique de pelletier, L. L. 8, 55, qui a passé dans les gloses.

Composés : *adsuō*, d'où *assūmentum* ; *circumsūtus* ; *cōnsuō*, qui a tendu à remplacer le simple *suō* et qui est panroman, M. L. 2174 ; B. W. sous *coudre* ; **consūtūra*, M. L. 2179, et **accōnsūtūrāre* « accoutrer » ; **consūtor*, M. L. 2178 a ; *dēsuō* (archaïque) ; *īnsuō* ; *īnsubulum* « ensouple », M. L. 4474 ; *obsūtus* ; *persuō* ; *praesuō* : coudre par devant, recouvrir en cousant ; *resuō*, M. L. 7253 ; *subsūtus* ; *trānssuō*.

Pour « coudre », l'indo-européen avait une racine **syū-*, avec doublet **sū-* (la forme à vocalisme plein ne semble pas attestée) : skr. *syūtáḥ* « cousu » (avec un présent *sívyati* « il coud » qu'on n'essaiera pas d'examiner ici) ; v. sl. *šijǫ, šiti* et got. *siujan* « coudre », lit. *siuvù, siúti* ; et, d'autre part, skr. *sūtram* « fil ». Dans le lat. *suō*, il n'y a pas trace de *-y-* ; et l'on ne peut déterminer si la forme est du type de v. sl. *šijǫ* ou de lit. *siuvù*, l'un et l'autre remplaçant un ancien présent athématique. Il suffit de rappeler, de plus, gr. κατύω. — Pour la forme, cf. le cas de lat. *spuō*.

Sūbula (v. ce mot) est à rapprocher de v. sl. *šilo* (tch. *šídlo*) « alène » ; v. h. a. *siula* a le même sens ; le latin et le germanique ont le genre féminin en partie parce qu'il s'agit d'un objet qui est un agent, qui est mobile, en partie parce qu'il comporte essentiellement un trou à passer le fil.

suouetaurilia, -ium n. pl. : sacrifice d'un porc, d'une brebis et d'un taureau. Il existe aussi, attesté dans Festus 372, 22, un doublet *solitaurilia* de même sens, que le glossateur explique *quod omnes eae solidi integrique sint corporis*, rattachant le premier élément du composé à *sollus*, « *quia sollum Osce totum et solidum significat* ». Mais on attendrait en ce cas **sollitaurilia* et le sens d'un pareil composé ne pourrait être que « sacrifice composé d'un taureau entier », ce qui n'a pas de sens. *Solitaurilia* semble fait sur *suouetaurilia* et, si le mot a réellement existé, a dû signifier « sacrifice composé exclusivement d'un taureau ». Mais, en dehors de Quintilien qui le cite, I. O., I. 5, 67, les textes ne connaissent que *suouetaurilia* (lire **suoui-*?).

Le sacrifice de trois animaux domestiques comporte dans l'Inde védique le cheval, le bœuf et le mouton ; en latin, il s'agit d'un sacrifice fait non par des chefs de guerre, mais par des ruraux.

supellex (*supp-*), **-lectilis** f. : mobilier, ustensiles de ménage. Terme de sens général, que la langue classique emploie seulement au singulier au sens propre ou figuré « instrument, matériel, appareil ». Ancien, classique et usuel.

Dérivé : *sup(p)ellecticārius* : chargé du soin du mobilier (Ulp.).

La flexion provient sans doute de la contamination de **sup(p)ellex*, **sup(p)ellectis*, avec un adjectif **supellectilis*. A basse époque apparaît une flexion normalisée *supellectilis, -lis*.

Pas d'étymologie claire ; on pense à *super* et à la racine de *lectus*.

super : adverbe, préverbe et préposition, « sur, au-dessus, par-dessus » ; s'emploie avec sens local ou temporel (cf. *dē*). Comme préposition, est suivi de l'accusatif ou de l'ablatif, sans qu'une distinction de sens apparaisse, mais l'ablatif est surtout poétique : *super terrae tumulum noluit quid statui nisi columellam*, Cic., Leg. 2, 26, 66 ; *fronde super uiridi*, Vg., B. 1, 81. Du sens de « par-dessus », *super* a pris le sens de « au delà, par delà, outre ; plus de » : *satis superque* ; *super LX milia, super solitos honores, super omnia* ; avec ablatif : *et paulum siluae super his*, Hor., S. 2, 6, 3. A l'époque républicaine, la langue familière l'emploie pour *dē* avec le sens de « au sujet de » (et l'ablatif) ; cet emploi, évité par les puristes (Cicéron n'en a d'exemples que dans sa correspondance), s'est étendu dans la langue impériale, *dē* tendant à se spécialiser dans le sens de « de » ; cf. F. 394, 11 : *per se « super » significat quidem « supra », ut cum dicimus « super illum cedit ». Verum ponitur etiam pro « de », Graeca consuetudine, ut illi dicunt* ὑπέρ. Usité de tout temps. Panroman. M. L. 8456, *super* et *supra* ; 200, *adsupra*.

Dérivés et composés : *dēsuper* adv. « d'en haut,

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

d'au-dessus », M. L. 2607 a ; *īnsuper* adv. « au-dessus, en outre », et préposition, formes renforcées de *super*, cf. *abante*, *inante*, etc. Il y a aussi trace de *āsuper* et *exsuper*.

superus : qui est au-dessus, opposé à *īnferus* ; de là *[dī] Superī* « les dieux d'en haut », par opposition à *[dī] Inferī* ; *supera* n. pl. « les régions célestes ». L'ablatif féminin *suprā*, *superā* (et archaïque *suprād*, SC Ba., comme *extrād* ; cf. *extrā*, *infrā*, etc.) a formé un adverbe et une préposition, construite avec l'accusatif, de même sens que *super* ; il s'emploie, notamment, en parlant du temps, pour renvoyer à quelque chose qui a été dit ou fait « plus haut » ; cf. Cat., Agr. 157, 2, *quae supra scripta est*. Comparatif de *superus* : *superior*, superlatif : *suprēmus* (sur *supprēmus*, v. Havet, *Man.*, § 943) ; d'où *suprēma* (scil. *diēs*) f. « la dernière heure du jour » ; *suprēma* n. pl. (sc. *officia*) « les derniers devoirs ».

Dénominatif de *superus* : *superō*, *-ās*, absolu et transitif, « être au-dessus, surpasser, être de reste ou en surplus, survivre », M. L. 8458 ; *superātiō* (rare, époque impériale) ; *superātor*, *-trīx* (Ov., époque impériale) ; *superantia* (Cael. Aurel.) ; *superāmentum* (Dig.) ; *superābilis* adj. (époque impériale) et *īnsuperābilis* (cf. ἀνυπέρβλητος) ; *exsuperō*, renforcement de *superō*, fait sans doute d'après *excellō*, *ēmineō*, ancien et usuel, qui a les mêmes dérivés que *superō*, dont *exsuperātiō*, qui, dans la langue de la rhétorique, traduit ὑπερβολή, et un composé *inexsuperābilis*.

supernus : qui se trouve par-dessus (cf. *infernus*) ; avec un adverbe *supernĕ*, toujours avec *ĕ* final, ainsi que *infernĕ*, notamment dans Lucrèce 6, 544 et 597 ; Hor., Od. 2, 20, 11 ; cf. *pōnĕ*), M. L. 8461 ; *supernus*, attesté plus tard que *supernĕ*, a été bâti sur ce dernier (cf. *sēdulus* d'après *sēdulō*) et a servi de modèle d'abord à *infernus*, puis à *ex-* et *internus*, v. Leo, ALLG 10, 437 ; *supernās*, *-ātis* adj. ; cf. *infernās*.

superbus : qui se trouve au-dessus ; « altier, hautain » ; presque uniquement employé au sens moral, d'où « orgueilleux » : *Tarquinius Superbus*, et aussi « magnifique, superbe » (poétique et époque impériale) ; de là *superbē*, *superbiter* ; *superbia*, M. L. 8458 a, britt. *syberv* « superbus » ; *superbiō*, *-īs* (cf. *ferōciō*, *-īs*) ; *superbi-ficus*, *-loquentia* (rares et poétiques). Pour la formation de *superbus*, cf. *probus*. Substantif : *superba*, *-ae* f. : camomille (Ps.-Ap. 23, 11).

Super a servi, en outre, de premier terme à de nombreux composés, la plupart récents et issus d'anciens juxtaposés : *supergredior* ; *superiaciō* ; *supersedeō* ; *superlātiō* ; *superlātīuus*, calques du grec ὑπέρθεσις, -θετικός ; irl. *superlaid* ; *superstes*, *-itis* (v. *stō*) ; *supercilium* (v. *cilium*). A basse époque, il est joint à des adjectifs ou à des verbes, avec la valeur d'un superlatif : *superadmīrō* (Facund.) ; *superadultus* (Vulg.) ; *supereminēns*, *-glōriōsus*, *-glōrificī* ; *supersubstantiālis* (traduit à contresens de ἐπιούσιος, Jér., Ambr. ; v. Blaise), etc.

Dans la langue de l'Église, s'ajoute souvent à des verbes composés dont le préverbe a perdu sa valeur : *superabundō*, *superexūberō*, etc. ; *superexcellō*, etc.

Les langues romanes attestent aussi **superānus*, M. L. 8457, et **superculus*, 8460.

V. *sub*.

superstes, -stitiō : v. *stō*.

supīnus, -a, -um : renversé en arrière, couché sur le dos (joint et opposé à *prōnus*, *oblīquus* par Cic., Diu. 1, 53, 120). S'emploie aussi de choses en mouvement « qui reflue ». Comme l'adjectif s'emploie souvent de quelqu'un de couché, il est arrivé à signifier « mollement étendu ou incliné, étalé », e. g. Vg., G. 2, 276, *sin (metabere) tumulis accliue solum collisque supinos* ; il a pris aussi, d'abord en poésie, puis dans la prose impériale, le sens de « paresseux, indolent » (notamment en parlant de l'estomac, dans Cael. Aur.). Dans la langue des grammairiens du Bas-Empire, le n. *supīnum* a désigné les formes de substantif verbal en *-um*, *-ū*. L'origine de cette désignation est obscure ; l'image contenue dans *supīnum* est sans doute analogue à celle qui est dans *dēclīnō* ; v. H. D. Naylor, *The derivation of the gramm. term « supine »*, Class. Rev., 25, p. 206, et Benveniste, Rev. Phil., 1932, p. 136. Ancien (Plt.), classique, usuel, M. L. 8462.

Dérivés et composés : *supīnitās* (Quint.) ; *supīnō*, *-ās* : renverser en arrière ; dans la langue rustique, « retourner de la terre » ; *supīnātiō* « rejet des aliments, régurgitation » (Cael. Aur.) ; *Supīnālis*, épithète de Jupiter d'après S[t] Aug. ; *resupīnus*.

V. *sub*.

***supō, -ās** : jeter. Attesté seulement dans la glose de Festus, P. F. 407, 9 : *supat, iacit ; unde dissipat, disicit, et obsipat, obicit, et insipat, h. e. inicit* ; cf. 252, 10 : *supare significat iacere* ; et 93, 17, où la forme thématique en *-ere* attendue est attestée à côté de la forme en *-ā-* : *insipere far in olam, iacere pultis. Vnde dissipare, obsipare, ut cum rustici dicunt : obsipa pullis escam.* — *Insipere* est extrêmement rare, de même *obsipāre* (Plt., Cist. 579). Le seul composé est *dissupō* (*dissipō*), *-āsi*, *-āre* : jeter de côté et d'autre, disperser, dissiper (classique). De là *dissipātiō* (Cic.), *-tor*, *-trīx* (tardifs), M. L. 2689 a (formes savantes).

La voyelle comprise entre *s* et *p* est mal établie. Si c'est *u*, on peut rapprocher lit. *supù*, *sùpti* « bercer » et v. sl. *sŭpǫ* (v. Trautmann, *Balt.-sl. Wört.*, p. 293) ; si c'est *i*, on rapprochera skr. *kṣipáti* « il jette ». Ni dans l'un ni dans l'autre cas, il ne s'agirait d'un mot indo-européen bien établi.

suppa, -ae f. : soupe (Orib., Syn. 9, 16). Emprunt au germanique occidental. V. B. W. s. u.

supparus (*supparum*), **-ī** m. : 1° voile qui n'avait qu'une écoute, cf. Fest. 458, 14 et Rich, s. u. ; 2° bannière étendue sur une traverse fixée à un montant vertical ; 3° sorte de vêtement de femme : *uestimentum puellare lineum, quod et subucula, i. e. camisia, dicitur*, P. F. 407, 6. On trouve aussi dans P. F. 459, 4 la forme *siparium « genus ueli minimum »* et « paravent » (cf. Rich, s. u.), et des graphies comme *sipharum* (*-rus*), *siparus*. Le grec a de même σίφαρος, σίπαρος avec le sens de « voile », mais seulement dans Arrien, ce qui rend peu probable un emprunt du latin au grec. *Supparus*, avec le sens de « vêtement de femme », est déjà dans Plaute. Varron, L. L. 5, 131, le rapporte à *suprā*, mais il ajoute « *nisi id quod item dicunt Osce* ». En effet, le vocalisme intérieur *a* de *supparus* s'explique mieux par la phonétique osque ; en latin, la forme attendue serait **supperus*. Mot technique ou populaire, susceptible d'altérations.

suppeditō, -ās, -āre : transitif et absolu « fournir en renfort » ou « arriver en renfort ». De *sub* + *peditō*, dénominatif de *pedes*, cf. *eques/equitō* et, pour le sens, *succurrō*, *suppetō*. Le verbe a appartenu d'abord à la langue militaire et a dû se dire de l'infanterie qui arrivait au secours des troupes engagées, ou du serviteur à pied (*pedes*) qui accompagnait le cavalier pour lui venir en aide (*subministrō*). Dans la langue commune, *suppeditō* s'est employé à la place de *sufficiō*, e. g. Plt., As. 423, *clamore ac stomacho non queo labori suppeditare* ; T.-L. 30, 25, 7, (*nauis*) *defendebatur egregie quoad tela suppeditarunt*.

Dérivé : *suppeditātiō* (Cic.).

suppetō : v. *petō*.

supplō, -ās, -āre : v. *pīlō*, s. *pīla*.

supplex, -icis (ablatif *supplicī*, *-cĕ* dans la poésie dactylique, génitif pluriel *supplicium*) adj. : qui se plie sur les genoux (se dit de l'attitude du suppliant) ; puis « qui se prosterne, suppliant ». Ancien, usuel, classique. M. L. 8467 ; B. W. *souple*.

Dérivés : *suppliciter* ; *supplicō* (*-cor*, tardif), *-ās* : s'agenouiller devant (suivi du datif, *s. alicuī*, joint à *summissē* par Cic., Planc. 5, 12) ; par suite « supplier », M. L. 8468 ; de là *supplicātiō* (classique), *-tor* (tardif) ; *supplicanter* ; *supplicuē* (Apul.), de **supplicuus*?

supplicium : supplication adressée aux dieux soit pour en obtenir quelque chose, soit en action de grâces ou comme marque de soumission ; cf. Sall., Iu. 55, 2 et 46, 2 ; acte par lequel on apaise la divinité ; par suite « sacrifice », cf. P. F. 405, 4, *supplicia ueteres quaedam sacrificia a supplicando uocabant*. Le sens de « supplication » ayant été réservé à *supplicātiō* (ainsi dans Cicéron et César), *supplicium* a tendu à se spécialiser dans le sens de « sacrifice offert pour apaiser les dieux à la suite d'une faute commise », et, dans la langue commune, il a, sans doute d'abord par euphémisme, désigné le « châtiment (capital) infligé », puis le « supplice », ainsi Vg., Ae. 6, 749-750 : *ergo exercentur poenis ueterumque malorum | supplicia expendunt*. C'est à ce sens que se rattachent *suppliciālis* (Iul. Val., Aug.) ; *suppliciāmentum* (Ital.) = κόλασις. Mais les deux sens « supplication » et « supplice » ont continué à coexister pour *supplicium* jusque dans la latinité impériale. Pour le développement de sens, v. R. Heinze, ALLG 15, 89 sqq.

On explique souvent *supplex* par **sub-plak-s*, en le rattachant à *plācō* (cf. Stolz-Leumann, *Lat. Gr.*[5], p. 25), mais l'*ă* de l'adjectif fait, en ce cas, difficulté et, du reste, la formation elle-même s'expliquerait mal. Il est plus vraisemblable de supposer que l'adjectif est formé comme *duplex* (cf. s. u. *plectō*) et qu'il a désigné d'abord l'attitude physique du suppliant (cf. Cic., Phil. 2, 34, 86, *supplex te ad pedes abiciebas* ; Vg., Ae. 10, 523, *et genua amplectens effatur talia supplex*). Mais, à mesure que le sens moral a prévalu, on a tendu à rapprocher de *plācō* l'adjectif *supplex* et ses dérivés ; cf., par exemple, Acc., Trag. 298, *suppliciis placans*. C'est sans doute à ce rapprochement secondaire qu'est due la forme avec tmèse *sub uos placo* (avec *ā*?) que cite Festus, 206, 18 et 402, 30 : *sub uos placo in precibus fere cum dicitur, significat id* (l. *idem*?) *quod supplico*.

suppus, -a, -um : *suppum antiqui dicebant quem nunc supinum dicimus.... Eius uocabuli meminit Luci(li)us* (1297) : « *si uero das quod rogat, et si suggeris suppus* », F. 370, 20 ; cf. aussi Isid., Or. 18, 65 : (*iactum*) *unionem canem, trinionem suppum, quaternionem planum uocabant*. Un exemple dans Lucr. 1, 1061. Dénominatif : *suppō*, *-ās* (Acc., R[3] 375). Forme à géminée expressive, du type *lippus* ; cf. v. isl. *upp* « auf, aufwärts », avec *-p-* géminé en germanique ; l'ombrien a *sopam* « suppam ».

V. *sub-*.

suprā, suprēmus : v. *super*.

sūra, -ae f. : 1° mollet ; 2° petit focile, un des os de la jambe. Surnom romain, et *Sulla*? Attesté depuis Plaute et usuel ; non roman. Dérivé tardif : *sūrōsus* : εὐκνημος. Cf. peut-être *surus*.

Sans correspondant sûr.

surculus, -ī m. : v. *surus*.

surdus, -a, -um (*ŭ*) : sourd, c'est-à-dire « qui n'entend pas » ou « qu'on n'entend pas » ; cf. le double sens de gr. κωφός, et Varr., L. L. 9, 58 : *ergo dicitur ut surdus uir, surda mulier, sic surdum theatrum, quod omnes tres ad auditum sunt comparatae* ; « indistinct » (se dit non seulement de l'ouïe, mais de l'odeur, de la couleur, etc., surtout dans Pline : *s. colōs*, 37, 67 ; *s. māteria*, 13, 98, etc.). S'emploie aussi par image au sens de « qui ne veut pas entendre, inattentif ; inexorable », etc. Ancien, usuel. Panroman. M. L. 8474.

Dérivés et composés : *surdāster* ; *surditās* ; *surdēscō*, *-is* ; *surdīgō*, *surditia*, ces trois derniers tardifs et rares ; *obsurdēscō*, M. L. 6024 (*ab-*) ; *surdō*, *-ās* (Calpurn.), d'où *surdāns* « surdus » (Gl.) ; *obsurdātus*, *obsurdēfaciō* (tardifs) ; *absurdus* : v. ce mot ; *exsŭrdus*, *exsŭrdāre*, M. L. 3078-3079.

Pas d'explication sûre. La racine indiquée sous *susurrus* rend compte de la forme, mais mal du sens.

surem(ps)it : v. *sūmō*.

surena (?) : coquillage inconnu, cité par Varr., L. L. 5, 77, qui donne le nom comme indigène : (*uocabula piscium*) *uernacula ad similitudinem ut surenae, pectunculi, ungues*. Sans rapport avec le nom du grand ministre chez les Parthes, qui est un mot étranger (Tac., Amm.). Peut-être corruption de *perna* ; cf. R. G. Kent, Varro, de L. L., ad loc.

surgō : v. *regō*.

surīō, -īs, -īre : être en chaleur. Se dit des mâles, par opposition à *subō*. Très rare (Apul., Arn.). De *surus*?

suriscula, -ae f. : sorte de petit vase, synonyme de *gellunculus* (v. *gillō*). Un exemple dans Pelag., Vit. patr. 5, 4, 67. Origine inconnue.

sūrsum (*sūrsus* et, avec assimilation de l'*r*, *sūsum*, attesté depuis Caton) adv. : vers le haut, en montant. De **subs* + *uorsum* (cf. *uortō*, *uertō*) ; mais le second élément, n'apparaissant plus, a souvent été renforcé de *uorsum*, *uersus* par un pléonasme dont il y a de nom-

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)

breux exemples ; cf. all. *heutzutage* (*heut* de v. h. a. *hiu tagu*), fr. popul. *au jour d'aujourd'hui*, ital. *con meco*, etc. : *sūsum uorsum*, e. g. Cat., Agr. 33, 1. Forme avec *deorsum* un couple antithétique, employé proverbialement, e. g. Sén., Ep. 44, 4, *omnia ista sursum deorsum fortuna uersauit*. Ancien, usuel, classique. M. L. 8478. Dérivé : *su(r)sālis* (Orib.). Composé : *dēsursum* = ἄνωθεν (Conc., Rust.).

surus, -ī (*ū*?, le texte d'Ennius est peu sûr) m. : pieu, piquet. Conservé seulement par P. F. 383, 11 : *surum dicebant, ex quo per deminutionem fit surculus. Ennius* (A. 525) : « *unus surus surum ferret, tamen defendere possent* » ; cf. id. 51, 21 : *crebrisuro apud Ennium* (inc. 35) *significat uallum crebris suris, i. e. palis, munitum*. Remplacé par le diminutif :

surculus, -ī m. (*-lum* n., Ven. Fort.) : rejeton, pousse, scion ; arbrisseau. Terme fréquent en agriculture et conservé en italien, M. L. 8473. Nombreux dérivés : *surc(u)lō, -ās* : émonder, ébrancher ; et aussi « embrocher » (Apic.) ; *surcula* : sorte de vigne (Plin. 14, 34) ; *surculāris* : qui produit des rejetons ; *surculārius* : planté d'arbrisseaux, *s. ager*, ou « qui vit sur les arbrisseaux », *s. cicada* ; *surculōsus, surculāceus* : ligneux ; cf. aussi *surcellus* (Apic., Plin. Val.), M. L. 8472 ; *surculāmen* (Gild. Chron.).

On rapproche véd. *sváruḥ* « long pieu planté en terre (pour le sacrifice) » et v. angl. *sweor* « poteau », v. h. a. *swir* « pieu ». Le radical aurait en latin le vocalisme zéro. V. *surīō*?

sūs, suis m. et f. (nom. *suis* dans Prudence ; dat.-abl. pl. *sŭbus* et *suibus*. Il y a peut-être eu aussi un génitif *sueris*, cf. *bouerum* dans Varron) : 1° sanglier, laie ; et porc, truie ; 2° sorte de poisson dit aussi *suillus* d'après Isid., Or. 12, 6, 12 et 12, 2, 37, qui cite Dracontius, Laud. 1, 515 (cf. *porcus marīnus*). Terme générique. Ancien et classique, mais s'est trouvé en concurrence, d'une part, avec *aper*, d'autre part avec *porcus*, mots plus pleins et de déclinaison plus régulière, qui s'y sont substitués. M. L. 8479.

Dérivés et composés : *sueris* (genre?), cité par Varr., L. L. 5, 110, parmi les parties du porc : *sueris u nomine eius ; offula ab offa, minima suere* ; cf. aussi Plt. ap. Fest. 444, 32 (v. *spectile*), v. Heraeus, ALLG 14, 124 ; *suīle, -is* : porcherie, conservé en logoudorien, M. L. 8438 b ; *suīnus* (*-a carō*) (peut-être bret. *souin*, mais qui peut provenir de l'ags. *svin*) ; *suillus* (de **sui-no-lo-s*), M. L. 8439, 8440, *s. fungus* et *suillīnus* (Cassiod., Greg. Tur.) ; *sūculus*, d'après *porculus* ; *sūcula* : jeune truie, M. L. 8416, 8418 b ; **suculāre*, M. L. 8418 ; fr. *souiller*.

sucerda, -ae f. « stercus suillum », P. F. 391, 4 (cf. *muscerda*) ; *suc(c)īdia, -ae* f. « quartier de porc salé » ; cf. Varr., L. L. 5, 110 : *succidia ab suibus caedendis ; nam id pecus primum occidere coeperunt domini et, ut seruarent, sallere*. Sans doute de **su-caedia* ; la graphie *succīdia* est due à l'influence de *succīdō* ; *sŭbulcus* : porcher (cf. *bubulcus*) ; *suouetaurilia* ; M. L. 8492, **sŭtĕgis*.

Mot indo-européen désignant le porc sauvage (sanglier) ou domestique (porc ; cf. *porcus*) ; gr. ὗς, ὑός, (avec doublet σῦς), v. h. a. *sū* (truie), alb. θi, av. *hū* (génitif singulier ; lire *huvō*), pers. *xūk* et skr. *sū-karaḥ* « porc ». Il y a un *u* bref dans le nom gallois *hwch* du « porc », de même que dans lat. *sŭ-bulcus* et gr. ὑ-φορβός « porcher » ; l'*ū* du type *sūs* alternait donc avec *ŭ*, comme il arrive dans plusieurs mots surtout de caractère populaire ; il serait arbitraire de tirer tous les *ŭ* des formes telles que *suae/os*. Le lette a le dérivé *suveņš* « porcelet ». C'est sur une forme pareille à lat. *suīnus*, v. sl. *svinŭ* « de porc », que reposent got. *swein* (neutre) « χοῖρος » et le synonyme v. sl. *svonĭja*. — A l'accusatif singulier, le latin a fait *suem* d'après son usage de suivre pour ce cas l'analogie des formes autres que celle du nominatif (*patrem*, d'après *patris*, etc.) ; ce n'est pas ancien, car l'ombrien a acc. sg. sim « **sūm* » (d'où acc. pl. sif « **sūs* » de **sū-ns*), de même que le grec a ὗν.

sus : v. *sub*.

suscēnseō : v. *cēnseō*.

suscipiō : v. *capiō*.

suscitō : v. *citō* sous *cieō*.

sūsinārius, **-ī** m. : prunier (Orib.). Sans doute mot étranger, dérivé de **sūsina* représenté par it. *susina*, M. L. 8483.

suspīciō (*suspeiciō* dans le palimpseste du pro Font. 5, Cic.), **-ōnis** f. : soupçon, suspicion ; supposition (terme de rhétorique).

Dérivé : *suspīciōsus* : le rapport avec *suspicor* est mis en valeur dans ce vers de Plt., Ps. 562 (sén. iamb.), *suspicio est mi nunc uos suspicarier* ; mais l'ī de *suspīciō* fait difficulté. Peut-être y a-t-il un allongement comparable à celui qu'on a dans *indāgō, ambāgēs* vis-à-vis de *agō, adāgium* (?) vis-à-vis de *aiō, contāgiō* vis-à-vis de *tangō*. Ancien, classique, usuel. Le fr. « soupçon » peut représenter *suspīciō* ou *suspectiō*. M. L. 8488 ; B. W. s. u.

suspīrium : v. *spīrō*.

susque dēque : v. *sub*.

sustentō : v. *sustineō*, sous *teneō*.

sūsurrus, -ī m. : bourdonnement, murmure, chuchotement. Attesté depuis Plaute, classique ; à l'époque impériale, presque uniquement réservé à la langue poétique.

Dérivés et composés : *susurrō, -ās*, M. L. 8490 a, et *īnsusurrō* ; *susurrus, -a, -um* (très tardif, Sid., Vulg.) ; *susurrō* (*-riō*), *-ōnis* m. (id.), *susurrāmen, susurrātiō* (= ψιθυρισμός), *-tor, -trīx, -tim, susurrium*, tous rares et tardifs.

Mot expressif comme *murmurillus* que rapproche Plt., Ru. 1404. Le redoublement et la gémination de *r* sont deux traits caractéristiques. Le mot se rattache, du reste, à un groupe indo-européen : skr. *svárati* « il émet un son », lat. *absurdus*. — Cf. la remarque faite sur *sonō*.

suus, -a, -um : v. *suī*.

sybina, -ae f. (l. *sibyna*?) : *-am appellant Illyri telum uenabuli simile. Ennius* (A. 504) : « *Illyrii restant sicis sybinisque fodantes* », P. F. 453, 10. Mot illyrien. Le grec a σιβύνη (var. συβίνη), σιβύνης et σιγύνης, σιγύννης (cypriote selon Hérodote ; macédonien, thrace ou scythique selon d'autres). M. L. 8362 b. La graphie avec *y* est hellénisante.

sȳcophanta, -ae m. (*sū-*) : sycophante. Emprunt fait par la langue des comiques au gr. σῠκοφάντης ; de là *sȳcophantor, -ārī* ; *sȳcophantia, -tiōsē*.

syllaba, -ae f. : syllabe. Emprunt, attesté dès Plaute, à gr. συλλαβή. De là : *syllabātim* (Cic.) ; *syllabicē* (Prisc.) ; *syllabariī* (Rufin.) ; *ūnisyllabus*. Celtique : irl. *sillab*, britt. *sillaf*.

symbola (*sum-*), **-ae** f. : écot, pique-nique. Emprunt de la langue des comiques à gr. συμβολή.

symbolus (*-lum* n.), **-ī** m. : signe de reconnaissance. Emprunt au gr. σύμβολος attesté dès Plaute et Caton. Celtique : irl. *symmul*, mot d'Église.

Dérivé : *symbolicē* (Gell.).

symphōnia (*simfōnia*, Ps.-Ap.), **-ae** f. : concert, symphonie ; *symphōniacus, -a, -um* (*-a herba* « hannebane », sorte de jusquiame, Ps.-Ap. 4, Pall., Vég.). Emprunts au gr. συμφωνία, συμφωνιακός attestés depuis Cicéron. Sur le sens de *symphōnia, -nium* (Ital.) « instrument de musique », v. Isid. 3, 22, 14 et Sofer, p. 91 sqq. M. L. 8495 *symphonia* et **sumponia*, 8496.

synagōga, -ae f. : synagogue (Tert.). Emprunt au gr. συναγωγή, répandu par la langue de l'Église. M. L. 8497 a (formes rares) ; irl. *sinagoig*.

syngrapha, -ae f. ; **syngraphus, -ī** m. : contrat écrit, traité. Emprunt au gr. συγγραφή, σύγγραφος (Plt., Cic.).

synodus, -ī f. : confrérie, synode. Emprunt tardif au gr. σύνοδος répandu par la langue de l'Église. M. L. 8500 ; v. fr. *sane*? ; irl. *senod*, britt. *senedd*.

Dérivés : *synodālis, -liter*.

Syria, -ae f. : Syrie = gr. Συρία, nom d'une contrée d'Asie Mineure dont le nom et les adjectifs dérivés *Syriacus, Syricus* ont servi à désigner certains produits originaires et importés de ce pays, e. g. *syrica māla* (Colum., Plin.) ; *syriaca* (*syrica*) *faba* (Isid. 17, 7, 9 ; Sofer, p. 55) ; *syriacī bouēs*, cf. M. L. 8501-8503 ; de *Syrus* provient got. *Saur.*

syringa (*-gia, -giō*), **-ae** f. (*-gium* n., Orib., Dynam.) : 1° seringue ; 2° fistule. Emprunt tardif fait sur l'accusatif de gr. σύριγξ. M. L. 8504. Panroman, sauf roumain, v. B. W. s. u.

Dérivés latinisés : *syringiātus, -giōsus*.

syrma, -ae f. : robe tragique. Adaptation populaire (Afran.) du gr. σύρμα, -ατος ; it. *sirima*. M. L. 8505.

BDD-B178-S © 1932; 1939; 1951; 2001 Klincksieck
Provided by Diacronia.ro for IP 216.73.216.75 (2026-11-01 20:19:00 UTC)